Élections municipales

15 et 22 mars 2026

Paris est à vous !



Emmanuel Grégoire

L'union de la gauche et des écologistes

Le Parti socialiste

LES ÉCOLOGISTES

PCF PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

place publique

L'APRÈS ensemble pour l'unité

GAUCHE RÉPUBLICAINE & SOCIALISTE



Emmanuel Grégoire Candidat à la Mairie de Paris

Paris est une promesse. Une promesse faite à celles et ceux qui y sont nés comme à celles et ceux qui l'ont choisie. Une promesse de liberté, d'émancipation, de solidarité. Mais cette promesse n'est jamais acquise. Elle se défend, elle se renouvelle, elle se protège.

Depuis plus de vingt ans, la gauche et les écologistes ont fait de Paris une ville pionnière de justice sociale et de transition écologique. En renforçant les services publics, en protégeant le droit au logement, en transformant l'espace public, en améliorant la qualité de l'air, en investissant dans l'école, la culture et la solidarité, Paris s'est transformée. Ce bilan n'est pas un acquis intangible, c'est un héritage à défendre et un tremplin pour une nouvelle étape.

Nous le savons, la vie s'est durcie pour trop de Parisiennes et de Parisiens. Se loger est devenu un combat. Les fins de mois sont sous tension. Les familles, les jeunes, les travailleuses et travailleurs de première ligne s'épuisent, la crise climatique menace les plus vulnérables. Dans le même temps, certains voudraient réduire Paris à une vitrine, à un marché, à un ghetto de privilégiés. Ils voudraient voir notre ville céder aux renoncements écologiques.

Cette vision n'est pas la nôtre. Ce que nous portons, c'est une ville populaire, diverse, inclusive, ouverte sur le monde. C'est une ville où chacun doit pouvoir trouver sa place, quelles que soient ses conditions physiques, psychiques ou mentales. C'est de cette boussole qu'est né ce programme. Il repose sur une conviction simple et exigeante : Paris doit rester une ville où tout le monde peut respirer, grandir, aimer, travailler et vieillir dignement. Une ville qui protège sans exclure, qui transforme sans brutaliser, qui innove et prospère sans abandonner personne au bord du chemin. Une ville fidèle à ses valeurs républicaines, sociales et écologiques.

Cette ambition repose sur trois piliers, qui doivent caractériser ce que sera Paris demain.

Paris Populaire, d'abord. Une ville qui garantit le droit d'y vivre, et pas seulement d'y passer. Le logement comme priorité absolue. Des services publics solides et accessibles. Un bouclier social pour protéger les plus précaires. Une écologie du quotidien qui protège la santé et le pouvoir d'achat. Une école publique forte, émancipatrice, capable de garantir l'égalité réelle.

Paris Vivante, ensuite. Pour une ville qui respire et qui rassemble. Un espace public plus vert, plus accessible, plus apaisé, plus sûr, mieux partagé. Des quartiers animés, où le commerce de proximité, la vie associative, le sport et la culture créent du lien. Une démocratie locale renforcée, qui fait confiance aux habitantes et aux habitants et redonne du pouvoir à l'échelle de chaque quartier.

Paris Fière, enfin. Fière de ses combats, de sa diversité, de son hospitalité, de sa culture, de son histoire. Une ville refuge, une ville de droits, une ville qui refuse les replis identitaires, les



discriminations et les renoncements. Une ville qui assume son rôle international et son devoir de solidarité, sans jamais tourner le dos à celles et ceux qui la font vivre au quotidien.

Ce programme répond également à trois exigences absolues, transversales : l'égalité entre les femmes et les hommes, l'accessibilité universelle et le Grand Paris. Paris ne sera fidèle à son histoire que si toutes et tous peuvent en profiter à égalité, libres de toute discrimination. Paris est une communauté de vies et de destins, qui déborde les frontières administratives et barrières historiques.

Paris n'avance que quand elle choisit la solidarité plutôt que la rente, l'intérêt général plutôt que les intérêts privés, la confiance plutôt que la division, l'avenir plutôt que les retours en arrière.

Notre programme assume ce choix. Nous ferons de Paris une ville populaire, vivante et fière.

Paris est à vous. Et l'avenir de Paris mérite que nous l'écrivions ensemble.

Emmanuel Grégoire
Candidat à la Mairie de Paris



Paris Populaire



Paris est belle, oui. Mais elle n'est pas un décor. Elle vibre des millions de vies qui l'animent et des personnes qui y travaillent, étudient, soignent, livrent, luttent, enseignent, créent, élèvent des enfants et vieillissent.

Pour autant, la spéculation immobilière écrase et la privatisation des services publics, même les plus essentiels, est en marche. Pour les livreurs, aides-soignants, enseignantes, agents publics, artisans, commerçantes, étudiants, retraitées ou travailleurs précaires, le quotidien devient trop souvent une épreuve. Oui, la ville peut aussi broyer des vies.

Certains s'en réjouissent, misent sur la privatisation de Paris. Ces postures qui aspirent à l'entre-soi trahissent la promesse de notre ville.

Parce que les temps sont brutaux, il nous faut assumer de faire davantage, et de garantir la promesse d'émancipation de Paris.

Agir pour que les Parisiennes et les Parisiens puissent se loger sans héritage, grâce au logement public et à l'encadrement des loyers. Pour une écologie populaire qui préserve la santé et le pouvoir d'achat, améliore le cadre de vie et facilite les déplacements. Pour l'accès aux soins et à une alimentation saine et de qualité. Pour renforcer les services publics à commencer par l'école, investir dans le périscolaire et soutenir la jeunesse dans sa recherche d'autonomie et ses engagements.

Et parce que ce sont les plus fragiles, notre priorité absolue sera d'agir pour qu'aucun enfant ne dorme plus jamais à la rue, en y consacrant tous les moyens nécessaires.

Paris est populaire, Paris est à vous.

Paris populaire, un quotidien digne pour toutes et tous



Des logements plus nombreux et abordables

Un objectif de 60 000 nouveaux logements publics, avec un rééquilibrage entre les arrondissements et la reconversion massive des bureaux inutilisés

Grâce aux efforts de la gauche depuis 25 ans, Paris compte désormais plus de 25 % de logements sociaux, qui permettent à 700 000 Parisiennes et Parisiens de pouvoir se loger convenablement, en adéquation avec leur revenu, protégés de la spéculation immobilière.

Mais de nombreux Parisiennes et Parisiens peinent encore à se loger, et se voient trop souvent contraints de quitter Paris, chassés par la spirale des hausses de loyers.

C'est pourquoi nous souhaitons créer 60 000 logements sociaux et abordables supplémentaires durant le mandat.

Les logements sociaux se divisent en plusieurs catégories en fonction des niveaux de revenu. Les logements abordables s'adressent quant à eux aux classes moyennes : ils sont financés par des outils dédiés (foncière du logement abordable, bail réel solidaire) et proposés à un coût maîtrisé, avec un prix en moyenne 25 % inférieur au marché, sans spéculation possible. Ensemble, ces deux leviers permettent de garantir le droit d'habiter à Paris pour celles et ceux qui y vivent et y travaillent.

La construction de ces logements sera répartie entre 30 000 logements sociaux et 30 000 logements abordables. Nous viserons un meilleur équilibre entre l'est et l'ouest parisien, et diversifierons les types de logements (familiaux, jeunes, …) avec notamment 1000 logements sociaux par an à destination des étudiants et des jeunes travailleurs.

La lutte contre la spéculation, avec la taxation et la réquisition des logements restés vacants depuis plus de 5 ans, l'interdiction de nouvelles résidences secondaires et des meublés touristiques permanents de type Airbnb

À Paris, 1 logement sur 5 est vacant ou inoccupé, soit près de 300 000 appartements, dont la moitié de résidences secondaires. Dans une ville aussi dense que Paris, il n'est pas normal que des millions de mètres carrés de logements soient vides. Cette baisse de l'offre disponible augmente en outre les prix du marché pour l'ensemble des locataires. Entre 2011 et 2020, le parc locatif privé parisien a ainsi perdu en moyenne 8 000 résidences principales par an. Nous stopperons cette hémorragie grâce à plusieurs mesures :

– Nous renforcerons le contrôle des maxi-propriétaires pour qu'ils remettent leurs logements sur le marché. Aujourd'hui, la fiscalité sur les logements vacants est dérisoire : seulement 0,4 % de la valeur du bien par an. Une taxation plus importante inciterait les propriétaires à louer ou vendre leur appartement. Nous ferons de même pour les résidences secondaires. Grâce à cela, nous pourrions remettre sur le marché 100 000 logements.

– Pour que chaque mètre carré soit utile pour les Parisiennes et les Parisiens, nous renforcerons les contrôles sur les résidences secondaires frauduleusement déclarées comme principales et interdirons la création de nouvelles résidences secondaires, via une modification du Plan Local d'Urbanisme bioclimatique, récemment permise par la loi.

– Des dizaines de milliers de logements sont vacants depuis plus de cinq ans. Face à la situation d'urgence, si les propriétaires n'acceptent pas de remettre leur bien en location, nous les réquisitionnerons. Il s'agit d'une mesure temporaire et d'urgence durant laquelle le propriétaire du bâtiment est indemnisé.

– Airbnb est devenu un outil pour les spéculateurs immobiliers et les investisseurs, au détriment des habitantes et des habitants. Ce sont ainsi des dizaines de milliers de logements qui sortent du parc locatif. Ce sont autant de ménages qui se voient ainsi privés d'une solution de logement sur le long terme, autant d'habitants de copropriétés excédés par les nuisances et de patrimoines sous-entretenus en raison du seul intérêt spéculatif des maxi-propriétaires. C'est pourquoi nous renforcerons nos contrôles pour faire respecter la loi : seules les résidences principales, louées au maximum 90 jours par an, seront autorisées sur les plateformes de location.

Une brigade de protection du logement pour faire respecter l'encadrement des loyers partout, lutter contre les discriminations, assurer la salubrité

Nous créerons une brigade de protection du logement, qui aura vocation à intervenir sur la régulation du marché privé, et en priorité sur les sujets suivants :

– Lutter contre les meublés touristiques illégaux

– Veiller au bon respect de l'encadrement des loyers, alors que 1/3 des annonces en location dépasse encore les plafonds réglementaires

– Lutter contre les logements vacants et les résidences secondaires

– Accompagner les locataires subissant des fraudes au Diagnostic de Performance Energétique (DPE)

– Lutter contre la fraude à la destination, aux détournements locatifs (bail civil, coliving…), aux ventes à la découpe et aux marchands de sommeil

La brigade de protection du logement répond ainsi à un double objectif : d'une part sanctionner la fraude, d'autre part accompagner les locataires lésés dans leurs démarches. Elle sera également au service du pouvoir d'achat des Parisiennes et les Parisiens en leur permettant par exemple de récupérer les trop versés de loyer.

Une assurance habitation municipale accessible à toutes et à tous, incluant une protection contre les punaises de lit

Nous souhaitons renforcer l'assurance habitation parisienne, proposée sur la base d'un appel d'offres négocié par la Ville, afin de permettre à chaque Parisienne et chaque Parisien de disposer d'une assurance habitation correspondant à ses besoins à tarifs abordables.

En plus d'améliorer le pouvoir d'achat, ce dispositif permet de favoriser l'accès à une assurance habitation pour le plus grand nombre, et ainsi d'éviter que les personnes qui étaient mal assurées ou non assurées quittent leur logement, l'absence d'assurance pouvant être un motif de rupture de bail et d'expulsion.

L'assurance habitation proposée par la Ville couvrira également le risque d'une infestation par les punaises de lit. Le coût moyen d'une intervention pour un particulier est estimé entre 500 € et plus de 1000 € : ce montant élevé peut freiner la déclaration et le traitement rapide des foyers, favorisant la propagation aux logements voisins, et mettre les victimes d'une infestation en difficulté financière. C'est pourquoi nous intégrerons la prise en charge d'interventions contre les punaises de lit aux garanties offertes par cette assurance habitation parisienne

Une Garantie Municipale des Loyers étendant le dispositif Visale, pour mettre fin aux galères des locataires et aux discriminations, tout en sécurisant les propriétaires

Ce dispositif solidaire, qui étend le dispositif Visale, permettra de favoriser l'accès au logement pour les locataires tout en sécurisant les propriétaires.

Les propriétaires qui remettront sur le marché un logement qui n'était pas en location longue durée pourront bénéficier de garanties contre les loyers impayés ou les dégradations. En contrepartie, ils devront garantir aux locataires un accès facilité au logement, via des dossiers anonymes pour lutter contre les discriminations et sans imposer le recours à des garants.

Des logements publics adaptés à chaque âge de la vie, avec une offre renforcée pour les étudiants, les jeunes actifs et les familles, notamment monoparentales, des logements accessibles et adaptés aux personnes en situation de handicap ou âgées et un parcours simplifié pour changer de logement en fonction de sa situation personnelle ou familiale

Adapter les logements aux différents âges de la vie et favoriser une plus grande mobilité résidentielle sont deux sujets majeurs pour les résidents du parc social parisien.

Plus de 40 % des locataires du parc social ont plus de 65 ans. Les bailleurs ont très fortement accéléré le rythme de l'adaptation des logements pour les personnes âgées, et nous continuerons en ce sens. Nous allons également créer 50 habitats inclusifs dans tout Paris : des lieux situés en rez-de-chaussée pour amener, au plus près des locataires âgés, des services de soins et créer du lien social pour briser l'isolement. Pour faciliter l'accompagnement à domicile, nous lancerons également une expérimentation d'équipe mobile de gériatrie pour diagnostiquer et orienter les locataires.

L'évolution des situations des demandeurs de logement social impose également une réforme du système de cotation pour l'attribution des logements sociaux. Un tiers des demandeurs de logement social parisiens vivent déjà dans le parc social. Leur vie a évolué au fil des années, leurs besoins aussi. Il faut donc faciliter les mutations pour répondre à cette forte demande :

– Favoriser l'accès au logement aussi pour les familles monoparentales et les jeunes.

– Porter une attention particulière dans la cotation aux gardiens devant quitter leur logement de fonction à leur départ à la retraite.

– Continuer à attribuer 25 % des logements sociaux aux agents de la Ville de Paris qui exercent des métiers essentiels (auxiliaires de puériculture, agents des écoles, éboueurs, jardiniers, policiers municipaux…). Nous veillerons également à ce que cette ambition soit respectée par toutes les Mairies d'arrondissement sur leur propre contingent.

– Depuis 25 ans, la Ville de Paris a toujours favorisé la transparence et l'équité des attributions de logements sociaux : nous rendrons publiques l'intégralité des commissions de désignations de la Ville, en associant notamment les associations de défense des personnes mal-logées.

La création d'une équipe inter-bailleurs d'intervention rapide pour les petites réparations dans le parc social et des obligations de résultat pour les prestataires de services, afin de garantir aux locataires un logement parfaitement entretenu.

Les locataires du parc social doivent obtenir une réaction rapide de leur bailleur lorsqu'ils rencontrent un problème (fuite, panne d'ascenseur, chauffage, etc.).

– Nous créerons une équipe inter-bailleurs pour intervenir rapidement pour les petites réparations du quotidien dans le parc social.

– Des obligations de résultat seront imposées aux prestataires de services des bailleurs sociaux

– Une Charte d'engagement sur la qualité de service sera signée entre les bailleurs et les associations de locataires afin de définir des engagements clairs et de mesurer leur bon respect dans le temps

Plus de pouvoir d'achat et de qualité de vie grâce à une écologie populaire

● Baisser les factures d'énergie

Rénovation et isolation complètes de 35 000 logements sociaux

Pour réduire les factures énergétiques et se protéger contre le changement climatique, nous poursuivrons les efforts de rénovation massive du parc social déjà engagés, en visant la rénovation et l'isolation complètes de 35 000 logements sociaux. Un gain à la fois pour la planète et pour le pouvoir d'achat !

Soutien à la rénovation de 200 000 logements privés, grâce au renforcement des aides versées par la Ville de Paris et à l'expérimentation d'une avance à taux zéro des travaux de rénovation, remboursés lors de la vente du bien (« prime climat »)

Pour la même raison, nous renforcerons également notre soutien à la rénovation des copropriétés privées, malmenées par les atermoiements de l'État et l'instabilité des aides nationales. Nous étendrons et simplifierons encore le recours aux aides de la Ville, et expérimenterons en plus une avance à taux zéro (« prime climat »), remboursée au moment de la mutation (vente, héritage...) du bien.

Soutien à la mise en accessibilité des immeubles d'habitation, y compris les copropriétés privées, pour nos seniors et les personnes en situation de handicap

Trop d'immeubles parisiens restent inadaptés aux personnes en situation de handicap et aux seniors : parties communes étroites, absence d'ascenseur, équipements insuffisants. Ces obstacles excluent durablement une partie de la population du parc résidentiel privé.

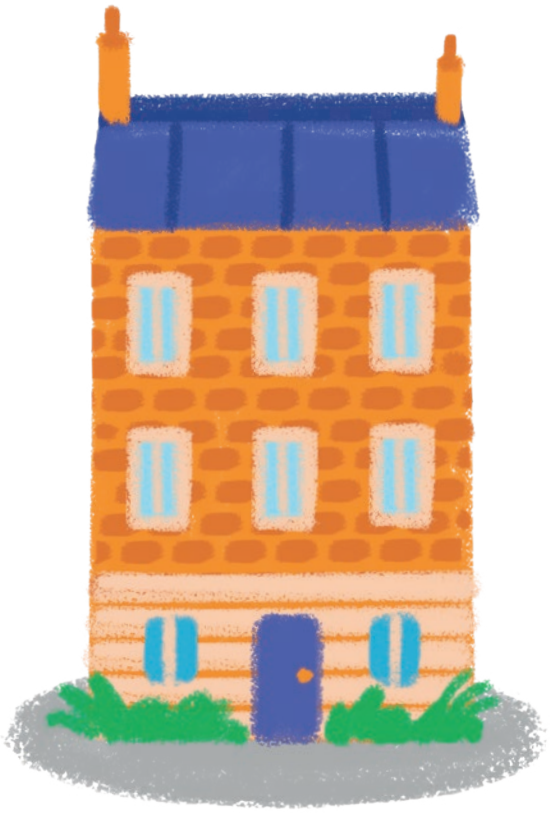
En coordination avec les aides proposées par l'État, nous mettrons en place un accompagnement renforcé des copropriétés, notamment privées, pour lever les freins techniques, juridiques et financiers. Cet appui facilitera la réalisation de travaux d'accessibilité dans les parties communes et les logements.

L'objectif est clair : permettre à chacun de vivre et vieillir dignement à Paris, quel que soit son état de santé ou son âge.

Une énergie renouvelable et bon marché avec des offres d'achat groupées et le développement des réseaux publics de chaleur et de froid aux tarifs maîtrisés.

Au service du pouvoir d'achat des habitantes et habitants ainsi que du développement les énergies renouvelables, nous poursuivrons l'investissement dans les réseaux publics de chaleur et de froid. Demain, permettre un raccordement du plus grand nombre au réseau sera la manière la plus écologique de garantir des factures énergétiques réduites.

Nous mettrons également en place un dispositif d'achat groupé d'électricité et de gaz grâce à un appel d'offres négocié par la Ville, qui permettra à chacun de réduire sa facture énergétique.





Moins de pollution, moins de bruit et plus de bio !

Lutte à la source contre les pollutions de l'eau et de l'air (PFAS, pesticides, particules fines…), et contre les perturbateurs endocriniens

Parce que l'un des premiers devoirs de la Ville est de protéger la santé des citoyens, nous poursuivrons notre effort de lutte contre la pollution de l'eau et de l'air. Nous agirons à la source, par exemple grâce aux aides apportées par Eau de Paris aux agriculteurs dans les territoires amont de la Seine afin de réduire l'emploi des pesticides et favoriser l'agriculture bio. Nous engagerons aussi une vaste opération de détection et de réduction des PFAS et des perturbateurs endocriniens dans la ville, et en particulier dans les écoles et les crèches.

Nous mettrons également en place des mesures de protection destinées aux plus vulnérables, par exemple en distribuant des paniers d'aliments bio aux femmes enceintes qui en ont besoin dans les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Déploiement de capteurs, de radars sonores et de plans de réduction du bruit à l'échelle de chaque quartier

Nous ferons de la lutte contre la pollution sonore une priorité de la prochaine mandature, au service de la qualité de vie des Parisiennes et des Parisiens. En déployant un réseau de capteurs sonores et dans une démarche de science participative, nous serons capables de mettre en place demain des plans ultra-localisés de réduction du bruit dans chaque quartier de Paris. Ils pourront notamment contenir des mesures en matière de régulation des livraisons et d'horaires des différentes activités, ou de modification des règles et de l'aménagement de l'espace public.

100 % d'alimentation bio, locale et durable dans les cantines et les crèches municipales, avec un goûter équilibré et gratuit pour tous les enfants

Grâce aux efforts de la Ville de Paris, l'alimentation saine et respectueuse des contraintes environnementales est un engagement de longue date et un véritable pari réussi. Nous achèverons au cours de cette mandature le passage au 100 % bio, local et durable dans les crèches et les écoles, grâce notamment au soutien aux filières d'approvisionnement bio et durables du bassin de la Seine. Nous y associerons également l'exigence que tous les écoliers puissent manger à leur faim l'après-midi, grâce à des goûters équilibrés et gratuits pour tous les enfants.

Droit à l'alimentation saine et durable et sécurité sociale de l'alimentation : soutien aux coopératives, caisses et associations d'aide alimentaire, réseau municipal d'épiceries, halles et supermarchés bios et solidaires, ouverture de nouveaux restaurants municipaux aux publics précaires ou isolés.

L'alimentation de qualité devrait être un droit pour toutes et tous, et non un privilège. Alors que la précarité alimentaire gagne du terrain, nous renforcerons le soutien aux caisses, coopératives et associations d'aide alimentaire, notamment dans le cadre d'expérimentations de sécurité sociale de l'alimentation, ainsi qu'au développement des filières alimentaires locales.

Nous créerons également un véritable réseau municipal d'épiceries, halles et supermarchés bios et solidaires, et étendrons le nombre de restaurants municipaux solidaires et le nombre de bénéficiaires, pour lutter tant contre la précarité alimentaire que contre l'isolement, des aînés comme des jeunes.

Moins de déchets, plus de réemploi et de partage

Faire des économies en réduisant nos déchets grâce à la seconde main et la réparation, avec l'objectif d'une ressourcerie solidaire et d'ateliers de réparation dans chaque quartier

Favoriser le recours au réemploi, à la seconde main est à la fois un enjeu écologique et de pouvoir d'achat. Chaque quartier sera doté demain de ressourceries solidaires et d'ateliers de réparations, qui permettront de donner et acquérir des objets à prix modique, d'apprendre à réparer plutôt que de jeter, et qui seront également de véritables lieux de vie, créateurs de lien.

Créer une Coopérative vélo, permettant à ses adhérents de disposer, sur une longue durée, d'un vélo ainsi que d'une assurance à prix abordable, et d'en changer en fonction de ses besoins (vélo-cargo, vélo doté de places enfants, vélo adapté aux personnes à mobilité réduite…).

La hausse spectaculaire de l'usage du vélo à Paris a été notamment rendue possible par une politique volontariste de création de pistes cyclables. Mais au-delà de l'aménagement de l'espace public, nous voulons également que l'usage du vélo soit accessible à toutes et à tous, quelles que soient sa condition physique, sa situation familiale ou ses ressources financières. Pour que celles et ceux qui le souhaitent puissent circuler à vélo à un prix juste, nous créerons une coopérative municipale qui permettra à ses adhérents de disposer sur une longue durée d'un vélo ainsi que d'une assurance à prix abordable et d'en changer tout au long de sa vie en fonction de ses besoins (vélo-cargo, vélo doté de places enfants, vélos adaptés aux différentes conditions physiques..). La coopérative permettra également d'accéder à des ateliers de réparation et d'apprentissage du vélo, pour rendre ce mode de déplacement accessible à toutes et à tous.

Paris populaire : une ville qui protège et émancipe

Un bouclier social parisien

● Un grand plan de mise à l'abri

Création de 4 000 places d'hébergement d'urgence réparties dans tous les arrondissements et demande de réquisition immédiate des logements vides depuis plus de 5 ans

À Paris, chaque nuit, près de 3 500 personnes dorment dans la rue. Des femmes et des hommes, et souvent des enfants et des jeunes, en famille ou isolés, contraints de dormir dans des tentes au bord du périphérique, sur un banc ou sous un porche d'immeuble.

Face à l'incapacité de l'État à assumer ses responsabilités en matière d'hébergement d'urgence, qui relève légalement de sa compétence, nous créerons demain 4 000 places permettant de protéger celles et ceux qui dorment aujourd'hui à la rue. Nous mettrons à profit les locaux vacants temporairement dans le cadre d'opérations d'urbanisme, et créerons également des centres d'hébergement permanents, de taille adaptée et répartis dans l'ensemble des arrondissements de Paris, pour assurer également une solidarité territoriale. Les propriétaires de logements vacants depuis plus de 5 ans se verront également proposer de les remettre en location en échange d'une garantie complète des loyers. En cas de refus, nous demanderons leur réquisition. Nous exigerons également que l'État finance ces places d'hébergement qui relèvent de sa compétence. En cas de refus, nous engagerons des contentieux comme d'autres villes ont commencé à le faire.

Objectif zéro enfant à la rue en mobilisant les moyens nécessaires et en défendant une présomption de minorité et donc une obligation de mise à l'abri pour les mineurs étrangers non accompagnés.

Nous ne pouvons pas tolérer que des enfants dorment à la rue. Face à la pénurie de places d'hébergement, nous n'avons pas seulement une obligation de moyen, nous avons une obligation de résultat. Nous déploierons un dispositif « un toit pour chaque enfant » avec un centre de primo-accueil et d'orientation ouvert 24h/24, un accueil multilingue, la création de 1000 places d'hébergement (sur 4 000) dédiées aux enfants et à leurs familles réparties en 10 sites de 100 places, à taille humaine. Nous prévoirons également une inscription automatique à l'école pour chaque enfant.

● Un soutien renforcé à celles et ceux qui en ont le plus besoin

Un Revenu Solidarité Jeunesse, sous condition de ressources, pour les jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance

Aucun jeune ne doit basculer dans l'invisibilité sociale au moment même où il prend son autonomie. C'est pourquoi nous mettrons en place un Revenu Solidarité Jeunesse, sous condition de ressources, à destination des jeunes Parisiennes et Parisiens sortant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Ce revenu constituera un véritable filet de sécurité, adossé à un accompagnement individualisé vers l'emploi, la formation et le logement. Nous construirons ainsi un parcours d'émancipation stable et lisible, permettant à chacune et chacun de se projeter dans l'avenir.

L'entrée dans l'âge adulte étant une étape décisive dans la construction du citoyen de demain, et parce que la jeunesse est une richesse pour Paris, nous faisons le choix de l'accompagner, plutôt que de la laisser seule face aux ruptures de parcours et à la précarité des sorties sèches.

100 % de recours aux droits, grâce notamment à une simplification des aides municipales et des permanences mobiles dans chaque quartier pour des ouvertures de droits systématiques

Des milliers de Parisiennes et de Parisiens ne perçoivent pas les aides auxquelles ils ont droit. Non pas qu'ils n'en aient pas besoin, mais parce qu'ils ignorent leur existence, n'osent pas les demander, ou renoncent face à la complexité des démarches. Nous simplifierons le recours aux aides municipales et nous assurerons qu'elles soient adaptées aux parcours de vie de chacun. Des équipes mobiles seront également déployées pour aller à la rencontre des personnes là où elles se trouvent et viser ainsi un objectif de 100% de recours aux droits.

Renforcement des permanences délocalisées de la MDPH dans tous les arrondissements

Trop de personnes en situation de handicap renoncent à leurs droits face à la complexité des démarches et à l'éloignement des services. Nous renforcerons et déploierons des permanences délocalisées de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) dans tous les arrondissements. Chacun pourra ainsi être accueilli, accompagné et orienté près de chez soi, sans multiplier les rendez-vous.

Un accompagnement personnalisé de tous les allocataires du RSA, favorisant l'accès à la formation et aux métiers en tension, notamment ceux du service public municipal.

Au cours du prochain mandat, nous transformerons l'accompagnement des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) pour en faire un véritable tremplin vers l'emploi et l'autonomie. Chaque bénéficiaire disposera d'un référent dédié et d'un parcours personnalisé, construit autour de ses compétences, de ses aspirations et des opportunités professionnelles du territoire parisien, notamment au sein du service public municipal.



Un accès garanti à la santé et à un médecin traitant pour toutes et tous

Une mutuelle municipale parisienne abordable et de qualité

Nous lancerons une mutuelle municipale municipale abordable et de qualité, pour que personne n'ait à renoncer aux soins pour des raisons financières. La Ville utilisera son pouvoir de négociation pour faire baisser les tarifs dans le cadre d'un appel d'offres, tout en garantissant une bonne couverture, accessible sans démarche complexe. Cette mutuelle viendra renforcer le pouvoir d'achat, et faire de l'accès aux soins un droit réel pour toutes et tous à Paris.

Objectif 100 nouveaux lieux de soin de proximité en secteur 1 (publics, associatifs, libéraux et 7 centres de santé municipaux créés ou agrandis)

La santé de proximité doit être accessible dans tous les quartiers de Paris. Nous ne pouvons accepter que tant de Parisiennes et de Parisiens aient des difficultés à trouver un médecin traitant. Nous avons déjà engagé le renforcement de l'offre municipale, nous irons plus loin. C'est pourquoi nous accompagnerons la création de 100 nouveaux lieux de soin en secteur 1, publics, associatifs et libéraux, au plus près des habitantes et des habitants. Parmi eux, au moins 7 grands centres de santé municipaux créés ou agrandis viendront structurer ce réseau, permettant d'offrir 100 000 consultations supplémentaires chaque année. Ces lieux accueilleront toutes les générations, sans dépassement d'honoraires, avec une attention particulière portée à la prévention. Nous ferons ainsi de l'accès aux soins une priorité majeure de notre action.

Un parcours des 1000 premiers jours de l'enfant, proposé à partir des 60 centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) et des Maisons des 1000 premiers jours, incluant un dispositif de diagnostic précoce des troubles cognitifs et des troubles du spectre autistique

À Paris comme ailleurs, les premiers jours d'un enfant comptent pour toute une vie. C'est pourquoi nous proposerons un parcours des 1000 premiers jours, appuyé sur les 60 centres de PMI et les Maisons des 1000 premiers jours, pour accompagner les parents dès la naissance. Paris deviendra un territoire d'expérimentation en matière de parentalité, en facilitant l'accès aux ressources essentielles, en accompagnant les démarches dès la déclaration de naissance, en intégrant un dispositif de diagnostic précoce des troubles cognitifs et des troubles du spectre autistique, et en renforçant le soutien face à la dépression post-partum, afin qu'aucun parent ne reste seul dans ces moments décisifs.



Un service de santé scolaire renforcé avec au moins un bilan de santé complet pour chaque enfant en maternelle et en élémentaire et un grand plan de santé mentale en direction des jeunes

Au cours de la prochaine mandature, nous renforcerons le service de santé scolaire pour garantir à chaque enfant un suivi médical de qualité dès le plus jeune âge. Chaque élève de maternelle et de primaire bénéficiera au minimum d'un bilan de santé complet, afin de repérer au plus tôt les éventuelles difficultés. Nous lancerons en parallèle un grand plan pour la santé mentale des jeunes, en lien avec les écoles, les familles et les professionnels, pour prévenir l'isolement, le décrochage et la souffrance psychique. Parce que bien grandir, c'est aussi bien se soigner, nous ferons de la santé des enfants et des jeunes une priorité municipale.

Un plan ambitieux pour la santé sexuelle (dépistage, prévention, contraception…) avec un objectif clair : zéro nouvelle infection au VIH en 2030 et la liberté de disposer de son corps sans discriminations

À Paris, la santé sexuelle est un droit fondamental et une priorité de santé publique. Nous mettrons en œuvre un plan ambitieux, couvrant la prévention, le dépistage, la contraception, avec un objectif clair : zéro nouvelle infection au VIH d'ici 2030.

Nous défendrons aussi la liberté pour chacune et chacun de disposer de son corps sans discrimination, notamment en accompagnant les parcours de transition.

Ce plan s'adressera à toutes et tous, en particulier aux publics les plus exposés, en renforçant l'accès au dépistage, à la PrEP et à l'information, en luttant contre la sérophobie et les idées reçues, et en intégrant pleinement la santé mentale et la réduction des risques dans les pratiques festives. Il contribuera ainsi à une amélioration durable de la santé publique et du vivre-ensemble à Paris.

Des équipes pluridisciplinaires et des lieux dédiés à la réduction des risques, pour prendre en charge les personnes en errance, notamment les usagers de drogue et les personnes souffrant de troubles psychiques

Nous renforcerons la prise en charge des personnes en errance et en grande vulnérabilité, en développant des équipes et des lieux dédiés à la réduction des risques dans les quartiers les plus exposés.

Inspirés par le succès de la Halte Soins Addictions (HSA) du 10e arrondissement, nous ouvrirons de nouveaux espaces encadrés par des professionnels de santé, du social et de la médiation, pour protéger les plus fragiles et prévenir les drames liés aux consommations à risque. Ces lieux permettront de réduire les usages de rue, d'éviter les overdoses, de réorienter vers les soins et de restaurer la tranquillité dans l'espace public, tout en respectant la dignité de chaque personne. Parce que la sécurité et l'humanité doivent aller de pair, nous ferons de Paris une ville de référence en matière de réduction des risques. Nous nous battrons ainsi pour que la loi pérennise les expérimentations de HSA au-delà du 31 décembre 2027.

Un parcours d'accompagnement spécifique et personnalisé pour les femmes souffrant d'endométriose.

L'endométriose est une maladie encore trop souvent minimisée, voire invisibilisée. À Paris, nous créerons un parcours d'accompagnement spécifique et personnalisé pour les personnes qui en souffrent. Accès facilité aux soins, coordination médicale, soutien psychologique et appui social seront réunis pour garantir une prise en charge adaptée pour chaque femme.



Priorité à l'éducation et à la jeunesse

● Renforcer l'attractivité des écoles et collèges publics et la mixité scolaire

Défendre l'école publique en luttant contre les fermetures de classe imposées par l'État

Nous combattrons les fermetures de classe imposées par l'État qui fragilisent les écoles et collèges publics, et donc l'éducation des enfants. La Ville se mobilisera aux côtés des équipes éducatives et des parents d'élèves pour garantir des conditions d'apprentissage optimales, partout dans Paris. Nous défendrons également le maintien des décharges des directrices et directeurs d'école, indispensables à la bonne animation des équipes pédagogiques. Protéger l'école publique et sa vocation émancipatrice, c'est préserver l'égalité et la réussite des enfants de toutes les familles parisiennes.

Moduler les dotations financières aux établissements privés en fonction de critères de mixité sociale et scolaire, pour éviter la ségrégation scolaire

Nous modulerons les dotations financières de la Ville aux établissements privés sur des critères de mixité sociale et scolaire. Un système de bonus-malus récompensera ceux qui accueillent tous les enfants sans distinction, et pénalisera ceux qui sélectionnent les élèves au détriment de la mixité. La Ville se dotera d'outils pour suivre ces critères et s'assurer de davantage de transparence sur l'usage des fonds publics. À Paris, chaque école doit participer à l'éducation de tous et à l'intérêt général.

Exiger de l'État un véritable statut pour les AESH et assurer la continuité avec le périscolaire, pour une école publique véritablement inclusive

Portant une ambition au service de l'école inclusive, nous défendrons la création d'un véritable statut pour les AESH. Nous exigerons de l'État la reconnaissance pleine et entière de ces professionnelles et professionnels essentiels, avec des conditions d'emploi stables, une formation renforcée et des parcours professionnels renforcés, afin de garantir un accompagnement de qualité pour les élèves en situation de handicap. À Paris, nous renforcerons les liens entre AESH, équipes éducatives et personnels périscolaires, pour éviter les ruptures d'accompagnement et offrir aux enfants un cadre cohérent.





Ouvrir 50 nouvelles unités d'enseignement adaptées pour les enfants en situation de handicap et ouvrir des structures mixtes, établissements médico-sociaux / écoles ordinaires pour que tous les enfants soient accueillis

Au cours de la prochaine mandature, nous engagerons un effort sans précédent pour renforcer l'accueil des enfants en situation de handicap dans l'école publique parisienne. Nous ouvrirons 50 nouvelles unités d'enseignement adaptées afin de répondre aux besoins aujourd'hui non couverts et de réduire les situations d'attente ou d'exclusion scolaire. Ces unités permettront un accompagnement renforcé, au plus près des besoins des enfants concernés. Nous développerons également des structures mixtes associant établissements médico-sociaux et écoles ordinaires, pour favoriser la scolarisation de tous les enfants dans un cadre ouvert et protecteur.

Soulager le budget des familles grâce au gel des tarifs de cantine et à l'extension de la gratuité des fournitures scolaires

Dans une ville où le coût de la vie ne cesse d'augmenter, trop de familles voient le budget du quotidien devenir une source d'angoisse. Quand se nourrir à la cantine ou acheter des fournitures scolaires devient un choix contraint, c'est le principe même d'égalité qui recule. Paris fera de l'école un bouclier contre la précarité. Nous gèlerons les tarifs de la restauration scolaire pour protéger le pouvoir d'achat des familles et garantir à chaque enfant un repas de qualité. En parallèle, nous étendrons la gratuité des fournitures scolaires, afin que plus aucun parent n'ait à renoncer à l'essentiel. Parce qu'apprendre, manger et grandir dignement ne doivent jamais dépendre des revenus, nous faisons le choix d'une école qui ne laisse personne de côté.

Mettre en œuvre un grand plan de rénovation et de végétalisation des écoles et collèges, pour des établissements plus accessibles, inclusifs et protégés face au changement climatique, notamment grâce aux cours Oasis.

Pour permettre aux enfants et aux adolescents parisiens d'apprendre et de grandir dans les meilleurs conditions, nous lancerons un grand plan de rénovation des établissements scolaires, pour les protéger face au changement climatique et les rendre plus inclusifs.

Nous accélérerons ainsi substantiellement le rythme des rénovations, afin d'isoler les bâtiments et de doter les établissements de cours Oasis. Ils doivent devenir de véritables abris contre le froid l'hiver et la chaleur l'été. Nous adapterons également les établissements afin d'accueillir dans les meilleures conditions les élèves porteurs de handicap.

Protéger les enfants et refonder l'enseignement périscolaire

La protection des enfants comme impératif absolu : jamais d'adulte seul avec un enfant, des dispositifs pour recueillir leur parole dans chaque école, une formation à la bientraitance, aux droits de l'enfant et à la détection des violences pour tous les animateurs, des inspections indépendantes régulières et des processus de signalement transparents

L'école et le périscolaire doivent être des sanctuaires, où la prévention des violences est une exigence absolue. Aucun enfant ne sera jamais laissé seul avec un adulte, afin de rendre impossibles les conditions de l'abus. Dans chaque école, des dispositifs permanents de recueil de la parole permettront à chaque enfant d'être entendu, cru et protégé. Tous les animateurs seront formés à la bientraitance, aux droits de l'enfant et à la détection des violences, avant toute prise de poste. Des inspections régulières et inopinées garantiront un contrôle effectif, accompagné de procédures de signalement lisibles. La Ville rendra compte publiquement de son action, pour assurer la confiance des familles.

Lancement, dès avril 2026, d'une convention citoyenne sur les temps scolaires, le périscolaire et les droits de l'enfant

Parce que les temps de l'enfant ne peuvent pas être pensés sans les enfants, ni sans les familles, Paris ouvrira une Convention citoyenne dédiée à l'ensemble des temps éducatifs : scolaire, périscolaire, extrascolaire et familial. Celle-ci s'inscrira à la suite de la Convention citoyenne nationale, qui a rappelé qu'une semaine comptant 5 matinées d'apprentissage est la plus bénéfique pour les enfants.

Cette convention parisienne réunira parents, enfants, enseignants, animateurs, agents municipaux, associations, experts et citoyens tirés au sort. Ensemble, ils travailleront sur le rythme des journées, l'articulation entre les temps de l'enfant, la qualité des activités, le bien-être des enfants, la sécurité et la continuité éducative. Cette Convention aura pour mission de formuler des propositions opérationnelles, traduites ensuite en décisions municipales, avec un calendrier clair. Les conclusions seront rendues publiques et intégrées au nouveau projet éducatif de la Ville.

Des activités périscolaires de qualité autour de la culture grâce au programme « un mois une découverte », du sport, de l'apprentissage des langues, des sciences et de la citoyenneté

Nous lancerons un plan ambitieux pour le périscolaire, associant culture, sport, apprentissage des langues et éducation citoyenne. Notre programme « Un mois, une découverte » permettra à chaque enfant de vivre au moins 10 expériences artistiques ou sportives par an, grâce à des partenariats noués avec des institutions culturelles. L'objectif est de réduire les inégalités d'accès aux loisirs et à la culture, d'éveiller la curiosité des enfants et de faire de l'école un lieu d'émancipation, d'ouverture sur le monde et de réussite.

Une classe de découverte au moins une fois dans sa scolarité pour chaque petite Parisienne et chaque petit Parisien

Nous garantirons à chaque enfant scolarisé à l'école publique la possibilité de partir en classe de découverte. Ces séjours, soutenus par la Ville et organisés avec les enseignants, seront autant d'occasions de vivre collectivement des expériences éducatives, artistiques ou environnementales hors du quotidien : découvrir la nature, la science, le patrimoine ou la culture pour apprendre autrement et donner du sens à l'école républicaine.

Une filière de l'animation confortée et professionnalisée, avec notamment la fin des vacations et 100 % de contrats continus, du temps du midi au temps du soir

Nous revaloriserons les métiers de l'animation en créant 100 % de postes continus, du temps du midi au soir, accompagnés d'un programme de formation renforcé. Cela permettra d'améliorer la qualité éducative des temps périscolaires, de fidéliser les équipes et de rendre ces métiers plus attractifs, grâce à une reconnaissance salariale et statutaire à la hauteur des responsabilités exercées auprès des enfants parisiens.

La création d'une offre « péricollège », y compris pendant les vacances.

Nous développerons une offre « péricollège » sur le modèle des centres de loisirs, proposée tout au long de l'année et pendant les vacances scolaires. Les adolescents bénéficieront d'activités sportives, culturelles, citoyennes et d'accompagnement aux devoirs, au sein d'espaces encadrés. Inspirée du dispositif « Tous au collège », cette politique garantira un accueil continu et de qualité pour les jeunes Parisiens, tout en soutenant leur autonomie, leur épanouissement et leur réussite scolaire.



Soutenir la jeunesse

Un « Quartier Jeunes » par arrondissement, lieu ouvert à tous les jeunes, proposant un accompagnement personnalisé (accès aux droits et à la santé, parcours d'insertion, urgence sociale ou financière…)

Pour aider tous les jeunes, quels que soient leurs besoins, sans démarches compliquées, nous créerons un Quartier Jeunes par arrondissement : un lieu ouvert, visible et accueillant, où chaque jeune pourra trouver un accompagnement personnalisé. Accès aux droits, santé, logement, aide financière, insertion ou urgence sociale y seront réunis en un même point d'entrée. Ce guichet unique mettra fin aux parcours morcelés et aux renoncements silencieux. Il fera de chaque Quartier Jeunes un espace de protection et d'émancipation pour la jeunesse.

Une offre renforcée de tutorats et de formations, pour favoriser l'entrée dans la vie professionnelle

Pour les jeunes qui entrent dans la vie professionnelle sans repères ni réseau, les débuts à Paris peuvent être fragiles et instables. Paris déploiera un vaste programme de tutorat et de formations courtes pour sécuriser ces premières étapes. Chaque jeune pourra être accompagné par un adulte référent, découvrir les codes du monde du travail et construire un projet solide. Ce lien humain, durable, sera un rempart contre les ruptures et un tremplin vers l'autonomie.

Une augmentation de l'offre de logements sociaux étudiants et des Foyers de Jeunes Travailleurs

À Paris, le logement est devenu le premier facteur de précarité pour la jeunesse. Nous augmenterons l'offre de logements sociaux étudiants et de Foyers de Jeunes Travailleurs afin de permettre l'accès à un toit abordable à celles et ceux qui étudient, se forment ou débutent dans la vie active. Donner un logement, c'est donner la stabilité nécessaire pour apprendre, travailler et se projeter. C'est refuser qu'une génération soit chassée de la ville par le coût de la vie.

Le droit pour chaque jeune de partir au moins une fois par an en vacances, grâce à une offre de séjours à tarifs abordables, avec des séjours adaptés pour les jeunes en situation de handicap.

Trop de jeunes Parisiens restent privés de vacances, faute de moyens, alors même que l'isolement, la fatigue et la pression du quotidien pèsent de plus en plus lourd. Le coût du logement et de la vie à Paris peut transformer le départ en vacances en luxe inaccessible, pour les jeunes les plus précaires comme pour de nombreux jeunes actifs en premier emploi. La Ville de Paris permettra aux jeunes en difficulté de partir au moins une fois par an, grâce à une offre de séjours à tarifs abordables, accessible selon des critères sociaux progressifs et incluant des séjours adaptés pour les jeunes en situation de handicap.

Paris populaire : des services publics pour faciliter la vie

Des déplacements plus fluides et efficaces

● Priorité aux transports en commun

La création de 15 lignes de bus express, qui bénéficieront d'un parcours sécurisé, d'une « super-priorité » aux carrefours, avec vidéoverbalisation pour la faire respecter, et d'arrêts de bus 100 % accessibles. Nous proposerons un engagement commun à la Région : un bus toutes les 5 minutes en heure de pointe sur les 15 lignes les plus fréquentées

Seul mode de transport véritablement accessible à toutes et tous, le bus sera au cœur de notre politique de mobilités.

En ce sens, nous développerons 15 lignes de bus express qui bénéficieront d'un parcours sécurisé, d'une « super-priorité » aux carrefours accompagnée d'un dispostif de vidéoverbalisation pour la faire respecter, et d'arrêts de bus 100% accessibles.

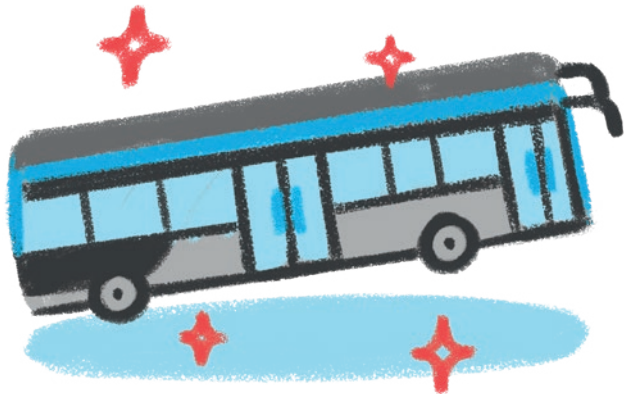
En parallèle de cet investissement dans l'aménagement de la voirie, nous demanderons à la Région Ile-de-France d'assurer un nombre et une fréquence de bus suffisants, sur la base d'un engagement commun : un bus toutes les cinq minutes en heure de pointe sur les quinze lignes les plus fréquentées.

Des métros 24h sur 24, comme à Berlin, New York ou Londres, en commençant par les lignes déjà automatisées (1, 4, 14)

À l'image de nombreuses grandes métropoles mondiales telles que Berlin, Londres ou New York, nous travaillerons avec la région Île-de-France pour que le métro fonctionne 24h/24, en commençant par les lignes déjà automatisées 1, 4 et 14, qui sont les lignes les plus fréquentées du réseau.

Alors qu'un salarié sur dix en Ile-de-France travaille la nuit, il s'agit d'offrir une solution de mobilité abordable, efficace et sécurisée à celles et ceux qui font vivre Paris la nuit.

Un métro fonctionnant 24h/24 permettra ainsi non seulement de faciliter la vie nocturne parisienne, mais constitue surtout une mesure majeure d'amélioration de la qualité de vie et de justice sociale pour des milliers de travailleuses et travailleurs en horaires décalés.



Maintien de la gratuité de l'abonnement Navigo pour les enfants, les jeunes, les seniors (sous condition de ressources) et les personnes en situation de handicap

Nous maintiendrons la prise en charge gratuite par la Ville de Paris de l'abonnement Navigo pour les enfants, les jeunes, les seniors (sous condition de ressources) et les personnes en situation de handicap, qui constitue un soutien majeur au pouvoir d'achat des ménages parisiens et une incitation forte à l'usage des transports en commun.

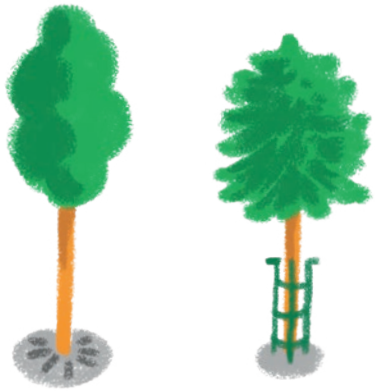
Des transports publics plus accessibles en travaillant avec l'État et la région Île-de-France, et plus sûrs avec l'arrêt à la demande dans les bus et la sécurisation des métros.

Pouvoir se déplacer librement est un droit fondamental. Pourtant, la vie des personnes porteuses de handicap est encore entravée par le manque d'accessibilité des transports en commun. Si le tramway parisien et au moins 70 % des arrêts sur chaque ligne de bus sont accessibles, nous pouvons encore aller plus loin. Les 15 lignes de bus express que nous créerons auront ainsi 100 % d'arrêts accessibles.

A l'exception de la ligne 14, tout reste en revanche à construire concernant le métro. Nous impulserons donc un dialogue resserré avec la Région Île-de-France, l'État et la RATP pour qu'ensemble, nous puissions améliorer concrètement la vie des personnes à mobilité réduite.

Nous travaillerons également avec les autres acteurs institutionnels pour accroître la sécurité dans les transports, grâce à la coordination des différentes forces de sécurité. Nous nous assurerons également avec la Région Île-de-France que l'arrêt à la demande des bus la nuit soit un droit effectif.





Objectif Paris 100 % cyclable

Finalisation du réseau cyclable de Paris pour rouler en sécurité partout et mieux protéger les piétons : aménagement des grandes avenues, fin des pistes sur les trottoirs et sécurisation des carrefours et lieux accidentogènes

La transformation de l'espace public impulsée ces dernières années a permis de faire de Paris l'une des capitales européennes du vélo. Nous poursuivrons ces efforts et finaliserons le réseau cyclable parisien afin de garantir à chacun de pouvoir rouler en sécurité partout dans la ville.

Nous transformerons les grandes avenues encore dépourvues d'aménagements cyclables, résorberons les discontinuités et mettrons fin aux anciennes pistes cyclables sur trottoirs qui sont sources de conflits entre usagers en réaménageant les axes concernés, comme le boulevard Magenta.

Enfin, en cohérence avec notre objectif « 0 mort, 0 blessé grave » sur la route à Paris, les carrefours et les lieux accidentogènes seront sécurisés, dans le cadre d'un travail collaboratif avec les associations cyclistes.

Création d'une vélo-école dans chaque arrondissement pour apprendre à rouler en sécurité, pour soi et pour les autres

Savoir rouler à vélo est essentiel pour sa propre sécurité et celle des autres usagers. Nous devons permettre à tous les enfants d'apprendre à faire du vélo, dans un esprit de justice sociale mais également pour leur permettre d'acquérir les bons réflexes et le code de la rue, dès le plus jeune âge. Nous devons également nous adresser aux adultes, alors que trop d'entre eux hésitent encore à passer au vélo pour se déplacer, par appréhension de se lancer. Pour accompagner tout le monde, nous créerons une vélo-école dans chaque arrondissement, pour apprendre à rouler en sécurité, pour soi et pour les autres, et développer ainsi l'usage du vélo !

Un service Vélib' performant, en imposant des objectifs de résultats et des pénalités fortes à l'opérateur en cas de manquements, et en garantissant des tarifs accessibles à toutes et à tous.

Vélib' a constitué une vraie révolution des mobilités. Nous pouvons être fiers de l'avoir menée. Il constitue aujourd'hui un service de transport adapté aux besoins des Franciliennes et des Franciliens. Il est à ce titre très utilisé. Avec la forte augmentation du nombre d'utilisateurs, la qualité du service a connu des variations ces derniers mois. Afin que le développement de Vélib', tant en nombre d'usagers que de couverture géographique, ne se fasse pas au détriment de la qualité de service, nous imposerons, en lien avec les autres communes concernées, des objectifs de résultat et des pénalités plus fortes à l'opérateur du service en cas de manquement. Nous ferons également en sorte de conserver des tarifs abordables, adaptés à la situation de chacun, pour que Velib' reste accessible à toutes et à tous.

Des solutions pour tous les usages

Des places de stationnement réservées aux artisans et aux professionnels intervenant à domicile, pour leur permettre de travailler plus facilement dans Paris. Au moins 25 % des places de stationnement sur l'espace public seront réservées soit aux personnes en situation de handicap, soit aux livraisons, déménagements et stationnements professionnels

La réduction de la place de la voiture dans l'espace public est une nécessité écologique et urbaine. Nous la poursuivrons, tout en veillant à ne laisser personne de côté. Pour les artisans et professionnels intervenant à domicile, nous créerons ainsi, en plus des places de livraisons, des places de staionnement réservées, accessibles via un abonnement dédié à tarif abordable. Ces places permettront aux professionnels concernés de trouver facilement une place libre, et adaptée à la durée de leur intervention.

Au total, au moins, 25 % des places de stationnement sur l'espace public seront réservées soit aux personnes en situation de handicap, soit aux livraisons, déménagements et stationnements professionnels.

C'est ainsi que nous conduirons une transformation de l'espace public juste, concrète, et adaptée à la vie quotidienne de Paris.

Des tarifs de stationnement résidentiels (voitures, deux-roues, vélos) attractifs dans les parkings souterrains

Avec la baisse du taux de possession de voiture à Paris, les parkings souterrains sont aujourd'hui très largement sous-utilisés. L'offre actuelle apparaît cependant souvent comme peu claire, éclatée et parfois chère. Pour inciter les véhicules stationnés en surface à occuper ces parkings sécurisés et ainsi libérer de l'espace pour d'autres usages, nous créerons un tarif résidentiel abordable en parking souterrain, uniformisé pour l'ensemble des parkings dépendants d'entités municipales (bailleurs sociaux notamment). Ainsi, nous agirons pour rendre les tarifs de ces parkings souterrains plus attractifs et donc plus accessibles, afin de rapprocher l'offre et la demande.

Une meilleure régulation des livraisons, du camion au vélo-cargo, grâce notamment à des micro-hubs logistiques pour mutualiser les flux de marchandises et réduire les nuisances.

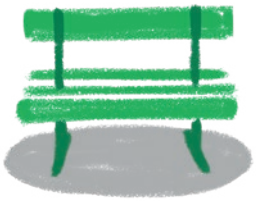
Le transport de marchandises représente 20 % de la circulation à Paris. Activité essentielle pour le fonctionnement de notre ville, elle est néanmoins responsable de 40 % de la pollution atmosphérique générée par le trafic routier. Elle génère également d'autres nuisances, comme la congestion du trafic à certaines heures ou de la pollution sonore. Reprendre la main sur la logistique urbaine est donc essentiel. Nous régulerons les livraisons, grâce notamment à la création de micro-hubs logistiques, dont le fonctionnement sera financé par les acteurs économiques, afin de mutualiser les flux de marchandises et réduire les nuisances. Aux côtés d'autres solutions, comme le développement du fret fluvial, cela permettra également d'accompagner la décarbonation de la logistique urbaine, avec le déploiement de solutions durables et adaptées.

Un service public pour toutes et tous

● Qui s'adapte à chacun selon son temps et ses moyens

Un guichet physique unique dans chaque Mairie d'arrondissement, aux horaires élargis et doté d'agents polyvalents, pour accompagner toutes les démarches administratives, garantir un accès effectif aux droits et lutter contre la fracture numérique

Nous installerons dans chaque mairie d'arrondissement un guichet administratif unique où des agents formés aideront les habitantes et habitants à faire valoir leurs droits et à accomplir leurs démarches administratives, non seulement municipales, mais également auprès d'autres organismes (État, Sécurité Sociale...) qui ont trop souvent réduit voire supprimé l'accès à des guichets physiques ces dernières années. Cet accueil polyvalent permettra aussi d'accompagner celles et ceux qui maîtrisent moins le numérique, et proposera des horaires d'ouverture élargis pour mieux s'adapter aux contraintes de chacun.



Un service public qui s'adresse à chacune et chacun à tous les moments clés de la vie familiale (naissance, passage à l'adolescence, séparation, décès…) pour proposer un accompagnement adapté

Nous garantirons, à chaque grande étape de la vie, un appui concret de la Ville : information sur les dispositifs de soutien aux parents isolés, orientation vers les aides au logement, à l'alimentation ou à la garde d'enfants, accompagnement lors des séparations... Notre vision est celle d'un service public qui va au devant des besoins des usagers pour proposer un accompagnement le plus personnalisé possible à celles et ceux qui le souhaitent.

Création d'une application regroupant 100 % des services numériques de la Ville et accessible pour tous les types de handicaps (visuel, moteur, cognitif)

Toutes les démarches numériques de la Ville seront regroupées dans une appli 100 % accessible, utilisable par toutes et tous. Cette porte d'entrée numérique unique facilitera l'accès aux démarches administratives, aux aides sociales, aux événements organisés par la Ville.

Un dossier scolaire numérique, pour simplifier les démarches de la rentrée chaque année

Nous créerons un dossier numérique simplifié regroupant l'ensemble des démarches liées à la scolarité : inscriptions, restauration, activités périscolaires, bourses... Finies les inscriptions à rallonge à la rentrée et les même documents à transmettre à plusieurs interlocuteurs !

Des horaires étendus pour les équipements publics, notamment les parcs, piscines, gymnases, bibliothèques et musées

Nous ouvrirons plus longtemps les équipements sportifs et culturels de la Ville : jardins, piscines, salles de sport, bibliothèques. Dans une ville dense marquée par les inégalités d'accès aux services et équipements publics, cette extension des horaires permettra de faciliter les pratiques sportives et culturelles, mais aussi de renforcer les liens sociaux et de contribuer à la lutte contre l'isolement.

Un service public solidaire de la naissance à la mort, notamment avec une prise en charge du coût et des démarches funéraires pour les plus précaires et le développement de nouveaux lieux pour les cérémonies funéraires.

Nous renforcerons à Paris le service public municipal garantissant à chacune et chacun une fin de vie digne, indépendamment de ses ressources. La Ville prendra en charge les démarches et les frais funéraires essentiels pour les personnes les plus précaires, et proposera pour toutes et tous un service à des prix maitrisés et un service d'accompagnement des proches. De nouveaux lieux de cérémonie, laïques et ouverts à toutes les convictions, seront également développés.

Au service de toutes les familles

Recruter 1000 auxiliaires de puériculture et agents de la petite enfance supplémentaires grâce à des carrières revalorisées et à l'offre de formation développée par la Ville

Pour répondre aux besoins des familles nous renforcerons les équipes de la petite enfance par le recrutement et la formation de 1000 auxiliaires de puériculture et agents de la petite enfance. Leurs salaires et déroulements de carrière seront revalorisés, et la Ville formera activement ses futures agentes et agents de la petite enfance grâce à son centre de formation nouvellement créé.

Multiplier les crèches Oasis et développer les Maisons d'Assistantes Maternelles

Nous adapterons les crèches à la fois aux besoins des tout-petits et au changement climatique : espaces ombragés, sols frais, accès à la nature. Ces « crèches Oasis », inspirées du succès des « Cours Oasis », nos cours d'école végétalisées, offriront un cadre apaisé, plus frais en saison chaude, tout en favorisant la curiosité et le jeu libre. Nous développerons également des Maisons d'Assistantes Maternelles pour répondre aux attentes des familles, notamment dans les quartiers où la demande est la plus forte.

Soutenir les familles monoparentales, avec notamment une priorité d'accès aux crèches et une tarification adaptée des services municipaux

Près de 30 % des familles parisiennes sont monoparentales, un taux pouvant atteindre 40 % dans les quartiers populaires. Dans 80 % des cas, ces familles sont portées par des mères seules, particulièrement exposées à un risque de précarité accrue.

Ces familles sont au croisement des enjeux de lutte contre la précarité, d'insertion professionnelle, d'égalité entre les femmes et les hommes, et d'égalité des chances. Leur niveau de vie est inférieur de 40 % à celui des couples avec enfant et de 29 % à celui de l'ensemble des ménages parisiens.

C'est pourquoi nous ferons du soutien à ces familles une priorité. Nous améliorerons la prise en compte de la monoparentalité pour l'obtention de places dans les crèches municipales. Nous mettrons également en œuvre une tarification adaptée pour l'accès aux services municipaux.

Offrir des solutions de garde en dehors des horaires traditionnels des écoles et des crèches, deux heures par semaine, afin de soulager les familles, notamment monoparentales.

Pour nombre de familles parisiennes, le quotidien ressemble parfois à un marathon, en particulier pour les familles monoparentales.

Pour soulager ces familles, nous mettrons en place un dispositif de garde deux heures par semaine, en dehors des horaires traditionnels des écoles et des crèches.

Ce nouveau service permettra demain d'offrir des temps de respiration pour de nombreux parents, favorisant ainsi un meilleur équilibre entre vie parentale et bien-être personnel.



Qui prend soin des seniors

Sport, culture, loisirs, santé : des activités et des services publics pensés par et pour les seniors grâce à des comités d'usagers dédiés, et un engagement facilité dans le bénévolat et la vie associative

Dans un contexte de transition démographique qui conduit, à Paris comme ailleurs, à un vieillissement de la population, nos services publics ainsi que l'offre d'activités pour nos aînés doit pouvoir correspondre au mieux aux besoins réels des bénéficiaires. C'est pourquoi nous créerons des comités d'usagers dont la mission sera de concevoir une offre culturelle, sportive ainsi que des services publics pensés par et pour les seniors.

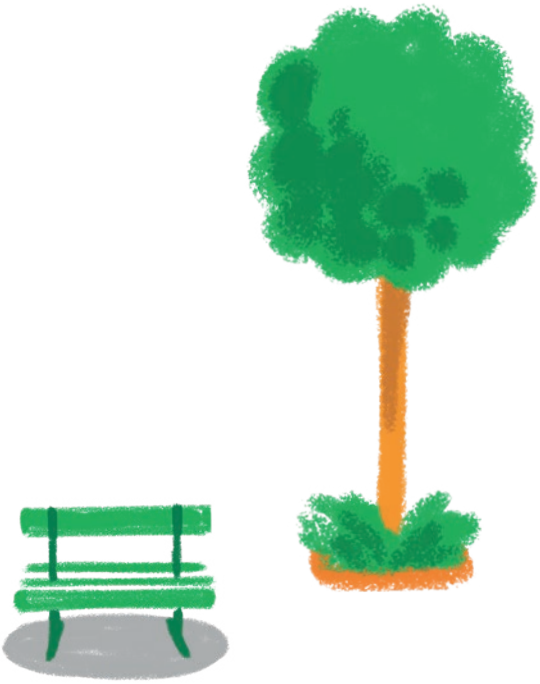
En outre, parmi les plus de 700 000 Parisiens qui s'engagent comme bénévoles et font vivre nos associations au quotidien, les seniors occupent une place centrale. A l'échelle nationale, ce sont d'ailleurs plus de 50 % des responsables associatifs qui sont retraités. Nous aurons ainsi à cœur de faciliter et valoriser le plus possible l'engagement bénévole et la participation à la vie associative de nos seniors.

Des résidences autonomie transformées en véritable chez-soi : logements adaptés pour accueillir famille et amis, et des lieux ouverts sur le quartier, avec de nombreuses activités intergénérationnelles

Pour améliorer le quotidien et lutter efficacement contre l'isolement qui peut toucher nombre de nos seniors, nous transformerons les résidences autonomies en véritables chez soi. Cela se traduira par une meilleure adaptation des logements afin de pouvoir mieux accueillir ses proches, sa famille, ses amis.

Nous ouvrirons par ailleurs les résidences autonomie sur leur quartier en y développant un grand nombre d'activités intergénérationnelles : associatives, culturelles, organisation de conférences...





Un espace public adapté aux seniors avec des bancs à intervalles réguliers, des trottoirs désencombrés, des espaces piétons protégés et respectés

Paris n'échappe pas au vieillissement de la population observé dans la métropole du Grand Paris et sur l'ensemble du territoire national. La présence des seniors y est même un peu plus forte : 23 % de la population parisienne est âgée de 60 ans ou plus, contre 20 % dans la métropole.

Soucieux de faire de Paris une ville dans laquelle on vieillit bien, nous aménagerons en ce sens des espaces publics piétons protégés et sécurisés pensés d'abord pour les enfants et les seniors, et non pour les voitures.

Cette adaptation de l'espace public passera également par la poursuite du désencombrement des trottoirs mais aussi par le déploiement de bancs à intervalles réguliers afin d'offrir à chacun un espace de repos partout sur le territoire parisien.

L'organisation chaque année d'une « Journée du Lien », pour identifier et aller à la rencontre des personnes isolées, afin de les aider et faire grandir autour d'elles une communauté protectrice

À l'échelle nationale, près de 500 000 seniors sont en rupture totale de liens. En parallèle, 62 % des 18-24 ans se disent régulièrement seuls.

Pour faire face au fléau de l'isolement et parce que personne ne devrait avoir à rester seul à Paris, nous lancerons une « Journée du Lien » dédiée à l'identification et à la rencontre des personnes isolées. La mobilisation des associations, habitants et professionnels permettra d'aider et d'orienter les personnes isolées et de faire grandir autour d'elles une véritable communauté protectrice.



L'instauration d'un statut et d'un droit au répit des aidants, pour pouvoir s'appuyer sur le service public quand on a besoin de souffler.

En France, les aidants représentent plus de 11 millions de personnes, soit un Français sur six. Dans 80 % des cas, il s'agit de femmes. À Paris, ce sont des milliers de personnes qui consacrent leur vie à accompagner un proche dépendant, souvent au détriment de leur santé, de leur carrière, de leur temps personnel.

L'instauration d'un véritable statut ainsi que d'un droit au répit pour les aidants leur permettra de véritablement s'appuyer sur le service public pour souffler et pour mieux articuler le temps dédié à leurs proches et leur vie personnelle.

Paris Vivante



Paris respire mieux, est moins bruyante, plus sûre. Les piétons et les cyclistes reprennent place, les enfants peuvent rejouer dans la rue devant l'école. En quelques années, Paris est devenue une référence écologique. Ce n'est pas un aboutissement : c'est un élan qu'il faut poursuivre avec constance, sans faillir.

La droite veut voir la voiture reprendre le pouvoir sur le cycliste et le piéton, les places de stationnement suppléer les arbres, les plateformes dominer nos commerces. Ce cauchemar est celui d'une ville qui se réchauffe, invivable pour les plus vulnérables.

Notre vision est tout autre : protéger toujours plus les piétons, les enfants, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

Offrir une ville où respirer toujours mieux, où vivre en toute tranquillité, où trouver de l'ombre, où écouter le vent et le pépiement des oiseaux, où courir en bord de Seine, où faire la fête, où l'on peut se faire entendre et être écouté : voilà notre volonté, partout et pour toutes et tous.

Cette ambition deviendra une réalité dans chacun des quartiers qui font toute la richesse de Paris : équipements nouveaux ou rénovés, commerces protégés, associations défendues. Et en particulier dans les quartiers populaires, grâce à la création d'une ceinture verte et aux portes de Paris transformées en places.

Pour lutter contre ce fléau silencieux qu'est la solitude, nous voulons des quartiers qui relient plutôt qu'ils n'isolent, des quartiers où l'on peut faire ses courses à pied, emprunter un livre, trouver un banc, débattre avec passion à une terrasse de café.

Paris est vivante, Paris est à vous.

Paris vivante : des quartiers plus verts et mieux partagés

Plus d'espace, plus d'arbres, plus de fraîcheur !



● Les piétons et les enfants au cœur de la transformation de l'espace public

1000 rues piétonnes et de nouveaux cœurs piétons végétalisés, accessibles et vivants dans chaque quartier

Nous continuerons à rééquilibrer le partage de l'espace public, au profit du premier mode de déplacement à Paris : la marche à pied. Nous poursuivrons ainsi la création de « rues aux enfants » devant les établissements scolaires, et de manière générale la création de cœurs de quartier rassemblant plusieurs rues piétonnisées et végétalisées, véritables lieux de vie où petits et grands peuvent se retrouver pour jouer, se promener ou tout simplement prendre l'air !

Création d'un permis de piétonnisation temporaire, pour permettre à chacun d'organiser, sous réserve que la rue s'y prête, un événement associatif, sportif, festif ou familial en bas de chez soi

Parce que les logements parisiens sont exigus, et pour permettre à chacun de profiter du rééquilibrage de l'espace public en faveur des piétons, nous créerons un permis de piétonnisation temporaire permettant, sous réserve que la configuration de la rue s'y prête, d'organiser un événement associatif, festif ou familial en bas de chez soi.

Transformation des places de la République, du Trocadéro, de la Concorde, d'Italie, de la Bataille-de-Stalingrad et Gambetta, cœurs battants de leurs quartiers comme des grands événements de la vie parisienne

Les grandes places de la capitale forment l'âme et le cœur vivant de Paris. C'est pourquoi nous avons déjà engagé leur transformation, pour les rendre plus vertes, plus apaisées et plus belles. C'est désormais au tour des places de la Concorde, du Trocadéro, d'Italie, de la Bataille de Stalingrad et Gambetta de bénéficier de réaménagements. La place de la République, l'un des premiers symboles de la reconquête de l'espace public au profit des piétons, et l'un des lieux emblématiques des rassemblements et de la démocratie parisienne, fera aussi l'objet d'un grand projet d'apaisement et de végétalisation.

Du beau dans tous les quartiers avec le « Manifeste pour une nouvelle esthétique parisienne » et un ou une directrice artistique de Paris chargé de la beauté et de la cohérence des aménagements, mobiliers urbains et de la protection du patrimoine

Nous avons la chance de vivre dans la plus belle ville du monde, et nous défendons activement le « droit au beau » pour toutes et tous. L'esthétique du paysage parisien est un élément central de la qualité de vie des Parisiennes et Parisiens mais aussi pour le rayonnement de notre ville. Tous les quartiers doivent faire l'objet d'un soin particulier. Pour remplir cette mission, un ou une directeur.ice artistique de Paris sera chargée de la beauté et de la cohérence des aménagements, des mobiliers urbains et de la protection du patrimoine.





Dans le 16e arrondissement, l'avenue Foch transformée en jardin

Une refonte de la signalétique avec la suppression des panneaux obsolètes et des nouvelles indications harmonisées et 100 % accessibles

Pour des rues plus inclusives, je souhaite lancer une refonte de la signalétique. A ce titre, la suppression des panneaux obsolètes permettra de désengorger l'espace public et de l'embellir. Finis les poteaux et panneaux superflus qui gênent la circulation et encombrent le paysage urbain. De nouvelles indications harmonisées et 100% accessibles seront mises en place.

10 nouvelles aires de jeux XXL, où les enfants peuvent s'amuser et s'épanouir en toute sécurité, et rénovation des aires de jeux de quartier

Fidèles à notre ambition de penser la ville à hauteur d'enfant, nous créerons 10 nouvelles aires de jeux XXL, autant de lieux où l'on pourra lâcher la main de son enfant en toute sécurité pour qu'il puisse s'amuser et s'épanouir sereinement.

Chaque projet fera l'objet d'une concertation qui permettra aux enfants et aux familles de venir co-construire ces futurs espaces et de choisir les jeux qui y seront implantés afin que ceux-ci répondent au mieux aux besoins et aux envies de chaque enfant.

Chacune de ces nouvelles aires de jeux répondra au plus haut niveau d'exigence en termes d'inclusivité afin d'offrir des possibilités de jeux accessibles à chaque enfant, petit ou grand, en situation de handicap ou non.

Des mini mobiliers urbains à hauteur d'enfant dans les rues aux écoles.

Construire une ville à hauteur d'enfant c'est penser une ville apaisée, protectrice, qui redonne de la place à tout le monde et remet l'école au cœur de nos quartiers. C'est pourquoi je poursuivrai le déploiement de nouvelles rues aux enfants, dont l'aménagement ira encore plus loin. Elles seront demain également équipées d'un mobilier urbain spécifique, à hauteur d'enfant et adapté à leurs besoins.



Le périphérique transformé – La porte de Gentilly

Plus de nature, de fraîcheur et d'ombre, pour faire face au changement climatique

Transformation du périphérique en boulevard urbain et des portes de Paris en véritables places du Grand Paris, reliées par une grande ceinture verte, culturelle et sportive

Nous transformerons le périphérique en boulevard urbain, en laissant plus de place aux transports en commun, au covoiturage, à la nature et à terme aux vélos. Durant le mandat, des premiers tronçons seront métamorphosés, comme la porte de Gentilly. Nous ferons évoluer les portes de Paris en véritables places populaires et dynamiques, reliées par une grande ceinture verte, culturelle et sportive. Nous végétaliserons les liaisons entre les parcs et équipements culturels et sportifs existants, et en développerons de nouveaux. Ces projets répondent à une triple ambition pour l'avenir : donner réellement vie au Grand Paris, en rapprochant Paris de ses voisines, lutter concrètement contre le changement climatique, tout en réduisant les pollutions atmosphériques et sonores, qui touchent d'abord les catégories populaires, et enfin prioriser les investissements dans de nouveaux équipements publics dans les quartiers populaires.



Grandes Berges de Seine : 25 km de promenade continue, végétalisée et accessible le long des berges, rive gauche comme rive droite

Des Tuileries au Port de l'Arsenal, nous sommes fier de la piétonnisation des berges de Seine. Même ses plus farouches adversaires ont fini par s'y rallier… Nous devons aller plus loin. C'est pourquoi nous souhaitons accélérer la piétonnisation des berges de Seine, pour créer une promenade continue de 25 km au cœur de la capitale. Cela passera, à l'ouest, par la piétonnisation des berges et la création d'une coulée verte de la passerelle Debilly jusqu'à la Concorde. À l'est, un grand jardin reliera le port de l'Arsenal jusqu'aux jardins de Bercy. Cette balade sera accessible à toutes et tous, familles, personnes agées, personnes porteuses de handicap. Elle sera également végétalisée et ombragée, pour offrir un véritable îlot de fraîcheur en ville. Enfin, à l'image de la capitale, elle sera vivante, populaire et festive et accueillera les sites de baignade l'été.



**« La plage de la Bastille »
dans le Bassin de l'Arsenal
(Paris Centre et 12e)
transformé en zone de baignade**

Un nouveau site de baignade et de loisirs dans le port de l'Arsenal : la plage de la Bastille

Forts de l'immense succès de l'été dernier, nous créerons un nouveau site de baignade et de loisirs dans le port de l'Arsenal : la Plage de la Bastille.

Cette initiative s'inscrit dans une ambition plus large de reconquérir la Seine et les canaux et de développer de nouveaux espaces de baignade à Paris, gratuits, accessibles et ouverts à toutes et tous, afin que chacun puisse profiter de lieux de fraîcheur et de détente en ville.

Là où la droite extrême et l'extrême droite défendent le droit à polluer, nous défendons le droit à la fraîcheur, à la santé et à respirer un air plus propre.



Poursuite de l'ouverture de la Petite Ceinture avec 10 km supplémentaires de promenade

Un grand parc qui fait le tour de Paris c'est possible, grâce à l'ouverture de la petite ceinture. Après avoir rendu accessible, depuis 2014, une dizaine de tronçons pour les Parisiennes et les Parisiens, nous créerons 10 km d'espaces verts supplémentaires, avec l'ouverture de nouveaux tronçons et la création de jonctions végétalisées en surface entre les tronçons. Ils permettront en priorité de développer la biodiversité en ville et d'offrir un espace de balade et d'animation culturelle et festive, tout en protégeant le patrimoine ferroviaire.

Renaissance de la Bièvre et poursuite de la coulée verte le long de son tracé

Canalisée puis enterrée depuis 1912, la Bièvre est une rivière qui traversait le 13e et le 5e arrondissements avant de se jeter dans la Seine quai d'Austerlitz. Ressource précieuse pour l'accroissement de la présence de nature et le rafraîchissement de la ville mais aussi pour le renforcement de la biodiversité à Paris, nous engagerons la renaissance de la Bièvre à Paris. En lien avec les aménagements réalisés dans le Val de Marne, notamment à Arcueil et Gentilly, et dans le 13e arrondissement, nous poursuivrons également le développement de la coulée verte le long de son tracé historique.

300 nouveaux hectares de jardins ouverts au public, avec une extension des horaires des parcs tout au long de l'année, en particulier en période de canicule

Les jardins parisiens constituent des oasis de calme et de verdure au cœur de notre ville. Ils accueillent les enfants qui jouent, les parents qui soufflent et créent du lien social pour toutes et tous. Ils sont aussi de formidables abris de fraîcheur face aux étés qui se réchauffent. Pour que chacune et chacun puisse avoir un jardin en bas de chez soi, nous poursuivrons la reconquête de l'espace public pour ouvrir 300 nouveaux hectares de jardins au public, aux horaires élargis, en particulier en période de canicule.

10 nouveaux parcs à la place des voies de circulation sur certains boulevards parisiens, avec aires de jeux, kiosques, buvettes, pelouses, parcs canins

Si la végétalisation et la reconquête de l'espace public a gagné le cœur de nos quartiers, certains des grands axes que sont nos boulevards sont encore très motorisés alors qu'ils constituent des opportunités importantes de rééquilibrer les usages. Nous lancerons dès lors une nouvelle étape de reconquête de l'espace public. Sous la prochaine mandature, 10 nouveaux parcs verront le jour sur certains boulevards et avenues à la place des voies de circulation (tout en maintenant naturellement les accès pour la desserte locale telle que livraisons, déménagements...) avec des espaces de vie pour les grands, les petits, ainsi que leurs animaux de compagnie. Ainsi notamment, l'avenue Foch, dans le 16e, ou encore l'avenue Philippe-Auguste, dans le 11e, deviendront demain de véritables avenues-jardins.

Pour plus de fraîcheur, objectif d'au moins un trottoir ombragé dans chaque rue, pour anticiper des canicules de plus en plus fréquentes et intenses

Alors que les étés se réchauffent et que les canicules se multiplient, nous devons adapter Paris et protéger ses habitantes et habitants, dès aujourd'hui et pour demain. Pour cela nous continuerons à végétaliser massivement nos rues, et à mettre en œuvre toutes les alternatives possibles pour ombrager là où planter un arbre ne sera pas possible. Nous éliminerons ainsi les îlots de chaleur et garantirons de l'ombre dans nos quartiers, avec l'objectif de proposer des cheminements piétons protecteurs et rafraîchis, partout.

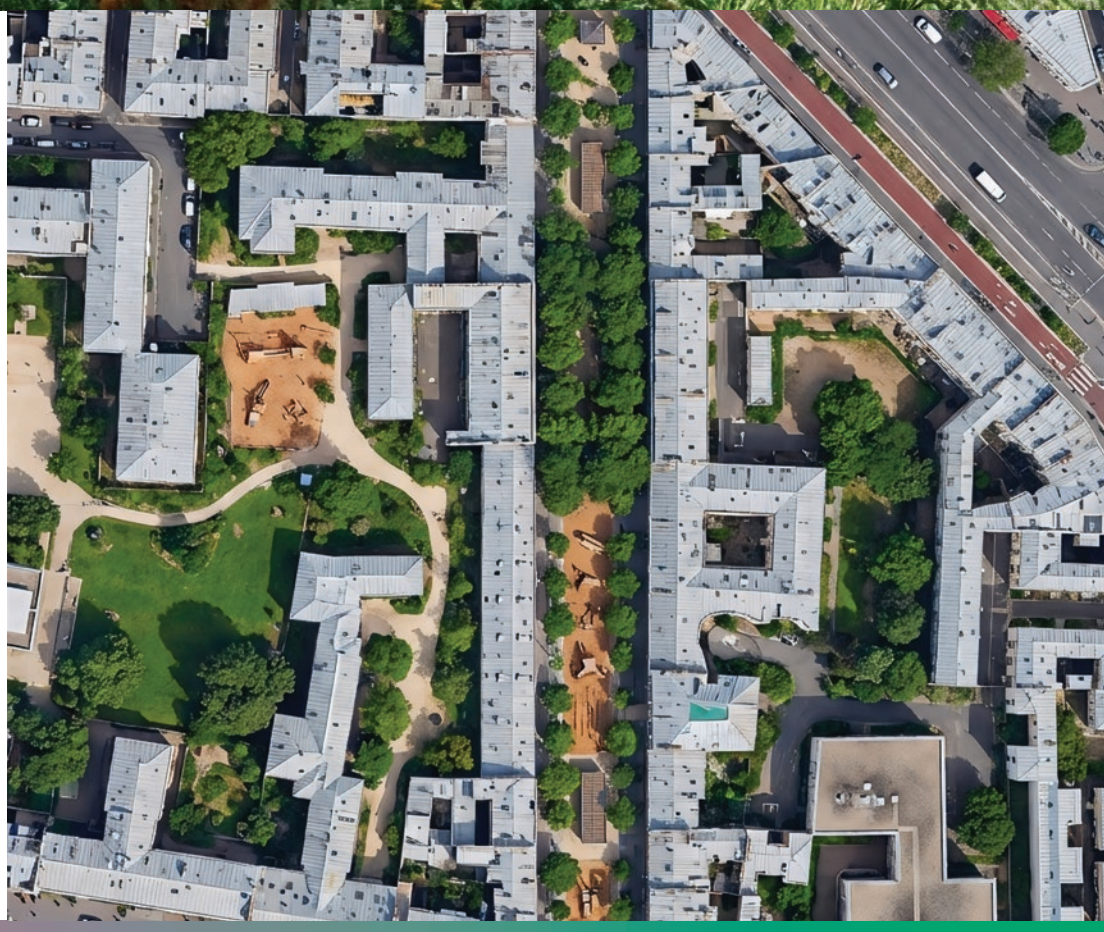
Une mise en sécurité climatique des bâtiments municipaux et des logements grâce à un plan volets et à des toits protégés de la chaleur, accessibles et végétalisés

Le climat frappe plus fort celles et ceux qui sont déjà les plus exposés : personnes âgées, enfants, personnes précaires, isolées. En parallèle, 15 % des logements, ceux situés sous les toits, pourraient être rendus inhabitables par l'augmentation des températures.

Face à cela, des mesures de mise en sécurité climatique seront mises en place dans les bâtiments municipaux et les logements, notamment grâce à un grand plan volet dans le parc social, visant à équiper l'ensemble des immeubles de volets. En outre, nous créerons un réseau de toits partagés, accessibles et végétalisés pour que toutes les Parisiennes et tous les Parisiens profitent du ciel de leur ville.

Les équipements publics accueillant des publics fragiles tels que les crèches, les écoles ou les EHPAD seront traités prioritairement pour garantir la continuité du service public et la sécurité de tous (cours Oasis, stores et ventilateurs, raccordements au réseau de fraîcheur...).

Dans le 11e arrondissement, l'avenue Philippe-Auguste transformée en parc public



Une place pour les animaux de compagnie : ouverture de tous les parcs aux chiens tenus en laisse, des consultations vétérinaires solidaires dans la Maison de l'animal en ville et un jardin du souvenir

À Paris, les animaux de compagnie font pleinement partie de la vie urbaine. Ils accompagnent les familles, rythment les quartiers, participent à la vie quotidienne de la ville. Il est donc naturel qu'ils puissent profiter des espaces verts parisiens. C'est pourquoi nous ouvrirons tous les parcs aux chiens tenus en laisse, dans le respect de la sécurité et du confort de toutes et tous.

Faire une place aux animaux de compagnie, c'est aussi affirmer une ville plus attentive et plus solidaire. C'est pourquoi nous instaurerons, au sein de la Maison de l'Animal en Ville, des consultations vétérinaires solidaires, afin d'en faire un véritable lieu-ressource. Nous créerons également un jardin du souvenir, espace de recueillement pour accompagner les Parisiennes et les Parisiens dans le lien qui les unit à leurs animaux.

Un plan de protection des oiseaux : protéger systématiquement la biodiversité et les habitats des oiseaux, notamment lors des rénovations d'immeubles, et soutenir les associations de protection animale dédiées au suivi et au soin des oiseaux à Paris.

En 40 ans, le nombre d'oiseaux sur le continent européen a décliné de 25 % selon une étude du CNRS. À Paris où l'on recense plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux, nous protégerons systématiquement la biodiversité. Nous veillerons en particulier à préserver les habitats des oiseaux, notamment lors des opérations de rénovations d'immeubles, les cavités présentes sur les façades étant des sites de nidification privilégiés pour de nombreuses espèces.

De manière générale, nous poursuivrons par ailleurs notre soutien aux associations de protection animale, acteurs clés de la préservation de la biodiversité.



Des espaces publics mieux partagés et mieux protégés

Un espace public plus propre

Des brigades anti-incivilités au sein de la police municipale pour lutter fermement contre les infractions en matière de propreté et de nuisances environnementales

Pour lutter efficacement contre les comportements inciviques et rendre nos rues plus propres et apaisées, nous créerons des brigades anti-incivilités au sein de la police municipale, spécialement dédiées à la lutte contre les infractions en matière de propreté et de nuisances environnementales. Présentes sur le terrain au quotidien dans chaque arrondissement, elles interviendront pour sanctionner notamment les dépôts sauvages, les jets de mégots, les déjections canines, mais aussi pour prévenir et sensibiliser les habitants aux bons gestes.

Objectif zéro dépôt sur les trottoirs : mise en place d'une collecte à domicile de tous les gros objets encombrants pour favoriser leur réemploi et forte augmentation des amendes pour dépôt sauvage

Nous mettrons en place une collecte sur rendez-vous à domicile et à l'étage, de tous les gros encombrants – meubles, électroménager... – pour favoriser leur réemploi. Ce service, simple et accessible à toutes et à tous, libérera l'espace public tout en donnant une seconde vie aux objets. En parallèle, nous renforcerons la lutte contre les dépôts sauvages grâce à une hausse des amendes (minimum 500 € d'amende pour les particuliers et 1000 € pour les professionnels) et à des contrôles réguliers de la police municipale, afin de responsabiliser chacun et de préserver la propreté de nos rues.

La propreté, l'affaire de tous : une application « Dans Ma Rue » toujours plus efficace, la responsabilisation des propriétaires de locaux vacants pour lutter contre les tags et des moyens renforcés pour le service public de la propreté, avec notamment une flotte de véhicules 100 % électrique pour réduire le bruit

Nous ferons de la propreté une responsabilité partagée, en modernisant l'application « Dans Ma Rue » qui sera plus intuitive et participative. Les riverains, commerçants et propriétaires de locaux vacants seront pleinement associés à la lutte contre les incivilités et les tags. Les agents disposeront de nouveaux moyens, avec une flotte 100 % électrique pour réduire bruit et pollution, et des équipements toujours plus modernes et ergonomiques pour gagner en efficacité.



Un kiosque de police municipale à la porte de Clignancourt dans le 18e arrondissement

Moins 100 000 tonnes de déchets : développement du compostage dans tous les quartiers, généralisation du tri dans l'espace public et multiplication des actions de sensibilisation dans les écoles et à l'échelle de chaque immeuble

Nous ferons de Paris une ville exemplaire en matière de réduction et de valorisation des déchets, en agissant concrètement pour les réduire de 100 000 tonnes d'ici 2030. Nous continuerons à développer le compostage et le tri des biodéchets dans chaque quartier et au pied des immeubles. Nous généraliserons le tri partout et tout le temps, à la maison comme dans la rue, et nous intensifierons la sensibilisation des enfants dans les écoles et des habitants en multipliant les « immeubles zéro déchet ».

Développement des emballages réemployables et consignés, en débutant par les chaînes de vente à emporter pour réduire les déchets et améliorer la propreté.

Pour réduire nos déchets et préserver la propreté de nos rues, nous engagerons Paris dans une démarche inédite et ambitieuse de réemploi, notamment en accompagnant les chaînes de vente à emporter vers l'usage d'emballages consignés et réutilisables. Cette dynamique, amorcée dans nos restaurants municipaux et certains marchés, sera déployée à l'échelle de la Ville en partenariat avec les commerçants et les habitants.

Un espace public plus sûr

Une police municipale plus nombreuse (+1000 policiers), mieux équipée, présente sur le terrain 24h sur 24, et plus accessible, grâce à l'installation de kiosques dans chaque arrondissement et sur les points chauds

La police municipale est une force au service des Parisiennes et des Parisiens, elle est un synonyme de sécurité et de proximité. Nous voulons un Paris tranquille, apaisé et sûr pour tous et toutes. Nous renforcerons la police municipale et son maillage territorial. Cela passera notamment par un renforcement massif des effectifs, avec 1000 agents supplémentaires. Il y aura plus de bleu sur le terrain, avec une présence 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, dans nos rues, au plus près des Parisiennes et des Parisiens, au bon endroit, au bon moment, en ciblant en priorité les « points chauds ». Je veux aussi que la police municipale soit, encore plus qu'aujourd'hui, accessible pour les Parisiennes et les Parisiens. Des kiosques seront implantés dans chaque arrondissement et sur les points de tension pour que tout le monde sache où trouver la police municipale et puisse facilement rencontrer nos agents, évoquer les problèmes du quartier, demander une intervention ou attirer l'attention sur une insécurité ou une nuisance nouvelle. Légers et mobiles, ces kiosques pourront être déplacés selon les besoins.

Recours ciblé à la vidéoprotection, avec 500 nouvelles caméras tactiques mobiles

Nous proposons un déploiement proportionné, ciblé et évalué de la vidéoprotection. 500 nouvelles caméras tactiques mobiles seront installées dans les zones à risques identifiées, par exemple gares et pôles de transport, sites touristiques très fréquentés, grands carrefours et espaces événementiels... Elles pourront être déplacées en fonction des besoins. L'objectif est clair : renforcer l'efficacité des patrouilles et sécuriser les interventions, sans jamais remplacer la présence humaine. Les caméras seront utilisées dans un cadre transparent et respectueux des libertés publiques.

Création de nouvelles brigades spécialisées : brigades nocturnes renforcées, patrouilles équestres dans les bois et des brigades formées pour lutter contre toutes les infractions routières et les violences motorisées

Paris est une ville « monde » dont la tranquillité englobe des enjeux d'une immense diversité. Dans ce contexte, l'organisation de la police municipale doit être le reflet des besoins de chaque quartier, à chaque moment. Nous créerons des brigades spécialisées pour tenir compte des enjeux propres à toutes les situations. La nuit concentre les besoins les plus importants, et nécessite des moyens humains, organisationnels et matériels spécifiques. Des brigades nocturnes spécialisées seront déployées pour réduire les nuisances dans les quartiers les plus exposés, intervenir plus rapidement et améliorer la sécurité de tous. Dans les Bois, des patrouilles équestres seront mises en place pour permettre aux promeneurs, aux sportifs, aux familles de profiter sereinement de la nature. Sur les routes, lieux à risque où se côtoient les bus, les voitures, les vélos, les trottinettes et les piétons, des brigades seront formées pour lutter contre les infractions routières et les violences motorisées.

Lutte contre les discriminations et le sexisme dans l'espace public avec une formation spécifique de la police municipale et un grand plan contre le harcèlement de rue

À l'heure où le lien entre les forces de sécurité nationale et la population se distend, la police municipale doit rester une force de proximité, à l'écoute des habitants et exemplaire à tous points de vue. Nous avons été les premiers à créer un comité d'éthique indépendant pour garantir un absolu respect de la déontologie et une complète transparence : nous en sommes fiers. Nous irons encore plus loin pour protéger, accueillir et orienter. Nous formerons tous les policiers municipaux à lutter contre toutes les discriminations et contre le sexisme dans l'espace public. La future loi sur les polices municipales permettra à l'avenir à nos agents de verbaliser les harceleurs qui empêchent les femmes de profiter d'un droit fondamental, celui de se déplacer en toute sécurité, à toute heure, partout. Je veux que Paris soit pionnière dans la lutte contre le harcèlement de rue et je déploierai, dès l'adoption de la loi, un grand plan qui mettra fin à ces pratiques insupportables. Nous verbaliserons systématiquement les agresseurs, et nous les remettrons immédiatement à la police nationale, avec un accompagnement des victimes.

Un droit à la nuit, en particulier pour les femmes, avec un éclairage public renforcé, un dispositif d'alerte sur les abribus et une présence de la police municipale plus forte lors des événements festifs

Ville-lumière, Paris ne dort jamais. Dans la capitale plus qu'ailleurs, la nuit fait partie intégrante du quotidien. Depuis de nombreuses années, nous œuvrons pour un « droit à la nuit », pour la garantie que tous et toutes puissent profiter de la vie nocturne qui est au cœur de l'identité de Paris. Mais ce droit est encore trop théorique pour certains Parisiens et certaines Parisiennes. Pour que la nuit ne soit pas un danger, en particulier pour les femmes qui sont encore confrontées à de trop nombreuses menaces sur la voie publique, je porterai des mesures fortes : des brigades nocturnes plus nombreuses, un éclairage public renforcé, conçu avec les usagères, pour rassurer et dissuader ; un dispositif d'alerte sur les abribus, relié à la police municipale et à sa nouvelle salle de commandement et à la police nationale ; une présence forte des agents lors des évènements festifs et pour les sorties des théâtres, des restaurants, des bars ou des boîtes de nuit.

Un plan de sécurité routière « zéro mort, zéro blessé grave », avec priorité à la protection des usagers les plus vulnérables, l'installation de nouveaux radars sur les grands axes accidentogènes et la généralisation de la vidéoverbalisation en cas d'infraction

La densité de l'espace public parisien et la variété des modes de transport qui s'y côtoient sont générateurs de risques : carrefours complexes, comportements à risque, infractions et délits routiers... Nous fixerons un objectif clair : « zéro mort, zéro blessé grave » à Paris. Pour cela, priorité aux usagers les plus vulnérables. Un plan de sécurité routière permettra d'améliorer les aménagements piétons et cyclistes sur les carrefours à risque, de rendre les règles de circulation plus claires, de renforcer les contrôles sur les axes et carrefours accidentogènes avec l'installation de nouveaux radars, et de multiplier les actions de pédagogie pour faire évoluer durablement les comportements. Nous appliquerons une politique de sanction graduée, ferme et intelligible, avec une tolérance zéro sur les comportements mettant directement en danger la vie d'autrui et une généralisation de la vidéoverbalisation en cas d'infraction.



Une stratégie de prévention renforcée, grâce à des médiateurs référents dans chaque établissement scolaire et équipement sportif.

Nous renforcerons la prévention dans les établissements scolaires et équipements sportifs en nommant pour chaque établissement un médiateur référent. Identifiés et accessibles, ils seront les interlocuteurs du quotidien pour toute la communauté scolaire : élèves, personnels et familles. Leurs missions concrètes : conseiller et accompagner sur tous les sujets de prévention et sécurité (rixes, drogues, violences, harcèlement, racket...) lors d'échanges individuels ou d'interventions collectives, coordonner les actions avec les équipes éducatives, assurer la coordination entre l'établissement scolaire ou sportif et la police et l'Education nationale.

● Un espace public plus inclusif

De nouveaux quartiers d'accessibilité augmentée, prenant en compte les handicaps visibles et invisibles

Développer des quartiers d'accessibilité augmentée est un choix pour une ville plus inclusive. Espace public, commerces, équipements publics... : les Quartiers d'Accessibilité Augmentée visent à prendre en compte un objectif d'accessibilité à 360 degrés. En prenant en compte les handicaps visibles et invisibles, nous améliorerons l'accueil, l'information et les usages du quotidien afin de permettre à chacune et chacun de participer pleinement à la vie de son quartier.

Objectif 100 % des rues accessibles aux personnes à mobilité réduite, grâce au désencombrement de l'espace public, à l'élargissement des trottoirs et aux rues piétonnes

La ville ne peut être pleinement juste que si elle est accessible à toutes et tous. En poursuivant la transformation de l'espace public, nous nous fixerons l'objectif de 100 % de rues accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ce choix affirme



Paris vivante : des quartiers qui créent du lien

le droit à la ville et à l'accessibilité universelle, en permettant à chacune et chacun de se déplacer librement et en toute autonomie. Nous y arriverons en désencombrant l'espace public, en élargissant les trottoirs et en créant davantage de rues piétonnes, pour faire de Paris une ville inclusive, lisible et accueillante pour toutes et tous.

100 % des bâtiments municipaux recevant du public accessibles d'ici 2030 et un plan de déploiement de balises sonores dans l'espace public pour faciliter les déplacements des personnes souffrant de déficience visuelle

Pour atteindre notre objectif d'une ville pleinement accessible à toutes et tous, nous ferons en sorte que 100 % des bâtiments municipaux recevant du public soient accessibles d'ici 2030.

Parallèlement, nous veillerons à ce que les personnes souffrant de déficience visuelle puissent se déplacer plus facilement et en sécurité, en déployant un plan de balises sonores dans l'espace public. Paris doit être une promesse d'accessibilité universelle, afin que chacune et chacun puisse se déplacer, accéder aux services et participer à la vie de Paris en toute autonomie et en toute sécurité.

La prise en compte du genre dans l'aménagement de l'espace public, en associant les usagères à chaque étape

Nous intégrerons désormais la prise en compte du genre à chaque étape de l'aménagement de l'espace public, longtemps pensé par et pour les hommes, en associant systématiquement les usagères. Cela permettra de mieux répondre à leurs besoins en matière de sécurité, de confort, de mobilité et d'accessibilité, et de créer des espaces publics où les Parisiennes peuvent réellement s'approprier leur ville.

Davantage de toilettes publiques, notamment en rendant accessibles à toutes et à tous celles des équipements municipaux, et en les dotant de tables à langer.

L'accès à des toilettes publiques est un enjeu important d'inclusivité. Sans cela, trop de personnes renoncent à se déplacer et à profiter de nos villes. Nous ouvrirons largement l'accessibilité des toilettes des bâtiments municipaux. Nous les doterons également de tables à langer, pour permettre aux parents de changer leurs enfants et ainsi faire de Paris une ville bienveillante pour les familles.

Des quartiers animés et dynamiques

● Encourager la diversité commerciale et la vie locale

Des locaux à prix abordables, grâce à un encadrement des loyers commerciaux pour lutter contre la spéculation, et à la montée en puissance de la foncière « Paris Commerces »

Nous porterons l'encadrement des loyers commerciaux, comme nous l'avons fait pour le logement, et nous en ferons un combat politique majeur. Dès maintenant, nous mobiliserons pleinement les leviers dont dispose la Ville : en renforçant Paris Commerces, en maîtrisant les baux, en instaurant des loyers progressifs et en préemptant plus largement les locaux stratégiques. Ces outils permettront de garantir des loyers accessibles aux artisans, aux libraires et aux acteurs de l'économie sociale et solidaire. C'est une condition essentielle pour lutter contre la mono-activité et préserver la vitalité, la diversité et l'identité des commerces parisiens.

Mise aux enchères des locaux commerciaux vacants depuis plus de 12 mois pour les remettre en activité

Pour lutter contre la spéculation et les loyers commerciaux trop chers, nous proposerons la mise aux enchères des locaux commerciaux inoccupés depuis plus d'un an, afin de relancer rapidement l'activité économique et redonner vie aux rez-de-chaussée désertés. Cette mesure, appuyée par la montée en puissance de Paris Commerces, permettra d'attirer de nouveaux porteurs de projets – commerçants, artisans, structures de l'économie circulaire – pour redynamiser certains quartiers, tout en luttant contre la vacance.

Soutien à la diversité commerciale, aux marchés alimentaires, à l'artisanat et à l'économie sociale et solidaire grâce à l'animation des quartiers (événements locaux, illuminations de Noël…)

Fêtes de rues, illuminations de Noël, marchés solidaires ou événements culturels : nous animerons la vie de nos quartiers en y associant les marchés alimentaires, l'artisanat et les commerces de l'économie sociale et solidaire. En travaillant avec les associations et les équipes de terrain, la Ville créera des liens entre les habitants et les acteurs de l'économie locale et durable.

Création d'un fonds participatif pour permettre aux Parisiennes et aux Parisiens de mettre leur épargne au service des commerces de quartier, avec une sécurisation par la Ville

Ce fonds participatif, ouvert à tous les Parisiennes et Parisiens, leur permettra d'investir directement dans leurs commerces de proximité. Chaque euro d'épargne citoyenne sera encadré et sécurisé par la Ville et orienté vers des projets avec une utilité sociale – artisans, librairies, cafés indépendants ou structures de l'économie sociale. Cela donnera à chacune et à chacun la possibilité d'agir pour la vitalité de son quartier, renforcera les liens entre les habitants et leurs commerces, tout en consolidant un modèle commercial parisien solidaire et durable.

Un service de collecte des déchets alimentaires et des cartons proposé aux petits commerces, plus compétitif que les tarifs élevés des prestataires privés

Nous proposerons aux petits commerçants un service municipal de collecte des déchets alimentaires et des cartons, adapté à leurs besoins quotidiens.

Ce dispositif facilitera le tri et la valorisation des déchets, réduira les dépôts sauvages et constituera une solution économiquement avantageuse pour les commerces et les restaurateurs.

Un guichet numérique unique dédié aux commerçants pour faciliter toutes leurs démarches municipales

Les commerçants et les artisans sont le cœur vibrant de nos quartiers.

Nous faciliterons leur quotidien grâce à un guichet numérique unique, simple et rapide, pour toutes leurs démarches avec la Ville (autorisation de terrasse ou d'étalage, rénovation de devanture, demande d'aide financière…), et à un interlocuteur dédié pour leur suivi. Dans les secteurs fragilisés, des équipes de terrain accompagneront la redynamisation commerciale et l'animation locale.

Soutien à la mise en accessibilité, pour des commerces inclusifs

Pour que chaque boutique, café et commerce soit accueillant pour toutes et tous – personnes âgées, en situation de handicap, familles et enfants – nous accompagnerons les commerçants parisiens dans la mise en accessibilité de leurs établissements. Grâce à un soutien technique et financier, la Ville facilitera les travaux nécessaires et valorisera les démarches exemplaires : faire de chaque commerce un lieu ouvert et inclusif renforcera le lien social et la vitalité de nos quartiers.

Une grande braderie parisienne solidaire et festive chaque année pour faire vivre nos quartiers en favorisant l'économie circulaire.

Chaque année, nous organiserons une grande braderie solidaire, un moment de rencontre et de partage réunissant habitants, commerçants, artisans et associations. Cet événement populaire, dédié au réemploi et à la solidarité, sera l'occasion de redonner vie aux objets, de soutenir les acteurs locaux et de créer du lien entre les générations. Déployées localement dans chaque arrondissement, ces journées contribueront à animer la vie de quartier tout en développant l'économie sociale et solidaire.

● Soutenir la vie associative

Ouvrir l'Hôtel de Ville toute l'année aux associations, pour en faire un cœur battant de la vie citoyenne parisienne

Nous ferons de l'Hôtel de Ville un lieu vivant et ouvert chaque jour aux associations, collectifs et acteurs de la vie locale. Cet espace, symbole de la démocratie parisienne, doit appartenir aux 700 000 bénévoles engagés au quotidien dans notre ville, et devenir un carrefour d'initiatives citoyennes. Rencontres, expositions, débats, ateliers et temps festifs nourriront au cœur de la capitale un esprit de dialogue et d'engagement.

Faciliter l'accès aux bâtiments municipaux et la mutualisation des locaux pour l'organisation d'événements et réunions

Nous ouvrirons largement les équipements publics – écoles, gymnases, bibliothèques – aux associations et acteurs locaux pour qu'ils deviennent de véritables lieux de rencontre et d'initiatives, et pour permettre à tous les habitants de se rapprocher de la vie associative de leur quartier. Dans une ville où les lieux gratuits sont rares, offrir ces espaces et permettre à chacun d'y organiser réunions, débats ou actions solidaires contribuera à faire de Paris une ville encore plus ouverte et vivante.

Sécuriser les subventions par des conventions de financement pluriannuelles et créer un fonds d'urgence pour les associations en difficulté

Dans un contexte national qui met en péril l'existence de nombre d'associations, nous renforcerons notre soutien financier, grâce à des conventions sur plusieurs années et la création d'un fonds d'urgence pour celles confrontées à des difficultés ponctuelles. Ce soutien durable leur permettra de sécuriser leur activité et de concentrer leurs énergies sur le terrain, au service du lien social et de la solidarité parisienne.

Structurer un parcours de formation gratuit pour les dirigeantes et dirigeants associatifs

Nous proposerons un parcours de formation et d'accompagnement gratuit pour les responsables associatifs. Dans un contexte économique difficile pour ces acteurs qui ont des moyens limités, accompagner leurs dirigeants renforcera la vitalité du tissu associatif parisien et offrira à celles et ceux qui animent la vie citoyenne des outils pour développer leurs compétences et faire vivre la démocratie de proximité.

Développer les Volontaires de Paris, faciliter leur mise en relation avec les associations grâce à une application citoyenne et valoriser le bénévolat ainsi que les aidants (accès prioritaire « coupe-file » aux équipements municipaux pour valoriser le temps donné à autrui, accès à des certifications valorisant les compétences acquises).

Nous ferons grandir le réseau des Volontaires de Paris grâce à une application dédiée, facilitant la rencontre entre bénévoles et associations. Leur engagement sera reconnu et valorisé : accès prioritaire à certains équipements municipaux, certification des compétences acquises. Une façon simple et concrète d'honorer et de remercier celles et ceux qui donnent du temps pour les autres.



Favoriser la pratique sportive pour toutes et tous

Faire du sport un droit tout au long de la vie en garantissant à chaque enfant un accès aux savoirs sportifs fondamentaux (savoir nager, savoir rouler), en renforçant les Maisons Sport Santé pour lutter contre la sédentarité, et en développant Paris Sport Seniors

À Paris, le sport sera un pilier de la santé publique. Nous en ferons un levier de prévention tout au long de la vie, et un droit réel pour toutes et tous.

Dès l'enfance, chaque enfant aura accès aux savoirs sportifs fondamentaux – savoir nager, savoir rouler – et à des parcours de découverte sportive tout au long de l'année, pour lever les barrières à la pratique. Nous renforcerons les Maisons Sport Santé pour lutter contre la sédentarité et développerons Paris Sport Seniors, afin de permettre à chacune et chacun de rester actif à tout âge.

Prendre en charge les frais d'inscription à une activité sportive par enfant et par an, à tarifs progressifs

L'accès au sport participe pleinement à l'épanouissement des enfants et à la construction de citoyens en bonne santé. C'est pourquoi nous prendrons en charge, chaque année, les frais d'inscription à une activité sportive pour chaque enfant, en tenant compte des ressources des familles. Cette mesure permettra de lever les freins financiers qui éloignent encore trop d'enfants de la pratique sportive. Elle favorisera l'égalité des chances, encouragera le bien-être et renforcera le lien social dès le plus jeune âge. Parce que le sport est une école de confiance, de respect et de solidarité, nous ferons en sorte qu'aucun enfant ne soit privé de ses bienfaits.

Étendre les horaires des gymnases et piscines municipales et poursuivre leur rénovation

L'accès au sport passe aussi par des équipements municipaux ouverts, accueillants et adaptés aux usages d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous étendrons les horaires des gymnases et des piscines afin de mieux répondre aux rythmes de vie des Parisiennes et des Parisiens. Nous poursuivrons leur rénovation pour offrir des équipements plus modernes, plus confortables et plus sobres en énergie. En renforçant leur accessibilité et leur qualité, nous encouragerons la pratique sportive pour toutes et tous.

Faciliter le sport dans l'espace public à travers des installations dédiées, pour une pratique en plein air accessible et gratuite

Le sport doit pouvoir aussi se pratiquer partout et par toutes et tous. C'est pourquoi nous faciliterons la pratique sportive dans l'espace public grâce à des installations dédiées, accessibles et gratuites. Elles permettront de faire du sport en plein air, près de chez soi, en toute simplicité.

Développer l'héritage des Jeux paralympiques à travers le soutien et le développement de nouveaux clubs para-accueillants et grâce à des créneaux 100 % inclusifs pour favoriser la pratique du handisport

Les Jeux Paralympiques de Paris 2024 ont été une réussite populaire, révélant l'attachement profond des Françaises et des Français au parasport et à ses valeurs. Pourtant, depuis la fin des Jeux, les gouvernements successifs n'ont pas su être à la hauteur pour préserver cette dynamique et protéger l'héritage laissé par cet événement. C'est pourquoi à Paris nous soutiendrons et développerons de nouveaux clubs para-accueillants et mettrons en place des créneaux 100 % inclusifs dans l'ensemble des équipements sportifs, afin de favoriser durablement la pratique du handisport et de faire de l'inclusion une réalité concrète partout dans la ville.

Promouvoir la pratique sportive féminine, en doublant les créneaux dédiés et en augmentant les subventions aux clubs et associations

L'égalité entre les femmes et les hommes se construit chaque jour, dans tous les domaines, et doit aussi se refléter dans l'accès au sport. C'est pourquoi nous doublerons les créneaux dédiés à la pratique sportive féminine et renforcerons les subventions accordées aux clubs et associations. En levant les freins à la pratique, nous encouragerons l'émancipation, la confiance et la place des femmes dans tous les sports, à tous les niveaux.

Développer le sport grand-parisien, avec plus d'équipements mutualisés entre les différentes communes, pour accroître les possibilités de créneaux et de disciplines

Les Grands Parisiens sont fiers de l'identité sportive commune qui unit Paris et sa banlieue, tant au niveau amateur qu'au plus haut niveau du sport professionnel. Pour préserver et amplifier ce sentiment de fierté et de vitalité à l'échelle du Grand Paris, nous développerons un sport grand-parisien fondé sur une meilleure mutualisation des équipements entre les communes. Cette coopération permettra d'élargir les créneaux et de diversifier les disciplines proposées sur l'ensemble du territoire. En renforçant les liens entre les collectivités, nous offrirons ainsi à chacune et chacun davantage d'opportunités de pratiquer, au plus près de ses besoins et de ses envies.

Instaurer une tolérance zéro face aux violences et discriminations dans le sport, en faisant de la protection des enfants et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles une priorité absolue avec les clubs et fédérations.

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles est une priorité absolue et transversale de notre engagement. C'est pourquoi nous instaurerons une tolérance zéro face à toutes les violences et discriminations dans le sport, en faisant de la protection de l'enfance une exigence non négociable. Nous agirons avec détermination aux côtés des clubs et des fédérations pour prévenir, détecter et sanctionner les comportements inacceptables. En posant un cadre clair et partagé, nous garantirons une pratique sportive fondée sur le respect, la sécurité et les valeurs fondamentales du sport.

Des quartiers créateurs de liens

Lutter contre l'isolement, créer des liens au quotidien

Ouvrir un réseau de salles des fêtes municipales à tarifs abordables et de 100 cours d'école, une par quartier, pour offrir à toutes les familles des lieux de rencontre et de convivialité

A Paris, la surface des logements peut constituer un véritable frein au fait de se réunir et donc un obstacle à la création de liens sociaux.

Demain, nous créerons un réseau de salles des fêtes municipales à tarifs abordables qui offrira à toutes les familles des lieux de rencontre et de convivialité accessibles.

L'ouverture de 100 cours d'école, une par quartier, en dehors du temps scolaire et périscolaire permettra également qu'elles deviennent des lieux où les habitants peuvent se croiser et échanger au-delà des usages quotidiens, par exemple avec l'organisation des anniversaires des enfants le week-end.

Face à la solitude et à l'isolement, créer « Paris à vos côtés » pour mettre en place, dans chaque quartier, un réseau structuré d'acteurs et de lieux de proximité, pour trouver près de chez soi un lieu de sociabilité

La solitude est un enjeu majeur de santé publique (physique et mentale) mais également un enjeu social (décrochage, non-appartenance...) qui touche une part importante de la population, notamment les jeunes et les personnes les plus modestes.

Face à ce phénomène souvent invisible, nous mettrons en place un réseau composé d'acteurs et de lieux de proximité (équipements publics, associations, bénévoles...) pour accueillir, écouter et offrir un véritable lieu de sociabilité toute l'année près de chez soi.

Organiser dans tous les arrondissements un accueil systématique des nouveaux résidents, combinant information sur les services locaux et temps conviviaux réguliers, afin de prévenir l'isolement et de faciliter la création de premiers liens de voisinage.

Chaque année, plusieurs dizaines de milliers de personnes s'installent à Paris. Étudiants, jeunes actifs, familles, mutations professionnelles : les profils varient, mais une constante demeure : s'intégrer à Paris n'est pas toujours évident.

C'est pourquoi nous mettrons en place dans chaque arrondissement un accueil systématique des nouveaux résidents. Cet accueil prendra plusieurs formes : une information sur les services municipaux et les associations du quartier mais aussi des événements réguliers permettant aux nouveaux arrivants de se rencontrer entre eux et de faire connaissance avec des habitants plus anciens. Il s'agira ainsi d'instaurer un cadre informel propice aux premiers échanges, aux rencontres et à la création de premiers liens de voisinage qui permettent de lutter contre l'isolement.

Défendre les quartiers populaires

Prioriser les investissements publics dans les quartiers populaires : nouveaux équipements culturels, équipements de propreté et embellissement des rues, nouvelles structures de santé, épiceries bio et solidaires…

Au cœur de la politique menée par la gauche à Paris depuis 25 ans, les quartiers populaires qui concentrent 20% de la population parisienne constitueront une priorité de notre action.

Les investissements publics seront priorisés dans ces quartiers marqués par davantage de fragilités économiques et sociales.

La réduction des inégalités entre les différents quartiers parisiens se traduira dans l'ensemble des politiques publiques qui permettent d'améliorer la vie quotidienne des habitants : création de nouveaux équipements culturels, amélioration de la propreté, embellissement de l'espace public, mise en place de nouvelles structures de santé, création d'épiceries bio et solidaires...



Paris vivante, où votre voix compte

Dans chaque arrondissement, plus de proximité et d'efficacité au quotidien

Soutenir les associations qui font vivre les quartiers populaires (accompagnement scolaire, accès à la culture, aide aux familles monoparentales…) et défendre les actions de « politique de la ville » face à l'État qui réduit son soutien

Fidèles à nos valeurs, nous réaffirmerons notre soutien total à toutes les associations qui font vivre les quartiers populaires.

Ces structures qui assurent des missions essentielles d'accès à la culture, de soutien scolaire ou qui apportent une aide précieuse aux familles monoparentales sont une ressource majeure à protéger.

Nous nous dresserons par ailleurs en véritable défenseurs des actions de « politique de la ville » face au désengagement croissant de l'État en la matière.

Rénover les grands ensembles de logements sociaux des quartiers populaires avec une attention particulière portée à l'entretien, au cadre de vie et à l'animation des rez-de-chaussée

Nous engagerons un vaste programme de rénovation des grands ensembles de logements sociaux dans les quartiers populaires.

L'objectif est d'améliorer durablement l'entretien des immeubles et la qualité du cadre de vie des habitants.

Une attention particulière sera portée aux espaces communs et aux rez-de-chaussée, parfois délaissés.

Ces lieux seront réactivés par des services de proximité, des activités associatives et des usages ouverts sur le quartier.

Rénover, c'est aussi redonner de la dignité, de la sécurité et de la vie aux quartiers populaires.

Lutter contre les inégalités scolaires dans les quartiers populaires en défendant l'excellence de nos écoles publiques et en mettant en place un accompagnement renforcé pour les élèves qui en ont besoin.

Nous souhaitons une éducation d'excellence pour toutes et tous, dans tous les quartiers : l'école publique doit disposer de tous les moyens nécessaires pour être le lieu de l'épanouissement de nos enfants. Pour cela, nous renforcerons les moyens humains et pédagogiques des écoles des quartiers populaires. Les savoirs fondamentaux seront enseignés le matin; les activités culturelles, artistiques, sportives et le soutien scolaire l'après-midi. Un accompagnement individualisé sera assuré pour les élèves. L'école publique doit être forte et permettre à chaque enfant de réussir.

Conforter le statut et renforcer les prérogatives des maires d'arrondissement, notamment en matière de pilotage de l'action municipale quotidienne et d'attribution des subventions aux associations locales

Loin des tentatives de certains de recentralisation du pouvoir au niveau de la Mairie centrale, nous pensons que le rôle des Maires d'arrondissement est fondamental pour organiser au mieux l'action publique locale, au plus près des besoins. Nous les conforterons en ce sens, en poursuivant le mouvement entamé ces dernières années pour accroître leurs prérogatives.

Réorganiser les services municipaux à l'échelle des quartiers, pour travailler en hyperproximité

L'organisation des services de la Ville traduira l'ambition d'hyper proximité qui est la notre : en se réorganisant à l'échelle des quartiers, les différents services pourront demain recueillir les préoccupations et agir au plus proche du quotidien.

Co-produire la politique de sécurité avec les maires d'arrondissement, la police nationale et les acteurs locaux et associatifs (incivilités, conflits de voisinage, dégradations, insécurité…) pour une action au plus près du terrain

La sécurité est l'une des missions régaliennes par excellence. Pourtant, même à Paris, l'Etat se désengage sur les enjeux de tranquillité publique, des incivilités ou de conflits de voisinage. Nous promouvrons une action au plus près des habitants et la complémentarité entre police municipale et police nationale. Nous voulons renforcer la logique de proximité en s'appuyant sur un trinôme clair et opérationnel : maire d'arrondissement, commissaire de police nationale et chef de la police municipale d'arrondissement. C'est à cette échelle que les réponses peuvent être adaptées, coordonnées et évaluées. La sécurité se construit quartier par quartier. Les maires d'arrondissement auront donc un rôle majeur, en s'appuyant sur leur division territoriale de police municipale. Les acteurs locaux et associatifs qui connaissent les sujets de sécurité des quartiers sont également clés : les partenariats opérationnels associant les polices nationale et municipale, les bailleurs, les transporteurs, l'Education Nationale et les associations seront renforcés.

Nommer des référents « propreté et travaux » dans chaque quartier pour traiter rapidement les problèmes du quotidien.

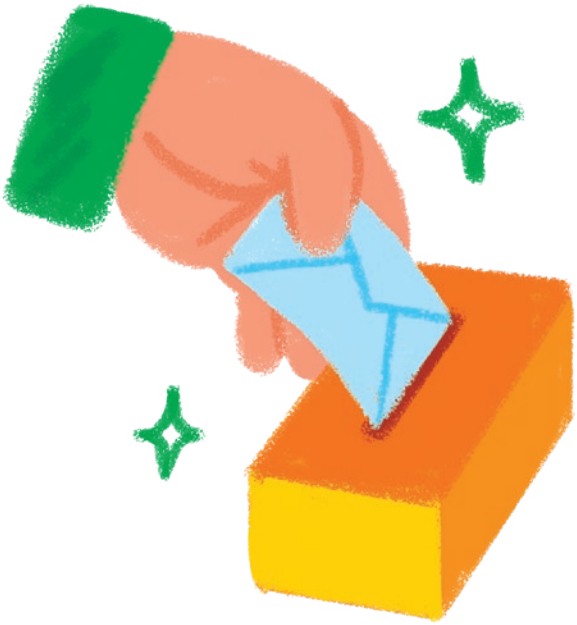
Certaines perturbations et dégradations de l'espace public, même mineures, peuvent irriter au quotidien. Pour rendre nos rues plus fluides et plus agréables à vivre, nous créerons des « Référents propreté et travaux » : ces agents de la Ville seront dédiés à un quartier et à ses habitants et feront un lien étroit et rapide avec les différents services de la Ville qui interviennent sur l'espace public (propreté, voirie, espaces verts…), pour régler rapidement ces irritants du quotidien.

La démocratie renforcée, pour vous donner le pouvoir

Pour une vraie démocratie à l'échelle du Grand Paris, porter l'idée d'élire à terme un ou une Maire du Grand Paris, pour une action coordonnée en matière de logement, de transports, d'énergie et pour réduire les inégalités entre les villes

Le Grand Paris est aujourd'hui un espace de vie partagé par des millions d'habitantes et d'habitants, mais encore trop souvent privé d'une véritable démocratie à son échelle. Les décisions qui structurent le quotidien – logement, transports, énergie – y sont fragmentées, tandis que les inégalités territoriales persistent entre les villes. Pour y répondre, nous porterons l'idée, à terme, de l'élection démocratique d'un ou d'une maire du Grand Paris. Cette gouvernance renforcée permettra une action coordonnée et lisible, afin de mieux planifier le logement, développer des transports accessibles et durables, conduire la transition énergétique et réduire concrètement les inégalités entre les territoires.





Des référendums et votations locales d'initiative partagée, sur des sujets structurants, ouverts à toutes les Parisiennes et tous les Parisiens quelle que soit leur nationalité

De très nombreux outils de démocratie participative et de consultation des Parisiennes et des Parisiens ont été développés ces dernières années. C'est pourquoi nous mettrons en place des référendums et des votations locales d'initiative partagée sur les sujets structurants de la vie parisienne, ouverts à toutes et tous, y compris aux Parisiennes et Parisiens de nationalité étrangère. A partir d'un certain seuil de signatures, le Conseil de Paris sera tenu de débattre d'un sujet donné et de donner le cas échéant suite à la proposition sous forme d'un référendum local.

En élargissant ainsi la participation citoyenne, nous ferons vivre une démocratie plus inclusive, plus représentative et plus proche des habitantes et des habitants.

Un conseil municipal de la jeunesse dans chaque arrondissement, saisi des questions débattues au conseil d'arrondissement ou au conseil de Paris

Chaque arrondissement disposera d'un conseil municipal de la jeunesse. Saisi des questions débattues au conseil d'arrondissement ou au conseil de Paris, il permettra aux jeunes de participer directement à la vie citoyenne et aux décisions qui les concernent.

Création d'un laboratoire de conception partagée des politiques publiques associant usagers, citoyens et chercheurs

Pour mieux répondre aux besoins réels, les politiques publiques doivent être conçues avec celles et ceux qu'elles concernent et s'appuyer sur la science. Nous créerons un laboratoire de conception partagée associant usagers, citoyennes et citoyens, ainsi que le monde de la recherche.

Une nouvelle ère des conseils de quartier, avec des modalités de concertation et de contribution diversifiées pour faciliter la participation du plus grand nombre

La participation citoyenne se joue également au plus proche de notre quotidien, dans nos rues, dans nos quartiers. Fidèles à nos valeurs, nous avons mis en place les conseils de quartier et ils sont devenus un maillon essentiel de la démocratie de proximité.

Pour leur donner un nouveau souffle, nous ouvrirons une nouvelle ère des conseils de quartier, en diversifiant les modalités de concertation et de contribution, afin de permettre au plus grand nombre de participer à la vie locale.

Des comptes rendus annuels de mandat à l'échelle des quartiers permettant de s'assurer du bon avancement des projets de quartier (végétalisation, rénovation des équipements, sécurité, propreté, vie de quartier…).

Pour que chacun puisse suivre l'avancée des projets et en débattre, nous réaliserons chaque année des comptes-rendus de mandat à l'échelle de chaque quartier. Ils permettront de vérifier l'avancement des projets locaux – végétalisation, rénovation des équipements, sécurité, propreté ou vie de quartier… – et d'assurer une transparence réelle envers les habitantes et habitants.



Paris Fière



Paris est une ville traversée de vies intenses et de solitudes, de luttes et de rêves. Une ville où l'on travaille et où l'on débat, où l'on crée, où l'on revendique le droit d'être soi. Mais aussi une ville où l'égalité, trop souvent, se heurte encore au réel.

Faire de Paris une ville juste, c'est refuser l'indifférence, la haine de l'autre. C'est combattre toutes les discriminations. C'est reconnaître et garantir la pluralité des droits, des identités, des familles, des trajectoires. C'est refuser l'invisibilisation et toutes les formes d'exclusion. C'est défendre les droits des femmes et garantir le droit à disposer de son corps.

Nos combats féministes, syndicaux, LGBTQIA+, antiracistes et contre l'antisémitisme ont bousculé les conservatismes et dérangé les certitudes des dominations passées et présentes.

Mais aujourd'hui ces conquêtes sont plus que jamais menacées : les droits des femmes, la liberté d'aimer, de manifester, de créer et de chercher, le droit d'asile, la protection des minorités, l'indépendance des journalistes. Le rétrécissement autoritaire est désormais un projet assumé que nos adversaires politiques portent en étendard. Nous le combattrons pied à pied.

Paris est aussi une ville d'espoir et d'imaginaire. Une ville qui invente, où la culture est une liberté et une source d'émancipation. Soutenir les artistes. Ouvrir des lieux où l'on découvre et où l'on rêve ensemble dès le plus jeune âge. C'est la clef de voûte de notre projet.

Paris ne cédera ni aux peurs ni aux replis.
Paris est fière, Paris est à vous.

Paris fière de ses lumières et de ses combats

Paris, ville de droits et de combats

● Pour une ville qui protège et fait progresser les droits des femmes

Protéger les femmes victimes de violences : création de nouvelles Maisons des femmes permettant une prise en charge médicale, psychologique, sociale et juridique 24h sur 24, et d'hébergements d'urgence disponibles dans tous les arrondissements

Un grand plan d'aide aux femmes victimes de violences, reposant sur la création de nouvelles Maisons des femmes réparties sur l'ensemble du territoire parisien, sera lancé. Ces structures, garantiront une prise en charge globale et gratuite, associant soins médicaux, accompagnement psychologique, suivi social et soutien juridique dans un même lieu, afin de répondre à l'ampleur des inégalités et des violences subies par les femmes tout au long de la vie. Ce plan s'appuiera sur la sanctuarisation des financements aux associations spécialisées, ainsi que sur un renforcement massif des capacités d'hébergement d'urgence avec des solutions disponibles dans chaque arrondissement, en lien avec les bailleurs sociaux et l'État, pour permettre une mise à l'abri immédiate et sécurisée des victimes et de leurs enfants. Il visera également à structurer un véritable parcours de protection allant de l'accueil en urgence jusqu'à l'accès au logement durable, en articulant prévention, accompagnement et relogement, afin de garantir à chaque femme concernée une réponse rapide, coordonnée et digne.



Déployer un plan « IVG sans entrave », pour défendre et garantir le droit à l'avortement

Un plan « IVG sans entraves » sera déployé pour garantir à toutes les Parisiennes un accès effectif, rapide et proche de leur domicile au droit à l'avortement. Un registre parisien des structures pratiquant les IVG, accessible en ligne et permettant la prise de rendez-vous, sera créé. Une large campagne d'information sera lancée pour faire connaître les centres de santé sexuelle municipaux comme lieux d'orientation et de prise en charge. Nous rappellerons systématiquement aux professionnels de santé leur obligation légale d'orienter les femmes en cas de clause de conscience et renforcerons la lutte contre le délit d'entrave par des poursuites systématiques en cas de propagande anti-IVG. Nous soutiendrons l'ouverture de nouvelles structures pratiquant les IVG et expérimenterons l'IVG médicamenteuse dans certains centres de PMI avec des médecins volontaires.

Distribuer gratuitement des protections périodiques dans les équipements publics parisiens pour lutter contre la précarité menstruelle

Un dispositif de distribution gratuite de protections périodiques sera mis en place afin de lutter concrètement contre la précarité menstruelle, qui touche aujourd'hui une femme sur trois. Nous généraliserons l'installation de distributeurs de protections périodiques bio et gratuites dans les équipements publics parisiens, au-delà des collèges et des mairies d'arrondissement déjà partiellement équipés, notamment dans les gymnases, les équipements culturels, les centres sociaux et les lieux d'accueil du public. Nous appuierons cette politique sur une évaluation précise des dispositifs existants afin d'en assurer un déploiement homogène sur tout le territoire parisien, en lien avec les arrondissements et les associations engagées contre la précarité menstruelle. Cette mesure garantira à toutes les Parisiennes, et en particulier aux plus précaires, un accès digne et sans condition à des protections périodiques.

Généraliser le jeu et le sport mixtes dans toutes les écoles en aménageant les cours, organisant des temps de jeux collectifs et mixtes, et formant le personnel éducatif pour favoriser l'égalité et la mixité dès la maternelle

Nous généraliserons le jeu et les pratiques sportives mixtes dans toutes les écoles parisiennes afin de lutter contre la ségrégation genrée dès le plus jeune âge. Ce plan reposera sur l'aménagement des cours de récréation, notamment dans le cadre des cours Oasis, pour favoriser un partage équilibré des espaces, ainsi que sur l'organisation systématique de temps de jeux collectifs et mixtes proposant une diversité d'activités. Nous formerons le personnel éducatif, périscolaire et sportif à ces enjeux d'égalité et de mixité, et assurerons la constitution d'équipes mixtes dans les temps sportifs et les dispositifs municipaux d'incitation à la pratique sportive. Cette politique permettra de réduire la monopolisation des espaces par une minorité d'élèves, de favoriser des relations plus respectueuses entre filles et garçons et d'ancrer, dès la maternelle, une culture de l'égalité dans les usages quotidiens de l'école.

Sanctuariser les subventions aux associations féministes et appliquer l'éga-conditionnalité dans le sport et la culture pour garantir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Une politique budgétaire volontariste sera engagée pour garantir des financements réellement égalitaires en sanctuarisant les subventions aux associations féministes et en appliquant une éga-conditionnalité stricte dans les domaines du sport et de la culture. Cette mesure visera à corriger les inégalités persistantes subies par les femmes, tant en matière de violences que d'accès aux ressources, aux pratiques sportives et à la création culturelle. Les associations qui accompagnent les victimes de violences verront leurs financements sécurisés afin de sortir du sous-dimensionnement chronique de ce secteur, avec une attention particulière portée à celles qui soutiennent les femmes en situation de prostitution ou de traite. Dans le sport, l'attribution des subventions et des créneaux sera conditionnée à des critères de mixité et à l'existence de sections féminines, avec des contrôles effectifs et des sanctions en cas de non-respect. Dans la culture, la Ville favorisera l'accès des femmes aux financements et à la programmation afin de réduire les écarts persistants dans la direction des établissements, l'aide à la création et la visibilité des œuvres.

Pour une ville qui lutte contre toutes les discriminations

Créer une mission municipale en charge de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBTQIA+, dotée de référents dans chaque arrondissement pouvant être saisis par les usagers et chargée de superviser la formation des agents municipaux pour assurer les standards les plus élevés en la matière

Nous créérons une mission parisienne dédiée à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, et la haine anti-LGBTQIA+, pensée comme un guichet unique accessible à toutes et tous : accompagnement personnalisé des victimes de violences ou de discriminations, orientation vers le dépôt de plainte lorsque c'est pertinent, actions de prévention et de médiation, coordination des réseaux d'aide aux victimes et des associations, information claire sur les droits et les ressources existantes, animation d'un comité d'entente réunissant acteurs associatifs et services de la Ville, et outils de communication dédiés.



Réaliser de grandes campagnes de *testing* pour lutter contre les discriminations dans tous les domaines (logement, emploi, accès aux établissements privés et publics…) et démultiplier l'offre de permanences juridiques pour soutenir les victimes de discriminations

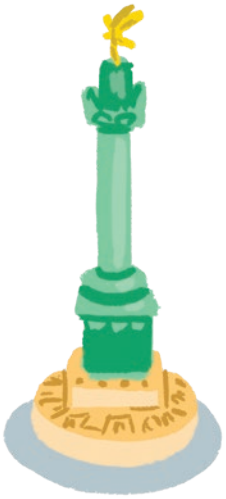
Afin de lutter efficacement contre la persistance des discriminations, nous proposons de généraliser et d'amplifier les opérations de testing à l'ensemble des domaines sensibles comme le logement, l'emploi, l'accès aux établissements privés et publics, les services bancaires ou les loisirs, en mettant en place des campagnes régulières coordonnées par la Ville de Paris en partenariat avec les associations spécialisées et fondées sur des méthodologies homogènes permettant des comparaisons dans le temps et entre secteurs. Ces testings, assortis de suites judiciaires systématiques en cas d'infraction avérée, auront une fonction à la fois dissuasive et pédagogique tout en alimentant l'Observatoire parisien des discriminations. En lien avec la Défenseure des droits, ce dernier permettra d'identifier les discriminations, de produire des données fiables et d'orienter l'action publique afin de mieux les prévenir et d'y répondre plus efficacement.

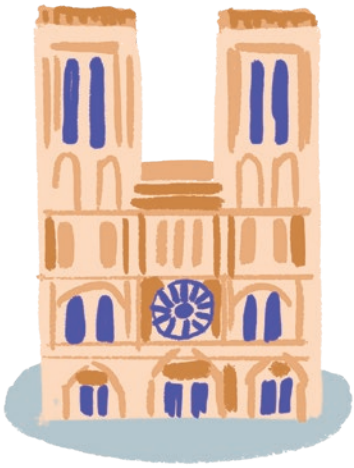
Mettre en place une expérimentation sur le récépissé de contrôle d'identité pour lutter contre les discriminations, en lien avec la Préfecture de Police.

En lien avec la Préfecture de Police, nous mettrons en place une expérimentation du récépissé de contrôle d'identité afin de prévenir les contrôles discriminatoires et de renforcer la confiance entre la population et les forces de l'ordre. Ce dispositif consisterait à remettre à chaque personne contrôlée un document mentionnant la date, l'heure, le lieu et le motif légal du contrôle, sans porter atteinte à l'efficacité des missions de sécurité, et serait accompagné d'une formation spécifique des agents sur le cadre juridique et les enjeux de la lutte contre les discriminations. L'expérimentation serait déployée dans plusieurs arrondissements pilotes pour une durée donnée, avec un suivi statistique rigoureux et une évaluation indépendante associant chercheurs, Défenseure des droits et associations, afin de mesurer son impact sur la fréquence des contrôles, leur justification légale et le ressenti des citoyens.









Pour une ville qui garantit la liberté d'être soi

Assurer une égalité d'accès réelle aux services publics pour les familles LGBTQIA+, en prenant notamment mieux en compte les réalités des familles trans et homoparentales et en simplifiant et accélérant les démarches de changement d'état civil

Face aux obstacles administratifs et aux discriminations qui touchent encore les familles LGBTQIA+, notamment les personnes trans et les familles homoparentales, nous garantirons une égalité d'accès réelle aux services publics municipaux. La Ville s'engagera à simplifier, accélérer et harmoniser les démarches de changement d'état civil afin qu'elles soient traitées de manière claire, rapide et respectueuse, dans le respect du principe d'autodétermination et des recommandations nationales et européennes. Les services municipaux seront formés pour assurer un accueil sans transphobie ni stigmatisation et pour reconnaître pleinement toutes les formes de parentalité, notamment dans les procédures de filiation, d'inscription scolaire et d'accès aux prestations municipales. Des formulaires et pratiques administratives inclusifs seront garantis afin de mieux prendre en compte la diversité des situations familiales et de genre.

Soutenir activement les associations et la pluralité des lieux LGBTQIA+ dans tous les arrondissements

Les associations LGBTQIA+ et la pluralité des lieux de culture, de sociabilité et de mémoire dans tous les arrondissements font de Paris une ville où l'histoire, les luttes et les vies LGBTQIA+ sont visibles et partagées par tous. Notre politique visera à renforcer les moyens des associations, à accompagner les lieux culturels et espaces de convivialité face aux pressions économiques et aux actes hostiles, et à reconnaître leur rôle essentiel dans la cohésion sociale, la lutte contre l'isolement et la prévention des discriminations. La Ville encouragera la valorisation de l'histoire et des cultures LGBTQIA+ dans la programmation de ses équipements, le développement de parcours mémoriels et le soutien aux projets de recherche et d'archives, tout en protégeant les établissements ciblés par des violences ou des tentatives d'intimidation. En garantissant un maillage de lieux et d'initiatives sur l'ensemble du territoire parisien, cette politique permettra de sortir d'une concentration géographique limitée, d'élargir l'accès à ces cultures et d'affirmer Paris comme une ville-refuge, solidaire et fière de sa diversité.

Créer des lieux refuges LGBTQIA+ jeunes : des espaces sûrs dans les centres d'animation pour écouter, protéger et accompagner les jeunes face aux violences et aux discriminations

Des lieux refuges LGBTQIA+ jeunes seront mis en place au sein des centres d'animation parisiens et des lieux associatifs LGBTQIA+ afin d'offrir des espaces identifiés et accessibles, où les enfants et les adolescents pourront être écoutés, protégés et accompagnés face aux violences, au harcèlement et aux discriminations liés à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre, en lien avec les associations spécialisées et les services municipaux. Ces lieux s'inscriront dans une politique plus large de soutien aux jeunes LGBTQIA+ comprenant le renforcement de l'information et de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, la lutte contre la désinformation et les discours hostiles dans les établissements scolaires, ainsi que la mise en place de pratiques respectueuses pour l'accueil des jeunes trans, notamment sur l'usage des prénoms et pronoms et le repérage du harcèlement. Ces structures pourront apporter des réponses coordonnées, allant de l'écoute et de l'orientation jusqu'à la protection en cas de rupture familiale, afin qu'aucun jeune LGBTQIA+ ne se retrouve sans solution d'accompagnement ou d'hébergement respectueux.

Accompagner les LGBTQIA+ seniors, en garantissant des services seniors inclusifs, avec formation des professionnels et labellisation des établissements, pour permettre aux aînés de vieillir dignement sans renoncer à leur identité.

Une politique ambitieuse d'accompagnement des personnes LGBTQIA+ séniors sera mise en œuvre afin de garantir un accès aux services et aux établissements pour personnes âgées sans discrimination et sans besoin de « retourner au placard ». Cette politique reposera sur la généralisation de la formation des professionnels du secteur gérontologique aux enjeux spécifiques des parcours LGBTQIA+, ainsi que sur l'extension d'un dispositif de labellisation des établissements volontaires attestant de pratiques inclusives et respectueuses. En lien avec les associations spécialisées et les gestionnaires d'EHPAD et de résidences autonomie, la Ville soutiendra des projets favorisant l'inclusion sociale, la lutte contre l'isolement et la visibilité des personnes LGBTQIA+ âgées, tout en intégrant des critères d'inclusion dans ses conventions et financements.

Paris, ville de rêves et de culture

La culture et le patrimoine accessibles à toutes et à tous

Étendre les horaires des bibliothèques et des musées municipaux

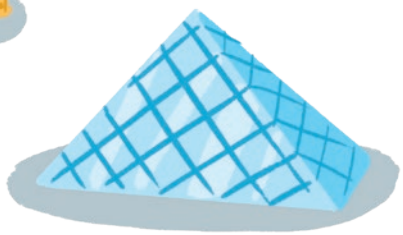
Nous mettrons en œuvre une extension progressive des horaires d'ouverture des bibliothèques et des musées municipaux afin de rendre la culture réellement accessible à toutes et tous, y compris le soir et le dimanche, en tenant compte des rythmes de vie des Parisiennes et des Parisiens. Cette politique permettra aux étudiants, aux salariés aux horaires contraints, aux familles et aux personnes travaillant le week-end de disposer de temps et d'espaces culturels en dehors des plages classiques de journée, et contribuera à réduire les inégalités d'accès à la lecture, à l'art et au patrimoine. Elle reposera sur l'ouverture en soirée de plusieurs établissements chaque semaine, sur le développement d'ouvertures dominicales en alternance dans les arrondissements et sur l'expérimentation de parcours patrimoniaux nocturnes accompagnés, avec des dispositifs adaptés de médiation, d'éclairage et de sécurité. En redonnant du temps et de l'espace aux habitants pour lire, découvrir et se rencontrer, cette mesure fera de l'accès à la culture un droit effectif, sur des horaires plus étendus, en semaine comme le week-end.

Attribuer automatiquement une carte de bibliothèque à tous les enfants et adolescents parisiens dans le cadre d'un plan lecture renforcé

Dès la naissance, un droit effectif au livre sera affirmé par l'attribution automatique d'une carte de bibliothèque à chaque enfant né ou résidant à Paris. Un plan « Tout le monde lit à Paris » sera mis en place afin de faire de la lecture et de la sobriété numérique des priorités culturelles et éducatives de la Ville pour la période 2026-2032, en partant d'un principe simple : il ne s'agit pas d'opposer le livre et le numérique, mais de réconcilier les deux par un usage maîtrisé, critique et émancipateur des technologies.

Ce plan visera à garantir à chaque Parisienne et chaque Parisien un accès réel à la lecture longue, à la concentration et à une relation éclairée au numérique et à l'intelligence artificielle, face au recul de la lecture et à l'explosion du temps d'écran. Il reposera sur un pilotage démocratique associant citoyens, professionnels du livre, associations et chercheurs. Nous élaborerons également un Guide parisien des écrans et de l'IA pour les enfants et les adolescents, régulièrement mis à jour, afin d'accompagner les familles et les acteurs éducatifs. Enfin, la présence du livre sera renforcée dans l'espace public par la généralisation des boîtes à livres dans les équipements municipaux et l'organisation d'une Semaine parisienne de la lecture.





Créer un réseau de Maisons des Pratiques Artistiques Amateurs métropolitaine, pour développer la pratique amateur et la soutenir à l'échelle du Grand Paris

La Maison des Pratiques Artistiques Amateurs sera développée à l'échelle du Grand Paris, afin de créer de nouveaux sites de la MPAA en partenariat avec l'ensemble des territoires de la métropole, sur le modèle des implantations parisiennes existantes. Ce réseau élargi offrira partout des espaces de répétition et de création accessibles, un accompagnement des projets artistiques amateurs, des ateliers animés par des artistes professionnels et des temps de diffusion ouverts au public. Il s'appuiera sur un centre de ressources commun inspiré d'Azimut pour faciliter la mutualisation des équipements, la circulation des publics et des pratiques, ainsi que les échanges entre quartiers et communes.

Créer Paris Culture, un portail et une application répertoriant les offres des institutions culturelles parisiennes à prix négociés et adaptés pour tous les publics

Nous créerons Paris Culture, un portail et une application de la Ville de Paris permettant de recenser, rendre lisible et faciliter l'accès à l'ensemble de l'offre culturelle municipale et des institutions partenaires grâce à une billetterie unifiée et à des parcours personnalisés. Cet outil proposera des recommandations simples selon la proximité, le temps disponible, le budget ou les envies, et permettra de réserver en quelques clics spectacles, expositions et ateliers. Il offrira des tarifs négociés et des dispositifs ciblés pour les publics prioritaires, notamment les jeunes et les personnes à faibles revenus, afin de lever les freins financiers et informationnels à l'accès à la culture.

Créer une Maison des Arts et des Cultures Féministes

Une Maison des Arts et des Cultures Féministes sera créée, en s'inspirant du projet porté par les fondatrices du WeToo Festival, afin de doter Paris d'un équipement culturel municipal dédié à la création des artistes femmes, à la diffusion des œuvres féministes et à la transformation durable des imaginaires. Cette Maison soutiendra la production et la diffusion artistique, accueillera des résidences, proposera des formations professionnelles et constituera un lieu de ressources autour de l'histoire et des pratiques féministes. Elle permettra de répondre aux inégalités persistantes dans le secteur culturel, où les femmes restent sous-représentées dans la programmation, la direction des établissements et l'accès aux financements.

Aménager un grand parc dédié à la culture et à l'art dans l'espace public allant des Champs-Élysées aux Tuileries en passant par la Concorde

Les Jardins des Champs-Élysées seront transformés en un grand parc culturel afin de redonner cohérence, attractivité et usages à l'un des plus vastes espaces verts du centre de Paris, dans la continuité du réaménagement de la place de la Concorde. Ce projet visera à réconcilier les Parisiennes et les Parisiens avec ce site aujourd'hui largement délaissé, en y développant une programmation artistique et culturelle régulière dans l'espace public, en lien avec les musées, théâtres et équipements existants. Il permettra de faire de ce continuum allant des Tuileries aux Champs-Élysées un véritable poumon vert et culturel, accessible à tous, propice à la promenade, à la découverte et à la vie collective.

Réserver un jour par an la Tour Eiffel aux visites des écoliers parisiens et franciliens

Réserver un jour par an la Tour Eiffel aux écoliers parisiens et franciliens fera du monument le plus célèbre de Paris un symbole concret d'égalité d'accès à la culture et au patrimoine. Cette journée dédiée permettra à chaque enfant de visiter gratuitement la Tour Eiffel dans un cadre scolaire et pédagogique, quel que soit son quartier ou son milieu social. Organisée avec l'Éducation nationale et les collectivités d'Île-de-France, elle s'accompagnera d'animations et de supports éducatifs sur l'histoire et le sens du monument. Ce rendez-vous annuel affirmera que la Tour Eiffel n'est pas seulement un emblème touristique, mais un patrimoine vivant.

Permettre aux Parisiennes, Parisiens, Grandes Parisiennes et Grands Parisiens de bénéficier de tarifs réduits dans les grands musées nationaux en négociant avec l'État.

Négocier avec l'État pour instaurer des tarifs réduits dans les grands musées nationaux pour les Parisiens et les habitants du Grand Paris permettra de rendre ces institutions prestigieuses accessibles, et de rompre le sentiment d'éloignement parfois perçu par les Parisiennes et les Parisiens. En levant le frein du prix, cette mesure encouragera une fréquentation régulière des collections par les familles, les jeunes et les publics modestes. Elle affirmera que les grands musées ne sont pas réservés aux touristes, mais qu'ils appartiennent d'abord à celles et ceux qui vivent ici.



Paris, capitale des idées et de la liberté de création

Garantir des loyers adaptés et un fonds de soutien aux librairies, éditeurs, cinémas, clubs et commerces culturels indépendants

Avec nous, la Ville de Paris garantira des loyers adaptés aux librairies, éditeurs, disquaires, cinémas, clubs et commerces culturels indépendants.

Nous mobiliserons les outils fonciers et juridiques de la Ville pour flécher des locaux à loyers maîtrisés vers ces activités, développer des baux protecteurs et renforcer la protection prévue par le Plan Local d'Urbanisme bioclimatique. Un fonds parisien de soutien accompagnera ces établissements face aux difficultés économiques et aux transformations nécessaires.

Développer un réseau d'ateliers, de lieux de répétition et de création

Nous ferons de Paris le bouclier de la liberté de création en garantissant aux artistes et aux créateurs des conditions concrètes pour produire, répéter et diffuser leurs œuvres dans tous les quartiers. Cette politique reposera sur le renforcement massif des soutiens publics à la création, à la diffusion et à la diversité artistique, sur un appui accru aux librairies et aux éditeurs indépendants, et sur l'accompagnement juridique des équipes artistiques et des lieux culturels face aux pressions politiques, idéologiques ou économiques. La Ville renforcera son réseau d'ateliers, de lieux de répétition et de création accessibles, afin de soutenir la création. Elle relancera une politique ambitieuse de commande artistique, notamment par le recours au 1% artistique dans les projets d'aménagement et de construction, et exercera une vigilance renforcée face aux logiques de concentration dans le secteur culturel.

Soutenir la diversité culturelle, notamment à travers un accompagnement renforcé de la culture hip-hop à l'échelle du Grand Paris pour les artistes, les associations et les projets d'éducation populaire

Le hip-hop est une composante centrale de la culture parisienne et métropolitaine. Nous mettrons en place une politique ambitieuse de soutien à la diversité culturelle en donnant une nouvelle dimension métropolitaine pour reconnaître pleinement ce mouvement majeur de la création contemporaine et améliorer les conditions de vie de ses acteurs. Cette politique reposera sur un plan de soutien à l'échelle du Grand Paris en lien avec les collectivités partenaires, associant un fonds dédié à l'éducation populaire et un fonds de soutien aux projets artistiques et entrepreneuriaux, afin de lutter contre la précarité du secteur et de favoriser l'émergence de nouvelles créations. Elle s'appuiera également sur le développement de lieux ressources pour les arts visuels, les archives et la mémoire du hip-hop, ainsi que sur l'installation de parquets de danse accessibles en intérieur et en extérieur pour soutenir les pratiques spontanées dans l'espace public.

Installer des artistes en résidence dans tous les quartiers et en priorité dans les quartiers populaires.

Des artistes en résidence seront installés dans tous les quartiers de Paris, afin de faire de l'art un levier de lien social, de création et de participation citoyenne. Présents sur le temps long, ils pourront créer sur place et mener des actions régulières avec les habitants, les écoles, les centres sociaux, les bibliothèques et les acteurs du soin, à travers des ateliers, des projets participatifs et des interventions dans l'espace public. Cette politique renforcera la place des artistes dans la vie quotidienne, soutiendra la création à Paris et permettra de tisser des relations durables entre habitants, institutions et équipes artistiques, pour faire de chaque quartier un lieu vivant de culture et de rencontre.

La culture et la fête au cœur de grands événements populaires

Créer un grand rendez-vous international de l'image, des arts numériques et des jeux vidéo, mêlant salons professionnels et événements festifs et gratuits partout dans Paris

Un grand rendez-vous international annuel consacré à l'image, aux arts numériques et au jeu vidéo sera créé afin de faire de Paris une capitale de référence dans ces nouveaux champs de création. Cet événement associera un volet professionnel et un programme grand public, avec des expositions, des expériences immersives, des projections, des rencontres et des événements festifs gratuits déployés dans plusieurs lieux parisiens. Il permettra de fédérer un écosystème aujourd'hui dispersé, de rendre accessibles au plus grand nombre des formes artistiques souvent réservées à des publics spécialisés et de renforcer l'éducation à l'image et au numérique, notamment auprès des jeunes et des scolaires. En structurant une manifestation lisible, ambitieuse et durable, Paris affirmera son rôle moteur dans la création contemporaine, renforcera son attractivité culturelle et contribuera au rayonnement international des industries culturelles et créatives.

Organiser chaque année un grand festival culturel des Portes de Paris

Nous créerons chaque année un grand festival populaire des Portes de Paris, autour de la culture, du sport et de la fête. Ce festival gratuit permettra de valoriser les lieux de fête et de création déjà existants sous et autour du périphérique et de mettre en lumière les acteurs et les amateurs des musiques actuelles, du spectacle vivant, des cabarets, des clubs, des arts visuels, et favorisera les formes hybrides, les carnavals urbains, les déambulations créatives, etc. Il contribuera à dépasser la frontière symbolique du périphérique entre Paris et les communes voisines de la Métropole du Grand Paris, en favorisant la création, la circulation des publics, des artistes, des pratiques et des œuvres. Le périphérique lui-même sera au coeur du festival, fermé le temps d'une nuit pour permettre l'organisation de multiples animations sportives et culturelles.

Favoriser l'accessibilité des lieux festifs au plus grand nombre en travaillant avec les établissements et les festivals pour faire du Grand Paris une référence en matière de fête populaire et inclusive

Nous ferons du Grand Paris une référence en matière de fête populaire, diverse et inclusive, accessible au plus grand nombre. Le soutien public aux établissements (salles de concerts et de spectacles, clubs, cabarets, théâtres, etc.) et aux festivals sera conditionné à des engagements concrets en faveur de l'accessibilité sociale et culturelle. Face aux logiques de rentabilité et de concurrence qui excluent une partie des publics, des mesures seront mises en place pour garantir des tarifs accessibles au plus grand nombre et des programmations diversifiées. Les liens entre les lieux festifs et les quartiers populaires du Grand Paris seront renforcés. Parce que la fête est un bien commun et un puissant levier de cohésion sociale, et une fierté de l'identité et de l'image de Paris que le monde nous envie.

Généraliser les « lieux refuges » dans tous les événements organisés à Paris (espaces permettant d'accueillir les personnes se sentant exposées à des comportements violents et/ou discriminants).

La sécurité, la bienveillance et le respect sont des conditions indispensables pour faire la fête librement et sereinement. Aussi, nous généraliserons les « safe places » ou « lieux refuges » dans tous les événements organisés ou soutenus par la Ville de Paris. Des espaces sûrs clairement identifiés et accessibles garantiront la mise en sécurité et l'accueil des personnes menacées, victimes ou témoins de harcèlement ou de violence. Les organisateurs devront faire appel à des associations compétentes et reconnues, et former systématiquement leurs équipes à la prévention et à la prise en charge de toute forme de discrimination, de racisme et de violences sexistes et sexuelles.



Paris fière d'accueillir le monde, d'innover et de préparer l'avenir



Paris, ville de connaissances et de prospérité partagées

● Pour une ville qui stimule et protège l'économie locale et l'emploi

Instaurer un « Small Business Act », avec un objectif de 50 % de la commande publique parisienne orientée vers les PME et l'Économie Sociale et Solidaire

Nous actionnerons le levier de la commande publique pour consolider et développer l'économie utile et résiliente, la plus locale et écologique possible. Un « Small Business Act » parisien sera voté, non seulement pour fixer l'objectif d'orienter majoritairement la commande publique vers cette économie, mais aussi pour outiller concrètement l'ensemble des agents en charge des achats de la Ville.

Piloter une stratégie de développement économique avec les professionnels rassemblés en comités de filière (immobilier et foncier, emploi, innovation…)

Nous piloterons une stratégie de développement économique en lien étroit avec les professionnels réunis au sein de comités de filière pour établir des orientations et plans d'action partagés, secteur par secteur.

Nous élaborerons ainsi des réponses coordonnées aux défis qui se posent à chaque filière : maîtrise du foncier commercial, engagement en faveur de la formation et de l'emploi pour répondre aux besoins des secteurs en tension… Nous porterons une attention particulière au commerce de proximité, à l'artisanat et à l'économie sociale et solidaire, notamment pour protéger les écosystèmes parisiens face aux menaces des grandes platerformes internationales.



Créer un « Pacte de Responsabilité Territoriale des Entreprises » pour mobiliser toutes les entreprises du territoire parisien, petites et grandes, en faveur d'objectifs d'intérêt général : formation et insertion professionnelle, partage de données et de connaissances, co-financement de projets…

Durant mon mandat, je veux établir un nouveau partenariat avec les entreprises parisiennes. Aux petites comme aux grandes, je proposerai un « Pacte de Responsabilité Territoriale », fondée sur une idée simple : celles et ceux qui créent de la valeur à Paris doivent aussi contribuer à l'emploi et au développement de leur territoire d'implantation. Ce pacte permettra aux entreprises de s'engager concrètement en faveur de la formation, de l'insertion professionnelle et du co-financement de projets locaux. En nous appuyant également sur les associations et les habitants, nous ferons de la responsabilité des entreprises un levier pour créer de l'emploi et répondre aux besoins de nos quartiers.

Développer les liens avec des territoires partenaires pour structurer des filières d'approvisionnement en circuit court.

Nous organiserons des filières locales et agro-écologiques permettant aux Parisiennes et aux Parisiens d'accéder à une alimentation de qualité jusqu'à 20 % moins chère, tout en garantissant une juste rémunération des producteurs.

Cette politique s'appuiera en priorité sur la montée en puissance de la restauration collective, dont l'approvisionnement auprès des producteurs du bassin de la Seine sera amplifié, créant des débouchés stables et structurants pour les filières locales.

Cette baisse des prix ne reposera pas sur la pression exercée sur les agriculteurs, mais sur l'optimisation des circuits, la réduction des intermédiaires et une meilleure répartition de la valeur.

Paris, haut lieu de la recherche et de l'innovation

Faire du Grand Paris la première région universitaire et de recherche du monde, en soutenant les universités parisiennes, notamment dans leurs projets urbains, et en ouvrant les campus sur la ville

La Région Île-de-France concentre une part importante de l'enseignement supérieur en France : environ 23 % des effectifs universitaires français, et 10 % de ces effectifs rien que pour Paris. Fidèle à notre vision d'un Paris en Grand, nous portons un objectif ambitieux : faire du Grand Paris la première région universitaire et de recherche du monde.

Pour ce faire, nous nous tiendrons aux côtés des universités pour les soutenir dans leurs projets urbains. Des campus de qualité sont une condition indispensable pour que Paris continue de rayonner et d'attirer des talents mais aussi pour assurer les meilleures conditions d'épanouissement pour nos étudiants ainsi que pour les personnels universitaires.

Nous porterons également une vision de campus plus ouverts, en favorisant la mixité d'usages et les partenariats entre universités et acteurs locaux pour que les habitants voient l'université comme un véritable lieu de partage et de vie au coeur de la ville.

Placer la science au cœur du débat et des politiques publiques, en associant les laboratoires et chercheurs parisiens à l'action municipale à travers un comité scientifique

À Paris, capitale historique de l'Europe des Lumières, nous ne nous résignerons jamais face à la prolifération de la désinformation. Nous portons au contraire la vision d'une société fondée sur la connaissance et l'éducation. C'est pourquoi nous placerons la science au cœur du débat et de nos politiques publiques. La création d'un comité scientifique permettra en ce sens de mieux associer les laboratoires et les chercheurs parisiens à l'action municipale.

Créer un service public de la donnée d'intérêt général, alliant *open data* et souveraineté numérique, et fixer un objectif « Ville Zéro délai, Zéro formulaire » grâce au déploiement d'une Intelligence Artificielle de service public

Nous souhaitons que Paris soit à la pointe de l'innovation afin de renforcer la transparence et la confiance entre citoyens et administration. Pour ce faire, nous créerons un véritable service public de la donnée d'intérêt général qui alliera un fonctionnement en Open Data tout en renforçant notre souveraineté numérique.

Nous fixerons également un objectif « Ville Zéro délai, Zéro formulaire » grâce au déploiement d'une Intelligence Artificielle de service public qui permettra de faciliter les démarches de chaque citoyen.

Développer l'Université permanente de Paris : rendre la connaissance accessible à toutes et à tous, qu'il s'agisse d'acquérir les savoirs fondamentaux, de se former en continu face aux grandes mutations technologiques, de se reconvertir ou simplement pour le plaisir d'apprendre

Véritable moteur d'épanouissement personnel et d'accomplissement de soi, l'acquisition de connaissances nous accompagne et nous enrichit à chaque étape de la vie.

C'est pour cette raison que nous souhaitons développer le projet de l'Université permanente de Paris. Celle-ci aura pour fonction de rendre la connaissance accessible à toutes et à tous, quel que soit ses besoins et objectifs : acquisition ou renforcement des savoirs fondamentaux, formation continue face à un contexte de profondes mutations technologiques, reconversion professionnelle ou pur plaisir d'apprendre et de se cultiver.

Créer une deuxième « Station F » dédiée à l'IA, à la fois incubateur, campus et lieu de formation pour toutes et tous

Le développement de l'Intelligence Artificielle transforme en profondeur notre société. Ville d'innovation résolument tournée vers l'avenir, Paris doit prendre toute sa place au sein de ce monde en pleine mutation.

C'est pourquoi nous portons l'ambition de créer une deuxième « Station F » dédiée à l'Intelligence Artificielle. Ce nouvel écosystème servira à la fois d'incubateur pour soutenir et accompagner des projets innovants, de campus connecté à la richesse de notre tissu académique mais aussi de lieu de formation ouvert à toutes et à tous.

Proposer une offre de logements de courte durée à prix abordables pour accueillir étudiants, doctorants et chercheurs

Environ un Parisien sur dix est étudiant. L'inflation et la crise du logement les frappent de plein fouet et la promesse de vivre, d'étudier mais aussi d'enseigner à Paris est aujourd'hui menacée.

Pour permettre au plus grand nombre d'étudier à Paris, préserver la richesse de notre vie étudiante, mais aussi afin de renforcer notre attractivité dans le secteur de la recherche, nous développerons une offre de logements de courte durée, à prix abordables destinée à l'accueil d'étudiants, de doctorants ainsi que de chercheurs.

Instaurer un guichet unique pour faciliter l'accueil et les démarches des chercheurs étrangers réfugiés, en exil ou en coopération.

Paris est particulièrement fière d'accueillir des chercheurs du monde entier, réfugiés, en exil ou qui participent à des programmes de coopération internationale.

Pour chacun d'entre eux, arriver dans un nouveau pays peut engendrer des difficultés et notamment un grand nombre de démarches administratives. Pour faciliter leur installation et ces démarches, nous instaurerons un guichet unique qui soit en mesure de répondre à un maximum de leurs besoins.



Paris, fière d'accueillir le monde

● Un tourisme diversifié et mieux régulé

Mettre en valeur la diversité du patrimoine et des événements parisiens et métropolitains, pour équilibrer les flux touristiques et éviter le surtourisme dans certains quartiers

Paris demeure la première destination touristique mondiale avec 35 à 40 millions de visiteurs. Les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ont confirmé ce dynamisme et renouvelé l'image de la destination. Les Jeux ayant offert une visibilité exceptionnelle à la ville, à sa culture, son art de vivre, sa gastronomie et sa vie festive, une hausse des flux touristiques est attendue dans les prochaines années, comme à Londres après 2012. Pour que Paris reste la capitale du tourisme mondial et d'un tourisme durable, il est essentiel d'améliorer l'accueil tout en régulant les flux touristiques de manière coordonnée avec tous les acteurs et à tous les échelons. La coexistence des visiteurs avec les habitants apparaît comme un défi majeur des années à venir. Une répartition plus équilibrée des flux permettra d'assurer un tourisme plus durable, valorisant les quartiers moins fréquentés pour éviter les tensions liées au surtourisme (comme observé dans Paris Centre et aux alentours de la Butte Montmartre, de Notre-Dame ou du Champ de Mars) et mieux répartir les retombées économiques et les bénéfices du tourisme. Dans cette valorisation de la diversité du patrimoine et des événements accueillis à Paris et pour mieux répartir les flux et promouvoir davantage de territoire, il est essentiel de travailler de concert avec les mairies d'arrondissement, les communes et les départements de la Métropole du Grand Paris, ainsi qu'avec les habitants, afin de les impliquer dans la co-construction de la destination et développer ensemble de nouveaux projets touristiques hybrides mêlant besoins des habitants et des visiteurs (accueil, commerces et artisanat, parcours, activités).

Créer un pack de bienvenue (réductions dans les musées, monuments, etc.) pour les visiteurs qui arrivent à Paris en train ou par un autre mode de transport durable

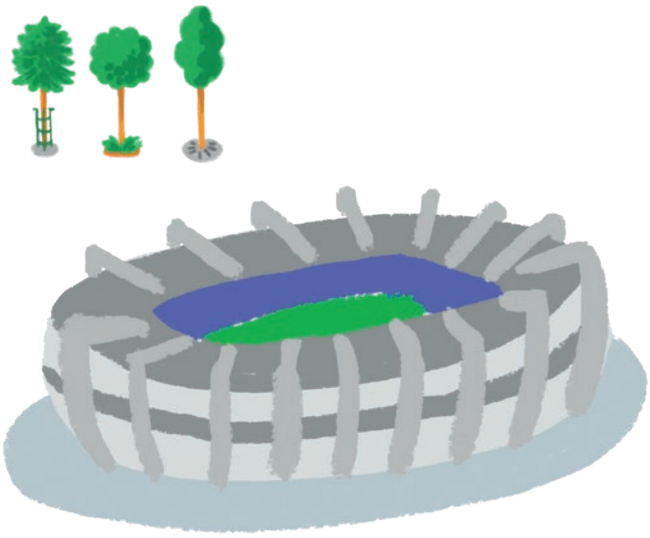
Aujourd'hui, plus de 40 % des visiteurs utilisent l'avion pour accéder à Paris, contre à peine 30 % par le rail. Nous renforcerons donc la communication et favoriserons les départs et arrivées en train à Paris, de nuit comme de jour, depuis Londres, Amsterdam, Bruxelles, Berlin, Madrid, Barcelone, Milan, Vienne, etc. Nous discuterons avec les acteurs du tourisme (hôteliers, restaurateurs, croisiéristes, guides, musées et sites touristiques) pour mettre en place un pack de bienvenue et proposer des réductions et des bons plans aux visiteurs privilégiant le train ou le cyclotourisme pour venir à Paris. Déployé en lien avec les professionnels partenaires touristiques, ce pack ferait de l'arrivée à Paris un acte d'accueil fort, valorisant une capitale accessible, responsable et hospitalière, tout en soutenant l'économie locale. Il s'agit de récompenser les comportements vertueux et faire de la transition écologique une expérience positive.

Développer le cyclotourisme francilien, avec la Grande Boucle verte de Paris au Havre pour achever les 500 km de continuités marchables et cyclables longeant les boucles de la Seine, en coopération avec l'ensemble des communes concernées, la continuité cyclable le long des canaux et la jonction de la Seine et de la Marne

La transformation de l'espace public parisien et l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques ont transformé Paris en une destination cyclable de premier plan. Les pistes reliant les sites olympiques sont désormais des parcours touristiques à part entière, et le succès des balades à vélo le long de la Seine ou du canal de l'Ourcq confirment cette tendance. Beaucoup de stationnements pour vélo ont été réalisés, en particulier à proximité des sites touristiques. Paris est au carrefour de grands itinéraires de cyclotourisme : Véloscénie (Paris-Mont Saint-Michel), Seine à Vélo (Paris-Le Havre), Avenue Verte Paris-London, Scandibérique. De plus en plus de lieux d'hébergement et de sites touristiques sont labellisés Accueil Vélo à Paris. Nous poursuivrons cette tendance et renforcerons la coopération de Paris avec ces itinéraires pour que davantage de visiteurs arrivent de toute la France et d'Europe à Paris à vélo. En développant les mobilités douces comme la promenade ou le vélo sur ces itinéraires, cette stratégie de développement touristique et culturel propose de décentrer les flux touristiques du centre de la capitale en proposant un « slow tourisme » qui se démultiplie le long du fleuve et des canaux parisiens.

Obliger les cars de tourisme à stationner dans des parkings dédiés pour désengorger la chaussée, renforcer la sécurité et éviter les conflits.

Nous diminuerons drastiquement le trafic routier des autocars de tourisme dans Paris, afin de diminuer la pollution et l'encombrement de l'espace public et d'améliorer la sécurité. Il ne s'agit pas d'empêcher l'arrivée en autocar à Paris, mais de faire en sorte que les autocars de tourisme stationnent obligatoirement dans les parkings de remisage de Bercy, de Douaumont, de Pershing et prochainement de Pleyel. Les contrôles et les verbalisations contre le stationnement illicite des autocars aux alentours de la Butte Montmartre, dans Paris Centre ou encore aux abords du Champ de Mars seront renforcés.



L'héritage sportif, social et populaire des Jeux olympiques et paralympiques

Transformer le Parc des Princes et la porte de Saint-Cloud en un quartier de vie ouvert, vert et populaire, avec un stade agrandi, des équipements sportifs de proximité, un espace muséographique et un cadre de vie apaisé : végétalisation massive des abords du Parc et couverture partielle du périphérique pour créer un grand espace métropolitain

Nous avons la conviction que le PSG doit continuer à écrire son histoire au Parc des Princes et à la Porte de Saint-Cloud. C'est pourquoi nous engagerons leur transformation pour en faire un quartier de vie ouvert, vert et populaire. Autour du Parc, de nouveaux équipements sportifs de proximité, un espace muséographique et des usages accessibles à toutes et tous verront le jour. Les abords feront l'objet d'une végétalisation massive et la couverture partielle du périphérique permettra de créer un grand espace métropolitain apaisé. Nous ferons de la Porte de Saint-Cloud un symbole du Paris sportif, écologique et populaire.

Pérenniser les Olympiades d'arrondissement et faire du sport une fête populaire toute l'année grâce à de grands jeux interscolaires

Nous pérenniserons les Olympiades d'arrondissement et ferons du sport une fête populaire toute l'année en organisant de grands jeux interscolaires : chaque jeune pourra participer, s'amuser et découvrir de nouvelles disciplines, renforçant ainsi le lien entre les écoles, les quartiers et la ville.

Candidater pour l'accueil des Jeux olympiques de la jeunesse et en faire un projet impliquant toutes les jeunes Parisiennes et tous les jeunes Parisiens

Nous porterons la candidature de Paris pour accueillir les Jeux Olympiques de la Jeunesse. Ce grand projet impliquera toutes les jeunes Parisiennes et tous les jeunes Parisiens, qui seront associés à tous les niveaux et dans tous les domaines, afin que chacune et chacun puisse y participer pleinement et en tirer le maximum de bénéfices, qu'il s'agisse de sport, de culture, d'engagement citoyen ou d'innovation, pour faire de cet événement un moment de partage, d'engagement et de fierté collective.

Faire de Paris la capitale mondiale du e-sport.

Nous ferons de Paris la capitale mondiale du E-sport, en reconnaissant son potentiel économique, culturel et sportif. L'essor des clubs français, notamment parisiens, des studios de streaming et des ligues professionnelles structure un écosystème local dynamique. La Ville renforcera son soutien à toutes les initiatives pour faire de Paris un point d'étape obligatoire chaque année pour les plus grands tournois mondiaux, tout en offrant aux amateurs les conditions pour vibrer et s'épanouir à tous les niveaux et à tous les âges.

Une ville universelle, qui défend et diffuse ses valeurs

Accélérer le rééquilibrage dans la représentation des femmes et de la diversité des cultures qui font Paris dans nos rues et nos avenues, et notamment renommer les avenues Léopold-II dans le 16e et Lamoricière dans le 12e

La politique de rééquilibrage de la représentation des femmes et de la diversité des cultures dans l'espace public sera poursuivie et amplifiée. Alors que seules 15 % des rues portent aujourd'hui des noms de femmes, nous accélérerons les nouvelles dénominations et engagerons des renommages de voies liées à des héritages contestés, notamment les avenues Léopold II dans le 16e arrondissement et Lamoricière dans le 12e. Accompagnée d'explications pédagogiques dans les avenues en question, cette démarche fera des rues et des places parisiennes un espace de mémoire plus juste.

Organiser, en lien avec l'UNESCO, une semaine internationale de l'éducation, qui fédérera chaque année à Paris l'ensemble des acteurs de l'éducation autour de conférences, rencontres professionnelles et événements ouverts au public

Paris doit devenir une capitale de premier plan sur le sujet de l'éducation : en partenariat avec l'UNESCO dont le siège est à Paris, nous rassemblerons, une fois par an, les acteurs internationaux du monde éducatif. Cette Semaine internationale de l'Education sera ouverte au monde enseignant et au public, pour dresser l'état des lieux de l'éducation dans le monde, partager les visions et pratiques éducatives de demain autour de conférences, visites professionnelles et événements largements ouverts.

Soutenir la liberté de la presse en accueillant et protégeant les journalistes exilés

Paris a toujours été une terre d'accueil pour les hérauts de la liberté d'expression et des droits de l'Homme. Fidèle à cette tradition, nous soutiendrons la liberté de la presse en accueillant et en protégeant les journalistes exilés, leur offrant les moyens de poursuivre leur travail et de témoigner librement, tout en renforçant notre engagement pour une ville libre, sûre d'elle-même et solidaire.

Créer un Prix international de la Ville de Paris pour la défense des droits humains.

Paris est une ville-monde, porteuse d'une histoire et d'une responsabilité singulières dans la défense des valeurs humanistes. Dans le prolongement de cet engagement, nous créerons un Prix international de la Ville de Paris pour la défense des droits humains, afin de soutenir, rendre visibles et protéger celles et ceux qui œuvrent partout dans le monde pour la dignité, la liberté et la justice.

Cadrage budgétaire

Pour mener cette politique, il faut des moyens. Ceux qui agitent la peur sur les finances de Paris prennent les Parisiennes et les Parisiens pour des irresponsables.

La réalité est simple : la situation financière de la Ville est solide, reconnue par les agences de notation et par les marchés financiers, qui prêtent à Paris à des taux bas. Les faits sont là. Paris inspire confiance.

Face au choc climatique, à la crise du logement, à la pression sur le pouvoir d'achat – qui frappe d'abord les classes moyennes et populaires – il y a deux chemins possibles : le renoncement ou l'écologie sociale. Nous avons fait notre choix. Ce sera l'écologie sociale. Nous investirons pour protéger.

Permettre à toutes et tous de vivre dignement à Paris, grâce à des logements sociaux et abordables, des transports de qualité et des services publics de proximité présents dans chaque quartier.

Protéger la santé publique en luttant contre la pollution de l'air et les îlots de chaleur, et en préparant Paris aux crises sanitaires et climatiques à venir. Protéger la jeunesse et les familles, avec une école publique rénovée et d'excellence, un périscolaire refondé, des équipements adaptés et une ville qui n'hypothèque pas son avenir. Protéger les piétons, les cyclistes, les enfants comme les seniors, en sécurisant et apaisant l'espace public pour une ville plus accessible, plus sûre et plus humaine.

Et nous le ferons avec sérieux.
Ces investissements seront autofinancés à au moins 75 %. La durée de désendettement restera inférieure à 12 ans. Les dépenses de fonctionnement seront maîtrisées. Je veillerai à ce que la Ville conserve la meilleure notation possible pour une collectivité locale. C'est une gestion sérieuse, au service d'un projet politique clair.

Depuis 2014, le patrimoine commun des Parisiennes et des Parisiens a augmenté de 19 milliards d'euros pour atteindre 47 milliards d'euros. Et grâce à ces investissements, ce patrimoine continuera de croître. Ce n'est pas une abstraction, ce sont des écoles, des bibliothèques, des crèches, des centres de santé, des logements, des équipements de quartier, un héritage collectif pour les générations futures.

Investir, protéger, transformer : voilà notre choix. Renoncer, ce n'est pas le nôtre.

Malgré les impacts de la crise sanitaire, de l'inflation et de la poursuite du désengagement de l'État, la situation financière actuelle de la Ville est solide

Les dotations de l'État perçues par la Ville ont été presque divisées par 2 en 10 ans, tandis que les dépenses de péréquation exigées ont largement progressé.

Le taux de taxe foncière parisienne reste le plus faible en comparaison avec toutes les grandes villes.

À l'issue de l'année 2025, les principaux indicateurs financiers sont repassés au vert et sont très favorables :

- L'excédent budgétaire de fonctionnement (épargne brute) s'établit à 780 millions et revient à un niveau rarement atteint depuis 2001,
- Les investissements (1,63 Md€) ont été autofinancés à hauteur de 80,8 %,
- La durée de désendettement est de 12,0 ans (inférieur au seuil de vigilance)

La solidité financière est également reconnue par des tiers indépendants et les agences de notation qui attribuent à Paris la meilleure notation possible pour une collectivité locale. Cette solidité se traduit également par la facilité d'accès aux marchés financiers et les niveaux de spread très faibles (OAT +17 bps) auxquels la Ville emprunte.

La dette de la Ville de Paris qui s'élève à (9,37 Md€ à fin 2025) a permis d'investir pour préparer l'avenir et transformer la Ville. Elle est visible par tous les parisiennes et parisiens : espaces végétalisés, rues aux écoles, logements construits et rénovés, médiathèques ouvertes, équipements sportifs, aménagements cyclables, baignabilité de la Seine…

Ces investissements ont permis d'accroitre fortement le patrimoine des Parisiennes et des Parisiens (+19 Md€ entre 2014 et 2024) et la dette ne représente que 19 % de la valeur de ce patrimoine. Le patrimoine de la Ville a été évalué en 2024 à 47 Md€, valeur reprise par la CRC dans son rapport et certifiée par un commissaire aux comptes.

La dette au service de l'investissement et du patrimoine des Parisiennes et des Parisiens

- 155 000 arbres plantés, nouveaux parcs et jardins, forêts urbaines
- 550 km de pistes cyclables
- 200 cours oasis, 300 rues aux écoles
- 700 000 parisiens qui vivent dans le logement social, 25 % de logements sociaux à Paris
- -32 % d'émission de CO2 depuis 2004
- Transformation des places : Bastille, Nation, Fêtes, Catalogne, Châtelet, Colonel Fabien
- Transformation des portes : Maillot, de La Chapelle, engagement portes de Montreuil et de la Villette
- La plus grande police municipale de France
- 3 nouvelles piscines, 17 nouveaux gymnases
- Rénovation de lieux culturels : musée Carnavalet, Théâtre de la Ville, musée Galliera

La dette aujourd'hui : 9,37 Md€

Le patrimoine des Parisiennes et des Parisiens aujourd'hui : 47 Md€

Les piliers de la stratégie financière

- Stabilisation des impôts locaux payés par les Parisiennes et les Parisiens, dont le taux de taxe foncière qui figure parmi les plus bas des grandes métropoles françaises (20,5 % à Paris contre 43,90 % pour la moyenne des villes de métropole de plus de 100 000 habitants).
- Effort d'investissement soutenu (1,7 Md€), orienté vers les priorités politiques en matière de logement, de transition écologique, d'école publique, de santé et de pouvoir d'achat.
- Financement des investissements assuré par autofinancement à hauteur minimale de 75 %.
- Durée de désendettement stabilisée à 12 ans.
- Maîtrise des trajectoire des dépenses de fonctionnement (y compris de masse salariale), avec une hausse n'excédant pas +0,5 %.

Les économies qui seront réalisées

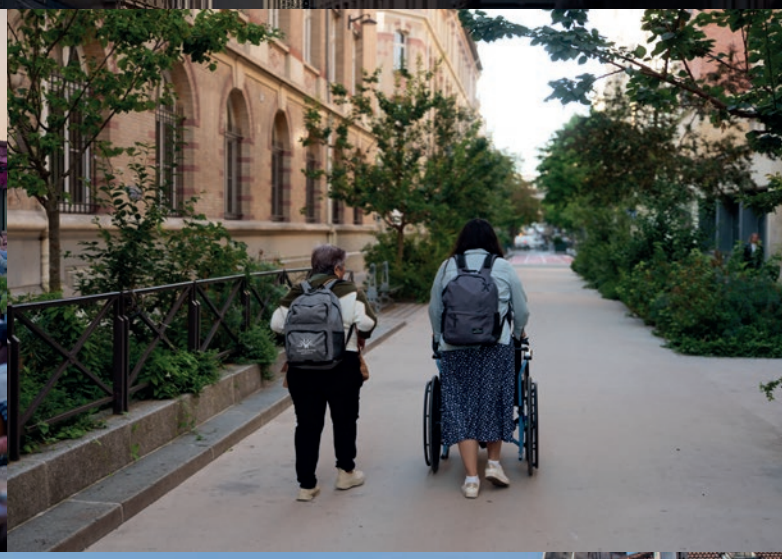
- La diminution des frais de fonctionnements : frais de représentation, frais de voyage, chauffeurs (24 M€).
- Poursuite des efforts sur les fonctions supports (30 M€) et prise en compte des économies d'énergie liées aux investissements réalisés dans la rénovation thermique et le recours aux ENR et à la géothermie (175 M€) pour les équipements publics.
- La simplification de l'administration et des lignes hiérarchiques : mutualisation des fonctions supports, suppression de lignes hiérarchiques, rationalisation et optimisation des implantations immobilières (125 M€).
- Optimisation des contrats de la commande publique (100 M€) et amélioration du contrôle de l'exécution des marchés.
- Cession d'actifs immobiliers et fonciers non stratégiques.













Annexe
Dossiers de presse

p.58
Protéger nos enfants !
Pour une refonte du périscolaire parisien

p.69
La sécurité en hyperproximité,
un impératif pour les Parisiennes et les Parisiens

p.81
Étudiants, étudiantes ! Pour donner à chacune
et chacun les moyens de s'émanciper

p.91
Zéro enfant à la rue à Paris

p.103
Protéger le pouvoir de vivre des Parisiennes et des Parisiens !

p.114
Paris n'est pas à vendre : défendre le droit au logement !

p.126
Pour un Grand Plan de la santé mentale

p.134
Mes propositions pour les familles parisiennes

p.143
Mobilités : Paris est à toutes et tous ses usagers !

p.153
Grandes transformations écologiques des sous-sols
aux toits de Paris, pour une capitale vivante !

p.168
Le droit à la beauté de Paris !

p.179
Paris est à tous ses enfants ! L'éducation d'abord :
notre priorité pour Paris

p.189
Une ville qui prend soin : Faire de la santé environnementale
un droit effectif pour toutes et tous

p.198
Pour une politique municipale de la condition animale

p.207
Parlons de votre quartier
Ma méthode pour Paris : l'hyperproximité !

p.230
Paris, capitale de l'engagement : protéger les associations,
renforcer l'économie sociale et solidaire et défendre les libertés

p.240
Paris, ville fière de ses lumières et de ses combats LGBTQIA+

p.250
Handicap : pour un Paris universellement accessible
avec Emmanuel Grégoire !

p.258
Bien vieillir à Paris : Construire Paris avec et pour les aîné·es !

p.269
Paris est à vous : L'humain au coeur du service public !

p.277
Paris, capitale de la culture : soutenir la création, protéger
les artistes et faire vivre la culture partout dans la ville

p.290
Paris est à vous ! Pour une ville commerçante,
artisanale et productive

p.298
Paris se fait avec vous : pour une nouvelle étape
de la démocratie à Paris !

p.307
Grandir et s'épanouir dans tous les quartiers !

p.322
11 engagements des candidates et candidats de la gauche
pour une métropole plus juste et plus respirable

p.331
Protection de l'enfance : pour un changement de doctrine

p.341
Paris fière d'accueillir le monde et de préparer l'avenir
d'un tourisme plus durable

p.350
Paris est à vous !
Aussi comme capitale ultramarine !

p.358
Paris, capitale internationale des droits humains

p.366
Paris est à elles : faire de Paris une ville féministe,
sûre et émancipatrice

p.375
Paris, capitale de l'économie circulaire : réparation, réemploi et
réduction des déchets au service de l'écologie, du pouvoir d'achat
et du lien social

p.381
Le sport partout, pour toutes et tous :
le Paris du quotidien en mouvement !



Dossier de presse

Janvier 2026

Emmanuel Grégoire

Protéger nos enfants ! Pour une refondation du périscolaire parisien

Le Parti socialiste

LES ÉCOLOGISTES

PCF
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

place publique

L'APRÈS
ensemble pour l'unité

Emmanuel Grégoire
Candidat à la mairie de Paris

« Ces derniers mois, les témoignages d'enfants relatant des violences physiques et sexuelles, commises dans le cadre du périscolaire, se sont multipliés. J'adresse d'abord tout mon soutien aux victimes. Je veux également dire aux familles que je partage leur colère. Nous avons notre part de responsabilité.

Les violences faites aux enfants sont insoutenables ; et lorsque des intervenants du périscolaire sont en cause, il est légitime que la confiance des familles envers la collectivité vacille. À partir du moment où il y a ne serait-ce qu'une seule violence commise sur un enfant, c'est qu'il faut tout revoir.

La société a longtemps minimisé la parole des enfants, et nos institutions doivent faire mieux pour faire de leur protection une priorité absolue. Les institutions, notre société et notre culture doivent changer. C'est un défi que je veux que nous relevions ensemble. Paris doit être et sera exemplaire sur la protection des enfants.

En particulier, je veux que l'école publique dispose de tous les moyens nécessaires pour être le lieu de l'épanouissement et de la protection de tous les enfants. L'école est le ciment de notre République. C'est grâce à elle que l'on peut s'émanciper et devenir un citoyen éclairé. Cela doit inévitablement passer par une éducation d'excellence pour toutes et tous, ainsi que par des équipes formées à développer et accueillir la parole des enfants.

C'est pourquoi je porterai une refonte du périscolaire et je veillerai personnellement à l'intérêt de nos enfants.

Deux principes guideront notre action : d'abord et avant tout, protéger les enfants. L'école et le périscolaire sont des sanctuaires. La protection des enfants et la qualité de leur éducation ne sont pas négociables. Mais aussi, favoriser leur réussite par des écoles publiques attractives, pour apprendre et s'épanouir.

Pour répondre à ces deux exigences, je convoquerai dès le lendemain de l'élection une convention citoyenne, qui rassemblera enfants, parents, communauté éducative et experts. Ses conclusions mèneront à une refonte globale du périscolaire à Paris dès la prochaine rentrée de septembre.

Paris doit être la ville qui aime et qui protège les enfants. Nous leur devons la sécurité absolue. Je rétablirai une gouvernance claire, j'assurerai une écoute sans relâche et une action sans délai. Et surtout, je ne céderai sur rien. Plus aucun enfant ne doit se sentir seul face aux violences. Jamais.

C'est une ligne politique que j'assume : la protection des enfants ne se négocie pas. Elle est au sommet de la hiérarchie de nos priorités municipales et orientera toutes nos décisions.

J'en prends pleinement l'engagement.
En tant que père parisien, et demain, en tant que maire de Paris. »

Emmanuel Grégoire
Candidat à la mairie de Paris

« Ces derniers mois, les témoignages d'enfants relatant des violences physiques et sexuelles, commises dans le cadre du périscolaire, se sont multipliés. J'adresse d'abord tout mon soutien aux victimes. Je veux également dire aux familles que je partage leur colère. Nous avons notre part de responsabilité.

Les violences faites aux enfants sont insoutenables ; et lorsque des intervenants du périscolaire sont en cause, il est légitime que la confiance des familles envers la collectivité vacille. À partir du moment où il y a ne serait-ce qu'une seule violence commise sur un enfant, c'est qu'il faut tout revoir.

La société a longtemps minimisé la parole des enfants, et nos institutions doivent faire mieux pour faire de leur protection une priorité absolue. Les institutions, notre société et notre culture doivent changer. C'est un défi que je veux que nous relevions ensemble. Paris doit être et sera exemplaire sur la protection des enfants.

En particulier, je veux que l'école publique dispose de tous les moyens nécessaires pour être le lieu de l'épanouissement et de la protection de tous les enfants. L'école est le ciment de notre République. C'est grâce à elle que l'on peut s'émanciper et devenir un citoyen éclairé. Cela doit inévitablement passer par une éducation d'excellence pour toutes et tous, ainsi que par des équipes formées à développer et accueillir la parole des enfants.

C'est pourquoi je porterai une refonte du périscolaire et je veillerai personnellement à l'intérêt de nos enfants.

Deux principes guideront notre action : d'abord et avant tout, protéger les enfants. L'école et le périscolaire sont des sanctuaires. La protection des enfants et la qualité de leur éducation ne sont pas négociables. Mais aussi, favoriser leur réussite par des écoles publiques attractives, pour apprendre et s'épanouir.

Pour répondre à ces deux exigences, je convoquerai dès le lendemain de l'élection une convention citoyenne, qui rassemblera enfants, parents, communauté éducative et experts. Ses conclusions mèneront à une refonte globale du périscolaire à Paris dès la prochaine rentrée de septembre.

Paris doit être la ville qui aime et qui protège les enfants. Nous leur devons la sécurité absolue. Je rétablirai une gouvernance claire, j'assurerai une écoute sans relâche et une action sans délai. Et surtout, je ne céderai sur rien. Plus aucun enfant ne doit se sentir seul face aux violences. Jamais.

C'est une ligne politique que j'assume : la protection des enfants ne se négocie pas. Elle est au sommet de la hiérarchie de nos priorités municipales et orientera toutes nos décisions.

J'en prends pleinement l'engagement.
En tant que père parisien, et demain, en tant que maire de Paris. »

Emmanuel Grégoire pour Paris

Mes propositions pour protéger nos enfants à Paris

Deux principes, simples, deux exigences absolues :

1. Protéger nos enfants par tous les moyens nécessaires
L'école et le périscolaire sont des sanctuaires. La protection des enfants n'est pas négociable : nous y consacrerons tous les moyens nécessaires.

2. Favoriser l'épanouissement à l'école
Les savoirs fondamentaux le matin. Des activités culturelles, sportives, citoyennes et du soutien scolaire de qualité l'après-midi.

1. Protéger nos enfants : Refonder le périscolaire parisien

● Écouter les enfants : faire émerger la parole partout.

Dès le mois de mars 2026, au lendemain de l'élection municipale, je mettrai en place dans chaque école parisienne des dispositifs de recueil de la parole des enfants. L'objectif est clair : aucune situation de violence ne doit rester tue, aucun enfant ne doit avoir en tête que parler ne servirait à rien.

Concrètement, j'engagerai dès mars 2026 :

– La mise en place de formations renforcées à destination des animateurs, en particulier sur la détection de signaux faibles et le développement psycho-affectif des enfants pour assurer la montée en compétence sur le recueil de la parole et l'orientation vers les services compétents.

– Le déploiement de dispositifs anonymes de signalement accessibles aux enfants, comme les boîtes aux lettres déployées par l'association *Les Papillons*, en complément d'un accompagnement psychologique renforcé pour les enfants victimes et leurs familles.

Ces outils ne seront pas de simples dispositifs symboliques : ils s'accompagneront d'un traitement systématique et rapide de chaque alerte, d'un retour aux familles, et d'un suivi coordonné avec les équipes éducatives et les services compétents. Faire émerger la parole des enfants, c'est garantir qu'elle soit entendue, crue et suivie d'effets concrets.

● Une règle absolue : aucun enfant seul avec un adulte, jamais.

Cette règle, sur laquelle je ne transigerai jamais, ne repose pas sur la suspicion généralisée, mais sur une évidence : la meilleure prévention, c'est de rendre impossible les conditions qui permettent l'abus.

> **Arnaud Gallais, militant de la protection de l'enfance et de la lutte contre les violences faites aux enfants :**
> *« Les familles ont besoin de savoir que la collectivité se donne réellement les moyens de prévenir les violences, pas seulement de réagir lorsqu'il est déjà trop tard. Quand on parle de violences faites aux enfants, il n'y a pas de « petits risques » ni de « simples dysfonctionnements ». Soit on organise la prévention de manière systémique, soit on laisse des situations d'abus de violences se reproduire. Protéger, c'est poser des règles claires, des moyens et une culture de la vigilance partagée. »*

● Former avant d'encadrer : je créerai une véritable filière de l'animation pour mieux accueillir les enfants.

Protéger les enfants et garantir cette règle absolue exige intrinsèquement la revalorisation des métiers de l'animation, essentiels pour nos enfants et notre société. Dès la rentrée de septembre 2026, je créerai une véritable filière d'animation pour mieux accueillir les enfants.

J'engagerai le recrutement de 2 800 agents sur des temps continus pour mettre fin au système de vacations morcelées. La fin des vacations permettra de financer les deux tiers de ces recrutements. Ces animateurs seront **recrutés par une procédure uniforme à l'échelle parisienne et avec des critères de sélection renforcés**. Ce recrutement permettra de renforcer l'attractivité de ces postes, de réduire le taux de rotation trop élevé, préjudiciable à la qualité des apprentissages, d'assurer la formation continue des personnels et d'offrir de réels temps de préparation **afin d'améliorer significativement la qualité des temps périscolaires**.

Cette revalorisation et ces recrutements s'accompagneront :

- **D'une exigence de sécurité maximale, avec des processus de recrutement profondément renforcés**, incluant entretiens de personnalité et de motivation, mises en situation concrètes auprès d'enfants et vérification systématique des expériences antérieures et des qualifications, afin de s'assurer des compétences et de la fiabilité de chaque professionnel.

- **D'une reconnaissance des responsabilités exercées. J'accompagnerai le passage en catégorie A de postes de direction du périscolaire, avec les formations adaptées**, afin de reconnaître pleinement la complexité de leurs missions. C'est une manière concrète de mieux rémunérer celles et ceux qui organisent le service au quotidien, d'attirer des profils qualifiés et de stabiliser les équipes dans la durée, au bénéfice direct de la qualité de l'accueil et de la sécurité des enfants.

Aucun adulte ne sera mis au contact des enfants sans formation à la bientraitance, aux droits de l'enfant, à la détection des violences et à l'animation éducative d'un groupe L'objectif est double : élever le niveau d'exigence en matière de protection et faire du périscolaire un véritable métier, stable, attractif, reconnu.



● Contrôler pour protéger : transparence et confiance avec les familles.

Reconstruire la confiance suppose de renforcer les contrôles, instaurer des règles claires et garantir la transparence absolue. J'engagerai dans ce cadre des procédures de signalement claires et partagées pour mettre fin au cloisonnement de l'information, avec une assurance de transparence totale par la publication des rapports d'enquêtes - réalisés sur l'ensemble des écoles où l'agent est intervenu - et des procédures de communication systématiques sur la mise en œuvre des recommandations issues des enquêtes.

Afin d'apporter une information claire et complète aux familles dès les premiers jours qui suivent un signalement, j'engagerai par ailleurs l'élaboration d'un protocole de communication avec le Parquet de Paris.

Je créerai un service municipal parisien d'agrément et de contrôle du périscolaire, inspiré de la mission PMI d'agrément des établissements petite enfance ou des assistantes maternelles.

Au cours de l'année, des professionnels dédiés réaliseront des inspections indépendantes régulières et inopinées, afin d'observer et, lorsque cela est nécessaire, sanctionner les pratiques au sein des écoles parisiennes. Le but n'est pas de stigmatiser les équipes, mais de sécuriser le cadre, d'identifier les dysfonctionnements, de corriger rapidement ce qui doit l'être et de diffuser les bonnes pratiques. En parallèle, un audit global sera confié à un organisme indépendant. En parallèle, un audit global sera confié à un organisme indépendant.

Tous les trimestres, nous publierons enfin les taux d'encadrement et les indicateurs de continuité de service pour améliorer la confiance entre les établissements scolaires et les parents d'élèves. Chaque parent devra pouvoir savoir, de façon lisible et accessible, dans quelles conditions concrètes son enfant est accueilli. La transparence sera la meilleure alliée de la confiance.

Laetitia Bourgi, parent d'élève du 12e arrondissement :
« En tant que parents, notre priorité est de pouvoir accorder notre confiance à une équipe compétente, formée et pleinement engagée auprès des enfants, avec une exigence forte de transparence sur l'organisation et le fonctionnement des temps périscolaires. Au-delà de ces enjeux immédiats, nous attendons également des réponses claires sur l'avenir des rythmes scolaires et des temps d'activités périscolaires pour la prochaine mandature. C'est bien la vision et le cap politique en matière éducative qui retiennent toute notre attention en tant que parents d'élèves. »

2. Favoriser l'épanouissement au sein d'une école publique attractive : L'autre face d'une même exigence

● Protéger les enfants, c'est aussi leur offrir une école publique forte, capable à la fois de les mettre à l'abri et de leur permettre de réussir.

J'instaurerai en premier lieu une relation exigeante avec l'Éducation nationale et l'enseignement privé, pour éviter que ne s'installe durablement à Paris un système scolaire à deux vitesses, avec le risque de départ d'un enfant parisien sur deux dans le privé d'ici dix ans si rien n'est fait. Je me battrai résolument contre cette logique mortifère.

Ce combat sera d'abord celui contre les fermetures des classes engagées par le gouvernement, qui dégradent les conditions d'apprentissage et démantèlent le socle de la République. Je m'assurerai de la pérennisation des décharges d'enseignement des directrices et directeurs d'école pour garantir une bonne animation des équipes pédagogiques.

Je souhaite enfin que l'enseignement privé joue son rôle en matière de mixité sociale et scolaire, et ne puisse se soustraire à cette exigence : j'instaurerai un système de bonus/malus sur les dotations aux établissements privés en fonction de critères de mixité sociale, afin qu'ils ne puissent se soustraire à leur responsabilité.

● Un périscolaire d'excellence : donner à l'école publique les moyens d'être à la hauteur de sa promesse républicaine.

Un périscolaire d'excellence, c'est un périscolaire qui se positionne au service de l'émancipation des enfants, de leur curiosité, de leur confiance en eux et de leur capacité à se projeter dans l'avenir.

En premier lieu, je repenserai l'organisation des temps périscolaires, pour des rythmes adaptés aux besoins des enfants, plus lisibles qui facilitent le quotidien des équipes éducatives et qui permettent la construction d'activités de qualité. Tandis que le retour à la semaine de 4 jours prônée par la droite n'est ni plus ni moins qu'un plan d'austérité, la convention citoyenne nationale sur les temps de l'enfant a conclu qu'une semaine comptant 5 matinées d'apprentissage est la plus bénéfique pour les enfants et leur apprentissage. C'est cette préconisation que je suivrai, et c'est dans ce cadre qu'une convention citoyenne parisienne mènera ses travaux dont les conclusions seront rendues publiques et appliquées dès la rentrée 2026.

Sera également soumis à la réflexion, l'allongement maîtrisé des temps d'activités périscolaires afin de proposer des activités sportives, mémorielles, artistiques, scientifiques, des programmes d'éducation aux médias, à la citoyenneté et à la transition écologique, en lien notamment avec l'Académie du Climat… inscrits au sein de cycles pluriannuels adaptés à chaque âge, pour construire de vrais parcours éducatifs.

Pour permettre enfin à chaque petite Parisienne et chaque petit Parisien d'ouvrir des mondes nouveaux, élargir leur imaginaire, et leur donner les mots pour dire, comprendre et transformer le réel, je lancerai :

- Le programme "Un mois, une découverte", permettant à chaque enfant de participer au moins une fois par mois à une activité artistique ou culturelle, en partenariat avec les institutions culturelles municipales et nationales.
- L'élargissement du champ des missions des Professeurs de la Ville de Paris (PVP) à une spécialité "langue étrangère", afin qu'ils bénéficient de l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge jusqu'à de véritables immersions, dans le cadre du périscolaire.
- Le développement des classes découvertes, pour que chaque élève scolarisé en primaire à l'école publique puisse partir au moins une fois en séjour de découverte durant sa scolarité.

● Améliorer les conditions d'apprentissage : des écoles accueillantes, inclusives et résilientes.

L'éducation des enfants n'est pas un coût, mais un investissement pour notre avenir commun, pour former des adultes et des citoyens de demain épanouis et avertis. Il n'y a pas de pédagogie ambitieuse et d'excellence éducative sans lieux accueillants et confortables.

J'engagerai un grand plan d'investissement comprenant la rénovation et la végétalisation de toutes les écoles publiques parisiennes, pour des écoles 100% accessibles, inclusives et résilientes face au changement climatique. Ces travaux seront réalisés en prenant en compte la nécessité de réduire les inégalités de genre, qui affectent trop souvent la répartition et l'usage de l'espace au sein de nos écoles.

L'inclusion fera partie intégrante de cette refondation. L'école inclusive ne peut plus reposer sur la débrouille des familles et des professionnels épuisés faute d'une implication suffisante de l'Etat, alors que 13 000 enfants et jeunes en situation de handicap sont scolarisés à Paris. Je proposerai un plan reposant sur trois piliers : offrir aux enfants et aux familles le droit à un parcours sécurisé par un accompagnement renforcé dès l'entrée à l'école, des temps de répit et une meilleure articulation des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, donner aux professionnels les moyens d'agir avec des équipes formées, reconnues et appuyées par des référents de l'inclusion locaux, et déployer un réseau public de dispositifs inclusifs dans toute la ville en lien avec l'Éducation nationale et le secteur médico-social.

Aux abords des écoles, la transformation de la ville se poursuivra afin de faire de l'espace public un prolongement de l'espace éducatif, et de chaque arrivée en classe un moment serein, protégé et accueillant : tandis que l'aménagement des "rues aux enfants" a montré la voie, nous élargirons cette ambition aux collèges et aux lycées pour atteindre 1 000 rues piétonnes à Paris d'ici la fin du mandat.

Une méthode d'hyperproximité : Lancement d'une convention citoyenne pour la refonte du périscolaire parisien

● Dès le lendemain de ma prise de fonction, le 4 avril 2026, je convoquerai une convention citoyenne pour mieux protéger les enfants.

Cette convention rassemblera des citoyens tirés au sort, appuyés par une gouvernance représentative des parties prenantes, avec des parents d'élèves, des membres de la communauté éducative, de l'Académie de Paris, des représentants des organisations syndicales, des experts. Elle étudiera :

– **La protection des enfants** pour mieux détecter les situations de violence, mais aussi lutter contre le harcèlement scolaire et aborder les enjeux de santé mentale des plus jeunes ;

– **Les rythmes scolaires et périscolaires**, pour améliorer le quotidien des enfants, des familles et des équipes encadrantes ;

– **La refonte des apprentissages périscolaires** pour consolider les fondamentaux et l'aide aux devoirs mais aussi la culture, le sport, l'apprentissage des langues et l'éducation à la citoyenneté.

Les conclusions de cette convention seront mises en application dès la rentrée 2026, en respectant le calendrier suivant :

– Avril 2026 : définition des axes de travail en auditions en avril
– Juin 2026 : restitution des travaux en juin
– Été 2026 : vote en Conseil de Paris
– Septembre 2026 : mise en œuvre des mesures dès la rentrée.

● Cet engagement s'articulera avec une pratique exigeante mais nécessaire : le compte-rendu de mandat à l'échelle des arrondissements.

Une fois par an, ce compte-rendu sera dédié spécifiquement aux questions scolaires et périscolaires : bilan des engagements pris en matière de protection et d'investissement, échanges avec les parents, les élèves, les équipes éducatives, les animateurs, ajustements et corrections nécessaires.

Écouter, expliquer, rendre des comptes : c'est ainsi que l'on construit la confiance avec les familles, le personnel éducatif et les élèves.



Pour une capitale populaire qui protège avant tout ses enfants

« La manière dont une ville traite ses enfants dit tout de son projet de société.

Quand des violences sont commises dans le cadre même de l'école ou du périscolaire, ce n'est pas seulement un système qui dysfonctionne : c'est notre pacte collectif qui vacille. Y répondre ne peut pas se limiter à colmater des brèches ; cela exige de changer nos priorités, notre organisation, notre culture.

Je fais un choix clair : faire de la protection et de l'épanouissement des enfants la boussole de toute l'action municipale ; y compris si cela signifie de changer les règles, assumer des clivages, et surtout d'y consacrer tous les moyens nécessaires.

À Paris, aucun enfant ne doit grandir dans la peur, ni se sentir seul face à la violence ou à l'injustice. Je veux que chaque école, chaque cour, chaque centre de loisirs soit un lieu de savoir, de sécurité et de respect ; que chaque quartier devienne un espace où les enfants peuvent jouer, apprendre et se projeter sereinement dans l'avenir.

C'est le sens de mon engagement : une ville populaire qui protège d'abord les plus vulnérables, qui croit dans la puissance émancipatrice de l'école publique, et qui associe ses habitantes et habitants aux décisions qui les concernent.

Protéger nos enfants, c'est préparer les citoyennes et citoyens qui feront la ville de demain. C'est ce mandat que je propose aux Parisiennes et aux Parisiens de me confier : faire de Paris la ville qui protège avant tout ses enfants, qui leur accorde toute la place qu'ils méritent et qui leur offre toutes les conditions pour profiter de la chance que représente le fait de grandir à Paris. »

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel Grégoire pour Paris

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité



Dossier de presse

Janvier 2026

Emmanuel Grégoire

La sécurité en hyperproximité, un impératif pour les Parisiennes et les Parisiens !

Le Parti socialiste

LES ÉCOLOGISTES

PCF
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

place publique

L'APRÈS
ensemble pour l'unité

Emmanuel Grégoire
Candidat à la mairie de Paris

« Paris est une capitale intense, vibrante, et c'est sa force. Mais cette énergie ne peut jamais se traduire par un recul de la tranquillité publique, à laquelle les Parisiennes et les Parisiens aspirent légitimement.

La vision que je porte défend donc l'essentiel : vivre et circuler sereinement. Travailler, élever ses enfants, se divertir, se retrouver, sortir et rentrer chez soi sans crainte. Profiter pleinement de Paris, et singulièrement de son quartier, sans avoir à s'adapter continuellement. Pouvoir échanger aussi avec un interlocuteur fiable lorsqu'une incivilité récurrente ou une nuisance vient gâcher la vie.

Préserver le caractère unique de Paris tout en améliorant la qualité de vie des Parisiennes et des Parisiens, quel que soit leur quartier, leur âge, leur genre, leur apparence, leur orientation sexuelle, leur histoire ou leur situation : voilà l'objectif que je me fixe.

Je veux être un maire qui protège, concrètement, chaque jour, et qui obtient des résultats. Pour cela, comme dans tous les grands champs d'action municipale, ma méthode sera celle de l'hyperproximité et de la coopération. Être présents, écouter, agir, voilà la conception que j'ai du rôle de maire mais aussi ce que j'attends de la police municipale parisienne au quotidien. Chaque année, aux côtés des maires d'arrondissement sur lesquels je souhaite pleinement m'appuyer, je rendrai compte de son action sur l'ensemble du territoire parisien, au plus près des habitantes et des habitants.

Depuis 2021 et la création de la police municipale parisienne, des fondations solides ont été posées, permettant d'assurer une présence quotidienne de proximité et de lutter contre les incivilités (malpropreté, infractions routières, nuisances sonores, comportement inapproprié) dans les rues et les jardins de la capitale. Mais pour la prochaine mandature, je souhaite aller plus loin.

Je souhaite proposer une sécurité en hyperproximité aux habitantes et habitants de la capitale. Cette doctrine d'hyperproximité repose sur une vision globale, équilibrée, et résolument opérationnelle. Elle implique :

1. *une présence continue et visible dans l'espace public de la police municipale, dans tous les quartiers et auprès de toutes et tous : du bleu sur le terrain à Paris !*
2. *une relation de confiance avec les habitants, construite dans le dialogue, notamment via des référents de quartier : un interlocuteur lorsqu'un besoin émerge ou qu'une situation l'impose !*
3. *une coordination efficace avec l'ensemble des acteurs. Je souhaite singulièrement m'appuyer sur le trinôme maire d'arrondissement - commissaire de police - chef de police municipale pour cela. Élues et élus locaux, police nationale, justice, associations, bailleurs, commerçants, établissements scolaires, acteurs de la prévention et de la médiation, tous ont un rôle à jouer pour garantir la sécurité de toutes et tous !*

Cette méthode suppose d'assumer une exigence forte vis-à-vis de l'État : la police municipale parisienne est prête à répondre au besoin d'une police du quotidien qu'expriment les Parisiennes et les Parisiens. Mais cela ne peut en aucun cas être un prétexte à son désengagement. Dans le cadre légal actuel, c'est à l'État qu'il revient aujourd'hui de lutter contre la délinquance, les violences, les trafics et d'assurer le maintien de l'ordre public. Si cette exigence est respectée, cette méthode de l'hyper proximité permettra d'apaiser durablement, de prévenir, et de répondre vite et bien aux incivilités, aux violences et aux situations de vulnérabilité. »

Répartition des compétences entre la Police municipales et la Police nationale

Pour rappel, la Police Municipale parisienne a été créée en 2021 à l'initiative de la Maire de Paris Anne Hidalgo afin d'assurer une présence quotidienne de proximité pour les Parisiennes et les Parisiens et lutter contre les incivilités (malpropreté, infractions routières, nuisances sonores, comportement inapproprié) dans les rues et les jardins de la capitale.

Organisés en 17 divisions territoriales, les policières et les policiers municipaux sont des agents de proximité. Elle n'a ni les mêmes compétences ni les mêmes missions que la police nationale qui lutte contre la délinquance, les violences, les trafics et assure le maintien de l'ordre public.

Les missions de la Police Municipale s'articulent autour de la prévention, du dialogue et de la médiation, au plus proche des jeunes et des personnes vulnérables, de la sécurisation en assurant une présence visible et rassurante dans l'espace public et de la sanction, notamment en cas d'infraction routière ou d'incivilités (jets de mégots, épanchements, dépôts sauvages, nuisances sonores, sécurité routière, stationnement sauvage).

C'est cette présence de proximité au quotidien que je souhaite renforcer.

Il convient également de rappeler que les compétences du maire de Paris sont plus limitées que celles des maires des autres villes.

En effet, dans la plupart des communes, le maire peut prendre une décision d'hospitalisation d'office en cas de danger grave et imminent lié à des troubles mentaux. À Paris, ce pouvoir appartient au préfet de police. Le maire ne peut ni décider, ni signer la mesure. Il peut seulement alerter ou transmettre une information.

Aussi, à Paris, le maire peut agir sur le bruit du quotidien, mais dès que la nuisance est liée à une activité professionnelle, le pouvoir de police bascule vers l'État. C'est une singularité parisienne qui limite la capacité du maire à garantir pleinement la tranquillité publique.

Une réalité à regarder en face

Depuis 2021, date de la création de la police municipale parisienne par la majorité de gauche, près de 5 millions de procès-verbaux liés aux déplacements ont été dressés à Paris, et plus de 326 000 verbalisations pour incivilités ont été réalisées. Ces chiffres traduisent à la fois une mobilisation réelle des services municipaux et une attente forte des habitants face aux nuisances qui dégradent la qualité de vie.

Dépôts sauvages, terrasses non conformes, ventes à la sauvette, incivilités routières : ces comportements, parfois qualifiés de « petits faits », ont en réalité un impact majeur sur le cadre de vie et le sentiment de sécurité. Lorsqu'ils se répètent, ils nourrissent un sentiment d'abandon et d'injustice. La réponse publique doit être ferme, lisible et profondément ancrée dans les quartiers.



Mes propositions pour une sécurité en hyperproximité à Paris

1. **Visible.** La police municipale doit protéger et rassurer dans tous les quartiers.

2. **Accessible.** La police municipale doit être, à chaque heure, aux côtés de toutes et tous, et particulièrement des plus vulnérables.

2. **Intégrée dans un *continuum* de sécurité.** Coopérer de façon constante pour répondre aux besoins des Parisiennes et des Parisiens.

1. Une police municipale de proximité, visible et présente partout où cela est nécessaire

● Plus de bleu sur le terrain, 24h sur 24.

Je veux que la police municipale incarne pleinement la proximité. Visible, identifiable, accessible, elle doit être un repère rassurant pour les habitants, un acteur du quotidien capable d'écouter, de prévenir, d'accompagner et de protéger.

Aujourd'hui, la police municipale parisienne repose sur un maillage territorial solide : 3 800 agents, répartis en 17 divisions, appuyés par plus de 200 référents de quartier. Cette organisation permet une connaissance fine des territoires et des usages, indispensable pour agir efficacement et durablement.

Nous allons renforcer ce maillage. Cela passera par un renforcement massif des effectifs. Je souhaite 1 000 agents supplémentaires, pour un objectif d'au moins 5 000 policiers municipaux à la fin de la mandature et par une diversification des modes d'intervention :

– De nouvelles Brigades anti-incivilités, notamment en matière de propreté, alors que plus de 102 000 PV pour dépôts sauvages ont été dressés depuis 2021 ;

– De nouvelles brigades nocturnes supplémentaires, dotées de pistolets à impulsion électrique ;

– De nouvelles patrouilles en VTT et fat bikes électriques pour intervenir rapidement dans les zones denses, pacifier l'espace public et et sanctionner les incivilités routières, quel que soit le moyen de transport.

Les incivilités routières font également l'objet d'une action déterminée : depuis janvier 2025, plus de 117 000 verbalisations pour circulation non autorisée sur les voies de bus ont été réalisées, ainsi que 8 500 pour stationnement gênant. Sur le périphérique limité à 50 km/h, plus de 25 800 PV ont été dressés en quelques semaines. Faire respecter les règles, c'est protéger tous les usagers. J'attends de la police municipale qu'elle fasse baisser la tension sur le terrain et donc une action plus accrue encore en matière de lutte contre les incivilités routières et la violence motorisée.

● Des kiosques de la police municipale pour une présence visible et accessible

Je déploierai des kiosques de la police municipale dans chaque arrondissement et sur les points de tension identifiés. Inspirés des koban japonais, ces kiosques seront des points de contact visibles, identifiables et immédiatement accessibles, permettant de signaler un problème, d'être orienté ou de bénéficier d'une prise en charge rapide.

Légers et mobiles, ces kiosques pourront être déplacés selon les besoins : nuisances récurrentes, événements, pics saisonniers ou transformations urbaines. Leur présence nocturne est essentielle pour répondre aux moments où le sentiment d'insécurité est le plus fort.

Ils viendront compléter l'action des référents de quartier, pour une police municipale présente au bon endroit, au bon moment, et pleinement connectée aux réalités du terrain.

Ce choix repose sur un choix clair : celui de l'hyperproximité. Je veux construire un plan par quartier, avec des objectifs précis définis à partir de ce que les habitants expriment, et des moyens spécifiquement affectés à chaque quartier pour y répondre concrètement.





Une vidéoprotection ciblée, au service du terrain

La vidéoprotection est un outil d'appui, jamais une fin en soi. Elle doit être ciblée, proportionnée et évaluée. Le plan parisien a permis le déploiement de 320 caméras supplémentaires sur 64 sites, complétées par 450 caméras sur 90 sites dans le cadre des JOP.

Je souhaite aller plus loin avec 500 caméras tactiques mobiles, déployées sur les « hot spots », qui pourront être déplacées en fonction des besoins et lorsque la situation évolue. L'objectif est clair : renforcer l'efficacité des patrouilles et sécuriser les interventions, sans jamais remplacer la présence humaine.

2. Une police municipale accessible, qui protège tous les publics

● Garantir le droit à la nuit pour les femmes

Il est inacceptable qu'une femme ne puisse pas rentrer chez elle en sécurité, de jour comme de nuit. La ville doit agir pour que la peur cesse d'être une norme.

Je lancerai un grand plan « droit à la nuit », combinant éclairage renforcé, aménagements urbains sécurisés, présence humaine et prévention active :

– Suppression des zones insuffisamment éclairées grâce des plans d'éclairage public conçus localement avec les usagères

– Installation de boutons d'alerte sur l'ensemble des abribus, permettant d'alerter immédiatement les services de police et d'urgence ;

– Campagnes de sensibilisation contre le harcèlement de rue, visant à mobiliser l'ensemble de la population et à particulièrement les hommes dans la lutte contre le harcèlement sexiste.

Les kiosques de police municipale seront par ailleurs placés, en concertation avec les maires d'arrondissement, sur les sorties de grands sites de transports.

Ces mesures visent à rendre la nuit sûre pour toutes, pour que chaque Parisienne puisse se déplacer en confiance, sans appréhension.

● Sécurité et accompagnement pour les seniors

La protection des seniors est une priorité absolue, avec des mesures concrètes et mesurables, combinant prévention, protection et accompagnement, pour que les seniors puissent vivre sereinement et en toute autonomie.

Nous allons renforcer le dispositif Tranquillité Senior afin que chaque personne âgée puisse effectuer ses démarches quotidiennes en toute sérénité. Cela concerne notamment les dépôts et retraits d'argent, les rendez-vous administratifs ou les situations sensibles, ainsi que la prévention contre les arnaques et escroqueries ciblant les seniors. L'objectif est que chaque senior puisse circuler et agir dans la ville sans inquiétude, avec un accompagnement concret et humain.

Pour chaque situation nécessitant un suivi particulier, un référent de la police municipale sera identifié et disponible pour les seniors. Ce référent devient le point de contact privilégié, garantissant que toute alerte, plainte ou besoin de soutien soit pris en charge rapidement et efficacement. Il assure la coordination avec les équipes de prévention, les services sociaux et les autres acteurs municipaux, pour que chaque senior se sente écouté, protégé et accompagné dans la durée.

● Prévenir la délinquance chez les jeunes

La prévention est la clé d'une sécurité durable. Depuis 2020, 78 M€ ont été investis dans la prévention spécialisée, et je souhaite amplifier ces efforts.

Chaque établissement scolaire disposera d'un policier municipal référent prévention/sécurité chargé, en lien avec les équipes de médiation, de :

– Accompagner les parents et coordonner les actions avec les équipes éducatives ;

– Lutter contre le harcèlement scolaire, *via* des interventions pédagogiques et des partenariats avec les associations locales ;

– Assurer la coordination avec la police et l'éducation nationale, pour répondre efficacement aux situations à risque et lutter contre les rixes scolaires afin de protéger notre jeunesse.

L'agence du TIG sera renforcée grâce à un nouveau partenariat avec le Tribunal judiciaire pour proposer des réponses éducatives et responsabilisantes, permettant d'éviter la récidive et de restaurer le lien social. Je ferai notamment de la lutte contre les tags et les incivilités de propreté une priorité.

● Réduire les risques liés aux drogues et protéger les plus vulnérables

En lien avec la préfecture de police et les mairies d'arrondissement, la sécurité passera également par la réduction des risques liés à la consommation illégale de drogues, combinant prévention, accompagnement et répression ciblée :

– Soutien renforcé aux structures de prise en charge spécialisées (CAARUD, maraudes, salles de consommation) qui ont montré scientifiquement leur efficacité à réduire les nuisances dans l'espace public et la souffrance des malades, et accompagnement renforcé des usagers de drogues vers ces structures pour mettre fin à la consommation de drogue dans l'espace public ;

– Partenariat renforcé avec la police nationale pour lutter contre les réseaux de deal et réduire la délinquance liée à la consommation dans l'espace public et les immeubles.

Pour les personnes en errance psychiatrique, nous mettrons en place des unités spécialisées avec psychologues et travailleurs sociaux, disponibles 7j/7 ainsi qu'un grand plan « Logement d'abord », garantissant un accompagnement ambitieux, humain et durable, afin de sécuriser ces publics - et ainsi l'ensemble des usagers de l'espace public - tout en respectant leur dignité.

3. Une police municipale qui coopère de façon constante

● S'appuyer sur le trinôme maire d'arrondissement - commissaire de police nationale - chef de police municipale d'arrondissement

Je veux renforcer la logique de proximité en m'appuyant sur un trinôme clair et opérationnel : maire d'arrondissement, commissaire de police nationale et chef de la police municipale d'arrondissement. C'est à cette échelle que les réponses peuvent être adaptées, coordonnées et évaluées. La sécurité ne se pilote pas depuis un bureau central : elle se construit quartier par quartier.

Cependant, le travail en matière de sécurité de proximité ne sera pas suffisant s'il n'est pas complété par davantage d'articulation entre la police municipale et la police nationale sur le terrain.

● Une complémentarité exigeante avec l'État avec une méthode d'efficacité et de transparence : rendre des comptes pour créer la confiance

Je souhaite renforcer les moyens et le champ d'action de la police municipale, tout en posant une ligne claire en contrepartie : pas question que l'État se désengage à Paris - il devra garantir le maintien des effectifs et de l'engagement de la Police nationale. L'exemple des JO a montré que l'État en était capable.

Je veux également travailler avec l'État pour lever les blocages qui empêchent aujourd'hui la police municipale d'agir efficacement sur certaines infractions à la tranquillité publique qui aujourd'hui relèvent légalement encore principalement de la police nationale (vente à la sauvette, tags, entraves à la circulation…). Je ne suis en revanche pas favorable à étendre les missions de la police municipale sur les fonctions régaliennes qui incombent à l'État : la lutte contre la délinquance moyenne et lourde, le banditisme ou contre les stupéfiants et le narcotrafic.

Si le gouvernement venait malgré tout à étendre les missions de la police municipale sur ces enjeux, j'ouvrirai alors un débat citoyen sur l'armement de la police municipale, en tenant compte des évolutions législatives.

Car la sécurité c'est aussi écouter, accompagner, prévenir et protéger tous les habitants, partout et tout le temps. La transparence est une condition indispensable de l'efficacité et de la confiance durable : je rendrai compte régulièrement de l'activité de la police municipale, et je demanderai à l'État d'en faire de même en ce qui concerne la police nationale.

Pour une capitale sûre, apaisée et proche des habitants

La sécurité se construit au quotidien, au coin des rues, dans les squares, aux abords des écoles et dans chaque quartier où les Parisiennes et les Parisiens vivent et circulent. C'est là que je veux être présent, visible et attentif, pour comprendre les besoins, détecter les tensions et agir rapidement.

Je veux une police municipale visible, structurée et humaine, agissant en proximité avec les habitants, complétée par des référents de quartier, des kiosques mobiles identifiables et des patrouilles adaptées aux réalités locales. Je veux que chacun puisse se sentir écouté, protégé et respecté, partout et à tout moment. Une présence policière qui apaise le quotidien, mais protège aussi là où le sentiment d'insécurité est le plus fort, notamment la nuit, dans les zones sensibles ou lors d'événements particuliers.

Je veux protéger les femmes, les seniors, les jeunes et les personnes vulnérables, prévenir les incivilités et réduire les risques liés aux drogues et à la délinquance. Agir avec fermeté et humanité, en combinant prévention, accompagnement et répression ciblée. Chaque Parisienne et chaque Parisien doit pouvoir vivre et se déplacer en confiance, sans peur ni stress.

Je m'engage à faire de Paris une ville rassurante et prévisible. Une sécurité tangible et partagée, incarnée par une police proche des habitants, des dispositifs concrets dans chaque quartier et un suivi constant des actions menées.

Je veux que chaque quartier retrouve le plaisir de vivre librement, et que chacun sente que sa sécurité est une priorité non négociable.

Mon engagement est clair : je serai présent sur le terrain et mettrai tous les moyens nécessaires pour protéger et rassurer les Parisiennes et les Parisiens, partout et tout le temps.

Le jour, la police apaise. La nuit, elle protège.

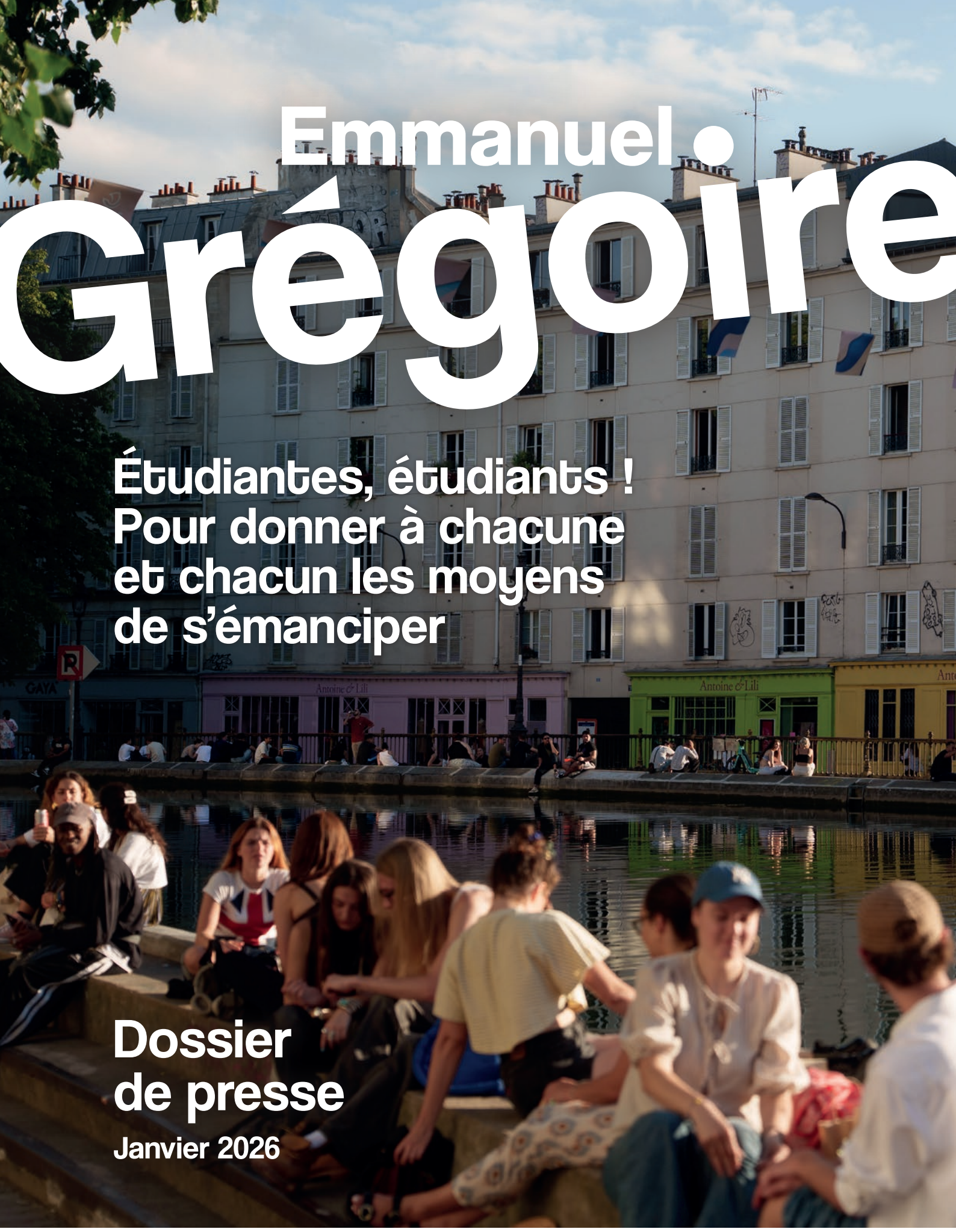
Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel Grégoire pour Paris

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité

Emmanuel Grégoire



Étudiantes, étudiants ! Pour donner à chacune et chacun les moyens de s'émanciper

Dossier de presse

Janvier 2026

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité

Emmanuel Grégoire
Candidat à la mairie de Paris

Une génération au cœur du projet parisien

*« Paris se pense avec sa jeunesse. Étudiants, apprentis, jeunes actifs, jeunes en recherche d'emploi ou en insertion : ce sont **plus de 630 000 jeunes qui font battre le cœur de leur ville**. Leur avenir, leur liberté de se former, de travailler, de se loger, de se divertir et de s'engager est au centre de mon projet pour Paris.*

*À la jeunesse, aux étudiantes et aux étudiants, je veux leur dire : **Paris est à vous ! Paris est à elle, à eux.** Une ville qui leur appartient, qu'ils façonnent chaque jour par leurs idées, leurs engagements et leurs talents.*

*La jeunesse est un enjeu stratégique, un horizon et un moteur pour la capitale. Les années récentes ont montré combien les jeunes portent des aspirations fortes autour du logement, de la santé mentale, du lien social et de l'insertion professionnelle. Les dispositifs existent et doivent gagner encore en simplicité, en lisibilité et en efficacité pour mieux répondre à la diversité des situations. **Parce que Paris est leur ville, elle doit être à la hauteur de leurs besoins et de leurs ambitions.***

*Je veux porter une politique jeunesse cohérente et lisible, qui accompagne chaque jeune au quotidien et lui permet de construire son autonomie. Une politique qui protège et qui soutient. Une politique qui transforme les dispositifs en un service public efficace et accessible, où chaque jeune sait vers qui se tourner et peut obtenir une réponse concrète. **Parce que je veux le redire, Paris doit appartenir pleinement à sa jeunesse.***

*La jeunesse est un projet. À Paris, je veux qu'elle soit protégée, écoutée et pleinement actrice de sa ville. **Une ville qui lui appartient : Paris est à vous !** »*



Emmanuel Grégoire pour Paris

Une politique jeunesse structurée, mieux financée et de plus en plus ambitieuse

● Des moyens consolidés et une action transversale

Depuis plusieurs années, la Ville de Paris a fait le choix d'investir massivement dans sa jeunesse, avec une politique transversale et coordonnée, pilotée pour plus de lisibilité et d'efficacité.

– **Budget jeunesse :** plus de 200 M€ par an en fonctionnement, plus de 20 M€ en investissement, dont près de 80 % orientés vers le logement. Bénéficiaires : 630 000 jeunes de 11 à 30 ans.

Cette politique repose sur plusieurs leviers :

– **Insertion et accès aux droits :** création de Quartier Jeunes dans l'ancienne Mairie du 1er arrondissement et des Contrats Jeunesse d'Arrondissement , renforcement des moyens d'orientation et d'insertion, augmentation des subventions dédiées de 15 % à 25 % (~250 000 €/an).

– **Soutien aux Foyers de Jeunes Travailleurs :** 1,05 M€ par an

– **Vie étudiante :** la Maison étudiante accompagne plus de 750 structures (financement, service, conseil, réseau), avec 1 000 m² dédiés aux permanences juridiques et psychologiques, à la prévention des violences et au soutien aux étudiants internationaux ou exilés.

– **Pouvoir d'achat, loisirs et vacances :** le Pass Jeunes atteint désormais 100 000 bénéficiaires (2023-2024), contre 30 000 en 2020-2021 ; Paris Jeunes Vacances propose des aides de 200 € pour les projets de vacances des jeunes et des séjours collectifs sont proposés depuis 2024.

– **Logement et autonomie :** près de 600 logements sociaux étudiants financés chaque année, dispositifs AILE (500-1 000 € pour les boursiers sans résidence), et logements passerelles pour prévenir la précarité.

– **Santé et engagement :** accès aux centres de santé, consultations psychologiques, 500 missions de service civique, tarifs Vélib' étudiants.

● Des moyens consolidés et une action transversale

Malgré ces efforts, certaines situations restent critiques :

– **Précarité et isolement :** 27 000 jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation, soit 9 % des jeunes Parisiens.

– **Insertion professionnelle instable :** part des jeunes diplômés récents en emploi précaire passée de 13 % à 22 % en 30 ans.

– **Logement et accompagnement ASE :** 1 personne sur 4 à la rue est issue de l'Aide sociale à l'enfance ; 12 % des jeunes des FJT proviennent de l'ASE.

– **Santé mentale :** dépression doublée entre 2017 et 2021 (11,7 % > 20,8 %).

– **Isolement social :** 40 % des jeunes déclarent un sentiment de solitude chronique.

La jeunesse à Paris est donc à la fois un atout majeur et une priorité urgente, avec des besoins très divers et parfois invisibles, que la Ville doit coordonner, soutenir et protéger, face au retrait de l'État.

pour la jeunesse étudiante Parisienne

1. Un accompagnement personnalisé pour chaque jeune, partout à Paris

Je suis convaincu qu'il existe autant de parcours que de jeunes. Aujourd'hui, des solutions existent, mais elles sont trop souvent dispersées, complexes, ou peu lisibles. Beaucoup de jeunes renoncent à demander de l'aide, faute de savoir à qui s'adresser ou par crainte d'être renvoyés de guichet en guichet. Je veux mettre fin au découragement.

C'est pourquoi je déploierai un Quartier Jeunes dans chaque arrondissement, comme porte d'entrée unique vers l'ensemble des politiques publiques destinées aux jeunes. Ces lieux seront identifiables, pensés comme des espaces de confiance où l'on peut pousser la porte sans rendez-vous ni condition préalable.

Dans chaque Quartier Jeunes, je veux que chaque jeune bénéficie d'une réponse et d'un accompagnement personnalisés, adaptés à sa situation :

- faire face à une urgence sociale ou financière,
- accéder rapidement à ses droits,
- ou s'inscrire dans un parcours d'insertion et d'autonomie au long cours.

Mon objectif est clair : ne plus laisser aucun jeune seul face à la complexité administrative, et garantir un suivi dans la durée, sans avoir à répéter son histoire à chaque étape.

2. Gérer l'urgence et prévenir durablement la bascule dans la précarité

Qui peut tolérer que, dans la 7e puissance économique mondiale, tant de jeunes ne mangent pas à leur faim ou renoncent à se soigner ? Je refuse que la précarité devienne un horizon normalisé de la jeunesse. Je veux agir à la fois sur l'urgence et sur ses causes profondes.

● Lutter contre la précarité alimentaire et l'isolement

Je mettrai en place une politique municipale ambitieuse pour répondre immédiatement aux situations de détresse :

– **ouvrir les restaurants municipaux**, y compris les restaurants administratifs en dehors des horaires des agents, avec une offre adaptée aux rythmes des moins de 30 ans (soirées, week-ends, proximité des campus et lieux de vie), en partenariat avec le CROUS ;

– **créer un réseau municipal d'épiceries, halles alimentaires et supermarchés solidaires**, accessibles aux étudiants, alternants et jeunes actifs précaires ;

– **renforcer le soutien aux associations d'aide alimentaire, sociale et sanitaire** intervenant auprès des jeunes.

● Sécuriser les parcours vers l'autonomie

Je veux aussi éviter que la précarité ne s'installe durablement. Trop de jeunes, notamment ceux issus de l'Aide sociale à l'enfance, sont exclus des dispositifs nationaux de solidarité. Les collectivités ne peuvent pas tout compenser, mais je prendrai mes responsabilités.

Je mettrai en place :

– **un Revenu de Solidarité Jeunesse**, sous conditions de ressources, pour les 18-25 ans issus de l'ASE, afin de sécuriser leur entrée dans l'autonomie ;

– **le prolongement de la garantie d'hébergement et d'accompagnement** des jeunes issus de l'ASE de 21 à 25 ans ;

– **une mutuelle municipale parisienne**, négociée par la Ville, pour réduire le reste à charge et garantir un accès réel aux soins pour les jeunes et les étudiants.

● Se loger sans basculer

Le logement est un point de bascule décisif. Je veux agir avec des solutions concrètes :

– **développer davantage de logements passerelles**, pour des durées de 1 à 6 mois, conçus comme de véritables sas de sécurité en cas de décohabitation forcée, de rupture familiale ou de difficultés de rentrée ;

– **poursuivre la création massive de logements sociaux étudiants** et développer une offre spécifique à prix abordables pour les stagiaires, apprentis, doctorants et chercheurs étrangers aux besoins de courte ou moyenne durée ;

– **augmenter l'offre de Foyers de Jeunes Travailleurs** avec une montée en charge visible et territorialisée.

3. Prendre soin, protéger et accompagner l'émancipation des jeunes

La santé mentale et la solitude touchent de plein fouet les jeunes. Plus d'un jeune sur deux âgé de 18 à 24 ans a déjà été confronté à un trouble de santé mentale. Il est urgent d'en faire un enjeu majeur de santé publique, avec un objectif clair : transformer des droits encore trop théoriques en un accès effectif aux soins et au lien social.

● Je créerai le programme Psy-Check, avec :

– des consultations gratuites et rapidement disponibles,

– une orientation directe via les Quartiers Jeunes,

– une prise en charge qui ne s'arrête pas à une première séance.

Je veux aussi mailler Paris de lieux du quotidien – bibliothèques, maisons des associations, commerces partenaires – où l'on peut entrer, parler, être accueilli et orienté près de chez soi.

● J'ouvrirai davantage d'espaces et de temps pour se retrouver :

– Un programme Bienvenue à Paris pour accueillir et parrainer les nouveaux arrivants,

– Des salles des fêtes municipales accessibles gratuitement pour les jeunes,

– 100 cours d'école ouvertes, avec l'objectif d'au moins une par quartier.

Je m'engage à ce qu'aucun jeune ne reste sur le quai : **chaque jeune devra pouvoir partir au moins une fois par an en vacances, notamment grâce à des séjours jeunes adultes organisés via les Quartiers Jeunes**, favorisant la respiration, la mixité et la lutte contre l'isolement.

● Protéger et accompagner l'émancipation

Les Quartiers Jeunes seront aussi des lieux de protection :

– animation d'un réseau de lieux sûrs pour les jeunes LGBTQIA+, avec l'appui des associations et des services municipaux, pour offrir écoute, ressources et protection ;

– déploiement d'une médiation nocturne dans les zones festives, fondée sur l'« aller-vers », la prévention et l'orientation ;

– action renforcée pour l'accessibilité et l'inclusivité des lieux festifs, en lien avec les établissements et festivals.

● Sécuriser l'entrée dans la vie professionnelle

Enfin, je veux accompagner les premiers pas dans la vie active. Je renforcerai le lien entre les Missions locales et les Quartiers Jeunes, pour rendre le service public de l'insertion plus lisible et plus proche avec :

– une offre renforcée de tutorats et de formations au sein des Quartiers Jeunes;

– des parcours de découverte des métiers du service public, l'accès aux stages, aux écoles de la Ville et à la préparation des concours ;

– une mise en relation directe entre jeunes et métiers en tension, à l'échelle des arrondissements, en partant des besoins locaux des recruteurs.

Mon ambition est claire : accompagner chaque jeune, du moment de l'urgence jusqu'à l'autonomie, avec une action cohérente, humaine et personnalisée, pour que Paris soit une ville où la jeunesse peut se projeter, s'émanciper et construire son avenir.

Emmanuel Grégoire pour Paris

Une politique municipale au service de la jeunesse étudiante

« Je fais le choix d'une politique jeunesse qui part des réalités vécues et s'ancre dans le concret. Mon engagement est clair : à Paris, chaque jeune doit pouvoir se sentir accompagné, soutenu et reconnu à chaque étape de son parcours. Je veux une ville qui protège et qui donne à chacune et chacun les moyens de construire son avenir, quelles que soient ses origines, son parcours ou sa situation.

Avec les Quartiers Jeunes, je veux créer un véritable service public de l'hyper-proximité, humain, lisible et accessible. Un lieu où l'on peut pousser la porte sans rendez-vous, être écouté avec attention, et bénéficier d'un accompagnement personnalisé, qu'il s'agisse de répondre à une urgence, de retrouver de la stabilité ou de s'inscrire dans un projet de vie durable.

Je veux simplifier les parcours et fluidifier les démarches : une seule porte d'entrée et un suivi continu pour chacune et chacun. Je veux agir concrètement pour l'accès à une alimentation digne, pour renforcer le lien social, pour proposer des solutions de logement adaptées et pour développer un accompagnement en matière de santé mentale, tout en sécurisant les premiers pas dans la vie professionnelle. Protéger les jeunes, c'est aussi leur permettre de s'émanciper, de se projeter et de trouver leur place dans la société. C'est pourquoi je fais le choix d'investir massivement dans la prévention, l'accompagnement et l'accès à l'emploi.

Investir dans la jeunesse est un choix d'avenir et un engagement politique majeur. Je veux faire de Paris une ville qui croit en sa jeunesse, qui la soutient dans les moments de transition et qui lui fait confiance pour construire l'avenir, parce que Paris est est à elle, à eux.

Une ville qui leur appartient, une ville où chaque jeune est visible, où chacun trouve sa place, et où toutes et tous peuvent avancer avec dignité et espoir. »

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel Grégoire pour Paris

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité



Dossier de presse Janvier 2026

Emmanuel Grégoire

Zéro enfant à la rue à Paris

Le Parti socialiste

LES ÉCOLOGISTES

PCF
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

place publique

L'APRÈS
ensemble pour l'unité

Emmanuel Grégoire
Candidat à la mairie de Paris

« À Paris, chaque nuit, près de 3 500 personnes dorment dans la rue.

Des femmes, des hommes, des jeunes, et trop d'enfants. Sous un porche, un pont, sur un banc, dans une tente au bord du périphérique. Cette réalité est le symptôme d'une crise sociale profonde et d'une politique nationale de l'hébergement d'urgence à bout de souffle.

Face à la crise du sans-abrisme à Paris, nous n'avons pas le droit de nous résigner. Nous avons une obligation de résultat, à commencer par les plus vulnérables avec un objectif non négociable : zéro enfant à la rue à Paris.

Je refuse que notre ville s'habitue à voir des enfants dormir dehors, des familles passer de gymnase en gymnase, des jeunes isolés condamnés à l'errance parce que leur situation administrative est contestée. Chaque nuit passée dehors met des vies en danger.

J'en prends la responsabilité. Un seul enfant qui passe la nuit dans la rue, c'est un échec moral pour la République. Je ne m'y résoudrai jamais. Il s'agira de la première mesure que j'engagerai dès lors que je deviendrai maire de Paris.

Parce que Paris est à vous, Paris ne peut pas être une ville qui évince, qui abandonne, qui détourne le regard. Paris doit être une ville qui protège, une ville refuge.

Cette exigence vaut aussi pour les jeunes qui sont laissés dehors, parce que leur âge est contesté ou parce qu'ils sont en recours. C'est pour eux que j'ai porté à l'Assemblée nationale une proposition de loi réaffirmant une garantie fondamentale : la présomption de minorité, adoptée le 11 décembre. Tant que subsiste un doute sur l'âge, la protection doit primer, et ces jeunes doivent être pris en charge. Je veux que Paris soit la première ville à appliquer cet esprit dans les faits.

L'État porte pourtant une responsabilité claire : garantir le droit à l'hébergement d'urgence, prendre en charge les plus précaires, organiser la solidarité entre territoires. Aujourd'hui, il n'agit plus à la hauteur de l'enjeu ni de sa responsabilité immense. Pendant ce temps, Paris, comme quelques grandes villes, absorbe trop souvent seule l'essentiel de la détresse, jusqu'à l'épuisement de ses capacités.

Face à l'urgence de la situation, j'engagerai dès 2026 un Grand Plan d'hébergement d'urgence pour Paris. Ce plan part d'une conviction simple : l'accès à un hébergement digne est un droit fondamental. Il s'appuiera sur trois piliers :

1. *Protéger d'abord les enfants et les familles, avec un dispositif dédié pour ne plus laisser aucun enfant dormir dehors ;*

2. *Mieux répartir l'effort entre tous les arrondissements et créer massivement de nouvelles places d'hébergement ;*

3. *Favoriser la sortie durable de la rue, en mobilisant tous les mètres carrés vacants et en organisant le passage vers un logement pérenne, un emploi, un accompagnement global.*

Chaque arrondissement disposera d'objectifs clairs de places d'hébergement à atteindre, et l'État devra enfin assumer ses responsabilités sur un public qui relève de sa compétence. Paris ne peut plus être seule en première ligne.

Paris a toujours été une ville d'accueil, de solidarité, d'humanisme. Aujourd'hui, elle doit le prouver de nouveau. Avec ce plan qui devra répondre à l'objectif « zéro enfant à la rue », avec la mobilisation des associations, des citoyens, des bailleurs sociaux et des acteurs économiques, nous pouvons faire reculer la grande exclusion de manière décisive.

C'est le mandat que je demande aux Parisiennes et aux Parisiens : faire de Paris la ville qui ne laisse plus personne au bord du chemin. »

Mes propositions pour un Grand Plan d'hébergement d'urgence à Paris

1. Une exigence : zéro enfant à la rue

Dès lors qu'un seul enfant dort une nuit dans la rue, c'est que nous sommes collectivement responsables et qu'il faut tout revoir. Aujourd'hui, 2 200 enfants, dont 600 bébés, dorment dans la rue tous les soirs en France. À Paris, près de 1 000 personnes en familles sont sans solution d'hébergement ou de logement pérenne.

Derrière chaque chiffre, il y a une enfance abîmée, des nuits passées sous un porche ou dans un gymnase qui entraînent de lourds problèmes de développement. Le droit à l'enfance n'est plus garanti. Quand des enfants, parfois en très bas âge, dorment dehors, nous sommes en situation d'urgence humanitaire.

Liée à la pénurie de places d'hébergement, la seule évocation des critères d'accès au Samu Social doit nous indigner : seules sont prioritaires les femmes enceintes de plus de 8 mois et les familles avec enfant de moins de 3 mois.

L'urgence n'est plus à savoir qui fait quoi mais comment ces enfants sortent de la rue.

● Mon ambition est simple : zéro enfant à la rue à Paris. Tous les enfants doivent avoir un toit au-dessus de leur tête pour pouvoir vivre dans la dignité.

Je déploierai dès 2026 un dispositif « Un toit pour chaque enfant » qui prévoit :

- **Un centre de primo-accueil et d'orientation ouvert 24h/24**, à l'instar de ce qui a été fait en 2015 avec la « bulle » du centre humanitaire en 2016, afin de mettre à l'abri et orienter vers un lieu d'accueil adapté et avec un accueil multilingue ;

- **La création de 1 000 places d'hébergement** (sur 4 000 prévues dans ce Grand Plan) dédiées aux enfants et à leurs familles, adossée à **un maillage de lieux d'hébergement répartis en 10 sites de 100 places** à taille humaine sur tout le territoire parisien ;

- **Une inscription automatique à l'école**, pour garantir la continuité de la scolarité.

Cette situation concerne également les jeunes isolés en recours pour faire reconnaître leur minorité : ils sont aujourd'hui condamnés à l'errance, à la recherche, souvent désespérée, de services répondant à leurs besoins de première nécessité.

Je ne les laisserai pas au bord du chemin. J'ai fait adopter une proposition de loi pour que la présomption de minorité soit garantie et que les jeunes isolés soient pris en charge tout au long de la procédure. Cette proposition de loi a été votée en première lecture le 11 décembre. Le combat continue pour la faire adopter définitivement et la traduire en actes concrets immédiats à Paris.

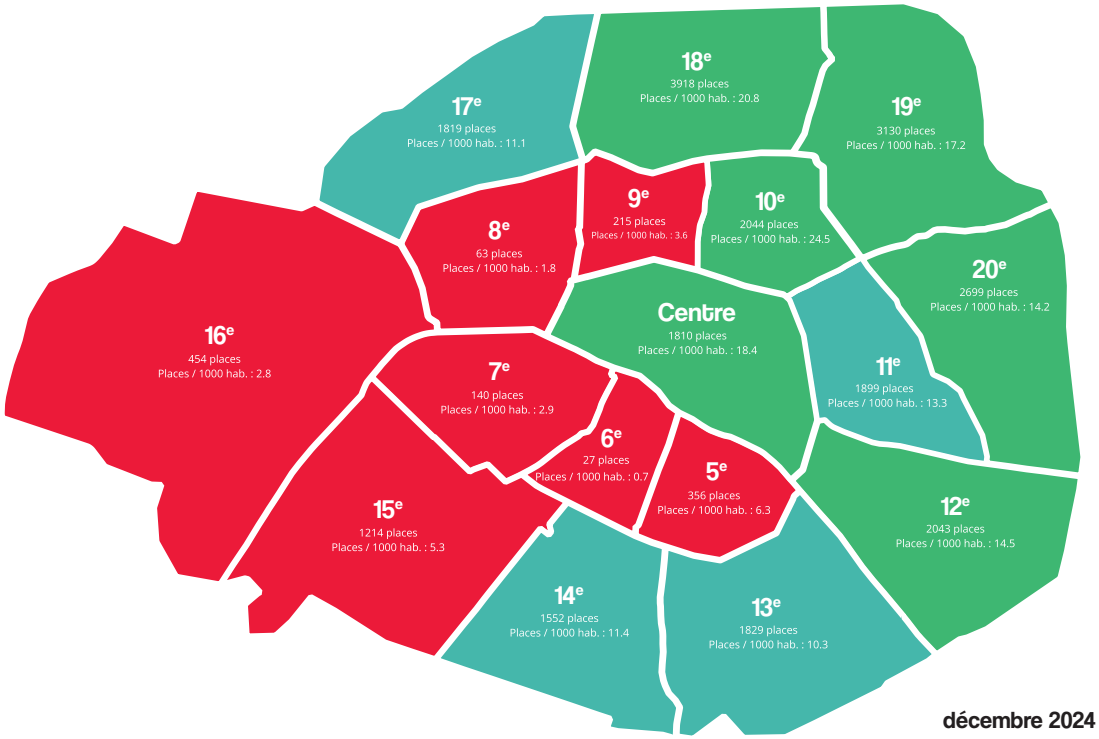
Emmanuel Grégoire pour Paris

2. Pour y répondre : 4 000 places supplémentaires d'hébergement d'urgence à Paris

- **Le Grand Plan d'hébergement d'urgence que je lancerai dès 2026 engagera l'ouverture de 4 000 places supplémentaires réparties sur l'ensemble du territoire parisien.**

Face aux grandes disparités qui existent entre arrondissements, tous devront prendre leurs responsabilités en mettant à disposition des lieux adaptés. Aujourd'hui, le 6e arrondissement ne dispose que de 27 places d'hébergement - soit 0,7 place pour 1000 habitants, tandis que le 19e peut accueillir plus de 3 000 personnes - soit 17 places pour 1000 habitants.

Cela n'est plus tenable. La carte de répartition parle d'elle-même : certains arrondissements assument l'essentiel de l'effort. Cette situation devra changer.



décembre 2024

Arrondissements en déficit par rapport à la moyenne parisienne de 12 places/1000 habitants (<9)

Arrondissements dans la moyenne parisienne de 12 places/1000 habitants (entre 9 et 14)

Arrondissements en excédent par rapport à la moyenne parisienne de 12 places/1000 habitants (>14)

- **Pour garantir cette répartition équitable, nous planifierons le développement de l'hébergement d'urgence, avec la définition d'objectifs territorialisés. Paris, comme toujours, est prête à prendre sa part.**

Je proposerai une **planification pluriannuelle du nombre de places d'hébergement** financées par l'État dans les différents territoires : le nombre de places par arrondissement, territoire de référence, sera déterminé en fonction d'une clé de répartition prenant notamment en compte le nombre d'habitants.

Cet objectif ne sera pas indicatif, il sera non-négociable. Chaque maire d'arrondissement devra désormais assumer ses responsabilités dans l'atteinte de cet objectif. Comme pour le logement social, cette planification s'accompagnera de sanctions financières - notamment des baisses de dotations - pour les territoires qui ne jouent pas le jeu, en cas de refus ou de blocage.

- **Pour répondre à cette ambition de 4 000 places supplémentaires, la Ville coordonnera à l'ouverture de 40 nouveaux centres temporaires et permanents, dans Paris et en Île-de-France, en appui de l'État et des associations.**

Nous mobiliserons l'ensemble du foncier disponible à Paris et en Île-de-France pour avoir une réponse d'urgence massive et immédiate via l'occupation temporaire de sites appartenant à de grands propriétaires publics et privés, en partenariat étroit avec ces derniers.

La Ville mobilise déjà systématiquement ses bâtiments vacants pour créer des places d'hébergement sur une période déterminée, en lien avec les associations : l'État doit faire de même avec son patrimoine inoccupé, alors que des milliers de m2 sont vides depuis des années. Chaque lit, chaque salle chauffée, chaque bâtiment disponible doit être utilisé.

Nous inciterons également l'hébergement citoyen sur la base d'initiatives qui font actuellement leurs preuves à Paris. Nous ferons appel à toutes les énergies citoyennes, associatives, entrepreneuses et nous veillerons à ce que les centres d'hébergement soient bien intégrés dans la vie des quartiers en développant des logiques d'insertion et d'économie sociale et solidaire.

● Nous créerons de nouveaux services pour assurer une vie digne à toutes et à tous.

Nous assurerons l'accès inconditionnel, digne et effectif de toutes et tous aux droits et aux services sociaux parisiens. Nous multiplierons également les lieux d'hygiène et de soin, les bagageries, laveries et vestiaires dans les arrondissements, avec des horaires adaptés aux besoins, gratuits et inconditionnels. Le dispositif *Paris Adresse* sera renforcé pour répondre, aux côtés des associations, à l'ensemble des besoins de domiciliation administrative.

La Ville prendra enfin contact avec les propriétaires privés ayant installé des mobiliers anti-SDF pour trouver des solutions alternatives et aboutir à leur retrait.

La Ville de Paris coordonnera cette instance partagée (PRIF, PP, ARS, SamuSocial, RATP, SNCF, FAS Île-de-France) pour traiter les situations très signalées et les cas complexes.

> Nathalie Latour, directrice de la Fédération des acteurs de la solidarité : « Chaque nuit passée à la rue aggrave la situation des familles et rend le retour à une vie stable plus difficile. Les associations sont prêtes à prendre leur part, comme elles le font chaque jour. L'objectif "zéro enfant à la rue" doit devenir un cap opérationnel, avec des solutions concrètes, arrondissement par arrondissement : des lieux d'accueil à taille humaine, une répartition équilibrée, et des parcours vers le logement. »

3. Favoriser la transition d'un hébergement d'urgence à une solution pérenne

L'hébergement d'urgence est une réponse indispensable aux situations de détresse immédiate. Il doit être renforcé. Mais il ne prend tout son sens que s'il est suivi d'une solution de logement pérenne, permettant de rebondir vers d'autres étapes d'insertion.

- **Je ferai en sorte qu'aucun mètre carré ne reste vide ou sous-occupé à Paris. Les besoins sont immenses alors qu'un logement sur cinq est inoccupé. Ce sont des millions de m2 qui pourraient loger des dizaines de milliers de personnes.**

Les propriétaires de logements vacants depuis plus de 5 ans se verront proposer d'intégrer le dispositif « Louez solidaire », qui protège à la fois le propriétaire et le locataire et sera renforcé. Les propriétaires qui remettent sur le marché un bien jusqu'ici inoccupé pourront ainsi bénéficier de garanties contre les loyers impayés et les dégradations. En contrepartie, ils devront assurer aux locataires un accès facilité et sécurisé au logement. Ils bénéficieront également d'aides supplémentaires à la rénovation énergétique lorsque le logement est classé F ou G.

- **En cas de refus persistant, je prononcerai la réquisition de ces logements vacants nécessaires pour les sans-abri.**

Il s'agira d'une mesure temporaire et d'urgence, d'un an renouvelable, durant laquelle le propriétaire du bâtiment sera indemnisé. Dans le cadre de la réquisition, la gestion sera assurée par des associations d'hébergement et d'insertion et par les bailleurs sociaux.

- **Je renforcerai par ailleurs les actions de prévention dans un contexte de marché de l'habitat très tendu.**

Cela suppose notamment :

- de prévenir les expulsions, en s'appuyant sur la charte de prévention des expulsions locatives ;
- d'anticiper les sorties sans solution d'établissements médico-sociaux ou pénitentiaires ;
- de sécuriser les droits sociaux.

Nous aiderons les propriétaires dont les locataires sont en difficulté à prendre contact directement avec les services sociaux de la Ville, afin d'accompagner les ménages et de limiter les impayés.

- **La Ville ne limitera pas sa prise en charge à l'hébergement : nous proposerons des réponses globales en matière d'aide alimentaire, de santé, d'hygiène, d'accompagnement social et administratif.**

Je multiplierai les dispositifs logement-emploi qui ciblent les personnes sans domicile via les formations, les structures d'insertion par l'activité économique et le soutien aux évolutions professionnelles.

> Harouna Sow, chef du restaurant Waal et chef formateur des cuisines de Refugee Food : « Ce que j'observe autour de moi, ce sont des personnes qui veulent s'en sortir mais qui s'épuisent à survivre. On ne reconstruit pas une vie seulement avec un toit, mais aussi avec des droits et une perspective. L'accès à un hébergement digne doit aller de pair avec l'accompagnement, la formation et l'emploi. Quand on redonne de la stabilité, on redonne aussi de la confiance, et ça change tout. »

Comment financer cette ambition ?

L'hébergement d'urgence relève juridiquement de la compétence de l'État. Il lui revient de réquisitionner des lieux de prise en charge pour mettre immédiatement en sécurité les familles et les enfants. Pas une nuit de plus dehors n'est tolérable. Paris, aujourd'hui, pallie les carences de l'État sur un public qui relève pourtant de sa responsabilité.

Deux scénarios sont possibles :

1. L'État assume ses responsabilités et accompagne la Ville de Paris dans la prise en charge des enfants, des familles et de toutes les personnes actuellement à la rue, en finançant à la hauteur nécessaire les places et les dispositifs d'accompagnement.

2. L'État persiste à laisser la Ville agir seule sur un champ qui relève de sa compétence. **Dans ce cas, nous attaquerons l'État en justice. J'engagerai en effet des contentieux indemnitaires, comme d'autres collectivités l'ont déjà fait (la Ville de Grenoble à titre d'exemple) pour faire reconnaître la responsabilité de l'État et obtenir les financements correspondants.**

Paris ne sera plus la collectivité qui paie deux fois, pour financer ses propres politiques tout en compensant l'inaction de l'État.

Par ailleurs, je le réaffirme sans détour : **à la demande des Parisiennes et des Parisiens, et des associations engagées, la Ville consacrera a minima 1% de son budget à l'ensemble des dispositifs permettant de lutter contre la grande exclusion**. Cela inclut l'hébergement mais aussi l'aide alimentaire, la santé, l'hygiène, l'accompagnement social dans les démarches administratives.

Cette contribution sera financée par l'augmentation des taxes sur les logements vacants et sur les résidences secondaires : il est normal que ceux qui aggravent la pénurie contribuent à la résoudre.



J'ai porté à l'Assemblée nationale une proposition de loi réaffirmant une garantie fondamentale : la présomption de minorité, adoptée le 11 décembre.

Faire de Paris la capitale de la dignité

« Avec ce Grand Plan d'hébergement d'urgence, je fais un choix clair : ne plus considérer la présence de milliers de personnes à la rue comme une fatalité. La France doit faire mieux. Il en relève d'un devoir d'humanité.

J'assume une ambition forte : zéro enfant à la rue à Paris, la mobilisation de tous les mètres carrés vacants, la création de milliers de places d'hébergement et l'organisation de véritables parcours vers le logement, l'emploi et l'autonomie.

Ce que je vous propose, c'est un projet de société pour notre ville comme refuge. Un projet qui dit quel type de capitale nous voulons être. Un projet qui part d'un principe simple : Paris est à vous. Pas à quelques-uns. Pas à celles et ceux qui excluent. Pas à celles et ceux qui attisent la haine.

En 2026, je proposerai aux Parisiennes et aux Parisiens de faire le choix :

- **d'une ville qui ne laisse plus personne au bord du chemin,**
- **d'une ville qui fait de la dignité la première de ses politiques publiques,**
- **d'une ville fidèle à sa tradition de solidarité et d'accueil.**

C'est ce Paris-là que je veux construire avec elles et avec eux. »

Contact presse : presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel Grégoire pour Paris

Le Parti socialiste

LES ÉCOLOGISTES

PCF
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

place publique

L'APRÈS
ensemble pour l'unité

Emmanuel Grégoire

Protéger le pouvoir de vivre des Parisiennes et des Parisiens !



Dossier de presse

Janvier 2026

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste



Emmanuel Grégoire
Candidat à la mairie de Paris

« La question du pouvoir de vivre sera la priorité de la mandature. Notre engagement est simple : nous voulons faire de Paris une ville où chacune et chacun, quels que soient son âge, son origine ou son travail, a le droit de vivre dignement et la liberté de se réaliser pleinement.

Nous savons que le quotidien à Paris est de plus en plus rude pour trop de personnes. Il est difficile de s'y installer, d'y rester, d'y élever ses enfants, de s'y loger, de joindre les deux bouts. Quand on travaille tôt ou tard, quand on élève seul ses enfants, quand on est étudiant-e, retraité-e, enseignant-e, aide-soignant-e, artisan ou commerçant-e, ce n'est souvent plus une question de confort : c'est une question de droit de vivre dignement à Paris.

Nous refusons que Paris devienne une carte postale sans habitantes et habitants, une ville réservée aux privilégié-es. Paris n'est pas un décor, c'est un destin partagé. Nous défendons la dignité de celles et ceux qui font vivre Paris. Face aux crises sociales et climatiques, et au désengagement de l'État, Paris doit plus que jamais tenir son rôle : protéger ses habitantes et ses habitants.

Une ville populaire, c'est une ville qui protège et respecte celles et ceux qui la font vivre. Une ville où l'on peut habiter sans hériter, se soigner sans renoncer, manger sainement et à sa faim sans compter chaque euro, se déplacer sans perdre des heures, élever ses enfants sans s'épuiser.

Paris est à vous, c'est notre engagement pour un résultat concret : garantir à toutes et tous le droit de vivre sereinement et dignement à Paris.

Notre engagement, c'est d'enrayer, grâce à l'action décisive et coordonnée de nos services publics parisiens, l'augmentation du coût de la vie :

– Sur le logement, en plus de la poursuite d'une politique ambitieuse en matière de logement social, qui protège aujourd'hui près de 700 000 Parisiennes et Parisiens, nous renforcerons la protection des locataires, accroitrons le nombre de logements disponibles et favoriserons l'accession à la propriété des classes moyennes. Nous commencerons par rendre aux parisiens les 70 000 meublés touristiques qui font artificiellement monter les prix. 70 000 meublés touristiques en moins, c'est de quoi loger 130,000 personnes en plus à Paris. De quoi ramener des familles, des étudiants qui ne pouvaient plus se permettre Paris. De quoi dynamiser le commerce de proximité et la vie de quartier.

– Sur la santé, en garantissant l'accès aux soins à toutes et à tous, avec notamment une augmentation importante des consultations sans dépassement d'honoraires dans nos centres de santé avec des médecins, généralistes et spécialistes, accessibles et disponibles lorsque vous en avez besoin. Grâce à la création de 5 centres supplémentaires et à la rénovation de 2 centres existants, nous proposerons 100 000 consultations supplémentaires par an.

– Sur l'énergie, en permettant de mieux se chauffer pour moins cher, tout en réduisant notre empreinte carbone. Cela passera par une rénovation massive de 200 000 logements privés et de 35 000 logements sociaux soit l'équivalent de 2 à 3 arrondissements entièrement rénovés.

– Sur l'alimentation, à travers un réseau d'épiceries et de supermarchés solidaires, la gratuité des goûters et le gel des tarifs des cantines scolaires.

– En matière de lutte contre la pauvreté et la précarité : faire reculer le non-recours et bâtir une ville des droits effectifs. Cela passera par une rénovation massive de 200 000 logements privés et de 35 000 logements sociaux soit l'équivalent de 2 à 3 arrondissements entièrement rénovés. »

Emmanuel Grégoire pour Paris

Mes propositions pour le pouvoir de vivre des Parisiennes et Parisiens

1. Se loger dignement, que l'on soit locataire ou propriétaire

● Un marché du logement devenu inaccessible

Se loger à Paris est devenu un parcours du combattant. Le marché de l'immobilier privé s'est fortement dégradé avec une offre insuffisante et une hausse des prix totalement déconnectée de l'évolution des revenus.

Aujourd'hui, le loyer représente en moyenne 36 % du budget mensuel des ménages, ce qui en fait le premier poste de dépenses. Dans le même temps, l'augmentation du nombre de logements vacants et de résidences secondaires (environ 300 000 logements) ainsi que la très forte concentration de la propriété (40 % du parc privé appartient à des multipropriétaires possédant au moins 5 logements) raréfient l'offre et font flamber les prix. Ce blocage des parcours résidentiels réduit aussi l'accès au logement social.

Outre le renforcement des contrôles sur l'encadrement des loyers, nous mettrons en œuvre des mesures ambitieuses pour redonner du pouvoir de vivre en matière de logement.

● Créer massivement des logements publics abordables

Nous créerons plusieurs dizaines de milliers de logements publics supplémentaires à la location, en développant à la fois le logement social et le logement abordable sur la mandature.

Nous viserons un meilleur équilibre entre l'est et l'ouest parisien, notamment par la reconversion massive de bureaux inutilisés. Objectif : jusqu'à 60 000 logements publics supplémentaires.

Les logements abordables permettront des loyers jusqu'à 25 % inférieurs au marché :

pour un 2 pièces parisien, cela représente une économie de 200 à 250 € par mois, soit 2 400 à 3 000 € par an. Le logement social permet des économies encore plus importantes, pouvant aller jusqu'à 7 500 € par an.

● Favoriser l'accession sociale à la propriété grâce au Bail Réel Solidaire

Le Bail Réel Solidaire (BRS) permet de recréer de l'accession sociale à la propriété à Paris, disparue depuis la fin des années 1990 du fait de la spéculation.

Son principe repose sur la dissociation du foncier et du bâti :

– **le foncier** reste propriété de la Foncière de la Ville de Paris,

– **le logement** est vendu à des ménages sous plafonds de ressources.

Grâce à ce mécanisme, nous proposerons des logements à prix maîtrisés (environ 5 000 €/m²). Objectif : 1000 logements en BRS par an, pour permettre aux classes moyennes de rester vivre à Paris.

2. Accéder à des soins abordables partout à Paris

● Garantir un accès réel à la santé

L'accès aux soins est une préoccupation majeure : de plus en plus de Parisiens renoncent à se soigner en raison des coûts et de la pénurie de praticiens.

La Ville défend un système de santé accessible à toutes et tous, et mène une politique volontariste face au manque de médecins généralistes et spécialistes disponibles sans dépassement d'honoraires.

Nous mettrons en place une mutuelle municipale et nous développerons les centres de santé municipaux pour proposer davantage de rendez-vous en secteur 1, sans dépassement d'honoraires.

● Doubler l'offre municipale de consultations

Aujourd'hui, Paris coordonne 10 centres de santé municipaux, représentant près de 150 000 consultations par an.

Grâce à la création de 5 centres supplémentaires et à la rénovation de 2 centres existants, nous proposerons 100 000 consultations supplémentaires par an, couvrant l'ensemble du territoire parisien.

Ce modèle favorise :

- **l'attractivité du métier médical par le salariat,**
- **le travail en équipe et la prévention,**
- **un lien renforcé avec l'hôpital,**
- **la réduction du recours aux urgences.**

3. Se protéger des crises énergétiques et climatiques et prévenir durablement la bascule dans la précarité

● Faire baisser immédiatement la facture énergétique

Dans un contexte de forte instabilité géopolitique et de risques de hausse des prix de l'énergie, nous protégerons les Parisiens contre une nouvelle explosion des factures.

Nous négocierons directement des prix de gros pour proposer électricité et gaz renouvelables à bas prix, permettant des économies de 100 à 200 € par an.

● Une rénovation massive des logements

L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas. Nous ferons donc de la rénovation une priorité absolue.

Objectifs de la mandature :

- **200 000 logements privés rénovés ;**
- **35 000 logements sociaux rénovés**, soit l'équivalent de 2 à 3 arrondissements entièrement rénovés.

Nous soutiendrons financièrement et humainement les copropriétés, avec un objectif de zéro reste à charge pour les plus modestes.

Pour un appartement parisien moyen (55 m², tout électrique), passer d'un DPE F/G à D permet une économie de 400 à 700 € par an.

4. Mieux se nourrir sans se ruiner

● Lutter contre la précarité alimentaire

L'alimentation est trop souvent la première variable d'ajustement budgétaire :

- **1 Français sur 6 ne mange pas à sa faim,**
- **près d'1 parent sur 4 compte sur la cantine pour nourrir correctement ses enfants.**

Nous maintiendrons le gel des tarifs de cantine scolaire et instaurerons un goûter gratuit et de qualité pour les enfants des écoles publiques.

● Déployer un réseau alimentaire solidaire et durable

Nous créerons un réseau municipal d'épiceries, halles alimentaires et supermarchés solidaires, pour que chaque Parisien soit à moins de 10 minutes d'un commerce bio, durable et abordable.

Nous soutiendrons les réseaux existants et négocierons des prix bas sur les produits de première nécessité, tout en garantissant une juste rémunération des agriculteurs.

Des initiatives comme *La Louve* ou *Pribon* permettent déjà jusqu'à 20 % d'économie sur le ticket de caisse.

5. Redonner du pouvoir de vivre en garantissant l'accès aux droits

● Lutter contre le non-recours aux aides

À Paris, comme ailleurs, trop de personnes passent à côté de leurs droits :

- **près de 40 % des personnes éligibles aux aides au logement ne les demandent pas**
- **même constat pour le RSA, les aides santé, mobilité ou garde d'enfants**

Le non-recours touche d'abord les plus fragiles : familles monoparentales, personnes âgées isolées, jeunes précaires, personnes en situation de handicap.

Les causes sont multiples : complexité administrative, dématérialisation excessive, isolement, barrière linguistique, sentiment d'illégitimité.

● Construire une véritable « ville des droits effectifs »

« Paris est à vous » n'est pas un slogan : nous bâtirons une ville où chaque habitant peut réellement faire valoir ses droits.

Nous agirons pour :

- **Simplifier l'accès aux aides**
  Création de points d'entrée uniques par arrondissement, physiques et numériques, regroupant les aides de l'État, de la Ville et de ses partenaires.
- **Aller vers les publics éloignés**
  Équipes mobiles, médiateurs et agents sociaux dans les quartiers populaires, en lien avec les associations.
- **Réformer les aides municipales**
  Plus simples, plus justes, plus lisibles, en donnant la parole aux bénéficiaires.

Aucun droit ne doit rester théorique : l'accès réel aux aides est une condition essentielle d'une capitale plus juste, plus humaine et plus solidaire.

Emmanuel Grégoire pour Paris

Pour une ville où l'on peut vivre dignement !

« Faire du pouvoir de vivre la priorité de la mandature, c'est partir d'un constat simple : vivre à Paris est parfois difficile pour une grande partie de ses habitantes et habitants. Se loger, se soigner, se chauffer, se nourrir ou faire valoir ses droits sont aujourd'hui trop souvent des parcours compliqués, coûteux, voire décourageants.

Notre responsabilité est d'agir là où le coût de la vie pèse le plus sur les ménages. C'est le sens des propositions présentées : augmenter l'offre de logements accessibles, protéger les locataires, permettre aux classes moyennes d'accéder à la propriété, garantir un accès réel aux soins sans dépassement d'honoraires, réduire les factures énergétiques tout en rénovant massivement les logements, permettre à chacun de mieux se nourrir à prix abordable, et faire reculer le non-recours aux droits.

Ces mesures ne sont pas indépendantes les unes des autres. Elles s'inscrivent dans une stratégie cohérente : utiliser pleinement les leviers municipaux pour protéger les Parisiennes et les Parisiens face à l'augmentation du coût de la vie, tout en préparant la ville aux défis climatiques et sociaux à venir.

« Paris est à vous », c'est un engagement de méthode et de résultat. Un engagement de méthode, parce que nous voulons des politiques publiques simples, lisibles, accessibles, construites avec les habitants et mises en œuvre par des services publics renforcés. Un engagement de résultat, parce que notre objectif est mesurable : permettre concrètement à davantage de personnes de vivre à Paris sans subir, sans renoncer, sans être contraintes de partir.

Nous refusons que Paris devienne une ville réservée à quelques-uns. Nous voulons une ville où l'on peut rester vivre, travailler, étudier, élever ses enfants et vieillir dans de bonnes conditions, quels que soient ses revenus ou son parcours.

C'est cela, « Paris est à vous » : une ville qui assume de protéger, de réguler et d'investir pour garantir à toutes et tous le droit de vivre dignement à Paris. »

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel Grégoire pour Paris

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire

Paris n’est pas à vendre : défendre le droit au logement !



Dossier de presse

Février 2026

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L’Après ensemble pour l’unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire
Candidat à la mairie de Paris

« Le constat est sans appel : se loger à Paris est devenu un parcours du combattant. Le marché de l'immobilier s'est détérioré depuis plusieurs années : l'offre de logements est insuffisante, la hausse des prix est complètement déconnectée de l'évolution des salaires des habitantes et des habitants. Le marché immobilier est accaparé par les spéculateurs immobiliers et les maxi-propriétaires : 60% des logements privés sont détenus par des personnes qui possèdent au moins cinq biens immobiliers. Cela entraîne une hausse constante du nombre de logements inoccupés avec aujourd'hui près de 300 000 logements vacants et résidences secondaires à Paris.

Notre priorité est de permettre à celles et ceux qui souhaitent vivre à Paris de pouvoir se loger dignement, dans un logement adapté à leur vie.

Nous voulons que Paris reste une ville où l'on peut vivre, travailler, étudier, vieillir et élever ses enfants. C'est le pouvoir de vivre à Paris qu'il faut protéger parce qu'il conditionne tout le reste : la diversité, la vitalité et l'âme de la ville.

Nous avons cinq priorités :

- *Lutter contre les spéculateurs immobiliers et les logements vacants ;*
- *Protéger les habitantes et les habitants pour leur permettre de vivre décemment à Paris ;*
- *Augmenter le nombre de logements sociaux et abordables pour permettre à davantage de personnes de se loger à Paris ;*
- *Rénover les logements pour les adapter aux changements climatiques ;*
- *Adapter le parc social aux besoins de ses habitantes et de ses habitants.*

Paris est à vous, c'est notre engagement. Nos actions pour le logement seront mises en place en étroite concertation (démocratie locative, assises du logement) pour instaurer plus de dialogue et multiplier les espaces d'échanges entre les habitantes et habitants, les acteurs du logement et la municipalité. »

Emmanuel Grégoire pour Paris

Mes propositions pour le logement à Paris !

1. Lutter contre la spéculation immobilière et les logements inoccupés

Paris n'est pas à vendre ! Nous défendons l'intérêt général face aux intérêts financiers, les habitantes et habitants contre les spéculateurs immobiliers qui poursuivent uniquement des logiques de rentabilité.

● Interdiction des *Airbnb* permanents

***Airbnb* est devenu un outil pour les spéculateurs immobiliers et les investisseurs, au détriment des habitantes et des habitants. Ce sont des dizaines de milliers de logements qui sortent du parc locatif. Ce sont autant de ménages qui se voient ainsi privés d'une solution de logement sur le long terme, autant d'habitants de copropriétés excédés par les nuisances et de patrimoines sous-entretenus en raison du seul intérêt spéculatif des maxi-propriétaires.**

– **Nous allons renforcer nos contrôles pour faire respecter la loi : seules les résidences principales, louées au maximum 90 jours par an, doivent donc être autorisées. Nous allons lutter contre les dérives de ces plateformes en interdisant les *Airbnb* permanents et rendre les logements aux Parisiennes et Parisiens.**

Demain avec nous, *Airbnb*, c'est fini.

● Lutte contre les logements vacants et les résidences secondaires

À Paris, 1 logement sur 5 est vacant ou inoccupé, soit près de 300 000 appartements, dont la moitié de résidences secondaires. Dans une ville aussi dense que Paris, il n'est pas normal que des millions de mètres carrés soient vides. Cette baisse de l'offre de logements disponibles augmente les prix pour les locataires.

– **Nous allons renforcer le contrôle des maxi-propriétaires pour qu'ils remettent leurs logements sur le marché. Aujourd'hui, la fiscalité actuelle sur les logements vacants est dérisoire : seulement 0,4% de la valeur du bien par an. Une taxation plus importante inciterait les propriétaires à louer ou vendre leur appartement. Nous allons en faire de même pour les résidences secondaires. Grâce à cela, nous pourrions remettre sur le marché 100 000 logements.**

– Pour que chaque mètre carré soit utile pour les Parisiennes et les Parisiens, nous renforcerons les contrôles sur les résidences secondaires frauduleusement déclarées comme principales et interdirons la création de nouvelles résidences secondaires, via une modification du Plan Local d'Urbanisme bioclimatique, récemment permise par la loi.

– Des dizaines de milliers de logements sont vacants depuis plus de cinq ans. Face à la situation d'urgence, si les propriétaires n'acceptent pas de remettre leur bien en location, nous allons réquisitionner les logements et locaux vides depuis plusieurs années. Il s'agit d'une mesure temporaire et d'urgence durant laquelle le propriétaire du bâtiment est indemnisé.

● Création d'une brigade de protection du logement

Nous allons créer une brigade de protection du logement. Ses principales missions seront les suivantes :

– Lutter contre les dizaines de milliers de meublés touristiques illégaux ;

– Veiller au respect de l'encadrement des loyers. Un tiers des annonces en location dépasse les plafonds de loyers ;

– Lutter contre les logements vacants et les résidences secondaires ;

– Lutter contre la fraude à la destination, aux détournements locatifs (bail civil, coliving…), aux ventes à la découpe et aux marchands de sommeil.

2. Protéger les habitantes et les habitants

Nous voulons que Paris reste une ville où l'on peut vivre, travailler, étudier, vieillir et élever ses enfants. C'est le pouvoir de vivre à Paris qu'il faut protéger parce qu'il conditionne tout le reste : la diversité, la vitalité et l'âme de la ville.

● Pérennisation et renforcement de l'encadrement des loyers

Paris est la première ville à avoir instauré l'encadrement des loyers. Les locataires qui ont saisi la Ville ont été remboursés de 3 500 euros en moyenne par leur propriétaire qui avait dépassé le plafond du loyer de référence.

– **Nous souhaitons pérenniser et améliorer ce dispositif, inscrit aujourd'hui à titre expérimental dans la loi, qui permet de limiter l'explosion des prix des loyers et de protéger le pouvoir d'achat des locataires face à des loyers excessifs.**

● Mise en place de la Garantie Municipale des loyers

Ce dispositif solidaire, qui étend le dispositif Visale, permettra de favoriser l'accès au logement pour les locataires tout en sécurisant les propriétaires.

Les propriétaires qui remettront sur le marché un logement qui n'était pas en location longue durée pourront bénéficier de garanties contre les loyers impayés ou les dégradations. En contrepartie, ils devront garantir aux locataires un accès facilité au logement, *via* des dossiers anonymes pour lutter contre les discriminations et sans imposer le recours à des garants.

● Renforcement de l'Assurance habitation parisienne

En plus d'améliorer le pouvoir d'achat, ce dispositif permet de favoriser l'accès à une assurance habitation pour le plus grand nombre. Cela permet également d'éviter que les personnes qui étaient mal assurées ou non assurées quittent leur logement, l'absence d'assurance pouvant être un motif de rupture de bail et d'expulsion.

● Favoriser plus de démocratie participative dans les projets des bailleurs sociaux

L'objectif est de multiplier les espaces d'échanges, sur le modèle des budgets participatifs, pendant lesquels les locataires participent à choisir les aménagements futurs.

3. Augmenter l'offre de logements disponibles

Nous avons permis à des centaines de milliers de personnes de rester à Paris, dans de bonnes conditions, protégées de la spéculation. Nous sommes passés de 13% à 25% de logements sociaux et nous devons aller plus loin.

● Création de 60 000 nouveaux logements publics

Notre objectif est clair :

– **Créer 60 000 nouveaux logements publics, dont 30 000 logements sociaux et 30 000 logements abordables. Les logements abordables offrent un loyer réduit jusqu'à 25% par rapport aux prix du marché.**

Pour un appartement de 2 pièces, cela représente en moyenne une économie de 200 à 250 € par mois, soit 2 400 à 3 000 € par an. Vivre dans un logement social permet des économies encore plus importantes, jusqu'à 7500 € par an pour certains types de logements sociaux.

– **Nous viserons à la fois un meilleur équilibre entre l'est et l'ouest parisien, et diversifierons les types de logements (familiaux, jeunes, …) avec notamment 1000 logements sociaux par an à destination des étudiants et des jeunes travailleurs.**

● Favoriser la reconversion d'espaces existants en logements

Nous allons soutenir la production de logements grâce à différents leviers :

– **Faciliter les transformations de bureaux, de parkings ou encore de garages pour en faire des logements. Selon l'ORIE (Observatoire régional de l'immobilier d'entreprise en IDF), la transformation de bureaux en logements permettrait de créer 150 000 logements en Île-de-France, dont une partie à Paris.**

– **Favoriser la surélévation des immeubles dans le respect du bâti existant et du paysage urbain, avec des méthodes constructives à moindres nuisances. Cela permet de construire sans imperméabiliser davantage les sols.**

● Développer la Foncière logement abordable

Les classes moyennes peinent de plus en plus à se loger.

- **En proposant des loyers 25 % moins chers que les prix du marché, cette Foncière publique permettra à des milliers de personnes de continuer à vivre dans leur ville. Concrètement c'est 200 euros en moins par mois pour un studio ou un deux pièces.**
- **Notre objectif est de créer 2 000 logements locatifs abordables par an.**

● Accession à la propriété grâce au mécanisme du *Bail Réel Solidaire*

Le Bail Réel Solidaire (BRS) permet de recréer de l'accession sociale à la propriété à Paris, alors même qu'elle avait totalement disparu à la fin des années 90 puisque les logements étaient revendus avec des plus-values extrêmement importantes.

- **Le principe repose sur la dissociation du foncier et du bâti : le foncier (le terrain) reste propriété de la Foncière de la Ville de Paris, tandis que le bâti (le logement) est vendu à des ménages parisiens sous plafonds de ressources.**
- **Notre objectif : la création de 1 000 logements en Bail Réel Solidaire par an à un prix maîtrisé (environ 5 000€/m² soit 30 à 50 % moins cher que les prix du marché).**

● Réorientation de la quasi totalité des ZAC vers la production de logements

Les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) facilitent la concertation entre la collectivité et les promoteurs privés et permettent d'orienter les projets sur une destination du bâti. Il y a actuellement 18 ZAC à Paris, avec notamment Python Duvernois (+ 620 logements sociaux) ou encore Bercy Charenton qui prévoit la construction de logements pour accueillir 3 500 nouveaux habitants.



4. Rénover les logements pour les adapter aux changements climatiques

L'adaptation de Paris aux changements climatiques est une question vitale, alors que la ville fait face à des épisodes caniculaires de plus en plus importants. La rénovation de l'ensemble des logements, publics comme privés, est un enjeu fondamental pour réduire l'impact carbone du bâtiment : confort d'usage, confort d'hiver et d'été, faible impact carbone, rafraîchissement et végétalisation du bâti et des espaces collectifs.

● Soutien aux rénovations énergétiques des logements privés et publics

Notre objectif est clair :

- **Nous allons rénover plus de 200 000 logements sociaux et privés sur la mandature. Des actions particulières seront menées sur l'isolation des toits et la pose de volets pour mieux se protéger des canicules.**
- **L'augmentation des rénovations des copropriétés sera permise grâce à une extension et une simplification des aides versées par la Ville de Paris (Coach Copro, Eco-Rénovons Paris).**
- **Nous allons mettre en place une expérimentation pour une prime climat parisienne. Ce dispositif permettra à la Ville de Paris d'avancer à taux zéro le financement des travaux de rénovation, remboursés lors de la vente du bien.**

5. Adapter le parc social aux besoins des habitantes et habitants

Les logements sociaux doivent être adaptés à chaque âge de la vie, avec une offre renforcée pour les étudiants et les familles, notamment monoparentales. Ces logements doivent être accessibles aux personnes en situation de handicap et adaptés aux personnes âgées. Les gardiens jouent un rôle important dans le quotidien des locataires. Leur présence doit être renforcée dans le parc social.

● Repenser l'attribution des logements sociaux pour favoriser les publics les plus précaires et encourager les mutations

L'évolution des situations des demandeurs de logement social impose une réforme du système de cotation pour l'attribution des logements sociaux. Un tiers des demandeurs de logement social parisiens vivent déjà dans le parc social. Leur vie a évolué au fil des années, leurs besoins aussi. Il faut donc faciliter les mutations pour répondre à cette forte demande.

- **Nous allons favoriser l'accès au logement aussi pour les familles monoparentales et les jeunes.**
- **Nous porterons une attention particulière dans la cotation aux gardiens devant quitter leur logement de fonction à leur départ à la retraite.**
- **Sans les agents municipaux, la Ville de Paris ne peut pas fonctionner. 25% des places des logements sociaux sont attribuées aux agents de la Ville. Nous veillerons à ce que cette ambition soit respectée dans tous les arrondissements.**
- **La Ville de Paris a toujours favorisé la transparence et l'équité des attributions de logements sociaux. Nous allons rendre publiques l'intégralité des commissions de désignations de la Ville, en associant notamment les associations de défense des personnes mal-logées.**

● Création d'une équipe inter-bailleurs d'intervention rapide

Les locataires du parc social doivent obtenir une réaction rapide de leur bailleur lorsqu'ils rencontrent un problème (fuite, panne d'ascenseur, chauffage, etc.).

- **Nous allons créer une équipe inter-bailleurs pour intervenir rapidement pour les petites réparations dans le parc social. Il y aura également des obligations de résultat pour les prestataires de services qui y interviennent.**
- **Une Charte d'engagement sur la qualité de services sera signée entre les bailleurs et les associations de locataires.**

Emmanuel Grégoire pour Paris

● Adaptation des logements à chaque âge et besoins de vie

Plus de 40 % des locataires ont plus de 65 ans dans les logements sociaux. Les bailleurs ont très fortement accéléré le rythme de l'adaptation des logements pour les personnes âgées.

– **Nous allons créer 50 habitats inclusifs dans tout Paris. Ces habitats inclusifs sont des lieux situés en rez-de-chaussée pour amener, au plus près des locataires âgés, des services de soins et créer du lien social pour briser l'isolement. Pour faciliter l'accompagnement à domicile, nous allons lancer une expérimentation d'équipe mobile de gériatrie pour diagnostiquer et orienter les locataires.**

– **Nous allons doubler le nombre d'équipes mobiles de psychiatrie pour les personnes en souffrance psychique. Quatre nouvelles équipes mobiles de psychiatrie Eliahs seront déployées notamment dans les 12e, 14e, 15e arrondissements.**



Paris n'est pas à vendre : défendre le droit de vivre dans la ville !

« Paris est une ville unique, densément peuplée, vibrante et diversifiée, mais elle fait face à des défis majeurs liés au logement, à la spéculation immobilière et à l'adaptation aux évolutions climatiques et sociales. Nous affirmons aujourd'hui un engagement clair : défendre l'intérêt général et le droit au logement des Parisiennes et des Parisiens face aux logiques financières et spéculatives. La spéculation, les Airbnb permanents, les résidences secondaires et les logements vacants privent trop souvent les habitants d'un accès à un logement digne et abordable. Paris est aux Parisiennes et Parisiens, il en est de même pour les logements !

Pour y remédier, nous renforcerons les contrôles, interdirons les usages abusifs et créerons une brigade de protection du logement, capable de lutter efficacement contre les pratiques illégales et de remettre sur le marché des milliers de logements aujourd'hui inoccupés.

Au-delà de la régulation, nous voulons protéger le pouvoir de vivre à Paris : pérenniser et renforcer l'encadrement des loyers, développer la Garantie Municipale des loyers et l'Assurance habitation parisienne, favoriser la participation des locataires aux projets des bailleurs sociaux. Ces dispositifs garantissent un logement accessible, sécurisé et adapté aux besoins de tous, tout en favorisant la transparence et la justice sociale.

Nous voulons également augmenter de manière significative l'offre de logements disponibles. Avec la création de 60 000 nouveaux logements publics, le développement de logements abordables via la Foncière, l'accession sociale à la propriété grâce au Bail Réel Solidaire et la reconversion de bureaux ou de sites inutilisés, nous entendons répondre aux besoins des familles, des étudiants et des classes moyennes, tout en limitant la pression sur le marché privé. Les ZAC et autres projets de réaménagement permettront de réorienter la construction vers un objectif prioritairement résidentiel, garantissant l'équilibre territorial et social de la ville.

La transition écologique et l'adaptation aux changements climatiques sont au cœur de notre projet. La rénovation énergétique des logements publics et privés, la végétalisation et la protection des bâtiments face aux canicules sont autant de mesures indispensables pour rendre Paris plus durable et résiliente.

Enfin, notre politique sociale du logement vise à adapter le parc public aux besoins de chaque habitant, à toutes les étapes de la vie. Les familles monoparentales, les personnes âgées, les jeunes, les personnes en situation de handicap et les publics les plus vulnérables seront au centre de nos priorités. Avec la création d'habitats inclusifs, le renforcement des équipes mobiles de santé et la mise en place d'équipes d'intervention rapide dans le parc social, nous garantissons une réponse humaine et efficace aux difficultés rencontrées au quotidien.

Paris doit rester aux Parisiennes et aux Parisiens ! Lutter contre la spéculation, protéger les habitants, augmenter l'offre de logements, rénover pour le climat et adapter le parc social constituent un projet global, cohérent et ambitieux pour faire de Paris une ville où chacun peut vivre dignement.

Nous ne laisserons jamais les plateformes ni les privilégiés s'approprier Paris.

Nous le rendons aux Parisiennes et aux Parisiens. »

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel Grégoire pour Paris

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste



Dossier de presse

Février 2026

Pour un Grand Plan de la santé mentale à Paris

Emmanuel Grégoire

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire
Candidat à la mairie de Paris

« La crise du Covid-19 a éprouvé notre système de santé, mais elle a mis en lumière ce que nous devons à celles et ceux qui soignent. Elle a aussi dévoilé l'essentiel : on ne soigne jamais mieux que dans la proximité, et on ne guérit jamais durablement sans agir sur les inégalités sociales, le logement, le cadre de vie.

La santé n'est pas un simple service public parmi d'autres : c'est une condition de la dignité humaine. Demain, le Paris du soin prendra un nouvel élan, avec un cap simple : garantir l'accès à la santé, pour toutes et tous, partout. Parmi les priorités de la prochaine mandature, l'une d'entre elles me tient particulièrement à cœur : la santé mentale.

En France, plus de 10 millions de personnes seraient affectées chaque année par un trouble de santé mentale. 41 % d'entre elles ont déjà été affectées par un problème de santé mentale. Certains publics y sont encore plus particulièrement affectés. L'isolement social, facteur majeur d'altération de la santé mentale, touche environ un quart des personnes âgées. Plus d'un jeune sur deux âgé de 18 à 24 ans a déjà été confronté à un trouble de santé mentale. En Île-de-France aussi, 27 % des 15-29 ans se disent atteints de dépression.

Comme député, je me suis pleinement engagé en faveur des étudiants, dont la situation est alarmante. Nous traversons une véritable crise de la santé mentale, dont les principales victimes sont les adolescents, les jeunes adultes, et plus gravement les jeunes femmes.

La Ville de Paris propose déjà plusieurs réponses aux jeunes qui se sentent en difficulté psychologique et à leurs parents, mais à Paris, nous devons ouvrir la voie et montrer l'exemple. C'est ainsi que nous tiendrons notre promesse : faire de notre ville une capitale de l'égalité réelle, protectrice et émancipatrice.

J'engagerai un Grand Plan de la santé mentale à Paris, qui reposera sur un triptyque d'action clair :

1. *Repérer systématiquement. Parce que les troubles s'installent souvent en silence, nous ferons du repérage précoce un réflexe : à l'école, dans les lieux fréquentés par les jeunes, dans les services municipaux, dans le logement social, auprès des seniors. Repérer tôt, c'est éviter que la souffrance ne devienne une rupture : décrochage, isolement, addiction, passage à l'acte.*

2. *Accompagner toute l'année. Nous organiserons un service public parisien de proximité en matière de santé mentale, lisible et accessible : une première écoute, une orientation rapide, et une prise en charge qui ne s'arrête pas à une "première séance". La santé mentale ne se traite pas par à-coups : elle exige de la continuité, de la confiance, du temps, et une ville qui sait dire, concrètement : « nous sommes là ».*

3. *Déstigmatiser. Parce que la honte, la peur d'être jugé ou la simple méconnaissance des ressources empêchent trop souvent de demander de l'aide, nous renforcerons les dispositifs d'aller-vers et les actions de sensibilisation. Il faut rendre visibles les solutions, déclencher le recours quand il le faut, et toucher celles et ceux qui n'ont pas la capacité ou le réflexe de pousser une porte.*

Défendre l'idée que « Paris est à vous », c'est défendre une ville qui protège, où l'on peut parler, être écouté, être orienté, sans attendre, sans s'excuser, sans se sentir seul. C'est le Paris du soin que je veux construire : un Paris qui prend soin, dans chaque quartier, à chaque âge de la vie. . »

Emmanuel Grégoire pour Paris

Mes propositions pour un Grand Plan de la santé mentale à Paris

Je veux bâtir une politique parisienne de santé mentale qui tienne sur une promesse : personne ne doit se perdre dans un système qui peut parfois être source de confusion, voire violent. Pour y parvenir, nous agirons à chaque étape du parcours, avant de potentielles situations de crise ou de souffrance (prévenir et repérer), au moment de la demande formulée (accueillir et orienter) puis dans la durée (accompagner et retisser du lien).

1. Repérer tôt et orienter vite : Psy-Check

Je lancerai *Psy-Check*, un programme parisien de repérage et d'accompagnement, pensé d'abord pour la jeunesse. Parce que c'est souvent là que tout commence : un premier mal-être, une première hésitation, un premier renoncement. Et parce qu'en santé mentale, le bon moment, c'est le plus tôt possible.

Pour lever le premier obstacle, la Ville prendra l'initiative : nous proposerons une consultation de santé mentale en classe de 4ème / 3ème, sur le temps scolaire, en lien avec l'Éducation nationale. Ce dispositif fera l'objet d'une évaluation scientifique indépendante pour mesurer la qualité de l'orientation, les délais d'accès à une prise en charge, l'acceptabilité par les familles et les équipes et l'évolution des indicateurs de bien-être.

Nous développerons la prévention en santé mentale dans le cadre de la Médecine scolaire en lien avec les Centres d'Adaptation Psycho-Pédagogique de la Ville de Paris (CAPP). Parler de santé mentale doit devenir un réflexe de prévention, comme on le fait pour la vue, les dents ou la vaccination. Normaliser tôt, c'est protéger mieux.

Enfin, nous augmenterons le nombre de consultations psychologiques gratuites pour les jeunes et les jeunes adultes, notamment dans les centres de santé municipaux et au sein des "Quartiers Jeunes". Et surtout, nous garantirons un parcours lisible (accueil → orientation → suivi) pour éviter l'impasse trop fréquente d'une première séance sans solution ensuite.

Psy-Check sera aussi un programme de coopération : communauté éducative (adultes référents, jeunes relais), associations, Conseils locaux de santé mentale, Académie, professionnels du soin. Nous renforcerons la prévention et la formation des professionnels de l'enfance, de l'éducation et du soin pour que, partout, les signaux faibles soient mieux identifiés et mieux pris en charge.

2. Accès, coordination et continuité toute l'année : un service public de proximité et d'orientation

S'engager dans une prise en charge psychologique est encore trop souvent socialement délicat. Dire « je ne vais pas bien », chercher un lieu, attendre une place, répéter son histoire, renoncer… Tout cela peut décourager. Or la santé mentale n'attend pas.

C'est pourquoi je mettrai en place un service public parisien de santé mentale : des portes d'entrée de proximité, une coordination locale robuste, un appui ressource parisien, et surtout un objectif : un parcours sans rupture, quel que soit le quartier ou la situation.

Nous renforcerons la formation des agentes et des agents, en particulier dans les guichets uniques de service public, pour proposer une orientation claire et un accompagnement réel. Et nous consoliderons l'offre : davantage de psychologues dans les centres de santé et une coordination renforcée avec les psychologues de ville pour fluidifier les orientations et réduire les impasses.

● *Quartier Jeunes* : une porte d'entrée dans chaque arrondissement, sans rendez-vous

***Quartier Jeunes* a fait ses preuves : je veux l'amplifier et le rendre au plus proche de chacune et chacun. Je déploierai ainsi un Quartier jeunes par arrondissement pour garantir une vraie proximité et réduire l'écart entre le moment où l'on demande de l'aide et celui où on la reçoit.**

Quartier Jeunes sera aussi un lieu de prévention : repérage des signaux faibles, information sur les ressources disponibles et appui à l'entourage quand il est présent. La santé mentale ne concerne pas seulement l'individu : elle se joue aussi dans le cercle de vie, l'école, la famille, le quotidien. C'est pourquoi l'équipe pourra orienter, selon les cas, vers des dispositifs adaptés : consultations psychologiques, accompagnement social, santé sexuelle, addiction, violences, décrochage, etc., en lien étroit avec les acteurs de terrain.

Quartier Jeunes intégrera aussi une réponse dédiée à l'éco-anxiété, cette angoisse liée au dérèglement climatique qui peut peser sur le sommeil, la scolarité, les relations et la projection dans l'avenir. Nous formerons les équipes au repérage et à l'orientation, et nous proposerons des espaces adaptés (information, ateliers, groupes de parole). L'enjeu est d'éviter deux écueils : banaliser ou pathologiser. Nous devons au contraire aider à transformer cette inquiétude en capacité d'agir, sans laisser la détresse s'enliser.

● Santé mentale communautaire : recréer du lien, prévenir les ruptures, soutenir au quotidien

Parce qu'on ne tient pas seulement grâce aux soins, mais aussi grâce au lien, nous développerons une politique de santé mentale communautaire : des espaces d'écoute et d'entraide construits avec les associations et les équipements de proximité (maisons de la vie associative et citoyenne, centres sociaux, bibliothèques, structures jeunesse, etc.). Retisser du collectif, c'est aussi prévenir les ruptures.

Nous soutiendrons la pair-aidance, et les formations des professionnelles et professionnels de santé pour mieux accompagner les personnes LGBTQIA+ parce que l'on se confie parfois plus facilement à quelqu'un qui a traversé une épreuve similaire. Et nous structurerons un réseau de sentinelles, formées et supervisées, capables de repérer, d'écouter et d'orienter, sans se substituer aux soignants. La prévention, y compris des pensées suicidaires, exige des relais identifiés et un chemin d'orientation sécurisé.

Nous mettrons enfin en réseau des lieux sûrs, notamment en lien avec la vie étudiante pour encourager des actions de quartier « par et avec » les habitantes et habitants, pour faire vivre une culture du soutien toute l'année.

● Plan Paris Veille Santé Mentale : l'aller-vers comme méthode pour les personnes isolées, en particulier pour les seniors

Certaines souffrances ne se voient pas parce qu'elles ne se disent pas. Et elles ne se disent pas toujours parce qu'on est épuisé, isolé, ou parce qu'on ne sait plus à qui s'adresser. C'est pourquoi je veux structurer *Paris Veille Santé Mentale* : une méthode d'aller-vers, pensée pour que l'aide n'arrive pas trop tard.

Ce plan sera décliné selon les publics et les lieux de vie, avec une priorité : ne pas perdre les personnes en route. L'aller-vers ne doit pas être une opération ponctuelle : c'est une organisation, une méthode, une responsabilité dans la durée.

Pour les seniors en particulier, dont 16 % déclarent un état dépressif élevé en France, il nous faudra mieux prévenir l'isolement avant la bascule. Nous mettrons en place un dispositif inspiré du plan canicule : repérer → contacter régulièrement → écouter → orienter → suivre, sur inscription volontaire ou signalement par un proche avec accord. Les conacts seront adaptés avec une proposition systématique d'activités et d'événements. Chaque année, la Journée du Lien que je propose permettra par ailleurs d'identifier et d'aller à la rencontre des personnes isolées, et de faire grandir autour d'elles une communauté protectrice.

Nous renforcerons et généraliserons le dispositif ELIAHS (Équipe de Liaison Intersectorielle d'Accompagnement entre Habitat et Soins) pour les publics en situation de précarité, y compris au sein du logement social : formation des gardiens et acteurs de proximité au repérage, équipes mobiles capables d'intervenir rapidement, et coordination avec le soin et le social pour éviter les ruptures (impayés, conflits, syndrome de Diogène, repli sévère). Nous créerons notamment 4 équipes ELIAHS supplémentaires.

Concernant la lutte contre la grande précarité enfin, nous organiserons une réponse coordonnée dans l'espace public : signalement simple, équipes mobiles, orientations effectives, coordination de cas en liant santé mentale, action sociale et tranquillité publique. Parce que la dignité commence par une action qui aboutit.

Emmanuel Grégoire pour Paris

3. Déstigmatisation et renfort d'aller vers : *Le Mois de la santé mentale*

On ne gagnera pas la bataille de la santé mentale sans changer la norme collective. Tant que le sujet restera « à part », on tardera à demander de l'aide, et on arrivera trop souvent trop tard.

Chaque année, Paris organisera un *Mois de la Santé Mentale* pour changer la norme collective : une grande campagne parisienne pour lever les tabous, déstigmatiser, valoriser les acteurs - qu'il s'agisse des associations, soignants, collectifs, institutions, et surtout mettre en réseau ce qui existe déjà.

Le Mois de la Santé Mentale ne sera pas un temps de communication, il sera un temps d'accès. Des événements dans les quartiers, des ateliers, des permanences renforcées, des actions dans les établissements scolaires et universitaires, et une mobilisation des équipements municipaux. Chacune et chacun doit savoir où aller, et comprendre que demander de l'aide devient un geste ordinaire.

Ce mois sera aussi un accélérateur des dispositifs d'aller-vers, en direction des publics qui demandent le moins d'aide : personnes seules, jeunes isolés, étudiants éloignés, seniors, grande précarité, publics exposés aux discriminations. Nous amplifierons *Paris Veille Santé Mentale* pour que l'accompagnement ne dépende pas de la capacité individuelle à « tenir bon » et à trouver la bonne porte au bon moment.



Emmanuel Grégoire pour Paris

Faire de Paris une capitale qui prend soin

« À Paris, trop de souffrances restent encore invisibles, jusqu'au jour où l'équilibre se rompt. Et trop souvent, au moment où l'on décide enfin de demander de l'aide, on se heurte à un labyrinthe, des délais, des portes fermées, des renvois, des parcours interrompus.

Avec ces propositions, je veux que Paris évolue. Je veux un un Paris du soin au quotidien. Un Paris qui assume une responsabilité simple : ne jamais laisser quelqu'un seul face à sa détresse psychique.

Cela suppose de repérer plus tôt, orienter plus vite, accompagner dans la durée, aller vers celles et ceux qui n'osent pas demander. C'est le sens de Psy-Check, du déploiement de Quartier Jeunes dans chaque arrondissement, du plan Paris Veille Santé Mentale, et d'une politique de santé mentale communautaire qui retisse du lien au quotidien.

Et cela suppose aussi un changement culturel. Parler de santé mentale doit devenir aussi normal que parler de santé physique. Sans avoir à « mériter » une écoute. Sans attendre que la situation devienne une urgence.

Paris est à vous : cela vaut quand tout va bien, mais cela vaut surtout quand la vie vacille. La capitale doit être à la hauteur des fragilités de chacun, des adolescents aux étudiants, des familles aux seniors, des personnes en précarité à celles qui traversent une période de rupture.

Je veux faire de Paris une ville où l'aide est proche, lisible, continue ; une ville où la prévention est une force ; une ville où l'on peut demander, recevoir, et reprendre souffle.

Une ville plus humaine, tout simplement, parce que prendre soin n'est pas un supplément d'âme : c'est une promesse républicaine. »

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel Grégoire pour Paris

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Mes propositions pour les familles parisiennes



Dossier de presse

Février 2026

Emmanuel Grégoire

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire
Candidat à la mairie de Paris

« Devenir parent est une aventure immense. C'est la plus belle aventure de ma vie. Et Paris à tellement à offrir pour permettre à tous les enfants de bien grandir.

Mais je sais aussi à quel point, pour beaucoup de familles, cette joie peut se doubler d'une fatigue qui s'installe. Il faut composer avec une ville dense, des journées qui s'allongent, des trajets qui s'étirent, des démarches qui se multiplient. Et quand on ajoute à cela le coût de la vie, la difficulté à se loger, l'accès à la garde ou aux activités, on comprend pourquoi tant de parents ont parfois le sentiment de jouer en permanence aux équilibristes. Je refuse l'idée dangereuse, qu'à Paris, fonder une famille serait devenu trop compliqué, et que l'arrivée d'un enfant pourrait, un jour, signifier un départ.

L' inquiétude des parents a le visage d'un couple qui attend un deuxième enfant et ne trouve pas plus grand ; une mère seule qui jongle avec des horaires décalés ; une famille qui compte chaque dépense entre la cantine, les fournitures, le sport, les vacances ; des parents isolés, sans proches à proximité, qui portent tout, sans relais.

Je refuse de les laisser à l'abandon. Je refuse aussi les réponses simplistes et les débats qui opposent les habitantes et les habitants entre eux. Paris n'est pas un décor réservé à quelques-uns. Paris doit rester une promesse : une ville populaire, où toutes les familles ont toute leur place - couples, parents solos, familles recomposées, homoparentales, familles par adoption, celles qui traversent un parcours de PMA, celles qui vivent avec le handicap à la maison.

Face à ces difficultés, mon cap est clair, autour de trois priorités.

D'abord, aider les enfants à bien grandir, de la naissance à l'adolescence : une ville où l'on peut jouer, apprendre, se déplacer en sécurité, et où la collectivité prend aussi au sérieux la santé mentale des jeunes.

Ensuite, soutenir tous les parents avec des services publics fiables, proches et simples : des démarches qui n'épuisent pas, des solutions de garde accessibles, des relais quand on est seul, et des mesures lisibles pour que la vie quotidienne soit facilitée.

Enfin, construire une ville à hauteur d'enfant, parce qu'une ville qui accueille ses enfants est une ville qui se projette. Cela suppose aussi de rendre possible ce qui est devenu difficile : se loger. Quand le logement devient inaccessible, tout le reste vacille. Le droit de vivre à Paris ne doit pas être seulement un principe, mais une réalité matérielle : c'est pourquoi je porte une ambition forte de logement public et une politique qui s'attaque aux blocages qui raréfient l'offre.

Je ne demanderai jamais aux parents de choisir entre aimer Paris et y vivre dignement. Je veux que Paris reste une ville où l'on peut fonder la famille que l'on veut, y rester, et y grandir. Une ville où, quand on accueille un enfant, la collectivité est au rendez-vous : pour le logement, pour le mode d'accueil petite enfance, pour l'école, pour le quotidien, pour les ados aussi.

C'est un choix politique, un choix de justice, et un choix d'avenir. Et c'est l'engagement que je prends : mettre les familles au cœur de Paris, et mettre Paris au service de celles et ceux qui l'élèvent, chaque jour. »

Emmanuel Grégoire pour Paris

Mes propositions pour alléger le quotidien des familles parisiennes

1. Accompagner l'entrée dans la parentalité, dès le projet d'enfant

Devenir parent est une expérience intime, mais les questionnements qui l'accompagnent sont universels. La peur de ne pas être à la hauteur, la fatigue, les changements de vie, et l'isolement pèsent d'autant plus quand on n'a pas sa famille à proximité. Et parce qu'il existe aujourd'hui de multiples chemins pour devenir parent, la collectivité doit offrir un accompagnement qui soit à la fois bienveillant, concret, et réellement accessible.

C'est pourquoi je propose que Paris propose un parcours complet autour des « 1000 premiers jours » de l'enfant, du projet d'enfant à ses deux ans.

- **Concrètement, je compléterai le réseau existant des Maisons des 1000 premiers jours (existantes dans le 18e et le 20e arrondissement) afin que chaque arrondissement dispose d'un lieu repère, de confiance, identifiable, où l'on peut être orienté, accompagné, écouté, et soutenu.**

- **Je systématiserai par ailleurs un parcours d'accompagnement à la parentalité fondé sur une démarche d'« aller-vers », en proposant à toutes les familles des rendez-vous réguliers dans les antennes de protection maternelle et infantile (PMI) dès la déclaration de grossesse ou la demande de place en crèche.**

- **Enfin, je renforcerai l'accompagnement des familles confrontées à des difficultés de fertilité ou engagées dans un parcours de PMA ou d'adoption, en développant des groupes d'échanges entre pairs, un soutien psychologique, et des consultations dédiées dans les centres de santé et les structures de la Ville de Paris.**

2. Permettre à toutes les familles de se loger

Certains prétendent que “les familles fuient Paris”. La réalité est que beaucoup de familles aiment Paris, y travaillent, y ont leurs habitudes, mais n’ont souvent plus les moyens de trouver l’appartement plus grand dont elles ont besoin après l’arrivée d’un ou plusieurs enfants.

Le combat que je mène pour le logement est un combat pour les familles et pour répondre à cette préoccupation principale, qui représente par ailleurs le premier poste de dépenses. Il y a une grande hypocrisie à verser des larmes de crocodiles sur les familles qui quittent Paris tout en refusant de construire des logements accessibles et de lutter contre la spéculation immobilière.

- Je défends une politique ambitieuse de logement public, parce qu’elle est le moyen le plus efficace de permettre à des parents de rester à Paris sans s’endetter à vie ni s’exiler. Mon objectif est clair : créer 60 000 nouveaux logements publics sur la mandature, la taxation et la réquisition des logements restés vacants depuis plus de 5 ans, l’interdiction des meublés touristiques permanents et le respect de l’encadrement des loyers avec l’aide d’une brigade de protection du logement.

- Je veux aussi que le logement public s’adapte aux parcours de vie : davantage d’offres pour les étudiants, les jeunes actifs et les familles, notamment monoparentales, des logements accessibles et adaptés au handicap et au vieillissement, et un parcours simplifié pour permettre à chacune et chacun de changer de logement quand la situation familiale évolue.

Cette ambition se traduira également par un engagement sans faille contre tout ce qui conduit à retirer des logements du marché locatif, et de renforcer d’autant le coût des loyers : la lutte contre les excès des plateformes et contre les logements vacants.

3. Protéger le pouvoir d’achat et rendre du temps aux parents

À Paris, le quotidien est intense, et parfois rude : on court, on travaille, on compose avec des journées longues et des dépenses incompressibles. Une ville juste ne peut pas devenir une ville réservée aux héritiers. Paris doit rester une ville où l’on peut élever ses enfants sans s’épuiser, et sans renoncer à l’essentiel.

Je prendrai des mesures immédiates et lisibles pour soulager les budgets familiaux.

- Je maintiendrai le gel des tarifs de cantine, en protégeant tout particulièrement les familles les plus modestes, pour lesquelles le repas à 13 centimes doit rester une réalité.

- Je mettrai en place des goûters gratuits, équilibrés et de qualité pour tous les enfants, parce qu’une ville qui protège ses familles ne laisse pas l’alimentation devenir une variable d’ajustement.

– Je poursuivrai l'extension des fournitures scolaires gratuites afin d'alléger le coût de la rentrée et de réduire les inégalités.

– Je veux aussi agir sur ce qui pèse autant que l'argent : le manque de temps. Beaucoup de parents, et particulièrement les parents solos, ne rentrent pas dans les horaires dits "standards" des écoles et des crèches. Je développerai donc des solutions de garde en dehors des horaires traditionnels pour répondre aux contraintes réelles de celles et ceux qui travaillent tôt, tard, ou en horaires décalés.

– Et parce que le sport est un facteur de santé, d'équilibre et de confiance pour les enfants, je proposerai une prise en charge progressive des frais d'inscription à une activité sportive, à raison d'une inscription par enfant et par an, avec une tarification adaptée aux revenus.

– Enfin, je simplifierai les démarches administratives liées aux services aux familles. Mon objectif : sortir du parcours du combattant, en avançant vers un outil plus simple pour que les parents n'aient pas à répéter les mêmes informations à chaque étape.

4. Bien grandir à Paris

Paris dispose d'une offre d'accueil de la petite enfance parmi les plus importantes de France, et la qualité de l'accueil est un marqueur fort du service public parisien. Depuis 2001, près de 18 000 nouvelles places en crèche ont par ailleurs été ouvertes.

Avec cette offre municipale dense, couplée à une revalorisation significative de la rémunération des personnels de crèche, la Ville de Paris lutte contre la marchandisation de l'éducation et le développement des crèches privées et micro-crèches dont on connaît malheureusement les dérives.

La demande reste pour autant élevée, et partout en France la crise de recrutement fragilise les conditions d'accueil. Si nous voulons offrir plus de places et tenir une exigence de qualité, nous devons consolider durablement les équipes.

– C'est pourquoi je recruterai 1000 auxiliaires de puériculture et agents de la petite enfance supplémentaires sur la mandature grâce à des carrières revalorisées, afin d'augmenter l'offre de places et de stabiliser les conditions d'accueil.

– Je poursuivrai également le développement de solutions adaptées aux enjeux climatiques et au bien-être des enfants, notamment en multipliant les crèches Oasis et les crèches de plein-air. En complément, je développerai encore les Maisons d'Assistantes Maternelles, qui peuvent répondre à des besoins de proximité et de souplesse, dans un cadre accompagné.

– Grandir à Paris, c'est aussi grandir au contact d'une richesse culturelle unique. Je veux que chaque enfant puisse en profiter plus tôt et plus largement. Je créerai un lieu dédié à l'art pour les 0–6 ans, pensé comme un espace d'éveil, de découverte et de pratiques adaptées aux tout-

petits. Et je renforcerai la qualité des activités périscolaires proposées aux enfants autour de la culture, du sport, des langues, des sciences et de la citoyenneté, en structurant de véritables parcours, notamment avec le programme « un mois, une découverte ».

– Enfin, je remettrai une carte de bibliothèque à chaque enfant dès son entrée à l'école, pour faire de l'accès aux livres un réflexe simple et universel.

5. La ville aux enfants ! Jouer, respirer, apprendre, vivre en sécurité

Dans une époque où certaines et certains voudraient effacer les enfants de l'espace public, je défends l'exact inverse. Après la grande réussite que sont les 300 rues aux écoles, nous devons passer à l'étape d'après en faisant de Paris la ville aux enfants ! Une vision qui irrigue l'ensemble des politiques municipales et place l'enfant au cœur de la fabrique de la ville : dans l'aménagement, dans la manière de se déplacer, dans l'accès aux parcs, aux équipements, dans la possibilité de jouer et d'être autonome.

Concevoir à hauteur d'enfant, c'est améliorer la vie de toutes et tous : une ville qui protège, apaise et verdit pour les enfants est une ville plus sûre, plus saine et plus conviviale pour l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens.

– Je créerai dix nouvelles aires de jeux XXL, tout en rénovant les aires de jeux de quartier, afin que chaque famille dispose à la fois de grands lieux de destination et d'une offre de proximité digne de ce nom.

– Je déploierai du mobilier urbain à hauteur d'enfant dans les rues aux écoles, parce que l'espace public doit être lisible et accueillant pour les plus petits. J'instaurerai également des options sécurisées pour le transport des jeunes enfants (sièges adaptés et points d'attache) sur les vélos libre-service pour encourager l'opérateur à concevoir des vélos et des stations inclusifs et favoriser la mobilité familiale hors voiture pour petits trajets.

– Je développerai les ludothèques mobiles qui permettent à tous les enfants d'accéder au jeu et au livres dans tous les quartiers, et aux parents de se retrouver en toute convivialité.

– Je veux aussi que les enfants participent davantage aux décisions qui les concernent : je développerai les budgets participatifs pour les enfants et je généraliserai leur concertation sur les projets d'aménagement liés aux cours d'école, aux aires de jeux et aux espaces publics.

– Je mènerai un grand plan de rénovation et de végétalisation des écoles et collèges, pour des établissements plus accessibles, plus inclusifs et mieux protégés face au changement climatique, en poursuivant notamment la transformation des cours Oasis.

– Face aux nombreux bienfaits de l'enseignement en lien avec la nature, je développerai également les expérimentations de « crèche dehors » et « école dehors », qui répondent aux enjeux de santé, d'éveil et de lien au vivant.

– Enfin, je mettrai fin à un angle mort du quotidien : je créerai davantage de sanitaires adaptés aux enfants et d'espaces pour changer les plus petits, notamment en rendant accessibles les toilettes des équipements publics municipaux.

6. Aider tous les parents à tous les âges de l'enfant, y compris à l'adolescence

Être parent d'un adolescent est un défi à part entière. Les préoccupations sont multiples : santé mentale, fléau du harcèlement, usages des réseaux sociaux et des écrans... Or les dispositifs sont souvent moins identifiés pour les plus grands, et au-delà de dix ans la médecine scolaire relève de l'État.

Je garantirai un service public qui s'adresse à chacune et chacun à tous les moments clés de la vie familiale pour proposer un accompagnement adapté.

– Je mettrai en œuvre un grand plan de santé mentale à destination des jeunes, pour mieux accompagner et prévenir la souffrance psychique et éviter qu'elle ne s'aggrave faute de prise en charge.

– Je renforcerai aussi les dispositifs de soutien à la parentalité destinés aux parents d'adolescents et les lieux de médiation familiale, afin que les familles puissent trouver facilement des ressources, des lieux, des interlocuteurs, et ne restent pas seules face aux difficultés.

– Je créerai une offre de « péricollège », y compris pendant les vacances, pour adapter l'accompagnement aux rythmes et aux besoins des collégiens, tout en facilitant l'organisation des familles.

– Enfin, je défendrai un principe simple de justice et d'émancipation : chaque jeune devra pouvoir partir au moins une fois par an en vacances, grâce à une offre de séjours à tarifs abordables, incluant des séjours adaptés pour les jeunes en situation de handicap.

Emmanuel Grégoire pour Paris

Remettre les familles au cœur de Paris, et Paris au service de celles et ceux qui l'élèvent

« Paris ne peut pas devenir une ville où l'on vit « en suspension », en attendant le moment où l'on devra partir : une ville où l'on recule un projet d'enfant, où l'on renonce à une chambre de plus, où l'on coupe dans le sport, où l'on se sent seul face aux démarches, à la garde, aux inquiétudes pour un ado.

Le choix est politique. Soit on laisse le marché décider et Paris devient une ville à deux vitesses. Soit on assume une autre trajectoire : une capitale populaire, mixte et vivable, qui soutient celles et ceux qui font tenir la ville au quotidien.

Avec ces propositions, je prends un engagement clair : redonner aux familles le pouvoir de vivre Paris : par le logement, par le pouvoir d'achat, par des services publics plus simples et plus fiables, et par une ville réellement à hauteur d'enfant, plus sûre, plus verte, attentive au bien-être des jeunes.

Au fond, il s'agit d'une question simple : à qui doit servir Paris ? Je veux une ville qui serve d'abord celles et ceux qui y vivent et qui l'élèvent. Une ville où accueillir un enfant n'est pas un risque, mais une chance.

C'est mon cap. Et c'est la promesse que je veux tenir : remettre les familles au cœur de Paris, et remettre Paris au service de celles et ceux qui l'élèvent, chaque jour. »

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel Grégoire pour Paris

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste



Dossier de presse

Février 2026

Emmanuel Grégoire

Mobilités : Paris est à toutes et tous ses usagers !

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire pour Paris

Emmanuel Grégoire
Candidat à la mairie de Paris

Se déplacer à Paris est devenu un sujet central de qualité de vie, de justice sociale et de sécurité. La ville a profondément changé ces dernières années : plus de marche, plus de vélo, des espaces publics apaisés, des transports collectifs renforcés. Mais les attentes des Parisiennes et des Parisiens restent fortes. Trop d'usagers se sentent encore vulnérables, trop de trajets restent incertains, trop de conflits d'usages persistent dans l'espace public.

La mobilité n'est pas seulement une question de déplacement : c'est une question d'égalité. Pouvoir marcher en sécurité, prendre un bus fiable, circuler à vélo sans danger, accéder aux transports quand on est en situation de handicap, travailler de nuit sans être pénalisé, tout cela conditionne l'accès à l'emploi, à l'éducation, aux soins, à la culture et à la vie sociale.

Notre priorité est simple : faire de Paris une ville où chacune et chacun peut se déplacer facilement, sûrement et dignement, quel que soit son âge, son quartier ou ses moyens. Une ville qui protège les usagers les plus vulnérables et qui organise l'espace public au service de l'intérêt général.

Nous voulons une mobilité qui apaise et qui protège. Une mobilité du quotidien, fiable, accessible et sûre. Une mobilité qui redonne de la place au piéton, renforce massivement les transports en commun, sécurise le vélo et propose des solutions concrètes pour tous les usages professionnels et résidentiels.

Quatre grandes priorités guideront notre action :

- *Faire de Paris une ville du piéton : plus d'espaces piétons, plus de rues apaisées, plus de sécurité, plus d'accessibilité pour toutes et tous ;*
- *Renforcer les transports en commun du quotidien avec 15 lignes de bus express, des voies dédiées, un service étendu et plus fiable ;*
- *Construire un Paris 100 % cyclable, sûr et équilibré entre tous les quartiers, avec des infrastructures continues et protégées ;*
- *Garantir des solutions adaptées à chaque usage — professionnels, artisans, personnes à mobilité réduite, résidents — pour une ville qui fonctionne concrètement.*

Notre méthode sera claire : concertation avec les usagers, travail avec les associations et les professionnels, transparence des choix, évaluation des résultats. La mobilité se construit avec celles et ceux qui la vivent chaque jour.

Paris est à vous ! S'y déplacer librement et en sécurité aussi. C'est cet engagement que nous porterons.

Emmanuel Grégoire pour Paris



Mes propositions pour les mobilités à Paris !

1. Le mandat du piéton : Paris est à vous !

Souvent impensée des politiques de mobilité, la marche à pied est pourtant le premier mode de déplacement à Paris : 60% de nos déplacements se font à pied !

Nous avons déjà piétonnisé plus de 300 rues aux écoles dans la dernière mandature, protégeant ainsi les enfants et les parents, à l'entrée et à la sortie de l'école. Grâce à la modification des plans de circulation et à la démarche Embellir votre quartier, ce sont des quartiers apaisés dans chaque arrondissement. Il faut faire encore plus : le piéton reste l'usager le plus vulnérable de l'espace public et doit être la priorité n°1 de notre politique de mobilité.

● Faire de Paris piéton une réalité : l'espace public aux piétons !

Nous allons étendre les espaces accessibles et sécurisés pour les piétons dans chaque quartier :

- **80 cœurs piétons dans Paris (un par quartier)**
- **Objectif 1 000 rues piétonnes, en priorité autour des parcs et jardins, des équipements publics et dans les cœurs commerçants.**
- **Généraliser les rues aux écoles partout dans Paris.**

Nous créerons pour les piétons 10 nouvelles avenues-jardins sur les grandes avenues ou boulevards parisiens, dont l'avenue de l'Observatoire, l'avenue Trudaine, l'avenue Philippe Auguste ou encore le boulevard de Ménilmontant.

Nous créerons deux nouvelles promenades emblématiques :

- **La promenade des deux rives : 25 km de promenade sur les berges de Seine, rive droite comme rive gauche, de Boulogne à Bercy**
- **Nous poursuivrons l'ouverture de la Petite Ceinture avec 10 km supplémentaires de promenade calme et végétalisée.**

Nous poursuivrons la transformation des grandes places parisiennes, notamment les places de la République, du Trocadéro, de la Concorde, d'Italie, de la Bataille de Stalingrad et Gambetta, coeurs battants des grands événements de la vie parisienne.

- **Garantir un espace public plus accessible et inclusif pour l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens :**

  - 100% des rues accessibles aux personnes à mobilité réduite grâce au désencombrement de l'espace public, à l'élargissement des trottoirs et aux rues piétonnes

  - Nous multiplierons le nombre de quartiers d'accessibilité augmentée, prenant en compte les handicaps visibles comme invisibles„ pour permettre aux personnes en situation de handicap aussi bien qu'aux personnes âgées ou aux familles avec poussettes de pouvoir accéder partout, tout le temps, notamment en circulant facilement entre les différents lieux clés d'un quartier (école et équipements publics, commerces…)

  - Nous achèverons la sonorisation des traversées piétonnes pour sécuriser les traversées des personnes mal voyantes.

  - Objectif zéro dépôt d'objets encombrants sur les trottoirs pour permettre aux piétons les plus vulnérables de se déplacer dans les meilleures conditions.

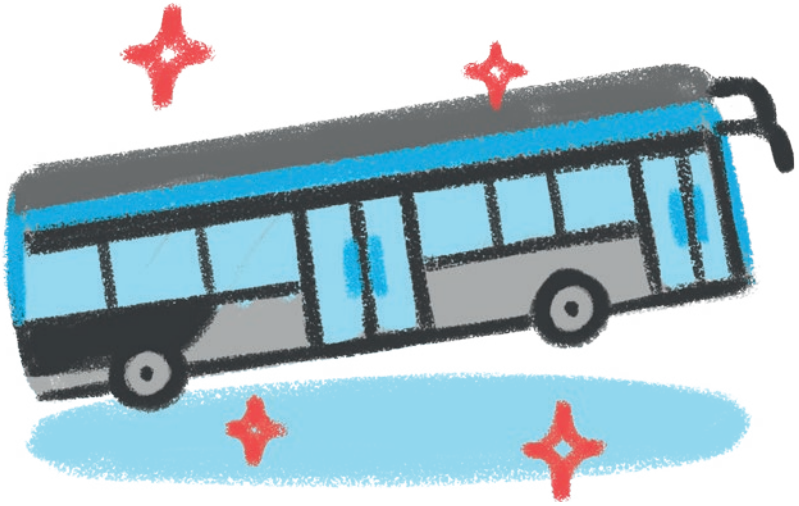
2. Garantir la sécurité des usagers les plus vulnérables dans l'espace public : piétons et cyclistes, objectif zéro mort, zéro blessé grave à Paris

Habitante, habitant, travailleuse, travailleur, touriste ou visiteur d'une journée, il nous faut tout faire pour permettre à chaque piéton de profiter de Paris en toute sécurité. Un objectif : zéro mort, zéro blessé grave. Ces mesures seront pensées et mises en œuvre dans une démarche collective avec les usagers, les associations et la préfecture de police.

- Nous allons créer une brigade spécialisée de la police municipale pour lutter contre les "violences motorisées" faites aux piétons et cyclistes, notamment à l'heure de pointe du matin et du soir.

- Nous agirons pour prévenir les conflits entre les voitures, les trottinettes, les vélos et les piétons. Pour cela, nous prioriserons notamment l'action de la police municipale sur des campagnes de contrôle et de verbalisation du non-respect de la priorité piétonne au droit des passages piétons. Nous ferons également mieux respecter les 30 km/h, les feux de circulation et les règles de priorité aux carrefours en général.

- Paris doit être une ville sans angle mort. Trois des quatre cyclistes tués en 2025 l'ont été par des poids lourds. Ce sont des drames pourtant évitables. Nous plaiderons pour que le gouvernement rende obligatoire les dispositifs anti-angles morts pour les poids lourds roulant en France. Les solutions existent (caméras et radars de détection, systèmes d'alerte, etc.).



3. Réveiller les transports en commun, transports du quotidien

Alors qu'il s'agit d'une compétence de la Région, la Ville de Paris s'est résolument engagée pour améliorer les transports en commun depuis 2020. 14 nouveaux km de couloirs de bus ont été créés, l'ensemble du réseau de bus a été mis en accessibilité à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques et une nouvelle ligne de tramway a été créée dans le Nord-ouest de Paris (T3b).

Malgré cet engagement, les usagers de transport en commun subissent une baisse de la qualité des transports en commun suite au Covid, souvent en raison du manque de conducteurs, et par l'encombrement des axes réservés aux bus.

Aujourd'hui 65% des Parisiens et des Parisiennes sont favorables à la transformation des voies automobiles en voies de bus ou de tramway pour répondre à leurs attentes d'une mobilité fiable, rapide et efficace. Pour que les transports en commun ne soient plus une source d'inquiétude pour les millions d'usagers et d'usagères quotidiens du réseau parisien, nous devons aller plus loin sur l'offre de transports.

● Redonner toute sa place au bus dans Paris

- **Nous transformerons les 15 lignes de bus les plus empruntées par les Parisiennes et les Parisiens en 15 lignes de bus express avec des couloirs de bus dédiés Elles bénéficieront d'un parcours sécurisé, d'une "super-priorité" aux carrefours, avec vidéoverbalisation pour la faire respecter. Nous proposerons sur cette base un engagement mutuel à la Région Ile de France : une régularité assurée d'un bus toutes les 5 minutes aux heures de pointe.**

- **15 lignes de bus express, ce seront 300 000 personnes par jour qui arriveront plus vite et plus sûrement à destination.**

- **Nous continuerons à nous opposer fermement à l'ouverture à la concurrence du réseau des bus, des tramways, des transiliens, métros et RER voulue par la Région Ile de France qui dégradera inévitablement les conditions de travail des salariés et la qualité de service.**

● Des métros 24h sur 24h, comme dans de nombreuses métropoles

Paris est une capitale mondiale qui ne dort jamais et doit adapter son métro à cette réalité : un service continu pour toutes et tous. Berlin, New York, Londres le font déjà - Paris doit s'y engager.

D'abord pour une raison de justice sociale : plus d'1 personne sur 10 travaille la nuit. Soignants, agents de nettoyage, personnels de la petite enfance, souvent habitants du Grand Paris, rien que de 5h30 à 6h ce sont 100 000 personnes qui empruntent les transports en commun. La ville doit s'adapter à tous les rythmes de vie, pas seulement aux horaires de bureau.

Cette révolution du métro parisien doit s'accompagner impérativement d'un grand plan de sécurité pour que l'égalité devienne réalité. 7 femmes sur 10 déclarent avoir déjà été victimes de violences sexuelles dans les transports franciliens. C'est inacceptable. La nuit ne doit pas être un privilège.

Notre méthode : nous proposerons à la Région une expérimentation progressive et réaliste avec les lignes automatisées (1, 4 et 14) en premier lieu, avec maintenance garantie et sécurité renforcée.De grandes capitales l'ont déjà fait. Nous devons offrir aux Parisiens, Parisiennes, Grands Parisiens, Grands Parisiennes un niveau de service au plus haut niveau.

● Des transports accessibles à toutes et tous

- Paris doit être à toutes et tous. 70% des arrêts de bus sont déjà accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous devons faire encore mieux pour atteindre 100% des arrêts de bus accessibles d'ici la fin de la mandature.

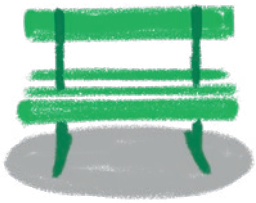
- Nous maintiendrons la gratuité de l'abonnement Navigo pour les enfants, les jeunes, les seniors (sous condition de ressources) et les personnes en situation de handicap.

4. Objectif Paris 100 % cyclable

Nous avons effectué une véritable révolution du vélo en 10 ans. Paris compte aujourd'hui plus de 1 500 km d'aménagements cyclables, faisant de Paris une ville reconnue mondialement pour son leadership sur le vélo. Aujourd'hui il y a plus de déplacements domicile-travail en vélo qu'en voiture !

Il reste néanmoins un déséquilibre encore trop important dans les usages entre l'Est et l'Ouest parisien et un sentiment d'insécurité encore trop grand pour de très nombreux cyclistes dans Paris et en transit depuis la petite couronne. Nous pouvons faire mieux. La sécurité des usagers vulnérables devient la boussole de chaque aménagement : zéro mort, zéro blessé grave.

Nous accompagnerons également l'apprentissage du vélo dès le plus jeune âge et soutiendrons l'écosystème du vélo parisien, particulièrement riche et vivant, notamment grâce à la création d'une coopérative vélo !





● De nouveaux aménagements cyclables

Nous achèverons le réseau prévu dans le cadre du Plan Vélo :

- **Nous aménagerons des pistes cyclables sur des axes structurants de l'Ouest parisien pour rattraper le retard (Guy Môquet, Malesherbes, Villiers et Rome dans le 17ème arrondissement, Mozart dans le 16ème, Lowendal dans le 7ème, Émile Zola et Convention dans le 15ème).**
- **Nous réaménagerons les pistes les plus empruntées dans l'Est (doublement de la piste boulevard de Sébastopol, mise sur chaussée de la piste du boulevard de Magenta) et créerons de nouveaux axes sécurisés (Pyrénées, Tolbiac, Beaumarchais et Saint Germain).**
- **Nous rendrons 100% des rues parisiennes à double sens de circulation pour les cyclistes.**

Nous sécuriserons les carrefours parisiens par des aménagements ciblés

Face à la difficulté parfois de stationner pour les cyclistes, nous augmenterons le nombre de places de stationnement pour les vélos : objectif 120 000 arceaux contre 60 000 disponibles aujourd'hui.

● Savoir-rouler

L'apprentissage du vélo se travaille dès le plus jeune âge. Il doit surtout être accessible à tous les enfants et les adolescents, peu importe leur niveau de revenus ou les habitudes des familles.

- **Nous généraliserons le savoir rouler dans toutes les écoles parisiennes.**
- **Nous créerons une vélo-école dans chaque arrondissement.**

● Faire grandir l'écosystème du vélo

Paris est riche de son écosystème du vélo, associatif comme économique, qui fait vivre la pratique au quotidien, entretient, aide et forme à réparer. C'est un réseau de solidarité et de partage que nous aiderons à grandir.

- **Création de nouveaux espaces d'accueil et de repos pour les livreurs, et exiger leur financement par les plateformes de livraison à domicile**
- **Création d'une coopérative vélo, proposant des ateliers d'auto-réparation, de réemploi et de vente de vélos d'occasion pour pouvoir disposer d'un vélo adapté à son mode de vie et à sa condition physique à moindre coût, des stages d'apprentissage et d'accès à l'autonomie à vélo, ainsi que des sorties collectives, notamment dans les quartiers populaires.**
- **Nous accompagnerons également l'innovation, la cyclo-logistique et les nouveaux métiers qui se développent à vélo.**





5. Des solutions pour tous les usages

Paris est à tous ses usagers ! Afin de faciliter la vie de celles et ceux qui y travaillent et ont besoin d'un véhicule pour exercer leur activité, nous mettrons en oeuvre les mesures suivantes :

● Des places de stationnement réservées pour celles et ceux qui en ont le plus besoin

– **Les artisans et professionnels intervenant à domicile sont essentiels à l'activité économique et à la vie quotidienne des Parisiens et Parisiennes, nous voulons leur faciliter la vie . Nous leur garantirons des places de stationnement réservées, pour leur permettre de travailler plus facilement à Paris.**

– **Nous réserverons au moins 25 % des places de stationnement sur l'espace public soit pour les personnes à mobilité réduite, soit pour les livraisons ou pour les professionnels.**

● Encourager le stationnement des résidents en parkings souterrains

– **Afin de désengorger nos rues et d'y libérer de l'espace pour améliorer le cadre de vie des habitants, nous encouragerons les résidents à se garer dans les parkings souterrains grâce à la mise en place de tarifs de stationnement résidentiels attractifs et accessibles pour les différents types de véhicules (voiture, deux roues, vélos).**

● Mieux intégrer la logistique urbaine au quotidien de la ville

– **Alors que le nombre de livraisons explose sous l'effet des plateformes du e-commerce, du camion au vélo cargo, grâce notamment à des micro-hubs logistiques pour mutualiser les flux de marchandises et réduire les nuisances.**

Le transport de marchandises représente 20% de la circulation à Paris. Activité essentielle pour le fonctionnement de notre ville, elle est néanmoins responsable de 40% de la pollution atmosphérique générée par le trafic routier. Elle engendre également d'autres nuisances, comme la congestion du trafic à certaines heures ou de la pollution sonore. Reprendre la main sur la logistique urbaine est donc essentiel. Les micro-hubs logistiques seront cofinancés par les acteurs économiques, afin de mutualiser les flux de marchandises et réduire les nuisances. Aux côtés d'autres solutions, comme le développement du fret fluvial, cela permettra également d'accompagner la décarbonation de la logistique urbaine, avec le déploiement de solutions durables et adaptées.



Paris est à vous ! Construire la mobilité du quotidien

La mobilité est le cœur battant de la vie parisienne. Chaque jour, des millions de trajets relient les habitants à leur travail, à leur école, à leurs proches, aux services publics et à la culture. Bien se déplacer, en sécurité et avec fiabilité, est une condition directe de la qualité de vie et de l'égalité dans la ville. Notre projet porte cette ambition : construire une mobilité parisienne plus sûre, plus accessible et plus efficace pour toutes et tous.

Nous faisons le choix d'un espace public organisé autour des usages du quotidien. Le piéton doit y occuper toute sa place, avec des cheminements protégés, des rues apaisées, des traversées sécurisées et une accessibilité renforcée pour les personnes âgées, en situation de handicap ou avec enfants. Marcher dans Paris doit être simple, fluide et serein dans chaque quartier.

Nous engageons aussi un renforcement décisif des transports en commun : bus express sur les grands axes, couloirs réellement protégés, priorité aux carrefours, accessibilité complète, extension du service du métro. Les transports du quotidien doivent offrir une régularité et une amplitude adaptées aux rythmes réels de la ville et de celles et ceux qui la font vivre à toute heure.

Le développement d'un Paris 100 % cyclable constitue un autre pilier de cette transformation : infrastructures continues et sécurisées, meilleur équilibre territorial, stationnements supplémentaires, apprentissage généralisé et soutien à l'écosystème vélo. La sécurité des usagers vulnérables guidera chaque aménagement et chaque décision.

Cette politique de mobilité intégrera l'ensemble des situations de vie et de travail : quartiers hyper accessibles, protection des cheminements, places réservées pour les professionnels et les personnes à mobilité réduite, solutions concrètes pour les usages résidentiels. Une ville qui se déplace bien est une ville qui fonctionne mieux pour toutes et tous.

Apaiser, sécuriser, fiabiliser, rendre accessible : c'est un projet cohérent et déterminé pour améliorer durablement les déplacements dans la capitale.

Paris avance avec ses habitantes et ses habitants. Nous construirons la mobilité qui leur ressemble.

Élections municipales **15 et 22 mars 2026**

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel • Grégoire

L'union de la gauche et des écologistes

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Dossier de presse

Février 2026



Emmanuel Grégoire

Grandes transformations écologiques des sous-sols aux toits de Paris, pour une capitale vivante !

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire pour Paris

Emmanuel Grégoire
Candidat à la mairie de Paris

Paris est déjà entrée dans une nouvelle ère. Une ère où le climat n'est plus une question de « demain » mais une réalité qui s'impose dans nos rues, dans nos écoles, dans nos logements. Dès 2030, les canicules pourraient atteindre 50°C, avec jusqu'à 20 nuits caniculaires à Paris d'ici 2050.

Face à cette réalité, il y a une évidence : l'écologie à Paris est d'abord une politique de santé publique. La chaleur extrême, le bruit, la pollution de l'air abîment les corps, aggravent les maladies respiratoires et cardiovasculaires, épuisent les plus fragiles. Et ces risques ne frappent jamais à égalité. Personnes âgées, enfants, femmes enceintes, personnes en situation de handicap, personnes à la rue, familles modestes, travailleurs exposés, personnes isolées : pour elles, un épisode de chaleur extrême n'est pas une gêne, c'est un risque.

Paris n'est pas condamnée à subir. Nous n'avons d'autre choix qu'une capitale qui respire mieux, moins bruyante, plus sûre : une ville où les piétons et les cyclistes reprennent place, où les enfants peuvent jouer devant l'école, où l'on trouve de l'ombre, où l'on court en bord de Seine, où l'on se retrouve, où l'on fait la fête. En quelques années, Paris est devenue une référence écologique : ce n'est pas un aboutissement, c'est un élan à poursuivre, sans faillir.

Et Paris, comme toutes les grandes villes, porte des inégalités territoriales face aux dangers climatiques : des quartiers plus minéraux, plus enclavés, moins arborés, où l'on subit davantage les îlots de chaleur et les pollutions, et où l'on a moins de marges pour se protéger. Jusqu'à 15% des logements, ceux situés sous les toits, pourraient être rendus inhabitables, et les ménages les plus vulnérables, quand s'additionnent l'âge et les faibles revenus, ont moins de moyens d'y faire face.

Face à cela, nous avons deux chemins. Celui de l'inertie et de l'inaction : n'adapter ni les logements, ni les écoles, ni les équipements publics au changement climatique, laisser la voiture dominer l'espace public au détriment des du piéton et du cycliste, refuser la plantation d'arbres pour préserver des places de stationnement… En clair, accepter une ville plus chaude, plus bruyante, plus dure, invivable pour les plus vulnérables.

Et celui que je propose : faire de Paris une ville vivante qui protège la santé, et qui organise la protection comme un bien commun. En végétalisant massivement l'espace public pour le rendre vivable. En adaptant les logements pour qu'ils restent habitables, notamment dans les derniers étages et en rénovant tous les bâtiments qui accueillent nos services publics, à commencer par ceux qui reçoivent des publics vulnérables. En soutenant les solidarités, parce qu'une ville résiliente est aussi une ville qui prend soin.

Adapter la ville face au changement climatique, c'est non seulement une nécessité, mais aussi une politique de justice sociale et de bien-être, parce que les transformations améliorent concrètement les conditions de vie : plus d'ombre, plus de nature, plus de calme, moins de pollution, plus d'espaces partagés. C'est investir maintenant pour préparer l'avenir.

Ce cap est attendu : 97% des Français pensent que l'adaptation au changement climatique est importante. Cette lucidité doit devenir une action, juste : pas une écologie pour quelques-uns, mais une écologie qui améliore la vie de toutes et tous, dans chaque quartier.

Cette ambition doit devenir une réalité dans chacun des quartiers qui font la richesse de Paris, avec des équipements nouveaux ou rénovés, des commerces protégés, des associations défendues, en particulier dans les quartiers populaires, grâce à la création d'une ceinture verte et à des Portes de Paris transformées en places populaires et dynamiques.

Paris est vivante. À nous de la protéger.

Emmanuel Grégoire pour Paris

Mes propositions pour un Paris habitable dans chaque quartier

Le projet que je propose aux Parisiennes et aux Parisiens tient en une idée : garder Paris habitable dans un climat qui change, sans laisser la sécurité climatique devenir un privilège. Pour y parvenir, nous assumons trois priorités complémentaires :

1. **D'abord, protéger les plus fragiles, tout de suite.**
2. **Ensuite, transformer l'espace public. Végétaliser, planter des arbres qui sont notre première climatisation naturelle ; piétonniser, aménager de véritables espaces de rencontre, où les enfants jouent, où les aînés viennent prendre le frais et se retrouver .**
3. **Enfin, adapter les logements et le bâti pour garantir l'habitabilité. Toute la ville doit être pensée selon les effets induits par le changement climatique.**

1. Adapter Paris à la nouvelle donne climatique : protéger les plus fragiles

Protéger face aux canicules, ce n'est pas demander à chacun de s'adapter seul, par ses propres moyens. C'est organiser la réponse collective par la voix d'un service public coordonné : anticiper, ouvrir des lieux frais, sécuriser les équipements municipaux, organiser les acteurs de terrain. C'est aussi reconnaître une évidence : l'urgence climatique est d'abord une urgence sociale.

– Nous mettrons en place **le plan de lutte contre le grand chaud** pour mobiliser les moyens nécessaires et multiplier les refuges de fraîcheur en été et protéger en priorité les publics les plus exposés en période de canicule. Il s'agira d'anticiper ces épisodes extrêmes, de cartographier et signaler les lieux de fraîcheur, d'adapter les horaires et d'organiser une capacité d'accueil simple, lisible, accessible. Ce plan reposera sur une mobilisation de proximité, avec des actions ciblées envers les personnes isolées et une coordination renforcée entre la Ville, les mairies d'arrondissement, les associations et les acteurs de terrain.

– Quand c'est nécessaire, **nous mobiliserons des solutions immédiates, y compris la mise à disposition, voire la réquisition, de halls d'immeubles de bureaux climatisés pour accueillir les personnes fragiles lors des pics de chaleur**. L'objectif est simple : ouvrir des refuges là où ils existent

déjà, au plus près des habitantes et des habitants, notamment dans les quartiers les plus minéraux. Ces dispositifs seront déployés avec des horaires précis et un travail de coordination avec les gestionnaires d'immeubles et les services municipaux.

– Nous engagerons **une mise en sécurité climatique de l'ensemble des bâtiments de la Ville**, en commençant par celles et ceux qui accueillent du public fragile : crèches, écoles, collèges, EHPAD. Cela passera par un plan volets, et, partout où c'est possible, par l'ouverture et la végétalisation des toits municipaux. C'est une logique de protection concrète : limiter la surchauffe, améliorer le confort d'été, sécuriser l'accueil en période de crise. Et c'est aussi une logique de sobriété : protéger de la chaleur, c'est éviter d'avoir à compenser par des solutions coûteuses et énergivores.

– Pour permettre aux enfants et aux adolescents parisiens d'apprendre et de grandir dans les meilleures conditions, nous lancerons **un grand plan de rénovation des établissements scolaires**, pour les protéger face au changement climatique et les rendre plus inclusifs. Nous accélérerons ainsi substantiellement le rythme des rénovations, afin d'isoler les bâtiments et de doter les établissements de cours Oasis. Cela passera aussi par la pose de volets, stores et ventilateurs, création de salles fraîches grâce à la géothermie ou au raccordement au réseau Fraîcheur de Paris, et végétalisation des façades et des toitures. Ils doivent devenir de véritables abris contre le froid l'hiver et la chaleur l'été.

– Parce qu'une ville résiliente est aussi une ville préparée, nous créerons **un Campus de la résilience**, lieu de formation aux risques pour tous les publics et **une réserve solidaire de Paris**, mobilisable en cas de crise. Nous instaurerons par ailleurs aussi une réserve solidaire de Paris avec la mobilisation de réservistes formés en cas de crises. Ces instances reposeront notamment sur le rôle clé des associations, collectifs, réseau des volontaires de Paris, voisins, acteurs de terrain, notamment envers les publics fragiles.

– Nous **appuierons le rôle clé des associations, des collectifs, du réseau des volontaires, des acteurs de terrain**, notamment auprès des publics fragiles. Ce sont souvent elles et eux qui repèrent les situations invisibles : une personne seule qui ne sort plus, un voisin qui n'arrive plus à dormir, une famille qui n'a pas de solution. Nous renforcerons donc les coopérations, la coordination et les moyens, pour que la solidarité de proximité ne dépende pas uniquement de la bonne volonté, mais devienne une force structurée de la protection parisienne.

2. Transformer l'espace public : en faire un outil de protection climatique et de partage

● Le piéton au cœur de la transformation de l'espace public

Végétaliser massivement la ville pour la rendre vivable, c'est transformer la rue en refuge : contre la chaleur, contre la pollution, contre le bruit. C'est aussi refaire de l'espace public un lieu de vie, de rencontre, de liberté. Dans une ville où l'on peut se sentir à l'étroit chez soi, c'est instaurer un véritable droit à l'espace.

– Nous poursuivrons ainsi **la création de « rues aux enfants »** devant les établissements scolaires, et de manière générale la création de cœurs de quartier rassemblant plusieurs rues piétonnisées et végétalisées, véritables lieux de vie où petits et grands peuvent se retrouver pour jouer, se promener ou tout simplement prendre l'air. L'objectif : 1 000 rues piétonnes !

– Parce que les logements parisiens sont exigus, et pour permettre à chacun de profiter du rééquilibrage de l'espace public en faveur des piétons, nous créerons **un permis de piétonnisation temporaire** permettant, sous réserve que la configuration de la rue s'y prête, d'organiser un événement associatif, festif ou familial en bas de chez soi, *via* une demande réalisable directement sur le site de la Ville de Paris.

– Les grandes places de la capitale forment l'âme et le cœur vivant de Paris. C'est pourquoi nous avons déjà engagé leur transformation, pour les rendre plus vertes, plus apaisées et plus belles. **Nous transformerons désormais de nouvelles grandes places en places végétalisées, apaisées et ombragées**, cœurs battants des grands événements de la vie parisienne :

  - Place de la Concorde ;
  - Place du Trocadéro ;
  - Place d'Italie ;
  - Place de la Bataille de Stalingrad ;
  - Place Gambetta.

– **La place de la République**, l'un des premiers symboles de la reconquête de l'espace public au profit des piétons, et l'un des lieux emblématiques des rassemblements et de la démocratie parisienne, fera aussi **l'objet d'un grand projet d'apaisement et de végétalisation**. Son futur aménagement devra être pensé autour cette dimension démocratique, riche d'une programmation artistique et culturelle inédite.

– Et parce que la transformation doit aussi produire du beau partout, nous porterons un ***Manifeste pour une nouvelle esthétique parisienne*** pour une meilleure cohérence du mobilier urbain, des revêtements de chaussée et de la végétalisation, pour une qualité de l'espace public dans tous les quartiers. Nous avons la chance de vivre dans la plus belle ville du monde, et nous défendons activement le « droit au beau » pour toutes et tous.

L'esthétique du paysage parisien est un élément central de la qualité de vie des Parisiennes et Parisiens mais aussi pour le rayonnement de notre ville. Pour remplir cette mission, un ou une directeur.ice artistique de Paris sera par ailleurs chargé de la beauté et de la cohérence des aménagements, des mobiliers urbains et de la protection du patrimoine.

● Plus de nature, de fraîcheur et d'ombre, pour faire face au changement climatique

Nous engagerons une végétalisation massive et structurante, car l'espace public doit devenir à la fois un refuge climatique et un lieu de partage, protégé des pollutions et des nuisances sonores de la voiture. Nous instaurerons un véritable droit à la nature.

– **Nous transformerons le périphérique en boulevard urbain**, en laissant plus de place aux transports en commun, au covoiturage, à la nature et à terme aux vélos. Durant le mandat, des premiers tronçons seront métamorphosés, comme la porte de Gentilly. Nous ferons aussi **évoluer les portes de Paris en véritables places populaires et dynamiques**, reliées par une grande ceinture verte, culturelle et sportive. Nous végétaliserons les liaisons entre les parcs et équipements culturels et sportifs existants, et en développerons de nouveaux. Ces projets répondent à une triple ambition pour l'avenir : donner réellement vie au Grand Paris, en rapprochant la capitale des villes limitrophes, lutter concrètement contre le changement climatique, tout en réduisant les pollutions atmosphériques et sonores, qui touchent d'abord les catégories populaires, et enfin prioriser les investissements dans de nouveaux équipements publics dans les quartiers populaires.

– Comme cela a été annoncé, nous réaliserons ***La promenade des deux rives* : 25 km de promenade continue, végétalisée et accessible, rive gauche comme rive droite**. Des Tuileries au Port de l'Arsenal, je suis fier de la piétonnisation des berges de Seine. Même ses plus farouches adversaires ont fini par s'y rallier… Nous devons aller plus loin. C'est pourquoi je souhaite accélérer la piétonnisation des berges de Seine, pour créer une promenade continue de 25 km au cœur de la capitale. Cela passera, à l'ouest, par la piétonnisation des berges et la création d'une coulée verte de la passerelle Debilly jusqu'à la Concorde. À l'est, un grand jardin reliera le port de l'Arsenal jusqu'aux jardins de Bercy, en passant par la voie Mazas. Cette balade sera accessible à toutes et tous, familles, personnes âgées, personnes porteuses de handicap. Là où les berges n'existent pas, nous développerons de nouvelles passerelles pour assurer une continuité complète sans avoir à croiser de flux motorisés sur les quais hauts. Cette grande promenade sera également végétalisée et ombragée, pour offrir un véritable îlot de fraîcheur en ville, et proposera de nouveaux sites de contemplation inédits sur les grands monuments parisiens.

– Enfin, à l'image de la capitale, cette promenade des deux rives sera vivante, populaire et festive et accueillera les sites de baignade l'été. **Nous créerons un nouveau site de baignade et de loisirs dans le port de l'Arsenal : la Plage de la Bastille.** Cette initiative s'inscrit dans une ambition plus large de reconquérir la Seine et les canaux et de développer de nouveaux espaces de baignade à Paris, gratuits, accessibles et ouverts à toutes et tous, afin que chacun puisse profiter de lieux de fraîcheur et de détente en ville.



« La plage de la Bastille » - Le Bassin de l'Arsenal (Paris Centre, 12e) transformé en zone de baignade

– **Nous poursuivrons l'ouverture de la Petite Ceinture avec 10 km supplémentaires de promenade**. Un grand parc, qui fait le tour de Paris, c'est possible : après avoir rendu accessible, depuis 2014, une dizaine de tronçons pour les Parisiennes et les Parisiens, nous créerons 10 km d'espaces verts supplémentaires, avec l'ouverture de nouveaux tronçons et la création de jonctions végétalisées en surface entre les tronçons. Ils permettront en priorité de développer la biodiversité en ville et d'offrir un espace de balade et d'animation culturelles et festives, tout en protégeant le patrimoine ferroviaire.

– **Nous porterons la renaissance de la Bièvre** pour recréer une continuité de fraîcheur, de biodiversité et de promenade. Canalisée puis enterrée depuis 1912, la Bièvre est une rivière qui traversait le 13e et le 5e arrondissement avant de se jeter dans la Seine quai d'Austerlitz. Ressource précieuse pour l'accroissement de la présence de nature et le rafraîchissement de la ville mais aussi pour le renforcement de la biodiversité à Paris, nous engagerons la renaissance de la Bièvre à Paris. En lien avec les aménagements réalisés dans le Val de Marne, notamment à Arcueil et Gentilly, et dans le 13e arrondissement, nous poursuivrons également le développement de la coulée verte le long de son tracé historique.

– Les jardins parisiens constituent des oasis de calme et de verdure au cœur de notre ville. Ils accueillent les enfants qui jouent, les parents qui soufflent et créent du lien social pour toutes et tous. Ils sont aussi de formidables abris de fraîcheur face aux étés qui se réchauffent. Pour que chacune et chacun puisse avoir un jardin en bas de chez soi, **nous poursuivrons la reconquête de l'espace public pour ouvrir 300 nouveaux hectares de jardins au public**, aux horaires élargis, en particulier en période de canicule.

– Si la végétalisation et la reconquête de l'espace public a gagné le cœur de nos quartiers, certains des grands axes que sont nos boulevards sont encore très motorisés alors qu'ils constituent des opportunités importantes de rééquilibrer les usages. Nous lancerons dès lors une nouvelle étape de reconquête de l'espace public. Sous la prochaine mandature, **10 nouveaux parcs verront le jour sur certains boulevards et avenues à la place des voies de circulation** (tout en maintenant naturellement les accès pour la desserte locale telle que livraisons, déménagements...) avec des espaces de vie pour les grands, les petits, ainsi que leurs animaux de compagnie.

- Esplanade des salles - Boulevard de Rochechouart ;
- Avenue Victoria ;
- Avenue de l'Observatoire ;
- Avenue Paul Appell ;
- Avenue Trudaine ;
- Avenue de la Porte de Ménilmontant ;
- Boulevard de Ménilmontant ;
- Avenue Philippe Auguste ;
- Avenue Foch ;
- Avenue Albert Bartholome.

En outre, nous transformerons l'avenue de Flandre pour l'apaiser, la végétaliser et sécuriser ses carrefours.





Dans le 11e arrondissement,
l'avenue Philippe Auguste transformée en parc

– Fidèle à notre ambition de penser la ville à hauteur d'enfant, **nous déploierons par ailleurs 10 nouvelles aires de jeux XXL**, où les enfants peuvent s'amuser et s'épanouir en toute sécurité, parmi lesquelles :

- Une aire de jeux XXL au sein de l'Avenue Foch ;
- Une aire de jeu XXL dans le parc Aretha Franklin, dont les prochaines tranches seront bientôt livrées au cœur du quartier Python Duvernois ;
- Une aire de jeux XXL au sein du Bois de Boulogne ;
- Une aire de jeux XXL au sein du Bois de Vincennes, proche du lac Daumesnil ;
- Une aire de jeux XXL au sein du Parc Kellermann ;
- Une aire de jeux XXL au sein du Square Marie Curie.

Chaque projet fera l'objet d'une concertation qui permettra aux enfants et aux familles de venir co-construire ces futurs espaces et de choisir les jeux qui y seront implantés afin que ceux-ci répondent au mieux aux besoins et aux envies de chaque enfant. Chacune de ces nouvelles aires de jeux répondra au plus haut niveau d'exigence en termes d'inclusivité afin d'offrir des possibilités de jeux accessibles à chaque enfant, petit ou grand, en situation de handicap ou non.

– Pour plus de fraîcheur, nous fixons un objectif clair : **à terme, au moins un trottoir ombragé dans chaque rue**, pour anticiper des canicules de plus en plus fréquentes et intenses. Nous éliminerons ainsi les îlots de chaleur et garantirons de l'ombre dans nos quartiers, avec l'objectif de proposer des cheminements piétons protecteurs et rafraichis, partout.

Dans le 14e arrondissement, l'avenue de l'Observatoire transformée en parc public





3. Adapter le bâti et les logements : garantir l'habitabilité, protéger les plus vulnérables

Adapter les logements pour qu'ils restent habitables est la condition pour que Paris reste une ville où l'on peut vivre, étudier, vieillir, élever des enfants, même lors des étés extrêmes. C'est une bataille concrète : contre la surchauffe, contre la précarité, contre l'assignation à résidence dans des logements invivables. C'est affirmer le droit à un logement confortable hiver comme été.

- Le climat frappe plus fort celles et ceux qui sont déjà les plus exposés : personnes âgées, enfants, personnes précaires, isolées. En parallèle, 15 % des logements, ceux situés sous les toits, pourraient être rendus inhabitables par l'augmentation des températures. Face à cela, des mesures de mise en sécurité climatique seront mises en place dans les bâtiments municipaux et les logements, notamment grâce à **un grand plan volet dans le parc social**, visant à équiper l'ensemble des immeubles de volets. Les équipements publics accueillant des publics fragiles tels que les crèches, les écoles ou les EHPAD seront traités prioritairement pour garantir la continuité du service public et la sécurité de tous (cours Oasis, stores et ventilateurs, raccordements au réseau de fraîcheur…).

- Nous utiliserons **des méthodes de travaux à moindre impact** avec le maximum de matériaux écologiques. Car cela contribue non seulement à réduire les gaz à effet de serre mais aussi à mieux résister aux effets climatiques en particulier face aux canicules. Nous utiliserons et réemploierons les matériaux existants au maximum et nous réduirons l'usage du béton et de tout autre matériau trop énergivore.

- Nous ferons de la rénovation une priorité absolue : **une rénovation profonde de plus de 200 000 logements privés et publics sur la mandature, pour assurer leur habitabilité durable**. Objectifs : 200 000 logements privés et 35 000 logements sociaux rénovés, soit l'équivalent de 2 à 3 arrondissements entièrement rénovés, avec un objectif complémentaire d'atteindre 100 % des logements sociaux équipés de volets.

– **Nous accélérerons la végétalisation et le débitumage des cours d'immeubles, dans le parc social comme privé**, pour lutter contre les îlots de chaleur au plus près des habitantes et des habitants. L'enjeu : désimperméabiliser les sols, planter, créer de l'ombre, permettre l'infiltration de l'eau, et ramener du vivant au pied des logements. Nous amplifierons les dispositifs d'accompagnement pour aider les copropriétés et bailleurs à passer du projet à la réalisation, afin que ces cours deviennent de véritables réservoirs de fraîcheur dans les quartiers.

4. Une vision de la ville à 360°C des sous-sols aux toits

Pour protéger durablement la santé, le confort et la qualité de vie, nous devons agir au-delà des aménagements de surface et penser la ville dans toutes ses épaisseurs : le sol, le sous-sol, les réseaux, les immeubles… jusqu'aux toits. C'est l'objet de cette vision à 360°C : mobiliser chaque mètre carré disponible pour rafraîchir la ville, économiser les ressources, produire une énergie locale, et partager plus équitablement l'espace.

– Paris subit un îlot de chaleur urbain de plus en plus intense, qui a déjà un coût humain lourd. Or, Celles et ceux qui vivent dans les derniers étages de Paris, souvent sous des toitures en zinc, sont particulièrement exposés. Près de 94 000 logements sont concernés, avec des températures pouvant atteindre 47°C l'été, ce qui en fait un enjeu de santé publique et de justice sociale. Les toits ne sont pas seulement un décor : ce sont des surfaces précieuses pour rafraîchir, isoler, produire de l'énergie, et créer du lien. **Le zinc, matériau emblématique, est aussi inadapté à la nouvelle donne climatique car il capte et rediffuse fortement la chaleur : nous devons en sortir progressivement, sans renier le patrimoine qui fait l'identité de Paris**, mais en l'adaptant avec intelligence. Des solutions existent et peuvent être déployées de manière compatible avec l'esthétique parisienne : végétalisation légère, ombrage, *cool roofs*, panneaux photovoltaïques discrets, isolants biosourcés.

– Cette transformation des toits porte aussi une ambition démocratique : le droit au ciel, à l'horizon. Chacune et chacun doit pouvoir accéder à la vue, à l'air, à des espaces partagés en hauteur. **Nous créerons ainsi un réseau de toits partagés, accessibles et végétalisés**, pour ouvrir de nouveaux lieux de respiration, de convivialité et de fraîcheur, au service des habitants, notamment dans les quartiers les plus minéraux.

– Parce que l'adaptation passe aussi par l'eau, nous poursuivrons le plan « Paris Pluie » avec un cap simple : **valoriser 100 % de l'eau de pluie**. Captation des eaux de pluie sur les toits, désimperméabilisation des sols des espaces publics et privés, déconnexion de certaines surfaces du réseau d'égouts, valorisation des eaux d'exhaure… nous mobiliserons de nombreux leviers afin de récupérer et utiliser l'eau au plus près de là où elle tombe. Dans un contexte de tensions croissantes sur la ressource en eau, c'est une politique de sobriété et d'efficacité : une ville qui infiltre, retient, arrose, rafraîchit, au lieu d'évacuer.

– Dans le même mouvement, nous devons mieux profiter des opportunités du sous-sol pour y déplacer certains usages actuels ou en créer de nouveaux : l'espace public ne peut ainsi pas rester saturé de voitures immobiles, alors que nous manquons de places pour la nature, l'ombre, les cheminements confortables et les usages du quotidien. Grâce à la création de tarifs résidentiels attractifs dans les parkings souterrains, aujourd'hui sous-utilisés, **nous inciterons les voitures à rejoindre ces derniers, afin de libérer la surface** pour la végétalisation, la marche, les mobilités et les espaces de vie. **Les parkings souterrains seront aussi mobilisés pour créer de mini-hubs logistique**, pour décarboner les livraisons du dernier kilomètre et réduire les nuisances associées.

– Car l'avenir de la ville se joue aussi sous nos pieds. Paris dispose d'un potentiel considérable dans ses sous-sols et ses réseaux : anciennes carrières, infrastructures, égouts, eaux souterraines. Nous valoriserons ces ressources pour renforcer la souveraineté énergétique et accélérer l'adaptation : **installation de *data centers* en sous-sol** dont la chaleur pourra être récupérée, mais aussi développement de la **captation de chaleur dans les égouts et de la géothermie**. Grâce à cette dernière nous pourrions chauffer 100 000 logements, soit l'équivalent du 20e arrondissement, avec une énergie 100 % verte, locale, et une meilleure visibilité à long terme sur les prix. C'est un choix de souveraineté et de protection du pouvoir d'achat : sécuriser une énergie stable, moins dépendante des fluctuations, tout en réduisant les émissions. Là où c'est pertinent, nous accélérerons les raccordements et l'extension des réseaux, en faisant de cette transition énergétique un chantier utile, concret, au service des habitants.

Emmanuel Grégoire pour Paris

Faire de Paris une ville vivante qui protège

Notre projet pour Paris trace un cap et une méthode : engager des transformations durables, quartier par quartier, avec des objectifs clairs, un calendrier, et des résultats mesurables.

Il ne s'agira pas d'additionner des projets mais bien de tenir une vision de la ville. Une ville où l'on se déplace plus librement et plus sûrement, où l'on respire mieux, où l'espace public protège au lieu d'épuiser. Une ville qui fait une place réelle aux enfants, aux aînés, aux personnes en situation de handicap - parce qu'une ville vraiment accessible est une ville plus agréable pour toutes et tous.

Notre priorité est d'abord opérationnelle : faire fonctionner la ville en conditions extrêmes. Cela veut dire des équipements publics prêts, des écoles et crèches adaptées, des lieux de fraîcheur identifiés et accessibles, une organisation municipale capable d'anticiper et de coordonner, et des partenariats solides avec les associations et les acteurs de terrain. C'est en cela que nous voulons des quartiers qui relient plutôt qu'ils n'isolent, où l'on peut faire ses courses à pied, emprunter un livre, trouver un banc, débattre à une terrasse de café.

Tenir ensemble ces objectifs, c'est mener trois chantiers : une ville plus verte et plus praticable au quotidien, des logements rénovés et protégés, et une énergie locale qui réduit la dépendance et stabilise les coûts. C'est une transformation qui se voit et qui se vit : dans la rue, dans les cours d'immeubles, sur les toits, dans les parcs, sur les berges, et demain dans des Portes de Paris transformées en places, reliées par une ceinture verte, notamment au bénéfice des quartiers populaires.

Enfin, c'est un choix politique de fond : faire de l'adaptation un service public. Pas une option réservée à celles et ceux qui ont les moyens, pas une série de "bons gestes" renvoyés aux individus, mais une action municipale structurée, financée et pilotée, qui protège les commerces de proximité, soutient les associations, et renforce ce qui fait la force d'une ville : le lien.

Notre engagement est simple : une ville plus fraîche, plus calme, plus sûre, plus accessible, et plus juste. Une ville qui protège d'abord les plus vulnérables et qui améliore la vie de toutes et tous, dans chaque quartier, sans exception.

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

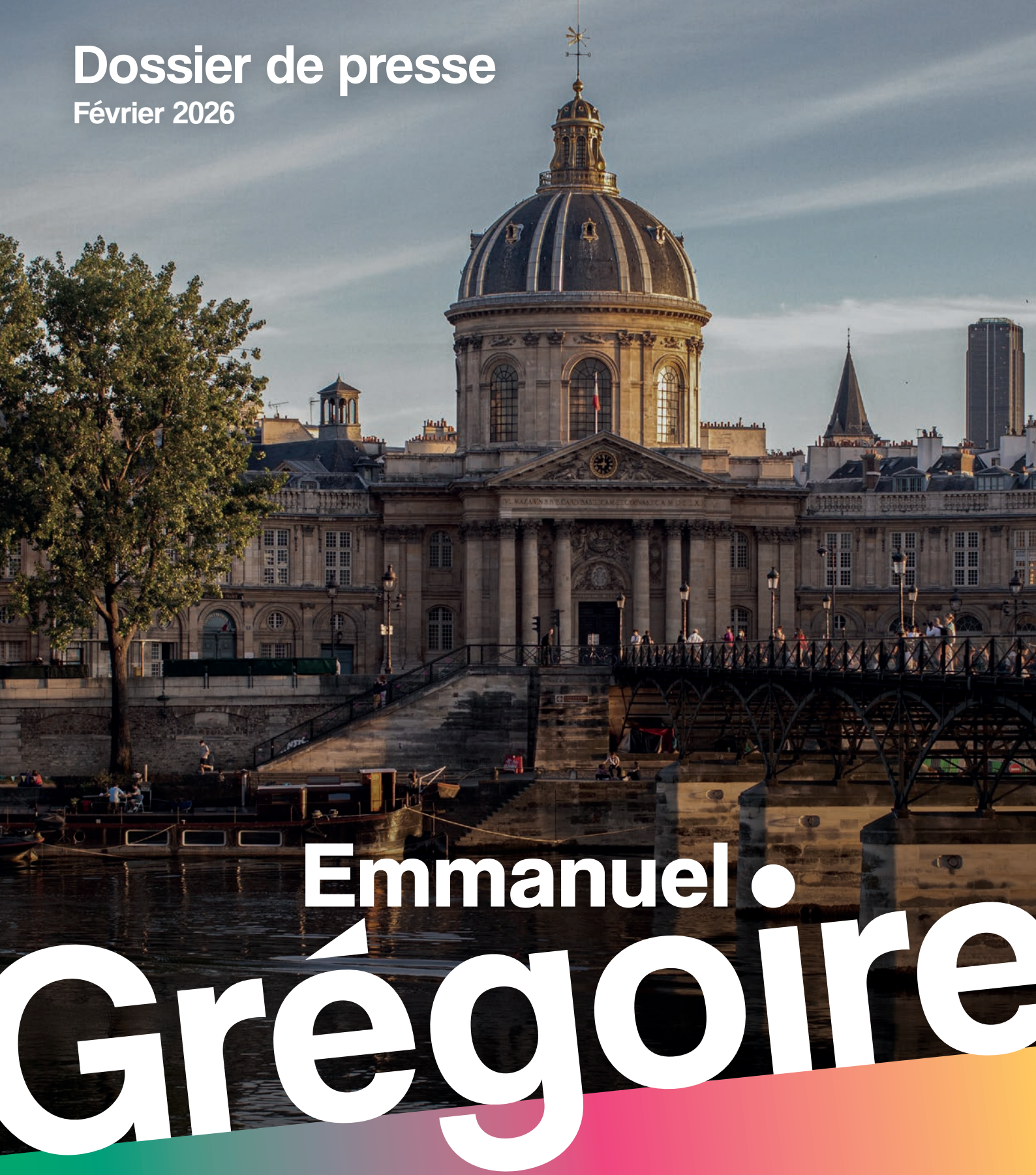
Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel Grégoire pour Paris

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Dossier de presse

Février 2026



Emmanuel Grégoire

Le droit à la beauté de Paris !

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire
Candidat à la mairie de Paris

Alors que face au dérèglement climatique, Paris est soumise à des objectifs de transformation majeurs et urgents, venant bousculer nos référentiels historiques et nos paradigmes esthétiques, je serai garant que fidélité patrimoniale et transition écologique vont de pair. L'attachement affectif au patrimoine ne doit pas se traduire par une créativité frileuse, qui aurait pour conséquence d'enfermer Paris dans un passé formel, alors même que notre ville a su évoluer tout au long de son histoire.

Après les trois tomes du Manifeste pour la Beauté de Paris, grand référencement et guide d'aménagement de l'espace public, je souhaite aller plus loin.

Je porterai une nouvelle édition du Manifeste avec l'intégration de nouveaux mobiliers tels que les mini mobiliers patrimoniaux à hauteur d'enfant pour les rues aux écoles, de nouvelles corbeilles de tri, un mobilier métropolitain inédit et une nouvelle ligne pour nos promenades, notamment des rives de Seine. Je créerai le poste de directeur ou directrice artistique de Paris, responsable de la qualité et de l'intégration de tous les aménagements de l'espace public.

J'engagerai une grande refonte de la signalétique : trop de panneaux et de flèches routières sont obsolètes ! Je rationaliserai les points d'information et créerai un réseau de panneaux 100 % accessible afin de rendre le guidage dans Paris opérant pour toutes et tous.

Je réorganiserai les services de propreté pour que nous atteignons des objectifs de qualité inédits. La qualité et la pérennité des matériaux, l'arrosage automatique, les moyens d'entretien seront notre priorité. Le soin et le détail sont le ciment de la qualité de vie quotidienne. La beauté de notre espace commun, c'est le respect de chacun, de la porte Brancion à la rue des Martyrs. Cela ne concerne pas uniquement nos quartiers dits patrimoniaux, mais bien chaque coin de rue, qui à Paris, recèle d'une subtilité et d'une histoire toujours plus extraordinaire.

Paris continuera à inspirer et briller par sa beauté grâce aux designers, artistes et créateurs qui nous accompagneront pour sublimer son patrimoine extraordinaire.

L'attention et les soins portés au formidable et si riche patrimoine dont dispose notre ville est d'évidence un élément central de la beauté de Paris. Nous devrons poursuivre la restauration et renforcer la valorisation de ce leg, c'est-à-dire, protéger, restaurer, sécuriser, adapter et transmettre ce bien commun des parisiennes et parisiens qui attire le monde entier. Tout comme il est important de recenser le patrimoine industriel qui raconte une autre histoire de Paris, notamment ouvrière et populaire.

Emmanuel Grégoire pour Paris

Mes propositions pour la beauté à Paris

1. Nommer un directeur ou une directrice artistique de Paris

Paris doit montrer son plus beau visage. Pour garantir la cohérence esthétique et fonctionnelle de l'espace public, nous proposerons la nomination d'un Directeur ou d'une Directrice artistique de Paris. Designer professionnel, cette personnalité sera chargée d'assurer une vision d'ensemble sur les aménagements et les objets présents dans l'espace public.

En lien étroit avec les directions opérationnelles, il ou elle veillera à l'intégration des contraintes patrimoniales, techniques et d'entretien dès la phase de conception des projets. Sa mission inclura la mise en œuvre et le suivi du Manifeste pour la Beauté de Paris, ainsi que l'élaboration des cahiers des charges pour l'ensemble des objets de l'espace public : corbeilles, sanisettes, lisses, vélos en libre-service, mobilier événementiel, agrès, etc.

Il ou elle sera garant de la "ligne parisienne" : qualité de dessin, insertion paysagère, pertinence des usages, sobriété des dispositifs et maîtrise des coûts d'entretien, avec un objectif constant de désencombrement de l'espace public.

2. Un entretien sur objectif, rue par rue

Nous réorganiserons en profondeur l'entretien et la maintenance de l'espace public. Des équipes pluri-compétences, capables d'intervenir sur les tags, stickers, petites réparations et le nettoiement seront déployées sur des micro-quartiers clairement définis.

Des objectifs opérationnels seront fixés rue par rue. Un référent de proximité coordonnera les interventions, en lien avec les priorités définies par les mairies d'arrondissement et les signalements citoyens. Cette organisation renforcera la réactivité, la lisibilité et la qualité du service rendu.

3. Désencombrer l'espace public et lancer une grande refonte de la signalétique

L'un de nos chantiers prioritaires sera l'orientation, l'information et la signalisation dans l'espace public car bien que de nombreuses fonctionnalités de signalétique soient désormais embarquées au sein d'applications numériques, la Ville doit continuer à se porter garante d'une information de qualité accessible à toutes et tous.

À ce jour, l'ensemble des mobiliers de signalétique actuels sont en fin de contrat ou insatisfaisants pour diverses raisons : les « pelles à tarte » de Starck, les lutins des parcours de la Révolution, les flèches routières et piéton, le mobilier temporaire de type panneaux d'affichage de la ZTL, les MUI et les plans situés sur d'autres mobiliers ou bâtiments. Nous comptons aujourd'hui plus de 1800 mâts de jalonnements directionnels dont la plupart sont obsolètes.

Par ailleurs, quasiment aucun de ces mobiliers n'est accessible selon les critères d'accessibilité universelle. Il est donc nécessaire de porter à la fois le désencombrement de l'espace public et une refonte de la signalétique afin de garantir l'information et l'orientation.

Un premier travail de diagnostic et d'audit devra donner lieu à un nouveau contrat de conception, tant du système de guidage que de l'objet lui-même, de fourniture et d'entretien.

4. Une ville pensée à hauteur d'enfant : le développement d'un mini mobilier urbain

Nous développerons une gamme de mini-mobiliers urbains à hauteur d'enfant dans les rues aux écoles : déclinaisons miniatures de bancs Davioud, fontaines, corbeilles ou kiosques ainsi transformés en petites ludothèques de quartier. Le patrimoine parisien doit aussi être visible, lisible et appropriable par les plus petits.

MOBILIER HISTORIQUE

Assises
Mini banc Davioud

CONTEXTE

Cette déclinaison miniature du banc Davioud a été réalisée à partir du dessin d'origine et de sa version modernisé.

Moins ouvragés que l'original, ils conservent cependant la ligne d'origine. Adapté à hauteur d'enfant, ils se font support de leurs jeux et de leurs conversation, indiquant aux plus petits qu'ils ont le droit de cité dans l'espace public. Ils deviennent les supports des nouveaux aménagements de l'espace public et s'inscrivent dans la volonté politique de passer de la *rue aux enfants* à la *ville aux enfants*.

Nombre d'unités total : une centaine en cours de déploiement.

L'EXISTANT

NEF UN MÂT - VOLUTES DU PIÉTEMENT CREUSES - LIGNE « GÉOMÉTRIQUE », VERSION MINIATURE CONCUE PAR LE CMA DE LA VILLE DE PARIS

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ET USAGES

Ce banc est installé dans toutes les rues aux enfants. Il peut également être installé dans les espaces verts.

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

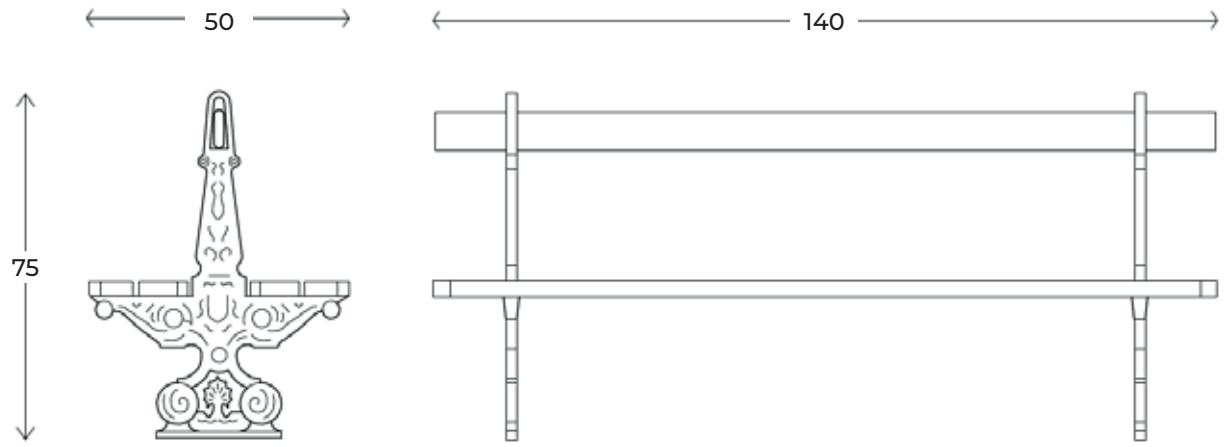
Respect du PAVE.



PROPOSITION RETENUE

— Fiche technique —	
Nom	Banc historique miniature
Concepteur et année	Gabriel Davioud revisité par le CMA de Paris, 2025
Matériau	Piètement en fonte, bois
Dimensions	Longueur : 1,4 m, l : 0,75 m, H : 0,5 m
Dégagement périmétral	1,70 x 1 m
Couleur	Gris pour le piètement et vert pour les lattes dans l'espace public Vert uni dans les parcs et jardins
Fixation	Scellement profond : 0,235 m
Implantation	Rues aux écoles
Options	Couleur du piètement adaptable au site, traitement du bois (peinture). Une version simple et une version banc double.
Entretien / gestionnaire	DVD
Procédure d'achat	Produit par le CMA de la Direction de la Voirie de la Ville de Paris
Coût (pose / fourniture)	1 000 € TTC

Schéma technique



5. Un grand concours pour le mobilier urbain de demain !

Un grand concours sera lancé auprès des designers et architectes pour imaginer un mobilier urbain inédit. L'objectif : créer un objet capable d'intégrer les contraintes techniques de l'espace public, d'accompagner les nouveaux usages et de répondre aux enjeux climatiques.

Ce mobilier devra conjuguer innovation, robustesse, sobriété et qualité esthétique, afin d'exprimer la créativité contemporaine tout en dialoguant avec le patrimoine parisien. Celui-ci pourra faire l'objet d'une déclinaison en ligne et accompagner de nouvelles promenades comme celle de la Petite Ceinture ou celle des 25 km continus des rives de Seine.

6. La création d'un mobilier urbain du Grand Paris

Le mobilier urbain participe à un sentiment d'identité et à la construction d'un paysage commun. C'est pourquoi, nous proposerons aux communes de la métropole de participer à une grande réflexion et un concours pour élaborer le prochain mobilier du Grand Paris. Celui devra répondre à la question des usages, mais aussi de l'esthétique de la métropole !

7. Un plan fontaines en eau

Nous remettrons en eau les 85 fontaines patrimoniales de Paris pendant 8 mois de l'année et investirons pour la restauration de nos grandes fontaines patrimoniales : la fontaine du Palmier, place du Châtelet, la fontaine Saint Sulpice et les deux fontaines du théâtre Français place André Malraux. Paris est une ville de l'eau : de spectaculaire, de fraîcheur et de renouveau !

8. Augmenter de 25 % la capacité des toilettes publiques

Nous augmenterons la capacité d'accueil des sanitaires publics avec l'installation de 100 toilettes compactes supplémentaires, incluant des urinoirs, afin de soulager les zones les plus fréquentées et améliorer le confort d'usage.

9. Transformer des kiosques pour des usages citoyens et de proximité

La Ville dispose de 409 kiosques de presse et de 49 kiosques à autres usages possibles. Aujourd'hui, seuls 11 de ces derniers sont exploités. Nous dynamiserons ces emplacements via des appels à manifestation d'intérêt de 3 à 5 ans, en développant des activités temporaires et citoyennes en lien avec les commerces de proximité : fleuristes, artisans, dégustations, tests de concepts, initiatives locales.

10. Un grand inventaire du petit patrimoine

Nous lancerons, avec les associations, les conseils de quartier et les habitants, un inventaire participatif du petit patrimoine : enseignes anciennes, ornements, curiosités architecturales, traces d'usages et histoires de rue. Cette démarche contribuera à la connaissance, à la protection et à la valorisation de l'identité parisienne !

11. Investir durablement dans le patrimoine et son accessibilité

Le patrimoine ne se limite pas aux bâtiments : il comprend aussi les objets d'art, les décors, les orgues, ainsi que la statuaire publique, près de 1 000 œuvres réparties dans la ville. Leur entretien est une priorité.

Nous maintiendrons un investissement de 197 millions d'euros sur la mandature pour la rénovation et la mise en accessibilité des lieux patrimoniaux et culturels, afin de préserver et transmettre cet héritage commun, tout en développant une stratégie pour concilier au mieux protection du patrimoine et adaptation au dérèglement climatique (notamment pour mieux le protéger des événements climatiques intenses comme les inondations, les orages ou les canicules).

Par ailleurs, nous porterons une attention toute particulière à la transmission et la valorisation de ce patrimoine auprès des Parisiennes et des Parisiens par la mise en oeuvre d'action de médiation, la création de parcours d'éducation artistique et culturelle sur les chantiers de restauration du patrimoine (restauration des églises, des œuvres dans l'espace public), le développement d'une académie de l'archéologie dans les centres de loisirs et le lancement de chantiers archéologiques pour les enfants. Enfin, nous porterons la réouverture au public de la Chapelle de la Sorbonne avec une programmation culturelle établie en lien avec les étudiants.

Emmanuel Grégoire pour Paris

12. Faire dialoguer patrimoine et création

Afin de mieux faire connaître les lieux de patrimoine, tout en ouvrant des espaces à la création contemporaine, nous créerons une programmation associant art contemporain et valorisation du patrimoine dans les églises (en intérieur et en extérieur) et des bâtiments patrimoniaux de la Ville. Sur le même modèle, nous créerons des programmes pour renforcer l'attractivité de nos archives pour les généalogistes comme pour les Parisiennes et les Parisiens.

13. Protéger les grandes lignes de mobilier parisien

Nous engagerons une démarche de classement aux Monuments historiques pour les grandes lignées de mobilier urbain parisien (Davioud, Guimard, Hittorf) afin d'assurer leur protection et leur respect dans le cadre des futurs aménagements urbains.



Pour la beauté de Paris

Je veux redonner à l'espace public parisien une cohérence, une lisibilité et une qualité esthétique à la hauteur de son histoire et de son rayonnement mondial. La beauté d'une ville ne relève ni du décoratif ni du symbolique seul, elle est indissociable de l'usage, de la lisibilité, du confort et du soin quotidien apporté à chaque rue, chaque place, chaque mobilier.

Nommer une direction artistique de l'espace public, refondre la signalétique, simplifier et harmoniser le mobilier, mieux entretenir rue par rue, valoriser le patrimoine visible comme le petit patrimoine discret : ces mesures participent d'une même philosophie. Celle d'une ville attentive au détail, exigeante sur la qualité, mais aussi pragmatique dans la gestion, la maintenance et l'accessibilité universelle.

Paris doit assumer une signature visuelle forte sans tomber dans la standardisation. Elle doit encourager la création contemporaine tout en respectant ses grandes lignées patrimoniales. Elle doit innover sans encombrer. Moderniser sans effacer. C'est cet équilibre que nous voulons construire.

Cette démarche est également profondément démocratique. Une signalétique accessible, des équipements mieux répartis, des mobiliers pensés à hauteur d'enfant, des kiosques ouverts à des usages de proximité, un inventaire participatif du petit patrimoine : tout concourt à faire de l'espace public un bien commun compréhensible et partageable par toutes et tous, habitants, visiteurs, enfants, personnes âgées, publics fragiles, usagers occasionnels ou quotidiens.

L'enjeu est aussi écologique et économique. Un mobilier mieux conçu, mieux intégré et mieux entretenu dure plus longtemps, coûte moins cher sur le cycle de vie et limite le gaspillage de ressources. Le désencombrement, la rationalisation et la qualité de conception sont des leviers concrets de sobriété urbaine.

Enfin, cette politique affirme une conviction : la qualité sensible de la ville n'est pas secondaire. Elle agit sur le bien-être, le respect des lieux, le sentiment de sécurité, l'attractivité économique et culturelle. Une ville belle et claire est une ville que l'on comprend, que l'on respecte et que l'on partage plus facilement.

Faire de Paris une référence internationale en matière d'esthétique, d'usage et de soin de l'espace public, telle est ma ligne directrice, depuis bien des années.

Une ville plus simple, plus juste et surtout plus belle au quotidien.

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel Grégoire pour Paris

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Dossier de presse

Février 2026



Emmanuel Grégoire

Paris est à tous ses enfants ! L'éducation d'abord : notre priorité pour Paris

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire pour Paris

Emmanuel Grégoire, Candidat de la gauche à la mairie de Paris

« L'école publique est le premier pilier de l'égalité républicaine : elle transmet les savoirs, mais aussi la confiance, l'esprit critique et la capacité pour chacune et chacun de comprendre le monde et d'y bâtir son avenir.

À Paris, pour des milliers d'enfants, l'école n'est pas seulement un lieu d'apprentissage : c'est l'outil le plus puissant d'émancipation sociale et culturelle. C'est là, concrètement, que se joue l'égalité.

Mais cette promesse n'est jamais acquise. Lorsque l'école fonctionne, elle corrige les inégalités de départ. Lorsqu'elle s'affaiblit, les inégalités s'installent et se transmettent. Et ce sont toujours les enfants qui paient le prix fort.

Depuis dix ans, Paris a fait de l'éducation une priorité : rénovation du bâti scolaire, transformation écologique des établissements, création de cours Oasis et de rues aux enfants, développement du périscolaire, protection du pouvoir d'achat des familles. Ces choix ont amélioré le quotidien des élèves, des parents et des équipes éducatives. Nous les assumons.

Les besoins ont changé, les attentes sont plus fortes, les inégalités sociales restent présentes dans tous les quartiers et la ségrégation scolaire progresse. La carte de l'éducation prioritaire n'est plus adaptée aux réalités parisiennes. Face à la baisse démographique, le gouvernement fait le choix de couper dans l'école publique. C'est un choix d'austérité qui sacrifie l'avenir des élèves et une faute politique.

À rebours, nous faisons un choix clair : renforcer l'école publique et investir là où les besoins sont les plus importants.

Enfin, ces derniers mois, les témoignages d'enfants relatant des violences verbales, comportementales ou sexuelles commises par des adultes se sont multipliés. La parole des enfants doit être entendue. Leur protection est non négociable. L'école et le périscolaire doivent être des sanctuaires irréprochables, où la sécurité, la bienveillance et le respect des droits de l'enfant sont garantis.

C'est pourquoi je propose une nouvelle étape pour Paris : une politique éducative cohérente, lisible, exigeante, construite avec la communauté éducative et les familles, qui considère chaque temps de la journée comme un temps décisif pour apprendre, s'émanciper et s'épanouir.

Notre boussole est simple : l'égalité réelle et la justice sociale. Cela implique de soutenir les écoles des quartiers populaires, d'accompagner les élèves les plus fragiles, de réaffirmer le rôle essentiel des équipes éducatives et de faire de la continuité éducative un principe d'action.

Notre ambition est de garantir réellement les mêmes chances à chaque enfant, quel que soit son quartier et ses origines.

Paris est à tous ses enfants. »

Emmanuel Grégoire pour Paris

Mes propositions pour une éducation de qualité à Paris !

La justice sociale sera la boussole de notre politique éducative.

L'égalité réelle ne consiste pas à traiter tout le monde de la même manière, mais à donner plus à celles et ceux qui ont moins.

Cela signifie investir davantage dans les écoles des quartiers populaires, renforcer l'accompagnement des élèves les plus fragiles, soutenir les équipes éducatives et considérer chaque temps de la journée comme un temps d'apprentissage.

Cette stratégie s'organise autour de trois priorités complémentaires :

1. Repenser les temps éducatifs

2. Renforcer l'école publique et répondre aux enjeux de mixité

3. Protéger, inclure et assurer la réussite de toutes et tous

1. Remettre l'enfant au centre : repenser les temps éducatifs

Aujourd'hui encore, les journées scolaires sont trop souvent pensées selon les contraintes d'organisation des adultes plutôt qu'en fonction des besoins des enfants. Les emplois du temps sont denses, les transitions nombreuses, la fatigue importante. Cette organisation pénalise d'abord les élèves les plus fragiles.

Nous voulons mieux respecter les rythmes d'apprentissage. Les savoirs fondamentaux doivent être consolidés, comme l'éducation culturelle, sportive, scientifique et citoyenne, ainsi que le soutien scolaire. Ces sujets, nous devons les aborder et trouver ensemble le chemin d'une complémentarité des savoirs et des possibles avec l'ensemble de la communauté éducative.

Le périscolaire doit par ailleurs devenir un temps éducatif à part entière. Un levier d'émancipation et d'initiation culturelle, artistique et sportive, qui élargit les horizons et nourrit la confiance. Nous engagerons une refonte profonde du périscolaire parisien, avec des équipes stables, formées, reconnues, et des projets pédagogiques ambitieux. La continuité éducative entre le temps scolaire, le temps du midi, le soir et les vacances sera garantie.

- **Parce que les temps de l'enfant ne peuvent pas être pensés sans les enfants, ni sans les familles, nous lancerons une Convention citoyenne dédiée à l'ensemble des temps éducatifs : scolaire, périscolaire, extrascolaire et familial. Celle-ci s'appuiera à la suite de la Convention citoyenne nationale, qui a rappelé qu'une semaine comptant 5 matinées d'apprentissage est la plus bénéfique pour les enfants.**

- **C'est en ce sens que nous rééquilibrons les temps éducatifs pour assurer la maîtrise des savoirs fondamentaux mais également l'accès à une offre culturelle, sportive et citoyenne ambitieuse.**

– Cette convention parisienne réunira parents, enfants, enseignants, animateurs, agents municipaux, associations, experts et citoyens tirés au sort. Ensemble, ils travailleront sur le rythme des journées, l'articulation entre les temps de l'enfant, la qualité des activités, le bien-être des enfants, la sécurité et la continuité éducative. Cette Convention aura pour mission de formuler des propositions opérationnelles, traduites ensuite en décisions municipales, avec un calendrier clair. Les conclusions seront rendues publiques et intégrées au nouveau projet éducatif de la Ville.

– Prendre soin des enfants, c'est aussi leur offrir une école publique forte. Notre combat sera d'abord celui contre les fermetures des classes imposées par l'Etat, qui dégradent les conditions d'apprentissage et démantèlent le socle de la République. La Ville se mobilisera aux côtés des équipes éducatives et des parents d'élèves pour garantir des conditions d'apprentissage optimales, partout dans Paris.

– Je m'assurerai également de la pérennisation des décharges d'enseignement des directrices et directeurs d'école, interlocuteurs précieux des familles et des partenaires de l'école, pour garantir une bonne animation des équipes pédagogiques. Protéger l'école publique et sa vocation émancipatrice, c'est préserver l'égalité et la réussite des enfants de toutes les familles parisiennes.

– Le plan ambitieux que nous lancerons pour le périscolaire associera culture, sport, apprentissage des langues et éducation citoyenne. Notre programme "Un mois, une découverte" permettra à chaque enfant de vivre au moins 10 expériences artistiques ou sportives par an, grâce à des partenariats noués avec des institutions culturelles. L'objectif est de réduire les inégalités d'accès aux loisirs et à la culture, d'éveiller la curiosité des enfants et de faire de l'école un lieu d'émancipation, d'ouverture sur le monde et de réussite.

– Nous revaloriserons les métiers de l'animation en créant 100 % de postes continus, du temps du midi au soir, accompagnés d'un programme de formation renforcé. Cela permettra d'améliorer la qualité éducative des temps périscolaires, de fidéliser les équipes et de rendre ces métiers plus attractifs, grâce à une reconnaissance salariale et statutaire à la hauteur des responsabilités exercées auprès des enfants parisiens.

– Parce que les expériences éducatives, artistiques ou environnementales hors du quotidien sont fondatrices dans la construction des enfants, nous garantirons à chaque enfant scolarisé à l'école publique la possibilité de partir en classe de découverte. Ces séjours, soutenus par la Ville et organisés avec les enseignants, seront autant d'occasions de vivre découvrir collectivement la nature, la science, le patrimoine ou la culture pour apprendre autrement et donner du sens à l'école républicaine.

– Nous développerons enfin une offre "péricollège" sur le modèle des centres de loisirs, proposée tout au long de l'année et pendant les vacances scolaires. Les adolescents bénéficieront d'activités sportives, culturelles, citoyennes et d'accompagnement aux devoirs, au sein d'espaces encadrés. Inspirée du dispositif "Tous au collège", cette politique garantira un accueil continu et de qualité pour les jeunes Parisiens, tout en soutenant leur autonomie, leur épanouissement et leur réussite scolaire.

2. Renforcer l'école publique et répondre aux enjeux de mixité

L'école publique est le bien commun de la République. Elle doit redevenir le premier choix des familles. Pour cela, elle doit être exigeante, innovante et ouverte sur la ville.

La ségrégation scolaire fragilise aujourd'hui la mixité sociale et creuse les écarts entre établissements. Nous ne pouvons pas nous résoudre à voir certains quartiers concentrer toutes les difficultés pendant que d'autres s'en protègent. La mixité est une condition de la réussite collective. Si la tendance se poursuit, la proportion de collégiens scolarisés dans le privé atteindra plus de 50% à la fin de la mandature et nous ne voulons pas nous y résoudre.

Nous défendrons donc fermement les moyens de l'école publique face aux fermetures de classes et de postes imposées par l'État. Nous agirons également pour rééquilibrer les financements et les postes afin de limiter les logiques de concurrence et de séparation entre public et privé.

Enfin, nous mobiliserons pleinement les ressources culturelles, sportives, universitaires et associatives de Paris pour enrichir les parcours scolaires et ouvrir les horizons des élèves.

- **Les dotations financières aux établissements privés seront modulées sur des critères de mixité sociale et scolaire. Un système de bonus-malus récompensera ceux qui accueillent tous les enfants sans distinction, et pénalisera ceux qui sélectionnent les élèves au détriment de la mixité. La Ville de Paris se dotera d'outils pour suivre ces critères et s'assurer de davantage de transparence sur l'usage des fonds publics. À Paris, chaque école doit participer à l'éducation de tous et à l'intérêt général.**

- **En complément, afin de renforcer la qualité de vie des écoles et des collèges publics et de favoriser la mixité scolaire, nous poursuivrons et développerons de nouvelles expérimentations comme les collèges en bi-secteurs et en secteurs discontinus.**

- **Renforcer l'ouverture de l'école sur la ville passe par des parcours éducatifs ambitieux et innovants, mêlant culture, sport, sciences et langues. Ils s'appuieront davantage sur des apprentissages "hors les murs" (sorties, partenariats, projets au contact du réel). À titre d'exemple, l'Académie du Climat a accueilli 15 365 enfants et adolescents accueillis entre 2024 et 2025. Cela concerne aussi la pratique de la "classe dehors", pour apprendre autrement et mieux, comme par exemple au square des Deux-Nèthes, dans le 18ème arrondissement, où près de 1 200 enfants, soit 73 classes, ont déjà fait l'école dehors.**

– L'apprentissage des langues est essentiel. Le champ des missions des Professeurs de la Ville de Paris (PVP) sera élargi, avec une nouvelle spécialité "langue étrangère", exercée uniquement sur le temps périscolaire, permettant à tous les enfants parisiens de bénéficier, à l'école publique, de l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge. Par ailleurs, en complément de l'Académie des Langues qui a déjà accueilli une centaine de classes et près de 2000 élèves, nous créerons un partenariat avec des universités pour que des étudiants en langues étrangères et internationaux puissent intervenir dans les classes et permettre un apprentissage immersif.

– Dans le même mouvement, nous construirons un véritable continuum éducatif pour offrir à chaque enfant une trajectoire plus lisible et plus juste, en articulant mieux les étapes clés : petite enfance et crèches, préparation à l'entrée en maternelle (Cap Maternelle), classes de toutes petites sections, puis un accompagnement renforcé tout au long de la scolarité.

3. Protéger, inclure et assurer la réussite de toutes et tous à l'école

● La protection des enfants : un impératif absolu

Pour apprendre, un enfant doit se sentir protégé. Ces derniers mois, les témoignages d'enfants relatant des faits de violences verbales, comportementales ou sexuelles commises dans l'école par des adultes se sont multipliés.

L'école et le périscolaire doivent être des sanctuaires, où la prévention des violences est une exigence absolue. La parole des enfants doit être entendue et leur protection non négociable et un gage de confiance pour les familles.

– Un principe fondamental : aucun enfant ne sera jamais laissé seul avec un adulte, afin de rendre impossibles les conditions de l'abus. Mais également dans chaque école, des dispositifs permanents de recueil de la parole permettront à chaque enfant d'être entendu, cru et protégé (exemple : boîtes aux lettres de l'association "*Les Papillons*"). Nous renforcerons par ailleurs les dispositifs d'alerte et de contrôle.

– Tous les animateurs seront formés à la bientraitance, aux droits de l'enfant et à la détection des violences, avant toute prise de poste. Des inspections régulières et inopinées garantiront un contrôle effectif, accompagné de procédures de signalement lisibles. La Ville rendra compte de son action de manière transparente et en confiance avec les familles.

● Des écoles protectrices, adaptées à la réalité du changement climatique

Pour bien apprendre et réussir, un enfant doit pouvoir bénéficier des meilleures conditions d'accueil.

Paris a engagé un vaste programme de transformation de son patrimoine scolaire. Nous poursuivrons et intensifierons cet effort pour rendre toutes les écoles et tous les collèges plus confortables et mieux adaptés aux épisodes climatiques.

– Nous lancerons un grand plan de rénovation des établissements scolaires, pour les protéger face au changement climatique et les rendre plus inclusifs. **Nous accélérerons ainsi substantiellement le rythme des rénovations**, afin d'isoler les bâtiments et de doter les établissements de cours Oasis. Ils doivent devenir de véritables abris contre le froid l'hiver et la chaleur l'été. Nous adapterons également les établissements afin d'accueillir dans les meilleures conditions les élèves porteurs de handicap.

– **L'accessibilité des équipements publics doit également être renforcée**. Construire une ville à hauteur d'enfant, c'est penser une ville apaisée, protectrice, qui redonne de la place à tout le monde et remet l'école au cœur de nos quartiers. C'est pourquoi je poursuivrai le déploiement de nouvelles rues aux enfants, dont l'aménagement ira encore plus loin. Mon ambition est claire : 1000 rues aux enfants. Elles seront demain également équipées d'un mobilier urbain spécifique à hauteur d'enfants et adapté à leurs besoins et usages partagés.

– **Le plan de rénovation des bâtiments devra enfin garantir un objectif "zéro pollution"** (plomb, amiante, plastiques, cours sans dérivés de la pétrochimie). Nous continuerons d'agir pour des établissements scolaires sans polluants, 100% accessibles, inclusifs et résilients face aux épisodes climatiques.

● Agir pour l'égalité réelle

Pour bien apprendre, un enfant doit pouvoir bénéficier d'une alimentation de qualité, saine et respectueuse de l'environnement. Grâce aux efforts de la Ville de Paris, l'alimentation saine et respectueuse des contraintes environnementales est un engagement de longue date et un véritable pari réussi.

– **Nous achèverons au cours de cette mandature le passage au 100% bio, local et durable dans les écoles**, comme pour les crèches, grâce notamment au soutien aux filières d'approvisionnement bio et durables du bassin de la Seine. Nous y associerons également l'exigence que tous les écoliers puissent manger à leur faim l'après-midi, grâce à des goûters équilibrés et gratuits pour tous les enfants.

Dans une ville où le coût de la vie ne cesse d'augmenter, trop de familles voient le budget du quotidien devenir une source d'angoisse. Quand se nourrir à la cantine ou acheter des fournitures scolaires devient un choix contraint, c'est le principe même d'égalité qui recule.

– Nous gèlerons les tarifs de la restauration scolaire pour protéger le pouvoir d'achat des familles et garantir à chaque enfant un repas de qualité. Les tarifs des cantines à Paris vont de 13 centimes à 7€. En 2024, 21 millions de repas ont été servis par les Caisses des écoles. En parallèle, nous étendrons la gratuité des fournitures scolaires, afin que plus aucun parent n'ait à renoncer à l'essentiel. Parce qu'apprendre, manger et grandir dignement ne doivent jamais dépendre des revenus, nous faisons le choix d'une école qui ne laisse personne de côté.

– Pour garantir à chaque enfant un suivi médical de qualité dès le plus jeune âge, nous renforcerons le service de santé scolaire. Chaque élève de maternelle et de primaire bénéficiera au minimum d'un bilan de santé complet, afin de repérer au plus tôt les éventuelles difficultés. Nous lancerons en parallèle un grand plan pour la santé mentale des jeunes, en lien avec les écoles, les familles et les professionnels, pour prévenir l'isolement, le décrochage et la souffrance psychique. Parce que bien grandir, c'est aussi bien se soigner, nous ferons de la santé des enfants et des jeunes une priorité municipale.

Les enfants en situation de handicap, les primo-arrivants ou celles et ceux confrontés à la précarité doivent être pleinement accompagnés. Les personnels accompagnants doivent être reconnus et valorisés dans leurs missions et en continuité avec le périscolaire.

– Nous ouvrirons 50 unités d'enseignement adaptées et de structures mixtes médico-sociales / écoles ordinaires, extension des places et créneaux d'accueil en CAPP (Centre d'Adaptation Psycho-Pédagogique) et en CMP (Centres Médicaux Psychologiques) de la Ville.

– Portant une ambition au service de l'école inclusive, nous défendrons la création d'un véritable statut pour les AESH. Nous exigerons de l'État la reconnaissance pleine et entière de ces professionnelles et professionnels essentiels, l'assurance de conditions d'emploi stables, une formation et des parcours professionnels renforcés, afin de leur garantir un accompagnement de qualité aux côtés des élèves en situation de handicap visible ou invisible.. À Paris, nous renforcerons les liens entre AESH, équipes éducatives et personnels périscolaires, pour éviter toute rupture d'accompagnement et offrir aux enfants un cadre cohérent.

● Zéro enfant à la rue

Cela semble évident mais cela va mieux en le disant : plus aucun enfant ne doit dormir à la rue.

– Face à la pénurie de places d'hébergement, nous n'avons pas seulement une obligation de moyen, nous avons une obligation de résultat. Nous déploierons un dispositif "un toit pour chaque enfant" avec un centre de primo-accueil et d'orientation ouvert 24h/24, un accueil multilingue, la création de 1 000 places d'hébergement (sur 4000) dédiées aux enfants et à leurs familles réparties en 10 sites de 100 places, à taille humaine.

Nous aurons une attention particulière pour garantir une inscription automatique à l'école pour chaque enfant.

Emmanuel Grégoire pour Paris

Paris agit pour l'égalité et l'avenir de tous ses enfants !

« Ces grandes mesures pour l'éducation marquent une nouvelle étape pour Paris.

Depuis dix ans, Paris a fait le choix d'investir massivement pour ses écoles : rénovation du bâti scolaire, transformation écologique des établissements, création des cours Oasis, refondation du périscolaire parisien, protection du pouvoir d'achat des familles. Ces décisions ont amélioré concrètement le quotidien de dizaines de milliers d'enfants. Elles ont démontré qu'une politique municipale volontariste peut changer la vie.

Ce bilan, nous l'assumons. Mais nous refusons de nous en satisfaire.

Parce que les inégalités scolaires restent trop fortes.

Parce que la ségrégation sociale progresse.

Parce que, dans certains quartiers populaires, l'école doit encore compenser des fractures économiques et sociales profondes.

Face à ces défis, le choix politique est clair.

La droite propose l'austérité budgétaire, la réduction des moyens, les fermetures de classes, la mise en concurrence des établissements et le repli sur le privé. Partout où elle gouverne, l'école publique s'affaiblit et les inégalités se creusent. Ce modèle conduit au tri social, pas à l'égalité.

Ce n'est pas notre vision de Paris. Notre choix est celui du service public, de l'investissement et de la justice sociale. Nous faisons le pari de l'intelligence collective plutôt que celui des économies à court terme. Nous faisons le choix d'une école publique au service de l'égalité réelle.

Investir d'abord pour l'éducation, c'est faire un choix de société.

Investir pour l'école, c'est agir pour l'avenir de nos enfants.

C'est faire vivre concrètement la promesse républicaine et l'égalité réelle.

Je veux que Paris soit la ville où l'école publique est la plus forte, la plus inclusive et la plus protectrice.

La ville où chaque enfant peut grandir, apprendre et choisir son avenir.

Parce que préparer l'avenir de Paris, c'est d'abord prendre soin de ses enfants. »

Élections municipales **15 et 22 mars 2026**

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel • Grégoire

L'union de la gauche et des écologistes

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Dossier de presse

Février 2026



Emmanuel Grégoire

Une ville qui prend soin : Faire de la santé environnementale un droit effectif pour toutes et tous

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire
Candidat à la mairie de Paris

La santé environnementale, c'est la santé du quotidien. C'est ce que l'on respire, ce que l'on boit au robinet, la qualité des bâtiments où nos enfants passent leurs journées, les produits que l'on met dans nos assiettes, ou encore le bruit qui peut empêcher de dormir. À Paris, ville dense, ville intense, ces expositions s'additionnent, et finissent par peser sur les corps, sur le bien-être, sur la santé mentale, sur les parcours de vie.

Les cancers précoces ont augmenté de près de 80 % en 30 ans. L'environnement est un facteur déterminant de prévention des maladies contemporaines, qu'il s'agisse de maladies chroniques, de troubles de la fertilité et de la grossesse, d'affections respiratoires, ou encore de difficultés de développement chez l'enfant.

C'est aussi une question de justice sociale, car ces risques sanitaires ne frappent jamais à égalité, se superposant aux inégalités sociales et territoriales. Lorsque l'on vit près d'un grand axe, là où l'on subit davantage la chaleur, le bruit, la pollution, là où les logements sont plus dégradés et l'espace public moins protecteur… Les quartiers les plus exposés aux pollutions sont souvent aussi ceux où l'on a le moins de moyens pour s'en protéger.

Ces dernières années, des progrès immenses ont été accomplis à Paris. La pollution de l'air a baissé d'environ 40 % en dix ans. Pour autant, l'air de la capitale n'atteint pas encore les objectifs fixés par l'OMS. D'autres facteurs entrent également en jeu : l'air intérieur, pollution silencieuse qui impacte le quotidien dans un lieu pourtant synonyme de protection, mais aussi l'eau, qui reste menacée par les résidus de pesticides, et par des polluants persistants comme les PFAS, liés aux activités humaines.

Nous ne pouvons par ailleurs accepter que, au niveau national, certains signaux aillent dans le sens inverse. La loi Duplomb illustre ce risque : celui d'une approche qui desserre la vigilance au moment où les alertes sanitaires s'accumulent, et où les Françaises et les Français demandent de la protection et de la prévention. Nous ferons de Paris une capitale qui fait le choix d'une écologie de la protection au cœur des décisions publiques.

Enfin, il y a le bruit, trop souvent sous-estimé. Le bruit routier, en particulier, abîme directement la santé et le sommeil. Il pèse plus lourdement sur celles et ceux qui vivent dans les zones les plus exposées, souvent les quartiers populaires. Quand on dort mal, on apprend moins bien, on récupère moins bien, on vit moins bien. La santé environnementale, c'est aussi cela : permettre à chacun, et d'abord aux enfants, de grandir avec un sommeil de qualité.

Face à ces enjeux, je refuse deux impasses. La première, c'est celle du renoncement : s'habituer à une ville trop bruyante, trop chaude, trop polluée, et accepter que les plus fragiles paient le prix fort. La seconde, c'est celle des réponses fragmentées : traiter séparément l'air, l'eau, l'alimentation, le bruit, le bâti, alors que tout est lié. C'est pourquoi je défends une approche globale, fondée sur le principe d'« Une seule santé » (One Health) : la santé humaine, la santé de l'environnement et la santé animale sont indissociables. Cela signifie de déployer une politique publique cohérente, qui agit à la source sur les causes, réduit les expositions, protège les plus vulnérables et s'appuie sur des indicateurs mesurables.

Le cap que je propose est simple : bien vivre à Paris doit inévitablement passer par bien grandir, bien respirer, bien manger et bien dormir. Et au cœur de tout cela, une priorité absolue : protéger les enfants, dès les 1000 premiers jours. Parce que c'est là que se jouent des trajectoires entières, et parce qu'une ville qui protège ses enfants est une ville qui prend soin de tout le monde.

C'est le sens de l'exigence que j'expose ici aux Parisiennes et aux Parisiens : partir du réel, s'attaquer aux sources des pollutions et porter une ambition de justice environnementale et sociale forte. Je ferai de la santé environnementale non plus un privilège, mais un droit effectif, dans chaque quartier de Paris, pour chaque famille, pour chaque personne.

Emmanuel Grégoire pour Paris

Mes propositions pour bien vivre à Paris en protégeant la santé des Parisiennes et des Parisiens

Les propositions que nous formulons s'orientent autour de quatre axes clairs, correspondant au quotidien des Parisiennes et des Parisiens traversé par des expositions qui s'additionnent.

1. **Bien grandir, avec une priorité absolue, celle de la protection des enfants car ils sont les plus vulnérables aux pollutions environnementales ;**
2. **Bien respirer, parce qu'une ville saine est une ville qui transforme ses mobilités et son espace public pour réduire durablement la pollution ;**
3. **Mieux se nourrir, pour agir concrètement sur l'accès à une alimentation et une eau de qualité, qui ne doit jamais dépendre du quartier ni du revenu ;**
4. **Bien dormir, enfin, en refusant que le calme devienne un luxe : c'est une condition de santé, d'apprentissage et de dignité.**

1. Bien grandir : protéger les enfants, dès les 1000 premiers jours

Parce que les expositions aux polluants ont des effets majeurs dès la grossesse et que c'est là que se jouent des trajectoires entières - la petite enfance, les crèches, les écoles et les collèges, nous voulons faire de la santé environnementale une priorité dès le début de la vie.

– **Nous mettrons en place, dans chaque arrondissement, un parcours lisible des 1000 premiers jours**, en nous appuyant sur les 60 centres de Protection Maternelle Infantile (PMI) et sur les Maisons des 1000 premiers jours, afin que les familles trouvent facilement information, prévention et accompagnement.

– **Pour aider les futurs et nouveaux parents à réduire les expositions évitables, nous créerons une « ordonnance verte »**, pensée comme un outil simple et utile au quotidien. Elle permettra notamment, sous condition de ressources, de **bénéficier pendant la grossesse d'un panier gratuit**

hebdomadaire de fruits et légumes bio et locaux : un soutien concret à une alimentation de qualité, qui contribue à limiter l'exposition aux pesticides.

– Cette ordonnance sera également l'occasion d'étendre largement les **ateliers de sensibilisation à l'exposition aux polluants chimiques du quotidien et à la nutrition mis en place dans nos PMI**, qui s'accompagnent d'un **kit pratique illustrant les principales sources d'exposition et les gestes de prévention**, dans la continuité du dispositif « Mon Premier Atelier Santé Environnement » que nous souhaitons amplifier.

– Dans les lieux où grandissent les enfants parisiens, **nous fixerons un haut niveau d'exigence, en lançant une garantie santé environnementale dans les crèches, écoles et collèges publics**. Elle s'appuiera en particulier sur **un plan de rénovation visant des établissements « zéro pollution »**, avec le traitement des risques liés au plomb et à l'amiante, la réduction des plastiques, un plan de ventilation pour améliorer la qualité de l'air intérieur, et la transformation des cours d'école pour sortir des matériaux issus de la pétrochimie.

– Pour protéger nos enfants jusque dans leurs espaces de jeu du quotidien, **nous développerons des aires de jeux sans toxiques, en réduisant la place des plastiques et de certains revêtements**, et en priorisant les espaces les plus exposés et les moins protecteurs, notamment dans les quartiers où l'on manque d'ombre et de fraîcheur. L'objectif est clair : permettre aux enfants de jouer dans de meilleures conditions sanitaires et d'adapter l'espace public aux épisodes de chaleur.

– Enfin, face aux canicules de plus en plus fréquentes face à un Paris qui pourrait connaître des épisodes de chaleur à 50°C dès 2030, **nous garantirons une salle fraîche dans chaque crèche et chaque école**. Cette mesure de protection est essentielle pour les plus jeunes, afin qu'ils puissent récupérer et traverser les périodes de fortes chaleurs dans de bonnes conditions.

2. Bien respirer : transformer la ville, protéger des pollutions de l'air (dehors et dedans)

Respirer un air plus sain suppose d'agir sur l'agencement et l'aménagement de la ville elle-même : sur les flux, sur l'espace public, sur la place donnée à la nature et sur la manière dont on se déplace.

- **C'est pourquoi nous transformerons le périphérique en véritable boulevard** urbain, en redonnant de l'espace aux transports en commun, au covoiturage et à la nature, et en préparant, à terme, l'intégration des vélos. Des premiers tronçons seront métamorphosés, comme la porte de Gentilly, avec une ambition de santé publique autant que de cohésion urbaine : réduire les pollutions et le bruit, et recoudre Paris avec ses communes voisines.
- **Cette transformation ira de pair avec un changement profond des portes de Paris, que nous voulons convertir en véritables places**, plus agréables à vivre et mieux connectées. En les reliant par une grande ceinture verte, culturelle et sportive, nous renforcerons les continuités entre parcs et équipements, tout en créant de nouveaux lieux de respiration et de vie, en priorité là où les besoins sont les plus forts, dans les quartiers populaires.
- **Dans le même esprit, nous poursuivrons la reconquête de l'espace public avec un objectif de 1 000 rues piétonnes, et des cœurs piétons dans chaque quartier**. Plusieurs grands parcs seront créées sur de grandes avenues (telles que l'Avenue Foch dans le 16e et l'Avenue Philippe Auguste dans le 11e) et plusieurs grandes places parisiennes, comme République, Trocadéro, Concorde ou Italie, seront transformées pour devenir des espaces plus respirables, plus ombragés et plus accueillants.
- **Nous amplifierons également les grands projets de nature en ville et de fraîcheur urbaine**, parce qu'ils améliorent concrètement la santé et la qualité de vie. Les Grandes Berges de Seine viseront 25 km de promenade continue. 10 km supplémentaires seront créés sur la Petite Ceinture, en ouvrant de nouveaux tronçons et en créant des liaisons entre eux. 300 nouveaux hectares de jardins seront enfin créés, avec une extension des horaires d'ouverture afin de mieux faire face aux fortes chaleurs.
- **Grâce à un réseau de capteurs mesurant la pollution de l'air et le bruit**, et en mobilisant aussi la science participative, **nous nous fixerons des objectifs de résultats chiffrés de réduction de la pollution**. Mesurer, c'est objectiver, prioriser et évaluer, quartier par quartier.
- **Enfin, parce que l'air intérieur reste un angle mort majeur, alors qu'il peut être 4 à 5 fois plus pollué que l'air extérieur, nous créerons une équipe dédiée à l'amélioration de la qualité de l'air dans les logements privés.** Elle interviendra en prévention, notamment sur l'humidité et les moisissures, pour éviter que des situations sanitaires ne s'installent.
- Enfin, pour structurer durablement la prévention, l'information et l'expertise, **nous lancerons une Cité de la santé environnementale**, dans le prolongement des travaux menés autour de l'Institut Georges Eastman dans le 13e arrondissement.

3. Mieux se nourrir : une alimentation saine, sans plastique, et une eau protégée à la source

Bien manger, c'est évidemment agir sur ce ce qu'il y a dans l'assiette mais aussi ce qui l'entoure : le plastique, les pesticides, les polluants persistants. Je veux engager une politique cohérente, de la restauration au contact de nos enfants, jusqu'à la ressource en eau pour l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens.

- **C'est pourquoi nous viserons 100 % d'alimentation bio, locale et durable dans les cantines et crèches municipales**, avec un **objectif de 60 % de denrées produites et transformées à moins de 250 km** de Paris, à partir de 13 centimes d'euros le repas. Cette orientation répond à un enjeu de santé, mais aussi à un enjeu de transition agricole essentiel.
- La qualité des repas dépend aussi de la façon dont on cuisine et de ce que l'on met autour des aliments. **Nous porterons donc le retour à la cuisine sur place, ou en cuisines de secteur, et nous sortirons du plastique**, afin de garantir des repas plus frais, mieux maîtrisés et plus sains. Cette transition devra s'appuyer sur l'organisation du service et sur la formation à une cuisine durable, pour changer concrètement le quotidien des enfants.
- Parce que l'égalité passe aussi par les repas et par les temps de la journée, **nous mettrons en place un goûter équilibré et gratuit pour tous les enfants des écoles publiques, et nous instaurerons le gel des tarifs de la cantine scolaire**. Nous voulons protéger le pouvoir d'achat des Parisiennes et des Parisiens par l'accompagnement des plus jeunes d'entre eux, et éviter qu'une alimentation de qualité devienne un privilège excluant.
- **En complément, nous développerons un réseau municipal d'épiceries, de halles alimentaires et de supermarchés solidaires**, et déploierons des locaux commerciaux dédiés à l'économie sociale et solidaire, pour rendre les produits bio et durables plus accessibles dans tous les quartiers. Cette stratégie est indissociable de la juste rémunération des producteurs : on ne réussira pas la transition alimentaire sans filières viables. Nous y prendrons pleinement notre part.
- Enfin, la santé passe aussi par la plus vitale des ressources : l'eau. **Nous mènerons une action déterminée à la source contre les pollutions, notamment les PFAS et les résidus de pesticides**, en sanctuarisant les captages et en développant une agriculture bio et durable sur 100 % des zones de captage d'Eau de Paris. Et **nous poursuivrons, via Eau de Paris, le financement des services écologiques rendus par les producteurs agricoles**, parce que protéger la ressource est un investissement de long terme.

4. Bien dormir : une stratégie anti-bruit quartier par quartier, pour la santé et le sommeil

Le bruit n'est pas une fatalité, et il ne peut plus être traité comme une simple gêne occasionnelle qu'on souhaite masquer ou minimiser. Il affecte durablement le sommeil, la santé, les apprentissages, et il pèse plus lourdement sur les quartiers populaires qui y sont les plus exposés à travers le bruit routier particulièrement important à Paris.

- **Nous déploierons des capteurs et des radars sonores dans les zones qui y sont les plus affectées**, et nous mobiliserons des équipes dédiées de la police municipale **pour lutter plus efficacement contre les nuisances les plus pénalisantes**, en particulier celles qui dégradent les nuits.
- Mais la réduction du bruit ne se résume pas au contrôle : elle suppose une stratégie d'aménagement et d'action publique de proximité. C'est pourquoi **nous mettrons en œuvre un plan de réduction du bruit à l'échelle de chaque quartier**, avec une action prioritaire dans les zones les plus exposées au trafic, et une attention renforcée aux abords des crèches, écoles et collèges.
- **Nous identifierons et créerons des zones calmes dans chaque quartier**, et nous porterons la même exigence dans les écoles et collèges. Réduire le bruit, c'est améliorer le sommeil, mais aussi la concentration, la qualité de vie et le bien-être au quotidien.
- **Nous agirons aussi sur les nuisances liées aux services urbains**, en renforçant les moyens du service public de la propreté, notamment **grâce au déploiement d'une flotte de véhicules 100 % électrique**, afin de réduire les nuisances sonores en plus des gains environnementaux. Mais aussi **un travail avec les professionnels de la restauration et de la nuit sera engagé pour assurer une cohabitation harmonieuse dans chaque quartier**, avec les acteurs de la logistique urbaine.
- Enfin, la santé environnementale doit également protéger celles et ceux qui font vivre le service public. **Nous lancerons un plan de réduction des expositions professionnelles au bruit pour les métiers de la Ville de Paris**, parce que les effets sur la santé et le sommeil se construisent aussi dans l'accumulation des expositions tout au long de la journée.

Emmanuel Grégoire pour Paris

Faire de Paris la ville qui ouvre la voie en matière de santé environnementale

La santé environnementale est la grande politique de prévention du XXIe siècle parce qu'elle répond à une attente très concrète : vivre dans une ville qui protège, qui anticipe et qui réduit les inégalités.

À travers ces quatre axes, bien grandir, bien respirer, mieux se nourrir, bien dormir, nous choisissons de faire de l'écologie une promesse de bien-être qui se mesure dans la vie des Parisiennes et des Parisiens.

Cette ambition est aussi un projet de cohésion urbaine. En transformant le périphérique en boulevard urbain, en faisant des portes de Paris des places populaires, en ouvrant et reliant davantage de grands espaces de respiration, nous préparons une ville plus apaisée et plus juste, qui recoud ses fractures et améliore concrètement la santé des riverains. Et en structurant la prévention, avec un parcours des 1000 premiers jours, une ordonnance verte, des capteurs adaptés, nous construisons une politique durable, évaluée, qui progresse et qui rend des résultats.

Dans les années qui viennent, nous franchirons un cap : faire de Paris une capitale qui atteint les standards les plus exigeants en matière de santé environnementale, et qui les rend compatibles avec la vie réelle.

Une ville où l'on peut ouvrir sa fenêtre sans inquiétude, où l'on peut laisser un enfant jouer dans une cour sans dérivés de la pétrochimie, où l'on peut dormir sans subir en permanence le bruit du trafic, où l'on peut manger sainement à l'école et chez soi sans que le prix soit un obstacle, où l'eau est protégée à la source, dans la durée.

Paris continuera d'être la ville qui montre la voie, une capitale qui conjugue qualité de vie, justice sociale et ambition écologique. Une ville qui prend soin, et qui donne à chacune et chacun, quel que soit son quartier, son âge ou ses revenus, les conditions pour bien grandir, bien respirer, bien manger et bien dormir.

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel Grégoire pour Paris

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Dossier de presse

Février 2026



Emmanuel Grégoire

Pour une politique municipale de la condition animale

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire
Candidat à la mairie de Paris

La relation entre la ville et les animaux a profondément changé ces dernières années. À Paris, des centaines de milliers d'habitantes et d'habitants vivent avec un animal de compagnie. Pourtant, l'espace urbain reste encore trop souvent conçu sans prendre en compte leurs besoins ni les usages réels des familles concernées. Trop de règles sont perçues comme punitives, trop d'aménagements sont insuffisants, trop de situations restent mal accompagnées.

Nous faisons le choix d'une approche globale et assumée : reconnaître les animaux comme des êtres sensibles, et les chiens comme des usagers de la ville à part entière. Il ne s'agit plus seulement de tolérer leur présence, mais d'organiser concrètement leur place dans l'espace public, de manière apaisée, encadrée et équilibrée.

Cette politique repose sur une idée simple : mieux intégrer les animaux permet aussi de mieux organiser la cohabitation entre toutes et tous. Cela suppose des règles claires, des équipements adaptés, de la médiation, de la prévention et des services publics capables de répondre aux situations de fragilité.

Ce que nous voulons pour demain :

- ***Construire une ville réellement inclusive pour les chiens***
- ***Protéger les animaux lors des ruptures de la vie***
- ***Structurer une réponse municipale coordonnée***
- ***Garantir des règles cohérentes dans toutes les politiques publiques***
- ***Intégrer pleinement la condition animale dans l'urbanisme et la biodiversité***

Emmanuel Grégoire pour Paris

Mes propositions pour la condition animale à Paris !

1. Construire une ville inclusive pour les chiens

Les annonces d'ouverture élargie des parcs et jardins aux chiens tenus en laisse constituent une avancée importante. La création de nouveaux espaces canins et l'expérimentation de zones ou de créneaux sans laisse marquent également une évolution des usages. Mais ces mesures doivent désormais s'inscrire dans une stratégie d'ensemble, lisible et durable.

L'objectif est de dépasser une logique fragmentée pour construire une véritable politique d'inclusion canine à l'échelle de toute la ville. Les parcs ne doivent plus être le seul sujet : c'est l'ensemble de l'espace public : rues, équipements, transports, signalétique qui doit être pensé avec cette réalité.

● Adapter l'espace public aux usages

L'ouverture des parcs aux chiens tenus en laisse sera généralisée via une révision du règlement dès le début de mandature. De nouveaux parcs canins adaptés seront créés afin de mieux répartir les usages sur le territoire. Certains espaces permettront aussi des temps sans laisse, dans des zones identifiées et sur des créneaux horaires précis.

L'aménagement urbain intégrera progressivement les besoins concrets : points d'eau, zones d'ombre, sols adaptés, mobilier spécifique. Une signalétique positive et pédagogique sera déployée pour informer plutôt que sanctionner.

● Former et accompagner les agents municipaux

Les agents des parcs et jardins ainsi que la police municipale bénéficieront de formations renforcées sur la réglementation animale et le bien-être animal. Ces formations incluront la reconnaissance des signaux de maltraitance et les bonnes pratiques d'intervention. Elles seront construites en lien avec les associations de protection animale.

L'objectif est double : sécuriser l'action publique et harmoniser les pratiques sur le terrain.

Emmanuel Grégoire pour Paris

● Déployer la médiation canine

Des dispositifs de médiation canine viendront compléter la présence de la police municipale. Ils permettront d'expliquer les règles, de prévenir les tensions d'usage et d'accompagner les propriétaires comme les non-propriétaires de chiens. La prévention et le dialogue seront privilégiés avant la sanction.

● Faciliter la mobilité et l'accès

Les chiens seront autorisés dans les bus et tramways selon des règles claires : petits chiens en caisse, chiens de toutes tailles en laisse et muselés. L'accès aux équipements municipaux sera facilité lorsque les conditions le permettent. Un réseau de commerces volontaires sera valorisé par une communication municipale positive.

● Mieux identifier pour mieux protéger

La police municipale sera équipée de lecteurs de puces électroniques afin de faciliter l'identification rapide des animaux. Cela permettra d'accélérer la prise en charge des animaux errants, de réduire les délais de restitution et de lutter plus efficacement contre les abandons et les vols.

● Créer un Conseil canin parisien

Un Conseil canin réunira associations, professionnels, experts et citoyens. Cette instance suivra les usages, évaluera les dispositifs et proposera des ajustements réguliers. Elle garantira une concertation continue.



2. Protéger les animaux tout au long de la vie et face aux situations de précarité

Les accidents de la vie touchent aussi les animaux : hospitalisation, violences intrafamiliales, décès, expulsion, entrée en établissement, incarcération ou grande précarité. Trop souvent, ils deviennent les victimes invisibles de ces situations.

La politique municipale doit désormais changer d'échelle pour apporter des réponses concrètes, coordonnées et accessibles.

● Renforcer la Maison de l'Animal - Jane Goodall

La Maison de l'Animal deviendra la porte d'entrée municipale unique pour l'information, l'orientation et la coordination. Ses horaires seront élargis, ses services renforcés, notamment en matière de consultations vétérinaires solidaires. Elle aura également une mission de sensibilisation et d'animation du débat public sur la condition animale.

● Structurer la coordination municipale

La mission municipale dédiée à l'animal en ville sera renforcée et doublée. Elle travaillera étroitement avec les services sociaux, de santé, d'hébergement et de sécurité. Des protocoles d'intervention seront formalisés pour les situations de rupture de vie impliquant un animal.

● Déployer les soins solidaires

Les permanences vétérinaires solidaires seront étendues. Un label de vétérinaires accessibles aux ménages précaires sera créé. Les associations spécialisées bénéficieront de conventions et financements pérennes afin de sécuriser leurs actions d'accueil, de soins et de convalescence.

● Développer l'accueil temporaire

Des solutions de garde temporaire seront organisées en cas d'hospitalisation ou de violences. Les dispositifs de stérilisation des chats errants seront maintenus et amplifiés en partenariat avec les associations locales.

● Éviter le renoncement aux droits

Les parcours d'hébergement et d'insertion tiendront mieux compte de la présence d'animaux. L'objectif est d'éviter que des personnes renoncent à une solution sociale parce qu'elles ont un animal.



3. Des règles claires pour le respect des animaux dans toutes les politiques municipales

Paris dispose déjà d'outils et d'engagements structurants en matière de condition animale : charte du bien-être animal, engagements européens, politiques de biodiversité et Plan biodiversité 2025-2030. L'enjeu n'est plus d'additionner des principes, mais de les appliquer de façon cohérente et opérationnelle dans l'ensemble des politiques municipales. La condition animale doit devenir un critère transversal d'action publique dans l'occupation du domaine public, la culture, l'alimentation et l'aménagement urbain.

● Encadrer clairement les pratiques impliquant des animaux

Nous renforcerons le cadre applicable aux activités impliquant des animaux afin de prévenir les dérives et d'aligner les pratiques avec les exigences de bien-être animal :

- Les marchés, commerces et événements municipaux ne pourront pas accueillir de dispositifs de vente ou d'exposition d'animaux de compagnie ou sauvages. Ces mesures seront accompagnées de campagnes de sensibilisation à l'adoption responsable et à la lutte contre l'abandon.

- Les autorisations municipales et l'occupation du domaine public seront conditionnées à des critères stricts et contrôlés. Les animations avec animaux de ferme sur l'espace public et les spectacles avec animaux domestiques ou sauvages sur le domaine municipal ne seront pas autorisés.

- La stratégie municipale "Animal en ville" sera révisée dès le début de mandature. La condition animale sera davantage intégrée à la programmation culturelle (rencontres, expositions, débats), avec un fonds documentaire dédié en bibliothèque et un budget participatif spécifique. L'Aquarium de Paris a vocation à évoluer vers un centre de culture scientifique sans animaux consacré à l'océan et au climat.

Emmanuel Grégoire pour Paris

● Politique alimentaire : cohérence avec la condition animale

La politique alimentaire municipale devra être cohérente avec les objectifs climatiques et de bien-être animal :

– Les réceptions officielles proposeront des buffets végétariens et excluront le foie gras. Les marchés publics intégreront des critères de bien-être animal (exclusion de l'élevage intensif sans plein air, clauses produits non testées sur animaux lorsque pertinent).

– Nous accompagnerons les restaurateurs vers une offre plus végétale via un label dédié et participerons à des campagnes de sensibilisation comme Veganuary, avec un temps fort annuel grand public. Les grands événements sportifs que nous accompagnerons expérimenteront une restauration largement végétarienne.

– Un objectif de −50 % de consommation de produits d'origine animale est fixé à l'horizon 2032 dans la politique alimentaire urbaine.

● Animaux, urbanisme et biodiversité

La politique de biodiversité intégrera explicitement la faune et la condition animale dans les projets d'aménagement.

Le soutien aux associations de protection et de soin de la faune sauvage sera renforcé. Un plan de protection des oiseaux accompagnera les projets de rénovation et de construction, et le développement des "quartiers moineaux" sera poursuivi avec la Ligue pour la protection des oiseaux.

Les méthodes non létales seront privilégiées pour la gestion des animaux liminaires. Les projets urbains intégreront davantage d'habitats et de continuités écologiques (haies, mares, refuges, corridors). Des indicateurs publics sur l'état de la biodiversité animale permettront d'évaluer les politiques menées.



Emmanuel Grégoire pour Paris

Une ville qui prend soin du vivant

Faire de Paris une ville réellement inclusive et attentive à la condition animale est un choix de modèle urbain. La manière dont une ville traite les animaux dit beaucoup de la manière dont elle organise la cohabitation, protège les plus vulnérables et pense le partage de l'espace public. En structurant une politique complète faite de règles claires, d'aménagements adaptés, de médiation, de prévention et de services, je veux faire le choix d'une ville plus lisible, plus apaisée et plus juste.

Cette démarche ne consiste pas à opposer les usages, mais à mieux les organiser. Elle vise à dépasser les conflits récurrents entre propriétaires et non-propriétaires, entre tolérance et interdiction, entre laisser-faire et sanction. Elle propose un cadre équilibré : plus d'ouverture quand elle est possible, plus d'accompagnement quand il est nécessaire, plus de protection quand elle est indispensable. L'inclusion des animaux dans les politiques publiques sociales, sanitaires, éducatives et écologiques renforce la cohérence de l'action municipale.

Prendre en compte les animaux, c'est aussi reconnaître des réalités humaines : la solitude, la précarité, les ruptures de vie, les liens affectifs essentiels. C'est soutenir les associations, les professionnels, les agents publics qui agissent au quotidien. C'est affirmer que le bien-être animal, la biodiversité urbaine, l'alimentation durable et l'aménagement de la ville participent d'un même projet : mieux prendre soin du vivant sous toutes ses formes.

Paris est à vous. Paris est aussi aux animaux.

Nous les protégerons autant que nous vous protégerons.



Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel Grégoire pour Paris

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Dossier de presse

Février 2026



Emmanuel Grégoire

Parlons de votre quartier
Ma méthode pour Paris : l'hyperproximité !

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire
Candidat à la mairie de Paris

Paris a beaucoup changé ces dernières années. Nous avons engagé des transformations majeures : l'espace public a commencé à se rééquilibrer, la ville s'est adaptée à de nouveaux usages, et nous avons accéléré la transition écologique.

Mais au moment où l'urgence climatique s'intensifie, où la vie quotidienne peut se tendre et où les exigences de proximité sont plus fortes que jamais, une évidence s'impose : la prochaine étape n'est pas seulement celle des grands projets, c'est celle des problématiques de chaque quartier.

Le quartier, c'est le vrai niveau de vie. C'est l'endroit où l'on mesure concrètement l'action publique : la propreté d'une rue, le bruit la nuit, la sécurité d'un carrefour, la qualité d'un trottoir, la place laissée aux enfants devant l'école, la facilité pour se déplacer, l'accès aux commerces et aux services. C'est aussi l'endroit où l'on ressent le plus durement les « petits dysfonctionnements » qui, accumulés, finissent par abîmer la confiance et le lien civique.

Je veux donc assumer un changement de méthode pour Paris.

Ma méthode, c'est l'hyperproximité.

Une promesse simple et exigeante : des objectifs clairs pour toute la ville, et une action quartier par quartier, visible, suivie, évaluée. L'hyperproximité, c'est une façon d'organiser la Ville en lien étroit avec les Maires d'arrondissement, pour qu'elle réponde mieux, plus vite, et plus justement. Cela suppose de rendre l'action municipale lisible, d'identifier des interlocuteurs, de donner des moyens d'intervention rapide, et de tenir une règle démocratique : associer, puis rendre compte.

Concrètement, je propose de déployer des cartes de quartier. Elles permettront à chacune et chacun de voir comment le projet parisien se traduit « chez moi » : piétonnisations, végétalisation, aménagements du cadre de vie, implantation de commerces et de services, mais aussi identification des points noirs et des priorités (propreté, nuisances, sécurité, entretien). Ces cartes ne seront pas des documents figés : elles deviendront un outil de pilotage et de transparence, une feuille de route locale que l'on suit dans le temps, et sur laquelle on peut demander des comptes.

Cette hyperproximité doit aussi se traduire par une action déterminée sur ce qui empoisonne le quotidien : la propreté, les dépôts sauvages, les incivilités, les nuisances. Là encore, je fais un choix : renforcer le service public, responsabiliser par la règle, intervenir rapidement et sanctionner les incivilités. Faire en sorte que chacun sache à qui s'adresser, et que la réponse publique soit au rendez-vous.

Enfin, je veux une ville à hauteur d'enfants, parce que c'est une boussole : quand une ville est bonne pour les enfants, elle est meilleure pour toutes et tous. Plus d'air, plus de marche, plus de vie ; moins de danger, moins de bruit, autour des écoles, dans les rues, sur les trajets, dans les squares.

Avec « Parlons de votre quartier ! », je prends un engagement : partir de votre vécu, agir vite là où c'est nécessaire, et rendre compte, quartier par quartier, des résultats obtenus. Parce qu'une ville qui se transforme ne doit pas seulement se voir : elle doit se ressentir, chaque jour, en bas de chez soi.

Emmanuel Grégoire pour Paris

Mes propositions pour transformer Paris quartier par quartier

1. Ma méthode : l'hyperproximité avec comme prochaine étape : le quartier !

Après les grands projets, la prochaine étape doit être celle du quartier : une manière d'agir qui part du quotidien, des usages, mais aussi des irritants. L'hyperproximité, c'est la promesse que les priorités municipales se traduisent concrètement « dans mon quartier », et pas seulement à l'échelle de la ville.

Pour y parvenir, je soumets aujourd'hui aux yeux des Parisiennes et des Parisiennes des cartes de quartier : des outils simples et publics, qui montrent noir sur blanc comment le projet parisien se décline localement (piétonnisations, végétalisation, aménagements du cadre de vie, implantation de commerces et de services) mais aussi où se situent les zones à enjeux : propreté, sécurité, points noirs, priorités.

Ces cartes préfigurent une organisation municipale plus proche, où le maire de Paris et les Maires d'arrondissement s'appuient sur des relais identifiés dans chaque quartier, pour répondre au plus près des besoins constatés et exprimés.

Ce que change la méthode d'hyperproximité, c'est d'abord la proposition claire et lisible d'une feuille de route par quartier : une campagne d'une nouvelle nature, qui prépare la transformation quartier par quartier. C'est ensuite des objectifs visibles : des engagements lisibles, cartographiés, et suivis dans le temps.



2. Des visages connus et des leviers d'action dans chaque quartier : police municipale, propreté et travaux, projets conçus par et pour les habitants

Une ville proche est une ville où l'on sait à qui parler, et où l'action publique a des visages. L'hyperproximité, c'est rendre la municipalité identifiable, joignable, et responsable de résultats.

J'instaurerai des policiers municipaux identifiés et connus chaque quartier : ils connaîtront les problématiques locales, assureront un suivi dans la durée, et coopéreront avec la Police nationale quand c'est nécessaire.

Sur la sécurité, l'hyperproximité doit se traduire par plus de présence et plus d'efficacité : 1 000 agents supplémentaires pour porter la police municipale à au moins 5 000 effectifs, et le déploiement de brigades anti-incivilités, de brigades nocturnes renforcées et de patrouilles, capables d'intervenir rapidement dans les zones denses et de sanctionner les incivilités routières, quel que soit le mode de déplacement.

Je propose enfin l'installation de kiosques de police municipale, inspirés des *koban* japonais : des points de contact visibles et accessibles, déployés dans chaque arrondissement et sur les points de tension, déplaçables selon les besoins, avec une présence nocturne essentielle. Ils seront complétés par une vidéoprotection d'appui via 500 caméras tactiques mobiles sur les "hot spots", repositionnées en fonction des situations.

Je veux aussi donner un visage au service du quotidien, avec un référent "propreté et travaux" dans chaque quartier : interlocuteur direct pour la propreté et les petites réparations, capable d'actionner un premier niveau de décision rapide en lien direct avec la mairie d'arrondissement.

L'hyperproximité, c'est une promesse simple : des objectifs pour toute la ville, et une action quartier par quartier sur les "petits faits" du quotidien. Ceux qui, cumulés, peuvent abîmer la vie de tous les jours.

Sur la propreté, je fixe un cap clair et ferme : objectif "zéro dépôt sur les trottoirs". Concrètement, cela passera par la collecte à domicile des gros encombrants, sur rendez-vous, y compris à l'étage (meubles, électroménager…). Cette logique de service sera complétée par une hausse des amendes et des contrôles réguliers, pour responsabiliser et empêcher la récidive.

Cette action doit aussi s'accompagner d'un changement de méthode : faire de la propreté une responsabilité partagée, avec une application DansMaRue plus efficace, et des moyens renforcés pour les agents, notamment une flotte de véhicules 100 % électrique pour réduire bruit et pollution.

Enfin, l'hyperproximité assume des objectifs chiffrés à l'échelle de la ville, rendus concrets quartier par quartier : objectif 100 000 tonnes de déchets en moins, grâce notamment au compostage dans tous les quartiers, à la généralisation du tri dans l'espace public et à des actions de sensibilisation dans les écoles et les immeubles.

Et parce qu'un quartier, ce n'est pas seulement des équipements mais un tissu humain, je proposerai la désignation de facilitateurs dans chaque quartier, créateurs de liens sociaux, chargés d'accompagner les initiatives des habitants et des commerçants, de retisser des liens, d'aller vers les personnes isolées, et de développer la démocratie locale : conseil de quartier renouvelé, assemblées citoyennes et votations.

3. Des décisions locales qui associent chacune et chacun : co-construire puis rendre compte

Si la ville doit changer en bas de chez soi, alors les habitantes et les habitants doivent pouvoir trancher sur des choix concrets de proximité. Je proposerai de faire des votations et référendums locaux un outil régulier, lisible, relié à une feuille de route : aménagements, priorités de sécurité, piétonnisation, végétalisation, usages de l'espace public.

Les conseils de quartier seront par ailleurs renforcés et modernisés. Enrichis par l'expérience des assemblées citoyennes, ils permettront de co-construire les projets à l'échelle locale, de repérer les points noirs, de définir des priorités, et d'alimenter des cartes de quartier simples et pratiques.

Enfin, l'hyperproximité impose une règle démocratique : rendre des comptes. Chaque année, dans chaque quartier, un bilan public sera présenté : ce qui a été décidé, ce qui a été fait, ce qui bloque, ce qui change.

4. Une ville à hauteur d'enfants, déclinée par quartier : plus de marche et plus de vie, pour moins de danger et moins de bruit

La « ville à hauteur d'enfant », c'est une véritable boussole urbaine que je propose pour Paris : une ville apaisée, protectrice, qui redonne de la place à tout le monde et remet l'école au cœur des quartiers. C'est aussi un marqueur immédiat de qualité de vie : quand une ville est bonne pour les enfants, elle est meilleure pour toutes et tous.

Je proposerai la création de 10 nouvelles aires de jeux XXL, pensées comme des lieux où l'on peut « lâcher la main » en sécurité, et co-construites avec les enfants et les familles. Elles répondront à un haut niveau d'exigence en matière d'inclusivité, avec des possibilités de jeux accessibles aux enfants en situation de handicap.

Je poursuivrai et amplifierai enfin le déploiement des rues aux enfants, avec des aménagements qui vont plus loin, et l'installation de mini mobiliers urbains à hauteur d'enfant, pour matérialiser dans l'espace public une ville réellement conçue pour eux.



Faire de Paris une ville qui place le quotidien au coeur de son action

L'hyperproximité, c'est une méthode d'action publique qui réconcilie la stratégie et le quotidien. C'est le cap que je souhaite pour les années qui viennent, et une manière de gouverner.

Elle dit une chose simple : Paris doit continuer à se transformer, mais désormais à hauteur de quartier, avec des priorités claires, des décisions compréhensibles, des interlocuteurs identifiés, et des résultats visibles.

Dans les prochains mois, "Parlons de votre quartier !" doit devenir un rendez-vous concret : quartier par quartier, nous établirons une feuille de route qui part du terrain, des usages, des points noirs, mais aussi des idées et des réussites locales. Cette feuille de route se traduira dans des cartes de quartier publiques et mises à jour, pour suivre ce qui avance, ce qui est programmé, ce qui doit être corrigé, et en débattre.

Parce qu'il ne s'agit pas seulement d'améliorer l'existant : il s'agit de préparer un Paris plus résilient, plus respirable, plus apaisé, plus solidaire. Un Paris où l'on se déplace plus facilement, où l'on protège les enfants et les plus fragiles, où l'on retrouve le goût du commun, et où la transition écologique avance avec la justice sociale.

Je prends enfin un engagement démocratique : associer, décider, agir, puis rendre compte. Dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit, corriger quand ça ne fonctionne pas.

En 2026, je veux ouvrir une nouvelle étape : une ville qui répond, qui se construit avec ses quartiers, et qui améliore concrètement la vie quotidienne. Paris, quartier par quartier : c'est la méthode, et c'est l'ambition que je soumets aux Parisiennes et aux Parisiens.

Les cartes de chaque arrondissement, ou la vision de notre projet à l'échelle de chaque quartier

Emmanuel Grégoire pour Paris

Paris Centre



Faire gagner jusqu'à 1/3 de temps de trajet en bus en créant des voies dédiées

Finir le Plan Vélo en sécurisant tous les itinéraires cyclables

Lancer une ligne de bateau-bus électrique

1 - Les Halles 2030 : transformer une partie des parkings et tunnels en équipement sportif

2 - Aménager un véritable Parc des Berges de Seine avec des parcours d'apprentissage du vélo

3 - Créer un atelier du "Fabriqué à Paris Centre"

Créer des nouveaux jardins pour tous et de nouveaux espaces pour les chiens :

4 - Cour-Jardin Ginette Kolinka

5 - En cœur d'îlot sur l'ancien site « Weber Métaux »

6 - Devant la Cité Internationale des Arts

7 - Créer un écrin-jardin autour de la statue de la République

8 - Création d'une avenue-jardin avenue Victoria

9 - Créer un nouveau caniparc dans le quartier de l'Arsenal

10 - Créer un nouveau caniparc sur les berges de Seine

11 - Ouvrir certains parcs aux chiens tenus en laisse exemple : square Emile Chautemps

Continuer de protéger chacun à toutes les étapes de la vie :

12 - Ouvrir une Maison de la santé mentale

13 - Ouvrir une Maison des Seniors

14 - Ouvrir une Maison des Femmes

15 - Ouvrir une Maison des 1000 premiers jours

16 - Ouvrir une nouvelle Maison des Assistantes Maternelles

17 - Ouvrir une unité pour les enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme et finaliser l'aménagement de la cour oasis végétalisée : école Poulletier

18 - Créer une permanence "parentalité" LGBT+ à la Mairie de Paris Centre

Poursuivre les aménagements piétons :

19 - Place du Louvre

20 - Place du Palais Royal

21 - Carrefour-jardin Bourdon/Morland

22 - Place André Malraux

23 - Rue Danielle Casanova

24 - Rue d'Argenteuil

25 - Place de la Grande Truanderie

Ouvrir des haltes d'hébergement d'urgence pendant les grandes chaleurs et les grands froids et assurer des permanences d'élus et de service public:

26 - Dans l'ancienne mairie du 1er arrondissement de Paris

27 - Dans l'ancienne mairie du 2e arrondissement de Paris

28 - Dans l'ancienne mairie du 4e arrondissement de Paris

29 - Ouvrir une école européenne

30 - Ouvrir une École des Arts

31 - Lancer une classe à horaires aménagés orchestre au Collège César Franck et finaliser l'aménagement de la cour oasis végétalisée

32 - Poursuivre la rénovation thermique de l'école élémentaire des Vertus

33 - Poursuivre la rénovation thermique de la crèche Thorel

34 - Création d'une cuisine centrale pour la distribution en liaison chaude des cantines de toutes les écoles de Paris Centre

Atteindre 100% de cours oasis végétalisées dans les crèches, écoles et collèges :

35 - École Saint- Martin

36 - Crèche des Francs Bourgeois

37 - Crèche des Blancs-Manteaux

38 - École élémentaire de l'Arbre Sec

Créer de nouveaux logements sociaux :

39 - Place des Vosges

40 - Caserne Lobau

41 - Rue Pavée

42 - Rue Agrippa d'Aubigné

43 - Rue des Minimes

44 - Rue d'Aboukir

45 - Rue Jean-Jacques Rousseau

46 - Rue Chapon

Garantir des rues propres, dans tous les coins et recoins par des projets d'urbanisme :

47 - Rue de la Lune

48 - Rue Villédo

49 - Contre-allée Réaumur

50 - Rue Cloche Perce

Paris 5e



QUARTIER VAL-DE-GRÂCE

1 Val-de-Grâce
> Installation d'un centre d'hébergement d'urgence transitoire.

2 Jardin du Val-de-Grâce
> Ouverture d'une seconde entrée rue Saint-Jacques.

3 Pavillon Val-de-Grâce
> Reconstruction du pavillon détruit lors de l'explosion.

4 Rue Pierre Nicole
> Plantation d'arbres et végétalisation.

5 Rue Henri-Barbusse
> Aménagement et végétalisation.

6 Rue des Lyonnais
> Aménagement et végétalisation.

7 Rue Broca
> Plantation d'arbres et végétalisation.

8 Résidence Concordia
> Création de 91 logements étudiants et d'un cœur piéton.

9 Résidence Sarrailh
> Création de 70 logements étudiants.

10 ESPCI Paris – PSL
> Rénovation du campus et création de logements étudiants.

11 Avenue Georges Bernanos
> Piétonnisation et végétalisation.

QUARTIER SORBONNE

12 Boulevard Saint-Michel
> Transformation en lieu de promenade végétalisée.

13 Boulevard Saint-Germain
> Apaisement et végétalisation du boulevard sur toute sa longueur, création d'une grande piste cyclable, sanctuarisation des voies de bus.

14 Chapelle de la Sorbonne
> Ouverture au public .

15 Place du Panthéon et rue Soufflot
> Végétalisation et transformation en îlot de fraîcheur.
> Parvis des grandes femmes face au Panthéon.

16 Places du Panthéon et de la Sorbonne
> Cœur piéton du secteur universitaire Panthéon-Sorbonne.

17 Rue Dante
> Plantation d'arbres et végétalisation.

QUARTIER JARDIN DES PLANTES

22 Rue Geoffroy-Saint-Hilaire
> Création de logements sociaux familiaux (ancien Hôtel des Finances).

23 Rue du Fer-à-Moulin
> Création d'environ 200 logements (site APHP).

24 Rue de Santeuil
> Création de logements abordables.

25 Rue Buffon
> Asséchement de la circulation, élargissement des trottoirs et végétalisation.

26 Rue Poliveau
> Rénovation de la Maison autonomie et création d'un pôle gérontologique.

27 Rue Nicolas Houël
> Rétablissement de traversées piétonnes vers Geoffroy-Saint-Hilaire.

28 Quai Saint-Bernard
> Faciliter le passage des piétons et finalisation du réseau cyclable.

29 Berges de Seine
> Aménagement, végétalisation des berges.

30 Rue Monge
> Végétalisation et apaisement de la circulation.

31 Rue Censier
> Rue aux enfants.

32 Rue Vésale
> Plantation d'arbres et végétalisation.

33 Rue des Fossés Saint-Marcel
> Plantation d'arbres et végétalisation.

34 Rue Cuvier
> Plantation d'arbres et végétalisation.

35 Barre Cassan (rue Cuvier)
> Création de 583 logements étudiants et Maison étudiante.

QUARTIER SAINT-VICTOR

18 Jardin de l'École Polytechnique
> Réouverture au public.

19 Rue des Écoles
> Plantation d'arbres et végétalisation.

20 Rue de Pontoise
> Plantation d'arbres et végétalisation.

21 Rue des Bernardins
> Plantation d'arbres et végétalisation.

36 Place Jussieu
> Cœur piétons du secteur universitaire Jussieu.

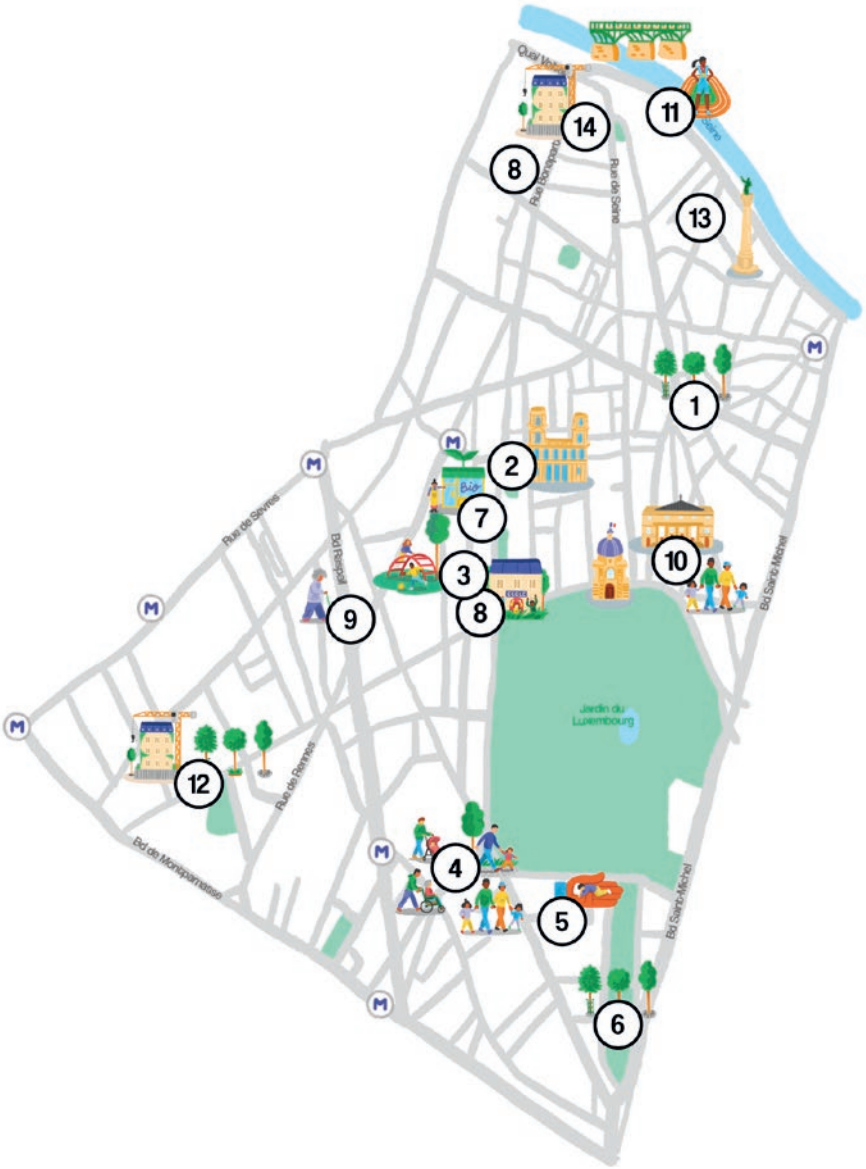
QUARTIERS JARDIN DES PLANTES SAINT-VICTOR SORBONNE

> Grande promenade arborée et continuité écologique du Jardin du Luxembourg au Jardin des Plantes.

Paris 6e

Le 6e est à vous !

1. Une nouvelle place Henri Mondor restaurée et végétalisée
2. La fontaine Saint-Sulpice restaurée
3. Une rue aux écoles
4. Un coeur piéton rue Vavin
5. Un Institut pour la santé des femmes au Pavillon Tarnier
6. Un jardin partagé aux Jardins des Grands Explorateurs
7. Une épicerie solidaire pour les étudiants
8. Des cours oasis pour les écoles
9. Des vélos-taxis pour les seniors pour le marché
10. Des projets en lien avec des établissements culturels
11. Des équipements sportifs supplémentaires
12. Un nouveau site végétalisé au coeur du quartier "Marguerite Marie"
13. La Maison du dessin de presse
14. Des résidences pour étudiants et jeunes chercheurs



Paris 7e



1. **Faire de l'Esplanade des Invalides le cœur battant du 7e**
   Créer des lieux chaleureux, verts et accueillants dans les contre-allées : guinguettes, terrains de sport gratuits et accessibles, espaces culturels (théâtre de verdure et expositions en plein air) et réhabilitation du gymnase des Invalides.

2. **Lancement du dispositif "ma mairie mobile"**
   Des kiosques et agents mobiles allant sur les marchés et au pied des immeubles pour entreprendre vos démarches administratives pour les usagers ayant des difficultés à se déplacer.

3. **Une police municipale plus nombreuse et sur le terrain 24h/24**
   Installer des kiosques de police sur les points sensibles comme sur le Champ-de-Mars et dans les rues du 7e arrondissement pour assurer un droit à la nuit, en particulier pour les femmes.

4. **Rénovation thermique des bâtiments et création de logements sociaux et abordables**
   Identifier le foncier disponible et engager la réhabilitation de bureaux ainsi que des logements inoccupés.

5. **Réaménagement et végétalisation des berges de Seine du 7e arrondissement**
   Installation de bancs, de tables de pique-nique et d'équipements sportifs entre le Pont de l'Alma et le Pont des Invalides. Installation de refuges pour la biodiversité.

6. **Accueillir les enfants dans les meilleures conditions**
   Poursuivre la création des "Rues aux écoles" sur les écoles Général Camou et Chomel, rénover les bâtiments scolaires, proposer des activités associatives dans les cours d'école le week-end.

7. **Protéger et diversifier le tissu commercial du 7e**
   Réguler l'implantation des commerces et créer un Conseil du commerce et de l'artisanat du 7e.

8. **Redonner la parole aux habitantes et habitants**
   Repenser le fonctionnement des conseils de quartier pour construire des projets locaux, suivre le budget participatif et garantir la concertation pour les aménagements dans l'arrondissement.

9. **Soutenir l'ouverture d'un Centre public de santé (secteur 1)**
   Permettre aux jeunes, aux familles, aux personnes âgées et aux personnes travaillant dans l'arrondissement de bénéficier d'un meilleur parcours de soin, en coordination avec plusieurs professionnels de santé.

10. **Aménager les trottoirs inaccessibles et végétaliser les rues**
    Des rues végétalisées et accessibles (rue du Bac), des places apaisées (place Saint-Thomas d'Aquin et la place de Breteuil) et des parcs ouverts plus longtemps.

11. **Un service public de propreté de proximité et efficace**
    Identifier les équipes par quartier avec des horaires adaptés aux usages et des moyens renforcés pour les agents et porter des actions de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets.

12. **Grand plan mobilité du 7e pour un espace public apaisé et sécurisé**
    Priorité donnée aux piétons avec une circulation automobile et cycliste mieux régulée avec des agents présents sur les grands axes accompagné d'un plan de réduction du bruit.

13. **Des projets en lien avec les associations et établissements culturels**
    Organiser des événements culturels réguliers en s'appuyant sur la richesse culturelle du 7e arrondissement : musées, cinéma de la Pagode, future fondation Giacometti, théâtres, librairies indépendantes.

14. **Ouvrir un "Quartier Intergénérationnel" dans le 7e**
    Tiers-lieu ouvert à tous, proposant un accompagnement personnalisé (urgence sociale ou financière, accès aux droits et à la santé, parcours d'insertion…) et espaces de sociabilité.

15. **Lutter fermement contre toutes les discriminations et violences**
    Déployer un lieu de prévention et de lutte contre toutes les formes de discriminations et garantir une mise à l'abri rapide et sécurisée des femmes victimes de violences.

16. **Protéger notre patrimoine et réguler le surtourisme**
    Lancer un projet participatif sur le patrimoine de proximité afin de développer médiation, parcours guidés, chantiers ouverts et actions scolaires, dans le but que les habitants du 7e s'approprient pleinement l'histoire de leur quartier.

Paris 8e

01 **Livraison d'un immeuble de logements mixtes et d'un cabinet médical**
14 rue Quentin Bauchart

02 **Projet d'hébergement pour les personnes âgées**
Construction et développement d'un établissement pour personnes âgées
25-27 rue de Constantinople

03 **École résiliente / Cours oasis,**
végétalisation, réseau de fraîcheur
12 bis rue de la bienfaisance

04 **École résiliente / Cours oasis**
végétalisation, réseau de fraîcheur
18 rue de Surène

05 **École résiliente / Cours oasis,**
végétalisation, réseau de fraîcheur
61 rue d'Amsterdam

06 **Pistes cyclables,**
sécurisation des carrefours etc.
Rue de la Pépinière
Rue La Boétie
Rue Pierre Charron

07 **Aménagements cyclables**
Pistes cyclables,
sécurisation des carrefours etc.
Bd Haussmann x Avenue de Friedland

08 **Aménagements cyclables**
Pistes cyclables,
sécurisation des carrefours etc.
Rue de Miromesnil

09 **Aménagements cyclables**
Pistes cyclables,
sécurisation des carrefours etc.
Avenue Marceau

10 **Bus express / Lignes de bus express**
Aménagements de l'espace public pour soutenir la fréquence et fiabilité des lignes de bus express
St Lazare

11 **Halle alimentaire - épicerie Municipale**
Vers l'Eglise St Augustin

12 **Centre de protection maternelle et infantile**
ZAC Beaujon

13 **Haltes femmes**
Création d'une halte pour les femmes sans abri - accompagnement social, médical, psychologique et hébergement de nuit
3 rue de Lisbonne

14 **Avenue jardin**
Avenue Jardin Le Grand Parc Monceau
Rue de Messine

15 **Végétalisation**
Rue et Place François I

16 **Aménagement de cœurs piétons**
Rue Corvetto - Rue Malleville

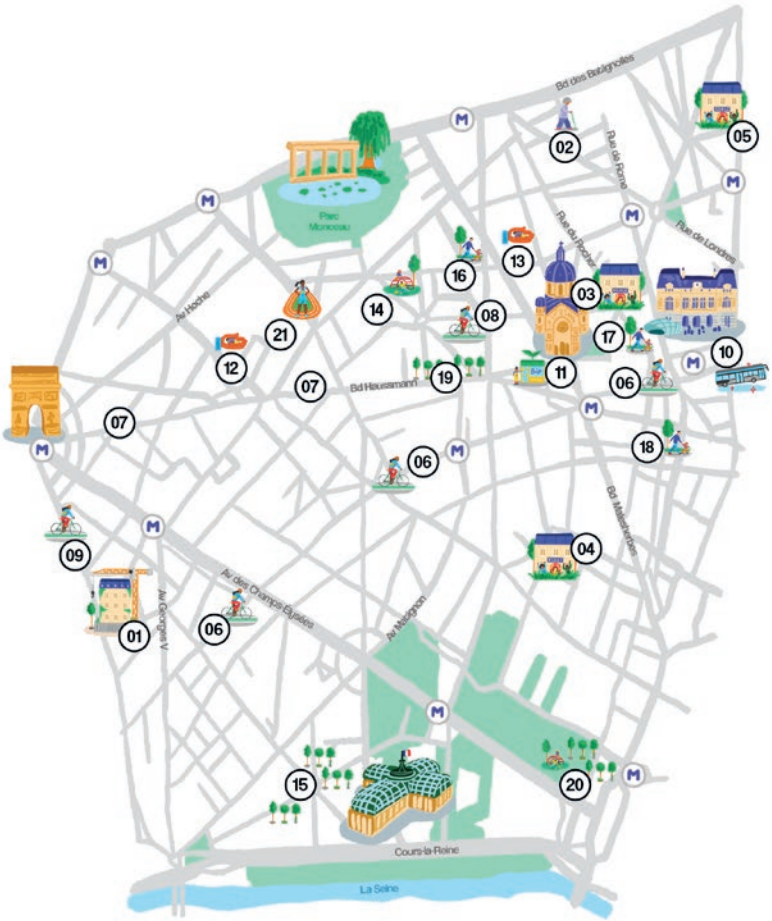
17 **Aménagement de cœurs piétons**
Place Henri Bergson

18 **Aménagement de cœurs piétons**
Chapelle expiatoire

19 **Avenue Jardin**
Bd Haussmann

20 **Avenue Jardin**
Bas des Champs-Elysées - Concorde

21 **Pratique sportive féminine**
Doubler les créneaux dédiés et augmenter les subventions aux clubs et associations valorisant la pratique féminine
Centre sportif J. Auriol
(7 All. Louis de Funès, 75008 Paris)



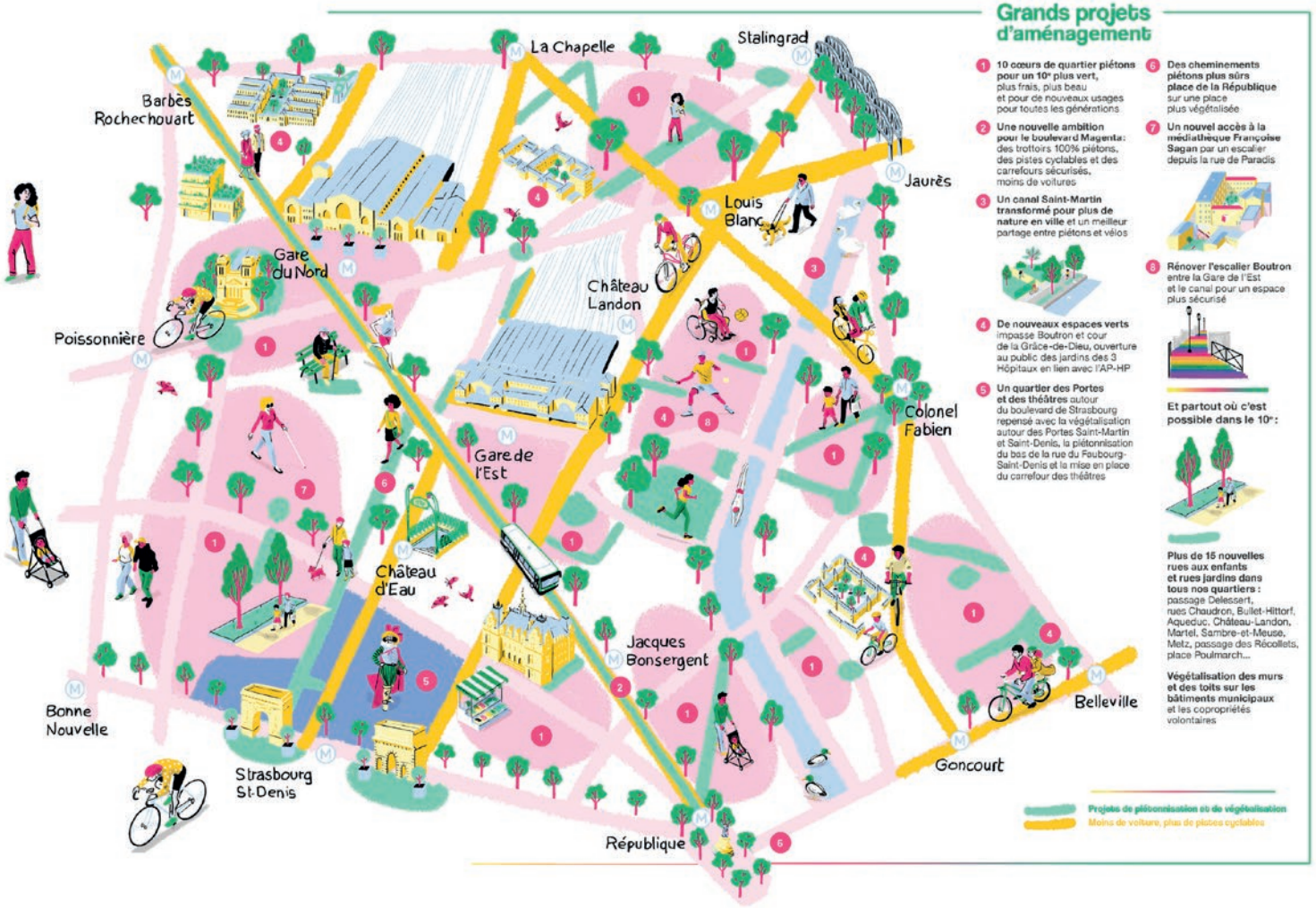
Paris 9e

Le 9e est à vous !

1. Transformer le boulevard Marguerite de Rochechouart et l'Avenue Trudaine pour créer deux nouveaux jardins publics dans le 9e
2. Organiser une grande concertation avec les habitants des arrondissements concernés pour reconquérir l'espace public place de Clichy, sécuriser les traversées cyclables et fluidifier les bus.
3. Transformer les cours de la mairie d'arrondissement en jardins accessibles au public.
4. Transformer les abords du Palais Garnier en véritable lieu d'expression artistique.
5. Mettre en place une canopée urbaine rue La Fayette.
6. Mettre en place un escalier des Fiertés rue Pierre Sémard.
7. Ériger un mur d'expression place André Breton.
8. Organiser la fête du square Montholon.
9. Accompagner la création d'un Centre Social rue Catherine de la Rochefoucauld.
10. Renforcer la présence de la police municipale grâce à la création de kiosques sur les points chauds.
11. Trois marchés populaires dans le 9e
12. Doubler le nombre de logements sociaux dans l'arrondissement.
13. Ouvrir les cours d'écoles les week-ends et vacances.
14. Mettre en place des nouvelles rues aux écoles (rue Clauzel, rue de Bruxelles, rue Rodier, rue Buffault).
15. Créer 5 cœurs piétons en concertation avec les habitants de chacun des quartiers.
16. Accompagner les commerces de proximité et promouvoir le Made in 9e.
17. Créer des parcours piétons sécurisés reliant des centres culturels et sportifs.
18. Développer des parcours de course à pied sécurisés qui relient l'arrondissement aux quais de Seine et aux sites de baignade.
19. Donner la priorité aux piétons et aux vélos, en particulier dans les quartiers les plus fréquentés : par exemple autour des grands magasins, autour de la rue des Martyrs, etc..
20. Création de nouveaux espaces canins pour permettre aux chiens de courir librement sans laisse et pour favoriser les liens sociaux entre propriétaires.

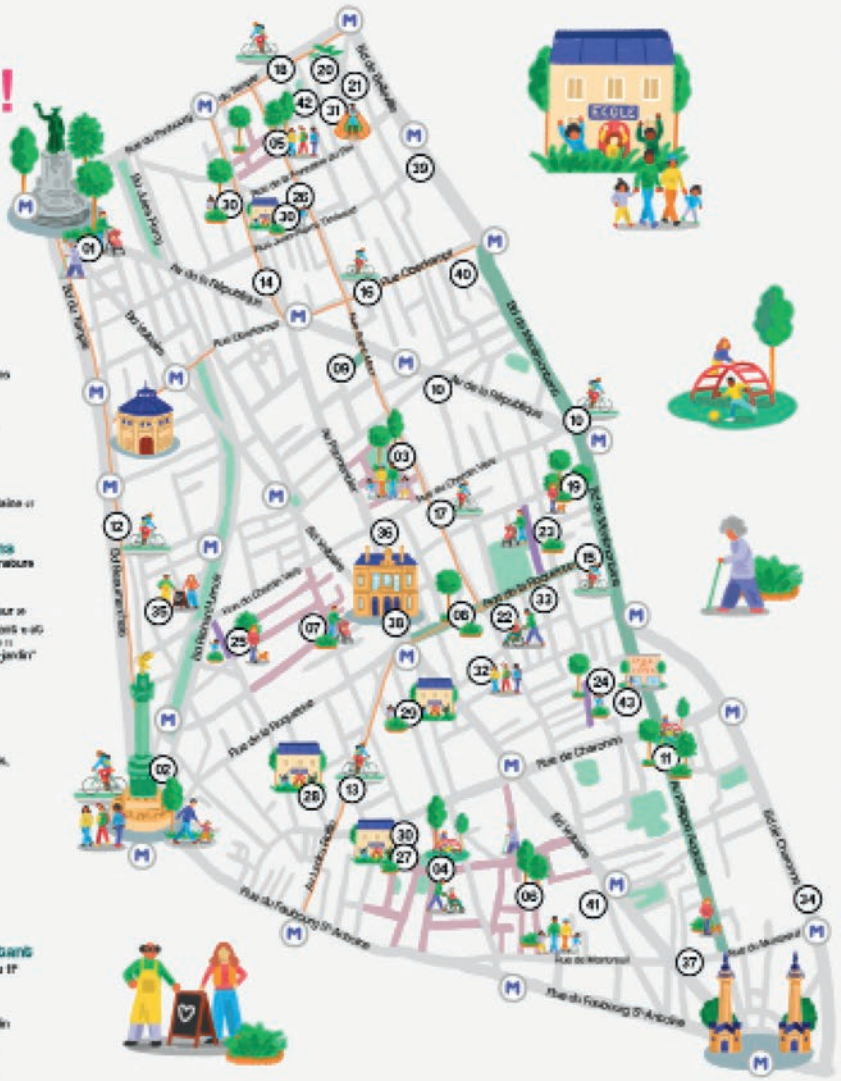


Paris 10e


La Chapelle
Stalingrad
Barbès Rochechouart
Jaurès
Louis Blanc
Gare du Nord
Château Landon
Poissonnière
Colonel Fabien
Gare de l'Est
Château d'Eau
Jacques Bonsergent
Belleville
Bonne Nouvelle
Strasbourg St-Denis
Goncourt
République
Grands projets d'aménagement
1 10 cœurs de quartier piétons pour un 10e plus vert, plus frais, plus beau et pour de nouveaux usages pour toutes les générations
2 Une nouvelle ambition pour le boulevard Magenta: des trottoirs 100% piétons, des pistes cyclables et des carrefours sécurisés, moins de voitures
3 Un canal Saint-Martin transformé pour plus de nature en ville et un meilleur partage entre piétons et vélos
4 De nouveaux espaces verts impasse Boutron et cour de la Grâce-de-Dieu, ouverture au public des jardins des 3 Hôpitaux en lien avec l'AP-HP
5 Un quartier des Portes et des théâtres autour du boulevard de Strasbourg repensé avec la végétalisation autour des Portes Saint-Martin et Saint-Denis, la piétonnisation du bas de la rue du Faubourg-Saint-Denis et la mise en place du carrefour des théâtres
6 Des cheminements piétons plus sûrs place de la République sur une place plus végétalisée
7 Un nouvel accès à la médiathèque Françoise Sagan par un escalier depuis la rue de Paradis
8 Rénover l'escalier Boutron entre la Gare de l'Est et le canal pour un espace plus sécurisé
Et partout où c'est possible dans le 10e :
Plus de 15 nouvelles rues aux enfants et rues jardins dans tous nos quartiers : passage Delessert, rues Chaudron, Bullet-Hittorf, Aqueduc, Château-Landon, Martel, Sambre-et-Meuse, Metz, passage des Récollets, place Poulmarch...
Végétalisation des murs et des toits sur les bâtiments municipaux et les copropriétés volontaires
Projets de piétonnisation et de végétalisation
Moins de voiture, plus de pistes cyclables

Paris 11e

Le 11e est à vous !



01 **Place de la République**
Une place plus verte, avec moins de voitures

02 **Place de la Bastille**
Une place moins encombrée où on circule en toute sécurité

03 04 05 06 07 **5 quartiers piétonniers**
Moins de voitures, plus sûrs pour les piétons

Autour de :
- square Gardette
- square Louis Majorelle et Nordling
- square Saint-Maur
- square Tilsit
- quartier Popincourt-Sedaine

08 09 10 11 **4 rues vertes et avenues-jardins**
des rues avec moins de voiture et plus de nature

- rue de la Roquette
- passage au 69 rue Saint-Maur
- boulevard de Ménilmontant et de l'avenue Philippe Auguste transformés en "avenue-jardin"

12 13 14 15 16 17 18 **Pistes cyclables sécurisées**
pour assurer la continuité cyclable

- boulevards Beaumarchais, Filles du Calvaire et du Temple
- avenue Ledru Rollin
- avenue Parmentier
- rue de la Roquette
- rue Oberkampf
- rue Saint-Maur
- faubourg du Temple

19 **Jardin citoyen - TEP Ménilmontant**
de la nature en ville pour les habitant·es du 11e

20 **Créer une ferme urbaine**
dans les sous-sols du Parking Robert-Houdin

21 **Halle alimentaire de Belleville**
pour se nourrir mieux et à moindre coût

22 **Un nouveau centre de santé**
avec des consultations gratuites et spécialisées dans la santé des femmes

23 24 25 **Rues aux enfants**
sécurisées et végétalisées

- rue Merlin
- rue Lopez
- rue Fromento

26 27 28 29 **Rénovation des écoles**
pour plus de chaleur l'hiver et de fraîcheur en été

- élémentaire et maternelle 3 bonnes
- élémentaire St Bernard
- élémentaire Keller
- élémentaire Cavaignac

30 **Des "cours oasis" partout**
des cours d'écoles avec des arbres et des jeux pour les enfants

31 **Gymnase Berlemont**
un gymnase rénové pour les habitant·es de Belleville

32 **MJC Mercœur**
une maison pour accompagner les jeunes dans tous leurs projets

33 **Quartier jeunes Roquette**
aménagement pour proposer des activités artistiques, culturelles, sportives aux habitant·es et création de 40 logements étudiants

34 **Site de valorisation des déchets**
créer un site pour accélérer la transition écologique de nos quartiers

35 **La maison des autres modes**
maintenir ce lieu pour une mode éthique et durable

36 **14 avenue Parmentier**
faire un lieu culturel ouvert, innovant et d'éducation populaire

37 **Une nouvelle bagagerie**
pour que les personnes à la rue puissent déposer leurs affaires en sécurité

38 **Guichet des droits**
un seul endroit pour vous aider à faire valoir vos droits

39 40 **Foyers de jeunes travailleurs**
Création de foyers pour aider les jeunes à se loger dans l'arrondissement

- 21 places - boulevard de Belleville
- 64 places - rue Crespin Dugast

41 42 **Un lieu citoyen**
aménager l'ancienne école cité Gourg et de la Maison de la cité pour accueillir des espaces citoyens

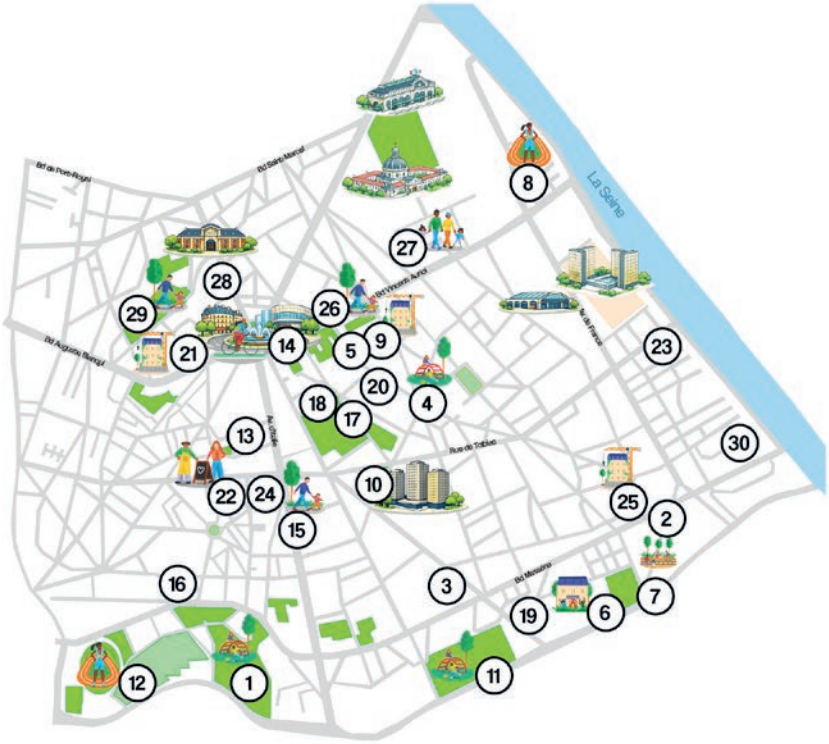
43 **Salle des fêtes municipale**
aménager le pavillon Colbert, rue de Charonne

Paris 12e


Le 12e est à vous !
01 Rénover la Mairie du 12e
02 Le nouveau quartier des Messageries
03 La ZAC Bercy Charenton
04 Baignade en Seine
05 Opéra aux Lilas Lagrange
06 Réaménagement de la Place Daumesnil
07 Gare de Lyon apaisée
08 Transformation du quartier de Bercy
09 De nouvelles rues aux enfants
10 Grandes berges de Seine aménagées et végétalisées
11 Protection renforcée du Bois de Vincennes
12 Renforcement de l'île de la Maison de Rhénanie au parc de Bercy
13 Déployer une politique mémorielle LGBTQIA+
14 Un référentiel 100% de « cours oasis »
15 Un grand plan de rénovation des établissements scolaires
16 Un nouvel espace sportif
17 Piétonnisation et végétalisation
18 Place Picpus et la porte de Vincennes
19 Une bibliothèque de quartier
20 Aménager la rue de Picpus
21 Vélorues

Paris 13e

1. Renaissance de la Bièvre et aire de jeu XXL
2. 3 nouveaux tronçons de la petite ceinture
3. Nouveau jardin public villa d'Este
4. Nouveau jardin public place Nationale
5. Installation d'un nouveau lieu sur les cultures urbaines
6. Reconstruction de l'école Franc Nohain
7. Nouvelle tribune pour le stade Pelé
8. Avenue aux sports
9. Rénovation du collège Elsa Triolet
10. QJ 13 : extension, équipement, végétalisation
11. Le stade Carpentier devient un parc sportif avec une nouvelle piscine
12. Un Grand Charléty
13. Un solarium et une salle de fitness à la Butte-aux Cailles
14. Aménagement de la Place d'Italie
15. Aménagement de l'Avenue d'Italie
16. Maison Sport-Santé
17. Rénovation du Centre médical Edison
18. Centre européen sur la santé environementale
19. La Maison des 4 vents
20. Rénovation crèche Ricaut
21. Rénovation crèche Reculettes
22. Reconstruction du restaurant Emeraude
23. Les Frigos
24. Création d'un jardin au TEP Ferrandi
25. Reconstruction du centre Paris anim'Oudiné
26. Rue aux écoles Fagon
27. Rue aux écoles Jenner
28. Végétalisation et aménagement de la place en hommage aux femmes victimes de violence
29. Végétalisation et aménagement de la place Claude Bourdet
30. Nouvelle résidence étudiante




LE 14E EST À VOUS
MONTPARNASSE
GARE MONTPARNASSE
BD DU MONTPARNASSE
BOULEVARD EDGAR QUINET
CIMETIERE MONTPARNASSE
PLACE DE CATALOGNE
AVENUE DU MAINE
RUE FROIDEVAUX
RUE DAGUERRE
RUE PEMETY
RUE DU CHÂTEAU
RUE DE L'OUEST
RUE RAYMOND LOSSERAND
RUE D'ALÉSIA
RUE DIDOT
RUE DES PEMENTS
RUE DE L'ABBÉ GARNIER
MAIRIE
NOUVEAU LIEU LA ROCHEFOUCAULD
RUE BRÉZIN
AV DU GAL LECLERC
RUE DELOUT
ALÉSIA
RUE D'ALÉSIA
AVENUE RENE COTY
RUE DAREAU
RUE CABANIS
RUE DE LA SANTÉ
BOULEVARD ARAGO
BOULEVARD ST-JACQUES
NOUVEAU QUARTIER SAINT-VINCENT DE-PAUL
AV DENFERT ROCHEREAU
PORT ROYAL
METRO
QUARTIER PORTE DE VANVES
AVENUE MARC SANGNIER
AVENUE MAURICE D'OCAGNE
BOULEVARD BRUNE
QUARTIER JEAN MOULIN
AV JEAN MOULIN
RUE PAILLANT
RUE SARRETTE
RUE LACAZE
AVENUE REILLE
QUARTIER PORTE D'ORLÉANS
NOUVEAU LIEU « GARAGE CITROËN »
AV PAUL APPELL
PARC MONTSOURIS
BOULEVARD JOURDAN
CITÉ UNIVERSITAIRE
les pictos du programme !
logement social et abordable
logement social jeune ou senior et pension de famille
santé
école
crèche
épicerie municipale
culture
sport
parc canin
lieux à protéger
les nouveaux aménagements du programme !
espaces verts
rues aux piétons
voies cyclables
traversées piétonnes sécurisées
dimanches sans voiture 1 semaine/2
revêtements anti-bruits
Le 14e populaire
1 700 nouveaux logements sociaux et abordables dès 2027
2 rénovation de la résidence sénior Beaunier
3 créations et rénovation de résidences étudiantes sociales et foyers de jeunes travailleurs
4 5 nouvelles résidences sociales et pensions de famille
5 rénovation et agrandissement des foyers de vie pour personne en situation de handicap
6 rénovation énergétique de 2 500 logements sociaux
7 2 nouvelles épiceries municipales
8 3 nouvelles maisons de santé en secteur 1
9 rénovation du centre municipal de santé Fédon
10 nouvelle Résidence Alzheimer Tisserand
11 rénovation climatique (cours Oasis et isolation thermique) et mise en accessibilité des écoles
12 1 nouvelle école et une nouvelle crèche (66 berceaux)
13 rénovation de la crèche Auguste Cain
Le 14e vivant
1 2 nouveaux parcs canins
2 amélioration de la gestion des espaces mixtes public-privé
3 3 000 m² d'ateliers d'artisanat / fabrication locale
4 nouveau tiers-lieu géré par et pour la jeunesse
Le 14e fier
1 nouveaux lieux culturels : salle de concert, centre d'art contemporain, ateliers-galerie, espace culturel
2 rénovation de la Galerie du Montparnasse et nouveaux lieux d'exposition
3 rénovation complète du Centre sportif Élisabeth
4 nouveau gymnase
5 rénovation de la piscine Aspirant Dunand et couverture du skatepark Jules Noël

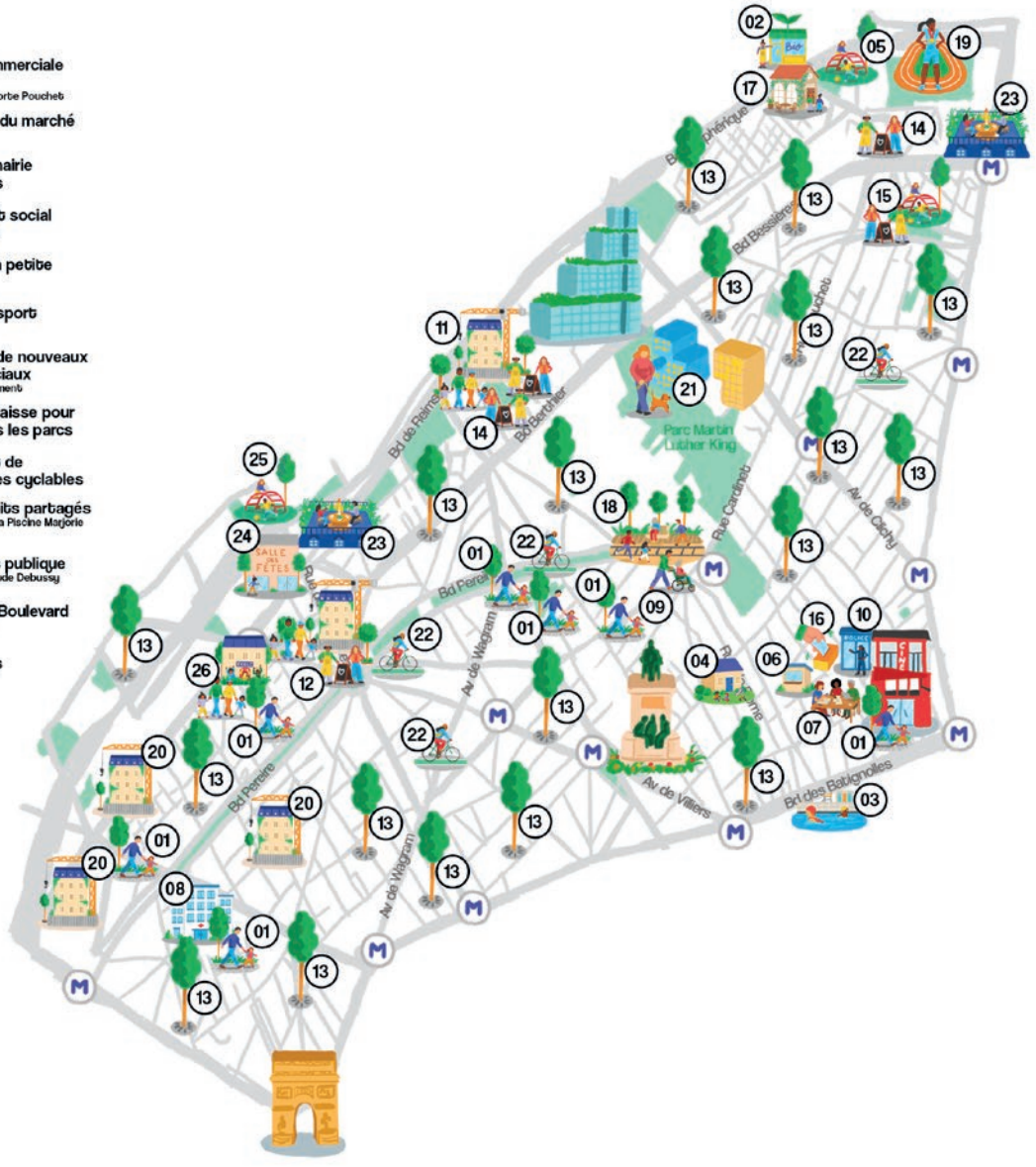
Paris 16e

1. Initier la jonction du tramway entre la Porte Dauphine et le Pont du Garigliano
2. Bois de Boulogne : création d'axes cyclables sécurisés et limitation de la vitesse à 30 km/h
3. Réaménagement du carrefour du Bout des Lacs
4. Piste cyclable Porte de la Muette - Pont de Puteaux
5. Poursuite de la végétalisation Porte Maillot
6. Transformation de l'avenue Foch en parc avec des aires de jeux, des pelouses et des parcs pour les chiens
7. Piste cyclable boulevard Lannes et boulevard Suchet
8. Festival des Portes
9. Rénovation de logements sociaux
10. Création d'une bibliothèque
11. Plan «Visibilité des passages piétons»
12. Ouverture d'une bagagerie solidaire avec bains-douches
13. Esplanade des Princes : couverture partielle du périphérique avec végétalisation et réaménagement de la porte de Saint-Cloud
14. Cours Oasis et aménagement de la «rue aux enfants» de l'école des Princes
15. Création de logements abordables
16. Festival des pratiques artistiques amateurs
17. Réaménagement de la place Claude François
18. Kiosque de police Municipale avec une présence 24h/24h
19. Erlanger : création de logements sociaux et d'une école
20. Piétonnisation avec accès cyclable des voies sur berge
21. Cœur piéton quartier d'Auteuil
22. Une maison des femmes victimes de violences et de l'égalité
23. Mise en place réseau d'aide aux victimes de violences sexuelles et sexistes, LGBTphobes, racistes et antisémites
24. Pistes cyclables sécurisées : avenue de Versailles, avenue Mozart, Pont de Grenelle, Iéna, Pierre 1er de Serbie...
25. Cœur piéton quartier de Passy
26. Aménagement de la place du Trocadéro
27. «Jardin promenade» entre la place du Trocadéro et le bois de Boulogne
28. Réaménagement des jardins du Trocadéro et création du jardin Jacques Martial en mémoire des victimes de l'esclavage
29. Guichet d'accueil permanent en Mairie du 16e pour l'accès au logement
30. Guichet d'accueil permanent pour l'accès au logement en Mairie du 16e
31. Création de cours Oasis et rénovation des écoles
32. Création et aménagement de rues aux enfants
33. Aménagement et végétalisation de la dalle Kennedy



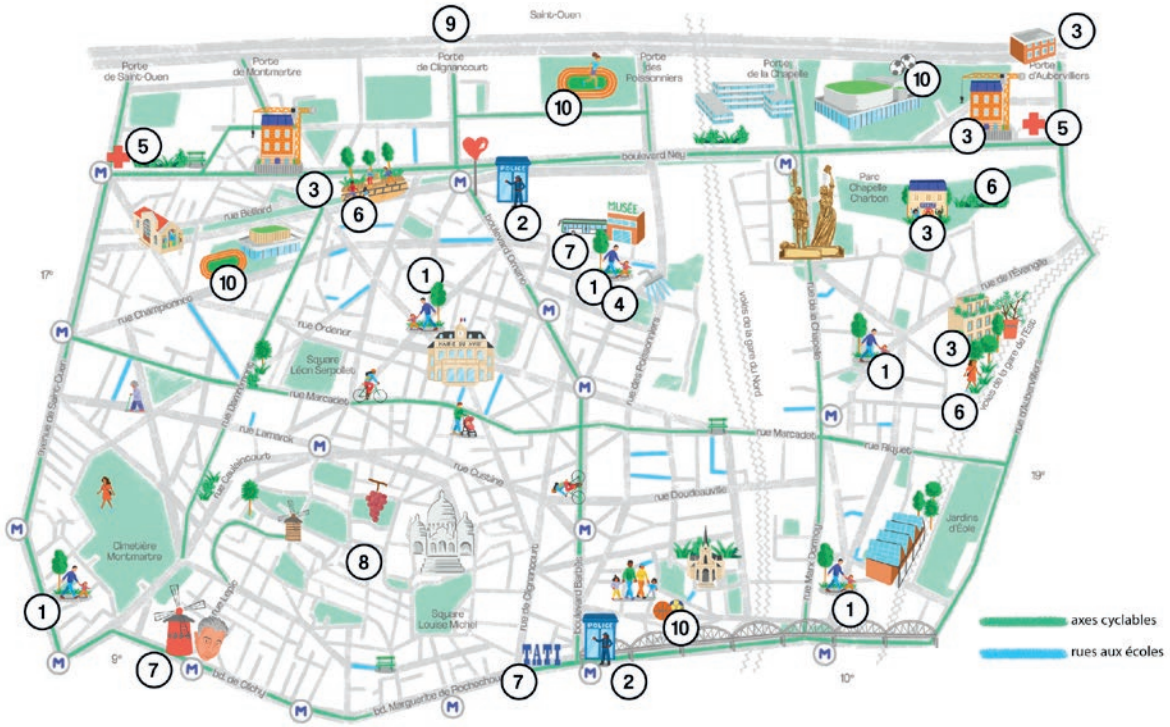
Paris 17e

01 Piétonisation
02 Epicerie Bio
Serre Pouchet
03 Nouvelle piscine
parking rue de Rome
04 Maison d'assistantes maternelles
05 Jardin partagé
centre social Pouchet
06 Guichet physique
mairie du 17e
07 Permanences dans les quartiers
08 Maison de santé de secteur 1
09 Maison des Aidants
10 Police municipale de proximité
11 Réaménagement de la porte d'Asnières
12 Réaménagement de la place du Maréchal Juin
13 Végétalisation de l'espace public
14 Animation commerciale prioritaire
Porte d'Asnières et Porte Pouchet
15 Réhabilitation du marché Navier
16 Comité de la mairie et référendums
17 Café culturel et social Serre Pouchet
18 Réfection de la petite ceinture
19 Promotion du sport féminin
20 Construction de nouveaux logements sociaux
ouest de l'arrondissement
21 Espaces sans laisse pour les chiens dans les parcs
22 Aménagement de nouvelles pistes cyclables
23 Création de toits partagés
Villa Saint-Ange et à la Piscine Marjorie Gestring
24 Salle des fêtes publique
au Conservatoire Claude Debussy
25 Avenue Jardin Boulevard de la Somme
26 Rue aux écoles
rue Laugier



Paris 18e

Le 18e est à vous !



1 Création de coeurs piétons
ensemble de rues piétonnisées et végétalisées

2 Création de kiosques de Police municipale

3 Réhabilitation et création de logements
- Porte Montmartre
- Charles Hermite
- Chapelle Charbon
- Gare des Mines
- Hébert

6 Bains douches réservés aux femmes

5 Protéger la santé de toutes et tous
- Maintien d'une offre hospitalière à l'Hôpital Bichat
- Création d'un centre de santé à Charles Hermite
- Déploiement d'équipes mobiles de santé pour atteindre les publics isolés dans les quartiers populaires

6 Création de nouveaux espaces verts
- Agrandissement du parc Chapelle Charbon
- Poursuite de l'aménagement de la Petite Ceinture
- Promenade du Faisceau, le long des voies ferrées

7 Offre culturelle
- Préservation de l'appartement de Jacques Prévert en lien avec le Moulin Rouge
- Lieu culturel dans les magasins TATI
- Création d'un musée des transports

8 Régulation de l'activité touristique à Montmartre
- Lutte contre les excès d'Airbnb et les logements vides
- Protection du tissu local de proximité et de la diversité commerciale

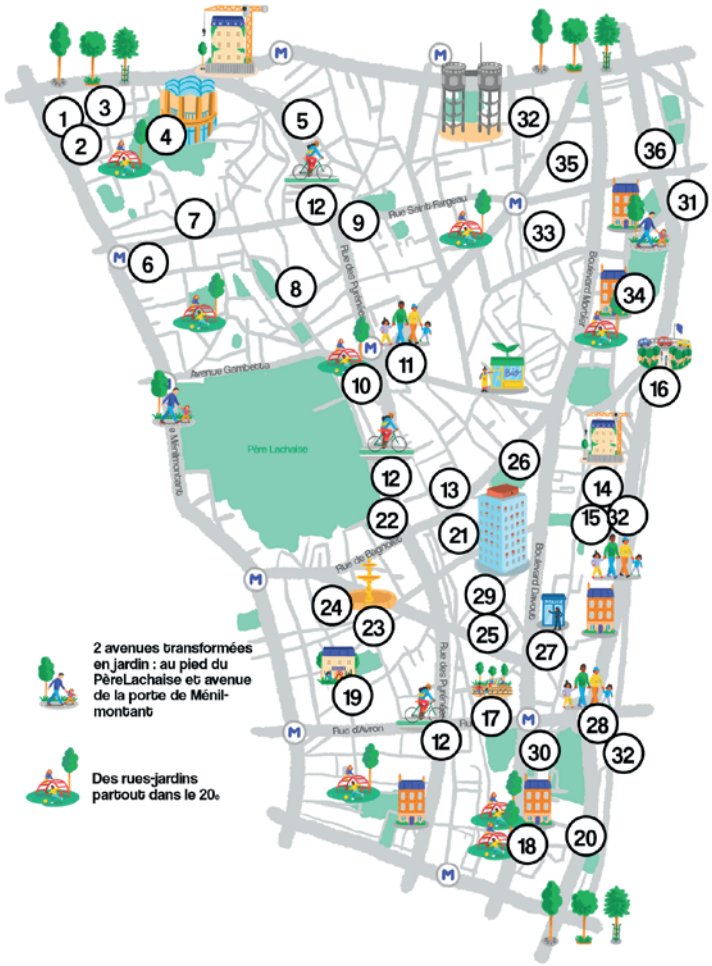
9 Transformation de la Porte de Clignancourt
- Création d'une grande place métropolitaine végétalisée, offrant de nouveaux usages
- Transformation de la place Django Reinhardt, fermeture du parking et de la station service et agrandissement du square Ginette Neveu - transformation des mails Huchard, Binet et Cocteau : plus accessibles, plus animés, plus végétalisés

10 Préserver et renforcer l'offre sportive
- Rénovation des pistes d'athlétisme du centre sportif des Poissonniers et du centre sportif Jesse Owens
- Rénovation du gymnase de la Goutte d'Or
- Retour des trois terrains de football à Porte de la Chapelle
- Création d'une salle de e-sport

Emmanuel Grégoire pour Paris

Paris 20e

1. Une nouvelle grande salle de danse au centre sportif Nakache
2. Un réseau de salles des fêtes municipales
3. Un cinéma de quartier à Belleville
4. La Maison de l'Air enfin rénovée pour accueillir la Maison de la vie associative et citoyenne
5. Un centre de la danse et des musiques actuelles à Jourdain
6. Un musée de la Commune de Paris à Ménilmontant
7. Un nouveau centre Paris Anim'
8. Les bains-douches de la Bidassoa rénovés
9. Une Maison des femmes victimes de violences et de l'Égalité
10. La place Gambetta réaménagée et un cœur piéton autour de l'avenue du Père-Lachaise
11. Une antenne dédiée pour faciliter l'accès aux stages et apprentissages à la mairie du 20e
12. La rue des Pyrénées cyclable et apaisée
13. Une carte de bibliothèque pour tous les jeunes
14. Plus de logements abordables
15. Le quartier Python-Duvernois enfin transformé
16. L'échangeur de la porte de Bagnolet repensé
17. Une grande promenade de la Flèche d'Or au Bois de Vincennes
18. 5 000 logements sociaux rénovés
19. Des goûters équilibrés et gratuits pour nos enfants
20. Une nouvelle piscine à porte de Vincennes
21. La Flèche d'Or rénovée
22. Un nouveau jardin au 163 rue des Pyrénées avec l'agrandissement du square Henri Karcher
23. Un cœur piéton place de la Réunion
24. Le coliving sera strictement encadré
25. Une maison d'assistantes maternelles verra le jour dans un quartier populaire de l'arrondissement
26. Le Pavillon de l'Ermitage sera rénové pour en faire un lieu de culture
27. Un kiosque de police municipale à Saint-Blaise et 100 agents de police municipale en plus dans le 20e
28. Le réaménagement complet de la porte de Montreuil
29. La transformation de l'îlot du Clos à Saint-Blaise
30. Un nouveau centre social
31. Un centre culturel à dimension régionale aux Fougères
32. Trois nouveaux centres et maisons de santé
33. Un parcours de street art dans le 20e
34. Un festival de la culture dans le parc social
35. Après le départ de la DGSE, repenser le quartier Mortier
36. Le Territoire zéro chômeur de longue durée renforcé



Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel Grégoire pour Paris

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Dossier de presse
Février 2026



Emmanuel Grégoire

Paris, capitale de l'engagement : protéger les associations, renforcer l'économie sociale et solidaire et défendre les libertés

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire pour Paris

Emmanuel Grégoire
Candidat à la mairie de Paris

« Le secteur associatif est le cœur battant de Paris. Ce sont près de 80 000 associations, plus de 120 000 salariés et jusqu'à 700 000 bénévoles qui font vivre chaque jour la solidarité, la culture, le sport, l'éducation populaire et la démocratie dans notre ville.

Pourtant, ce modèle est aujourd'hui fragilisé. Près d'un tiers des associations employeuses disposent de moins de trois mois de trésorerie. Beaucoup peinent à renouveler leurs dirigeants bénévoles. Dans le même temps, les discours de haine, les attaques contre les droits fondamentaux et les coupes budgétaires menacent celles et ceux qui protègent les plus vulnérables.

Nous faisons un choix clair : Paris sera un rempart. Un rempart pour la démocratie, un rempart pour la société civile, un rempart pour toutes celles et ceux qui s'engagent.

Notre objectif est simple : donner aux associations et aux acteurs de l'économie sociale et solidaire les moyens d'agir, de se développer et de transformer la société.

Nous voulons faire de Paris la capitale mondiale de l'engagement, où chacun peut agir, créer, aider et défendre les libertés.

Nous avons cinq priorités :

- *Sécuriser le financement et soutenir durablement les associations ;*
- *Faire de Paris la capitale de l'économie sociale et solidaire ;*
- *Reconnaître et valoriser l'engagement bénévole ;*
- *Protéger les libertés publiques et soutenir les publics vulnérables ;*
- *Faire de Paris un refuge pour la création, la culture et la démocratie.*

Paris appartient à celles et ceux qui s'engagent. C'est notre conviction et notre engagement.

Emmanuel Grégoire pour Paris

Mes propositions pour les associations, l'ESS et les libertés à Paris !

1. Sécuriser les associations et leur donner les moyens d'agir

Les associations sont indispensables à la cohésion sociale. Elles accompagnent les familles, soutiennent les jeunes, protègent les personnes vulnérables, les droits des femmes, des personnes exilées, l'environnement et font vivre la démocratie locale. Pourtant, leur modèle économique est fragilisé.

Multiplication des appels à projets de courte durée avec des critères toujours plus spécifiques, concurrence sur les financements avec des associations de grande taille, coupes budgétaires du gouvernement, injonctions de neutralité, mises en cause des activistes et des libertés associatives par la droite et l'extrême droite… Faire vivre son association est devenu un parcours du combattant. Pourtant, les associations sont en première ligne de la vie de quartier, elles sont souvent le premier lieu où trouver une information ou une main tendue pour les habitants et les habitantes.

Nous ne nous résignons pas face à cette situation et nous nous engageons à sécuriser les financements associatifs, le nerf de la guerre, et à faciliter la vie des associations en leur donnant accès aux espaces nécessaires à leur activité et au maintien de leurs missions auprès de leurs bénéficiaires.

● Sécurisation des financements associatifs

Nous mettrons fin à la précarité financière des associations en :

- **créant des conventions de financement pluriannuelles, pour garantir leur stabilité ;**
- **mettant en place un fonds d'urgence pour les associations en difficulté, afin d'éviter les cessations d'activité ;**
- **sanctuarisant les subventions aux associations intervenant dans les quartiers populaires ;**
- **protégeant en priorité les associations féministes, menacées par un recul inédit de leurs financements.**

Notre objectif est clair : nous garantirons la continuité des missions essentielles à la vie des Parisiennes et des Parisiens grâce à la sécurisation des financements associatifs, pour permettre aux associations de maintenir leur activité et d'avoir davantage de visibilité aux service des publics qu'ils accompagnent.

● Faire de l'Hôtel de Ville la maison des associations

L'Hôtel de Ville doit devenir le symbole vivant de la démocratie citoyenne : un lieu où l'on débat, s'organise, fait des rencontres, où l'on crée des vocations et favorise l'engagement des citoyens au sein de la cité.

– Nous ouvrirons toute l'année l'Hôtel de Ville aux associations pour :

– accueillir réunions, événements et formations ;

– organiser des rencontres entre associations et citoyens ;

– créer un véritable carrefour de l'engagement.

Outre les financements, la vie associative est parfois rendue plus compliquée par la difficulté d'accéder à des espaces physiques où faire vivre son activité, réunir ses adhérents, organiser un atelier ou une réunion.

Nous faciliterons également :

– l'accès aux bâtiments municipaux ;

– la mutualisation des locaux publics ;

– la mise à disposition d'espaces de travail pour les associations.

2. Reconnaître et valoriser l'engagement bénévole

Jusqu'à 700 000 bénévoles font vivre Paris chaque jour. Ce sont autant de personnes qui, en plus de leur travail salarié, du travail domestique, donnent de leur temps aux autres pour défendre une cause qui leur tient à cœur, faire vivre le débat d'idées, assurer des activités culturelles ou sportives pour les enfants ou encore accompagner des personnes en grande précarité. Leur engagement doit être reconnu et facilité.

● Création d'un véritable parcours de l'engagement

La vie parisienne ne serait pas si riche sans ces millions d'heures données par les bénévoles chaque année. Les bénévoles doivent pouvoir avoir accès facilement aux formations et informations nécessaires à leur activité, par la création d'un véritable parcours de l'engagement pour les personnes volontaires.

Nous mettrons en place :

– des formations gratuites pour les dirigeants associatifs ;

– une application citoyenne pour faciliter l'engagement bénévole et mettre en relation les volontaires avec les associations ;

– un programme renforcé des Volontaires de Paris.

● Reconnaissance concrète de l'engagement

L'engagement bénévole dans la vie associative est presque aussi exigeant, parfois davantage, qu'une activité professionnelle classique. Organiser un événement, accompagner des personnes en difficulté, remplir des dossiers administratifs… Ce sont autant de compétences qui sont pratiquées régulièrement et qui méritent d'être valorisées.

Nous valoriserons l'engagement par :

- des certifications reconnaissant les compétences acquises ;
- des accès prioritaires à certains équipements municipaux ;
- des dispositifs de reconnaissance publique des bénévoles.

S'engager pour les autres doit être reconnu comme une richesse pour toute la société.

3. Faire de Paris la capitale de l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire représente déjà 148 300 emplois à Paris. Il s'agit d'un secteur indispensable qui ouvre la voie à une économie plus durable, fondée sur l'utilité sociale et l'intérêt collectif.

Nous voulons changer d'échelle, en activant tous les leviers dont dispose la puissance publique municipale dans le champ économique : commande publique, soutien au foncier, promouvoir et accompagner les acteurs de l'ESS.

● Création d'un "Small Business Act" parisien

La commande publique sera le premier levier pour valoriser, consolider et développer l'écosystème de l'économie sociale et solidaire à Paris.

Nous orienterons 50 % de la commande publique parisienne vers les PME et les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Ce levier permettra :

- de soutenir l'emploi local ;
- de développer une économie plus juste ;
- de renforcer l'innovation sociale.

Nous organiserons également chaque année un grand salon dédié au Fabriqué à Paris, réunissant artisans, créateurs, commerces de proximité, entreprises de l'ESS et ateliers locaux.

● Développer des locaux accessibles pour l'ESS

Nous soutiendrons l'activité des acteurs de l'ESS grâce à la maîtrise du foncier, premier coût pour les acteurs économiques et qui peut parfois constituer un véritable frein au développement des entreprises. Nous renforcerons donc les moyens fonciers pour permettre aux structures de se développer :

– 15 % des locaux commerciaux municipaux réservés à l'ESS ;

– développement de la foncière Paris Commerces ;

– création de bureaux à loyers accessibles ;

– accès à des espaces de stockage abordables.

● Accompagner la création et le développement des structures de l'ESS

Nous développerons et accompagnerons les SCIC et autres formes coopératives associatives (SCOP, CAE…). Nous renforcerons l'accompagnement des acteurs de l'ESS, notamment via le soutien à la plateforme Pousses (développée par Paris Initiative Entreprise) ou par des structures d'accompagnement dédiées (Paris&co, les Canaux…).

Nous renforcerons :

– le soutien aux coopératives (SCOP, SCIC, CAE) ;

– les dispositifs d'accompagnement et de financement ;

– les espaces dédiés à l'innovation sociale.

Nous organiserons également une conférence annuelle des financeurs de l'ESS afin de permettre un espace de dialogue et de remontée des besoins des acteurs.

4. Défendre les libertés publiques et protéger les publics vulnérables

Face à la montée de l'extrême droite, tant au niveau national qu'international, Paris doit être un rempart et montrer la voie. Paris protégera les Parisiennes et les Parisiens face à toutes les discriminations. A la hauteur de son histoire et de ses valeurs, la ville défendra les libertés publiques et les droits fondamentaux de toutes celles et ceux qui vivent en son sein.

● Lutter contre toutes les discriminations

Nous mettrons en place :

- des campagnes massives de testing dans tous les domaines (logement, emploi, accès aux établissements privés et publics) ;
- un renforcement des permanences juridiques pour soutenir les victimes de discriminations ;
- des dispositifs de protection pour les victimes.

Nous défendrons également l'expérimentation de la mise en place d'un récépissé de contrôle d'identité, en lien avec la Préfecture de Police.

Enfin, nous généraliserons les "lieux refuges" dans les événements publics, des espaces permettant d'accueillir les personnes se sentant exposées à des comportements violents et/ou discriminants.

● Protéger les droits fondamentaux

Dans un contexte inédit de backlash pour les associations et les politiques publiques féministes, LGBTQIA+ et les personnes exilées, nous agirons comme rempart et comme alliés contre les dérives de la droite et de l'extrême droite afin de protéger les droits fondamentaux.

Nous sanctuariserons :

- les subventions aux associations féministes ;
- le soutien aux associations et lieux LGBTQIA+ dans tous les arrondissements ;
- les dispositifs d'aide aux personnes exilées ;
- les politiques d'égalité femmes-hommes.

Nous défendrons le droit à l'avortement, protégé depuis peu par la Constitution, et lutterons contre toutes les entraves. Nous renforcerons le combat contre les auteurs d'affichage ou de distributions de propagande anti-IVG.

● Faire de Paris une ville refuge

Fidèle à sa tradition d'accueil et face à la montée de l'extrême droite partout dans le monde, nous accueillerons :

- les artistes persécutés ;
- les journalistes exilés ;
- les intellectuels menacés.

Paris restera une capitale de la liberté et fera rayonner sa vision à l'international.

5. Soutenir la culture indépendante et la démocratie

La culture et les médias indépendants élèvent les idées progressistes et sont essentiels à la démocratie : les lieux et les espaces de création indépendants doivent être soutenus et protégés face aux coupes budgétaires et à l'offensive de la droite et de l'extrême droite.

L'extrême droite a pu proliférer ces dernières années grâce au soutien financier de quelques milliardaires dans le champ culturel et médiatique. C'est la première bataille à mener.

● Faire de Paris le bouclier de la liberté de création

Nous créerons :

- **des ateliers et lieux de création accessibles, garantissant aux artistes et aux créateurs des conditions concrètes pour produire, répéter et diffuser leurs oeuvres dans tous les quartiers ;**
- **une Maison des Arts et des Cultures Féministes, qui soutiendra la production et la diffusion artistique, accueillera des résidences, proposera des formations professionnelles et constituera un lieu de ressources autour de l'histoire et des pratiques féministes ;**
- **un Défenseur des libertés de création et de diffusion au service du monde culturel et des artistes.**

● Soutenir la diversité culturelle et les médias indépendants

Nous renforcerons :

- **le soutien aux artistes et aux associations culturelles, notamment à travers un accompagnement renforcé de la culture hip-hop à l'échelle du Grand Paris pour les artistes, les associations et les projets d'éducation populaire ;**
- **les projets d'éducation populaire ;**
- **la diversité culturelle dans tous les quartiers.**

Emmanuel Grégoire pour Paris

Paris, capitale mondiale de l'engagement

À l'heure où les libertés publiques vacillent et où les solidarités sont mises à l'épreuve partout dans le monde, Paris, fidèle à son histoire et ses valeurs, agit comme rempart en protégeant et en soutenant toutes celles et tous ceux qui sont actrices et acteurs de la résistance : associations de quartier, structures de l'économie sociale et solidaire, artistes, journalistes et créateurs indépendant.es.

Nous soutiendrons en premier lieu les associations, en première ligne là où les services publics ne sont plus et qui s'épuisent par la complexification des démarches et la fragmentation des financements.

Nous nous engageons à tout faire pour sécuriser les financements via des conventions pluriannuelles et faciliter la vie des associations, en ouvrant notamment l'Hôtel de Ville pour en faire le cœur battant de la vie citoyenne parisienne. Paris reconnaîtra et facilitera l'engagement de ses 700 000 bénévoles qui font vivre la ville chaque jour.

Notre ambition est aussi économique : nous changerons d'échelle pour l'économie sociale et solidaire à Paris en mobilisant les leviers de la puissance publique (commande publique, soutien au foncier) afin de bâtir une économie plus juste et plus durable. Nous ferons de Paris la capitale mondiale d'un modèle économique qui place l'humain avant le profit.

Paris est un bouclier face à la montée de l'extrême droite et au recul des droits fondamentaux. Nous sanctuariserons les aides aux associations féministes, LGBTQIA+ et dispositifs d'aide aux exilé.es, tout en déployant des moyens massifs contre toutes les formes de discriminations. Paris restera une ville refuge pour les artistes persécuté.es et les journalistes menacé.es, un espace de liberté inconditionnelle pour la création indépendante.

Faire de Paris la capitale mondiale de l'engagement, c'est soutenir et accompagner toutes celles et ceux qui l'animent et qui font vivre la solidarité.

Nous nous engageons pour une ville solidaire, vivante et fière auprès de toutes celles et ceux qui sont les actrices et les acteurs de cette promesse par leur engagement quotidien.

Parce que Paris est à vous.

Élections municipales **15 et 22 mars 2026**

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel • Grégoire

L'union de la gauche et des écologistes

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Dossier de presse
Février 2026



Emmanuel Grégoire

Paris, ville fière de ses lumières et de ses combats LGBTQIA+

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire pour Paris

Emmanuel Grégoire, Candidat de la gauche à la mairie de Paris

« Paris est une promesse. Une promesse faite au fil des décennies par celles et ceux qui y ont trouvé un refuge, une scène, un espace de respiration et d'émancipation. Paris a été et demeure une pépinière politique et culturelle pour des générations de personnes LGBTQIA+. Ici, des libertés se sont conquises.

Ici aussi, des combats restent à mener, avec la même détermination, la même vigilance. Car le contexte nous oblige. Les violences progressent, les discours de haine se banalisent, et les droits fondamentaux sont de nouveau contestés. Paris a une responsabilité particulière : protéger sans condition et faire en sorte que chacune et chacun sache vers qui se tourner. C'est pourquoi nous doublerons le budget LGBTQIA+ de la Ville afin de protéger,de garantir et de promouvoir l'égalité.

Protéger, c'est agir concrètement. C'est mieux orienter et accompagner les victimes d'actes de haine et de discrimination. C'est former et outiller nos services publics pour faire face aux urgences sociales des publics LGBTQIA+. C'est renforcer les dispositifs de santé et de soin, promouvoir la santé sexuelle, la santé mentale et la santé globale, lutter contre la sérophobie, et agir avec les populations-clés pour mettre un terme à l'épidémie de VIH-sida d'ici 2030. C'est aussi aborder le chemsex avec lucidité et responsabilité, par une approche coordonnée, de prévention et de réduction des risques, qui refuse toute stigmatisation. Et c'est défendre un principe essentiel : l'accès aux soins doit rester effectif pour toutes et tous, sans conditions, notamment en portant une attention particulière au maintien de l'AME.

Être exemplaire, c'est garantir que le service public ne blesse pas. Combattre la "violence administrative", c'est accueillir toutes les vies et toutes les familles avec le même respect, simplifier les démarches d'état civil avec ambition, harmoniser les pratiques municipales, former les agents, minimiser la collecte d'informations relatives au genre, et faire progresser la reconnaissance de toutes les parentalités. C'est aussi protéger les enfants intersexes, former et sensibiliser aux droits des personnes intersexes, et faire reculer effectivement les mutilations.

Enfin, faire rayonner Paris, c'est soutenir celles et ceux qui agissent au quotidien : le tissu associatif, les lieux de solidarité, de culture, de mémoire et de sport inclusif. C'est transmettre une histoire trop souvent effacée et porter, dans les réseaux de villes engagées, une voix claire, constante et courageuse.

Notre cap est clair, et il se décline en trois priorités : une ville qui protège, une ville exemplaire, et une ville qui prend soin et qui rayonne. Paris est fière de ses lumières et de ses combats et elle entend les faire vivre, pour que personne n'ait à choisir entre être soi et être en sécurité.

Paris est fière de ses lumières et de ses combats. »

Emmanuel Grégoire pour Paris

Mes propositions pour une politique LGBTQIA+ ambitieuse à Paris

Depuis 2020, la Ville de Paris a renforcé son action continue en faveur de l'égalité des droits, de la prévention des discriminations et des violences, et du soutien au tissu associatif LGBTQIA+. Elle a renforcé le repérage des violences et l'accompagnement des victimes, notamment grâce à l'Observatoire des LGBTphobies et aux réseaux d'aide aux victimes, avec une attention particulière aux publics les plus vulnérables, comme les jeunes, les seniors, les personnes en grande précarité et les personnes exilées.

Paris a également consolidé son soutien aux associations, en doublant le budget LGBTQIA+ et en accompagnant durablement les temps forts, en particulier la Marche des Fiertés. Paris a porté la création de La Bulle, maison des solidarités LGBTQIA+, lieu inter-associatif dédié à l'accueil, à l'accompagnement administratif, social et psychologique des personnes les plus fragilisées.

Le service public municipal a progressé pour garantir un accueil plus respectueux, notamment dans les démarches d'état civil, et la formation des agent·es a été renforcée. La Ville a enfin porté un engagement majeur en matière de santé avec #ParisSansSida, en visant l'objectif de zéro nouvelle contamination, zéro décès et zéro discrimination sérophobe d'ici 2030.

Paris s'est aussi engagée pour la mémoire et la transmission des cultures LGBTQIA+, à travers des actions de reconnaissance dans l'espace public. Elle a enfin affirmé son rayonnement comme ville LGBTQIA+ friendly, en s'appuyant sur des réseaux de villes engagées et une stratégie de tourisme LGBTQIA+ responsable.

Dans un contexte international de recul des droits et d'attaques contre les personnes LGBTQIA+, nous devons aller plus loin. Notre stratégie est claire, thématique et exhaustive. Elle s'organise autour de cinq priorités complémentaires :

1. **Paris qui protège : garantir les droits et la dignité au quotidien**
2. **Paris exemplaire : un service public inclusif, pour toutes les vies et toutes les familles**
3. **Paris qui prend soin et qui prévient : santé sexuelle et santé globale**
4. **Paris qui se souvient et qui rayonne : culture, sport et mémoire LGBTQIA+**
5. **Paris engagée : Paris actrice des droits LGBTQIA+ en France et dans le monde**

1. Paris qui protège pour garantir les droits et la dignité au quotidien

● Pour une ville qui lutte contre toutes les discriminations

Protéger efficacement suppose d'abord que les personnes victimes d'actes de haine et de discriminations puissent identifier, sans hésitation, une porte d'entrée municipale claire, visible et capable d'agir.

– **Paris se dotera donc d'une mission dédiée à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les haines anti-LGBTQIA+, conçue comme un guichet unique d'orientation et de coordination. Cette mission permettra d'assurer un accompagnement plus lisible et plus personnalisé des victimes vers les services de plainte et vers les dispositifs d'aide, en articulation avec l'officier de liaison de la Préfecture de police, le parquet anti-discrimination et les associations spécialisées, sans se substituer à ce qui fonctionne déjà mais en rendant l'ensemble plus accessible.**

– **Pour que cette action soit concrète partout dans Paris, la mission s'appuiera sur des référent·es identifié·es dans chaque arrondissement, et sur un comité d'entente réunissant les services de la Ville et les acteurs associatifs représentant les personnes concernées. Ce cadre renforcera la diffusion d'une information fiable, actualisée et simple sur les droits et sur les ressources disponibles, et permettra d'harmoniser les pratiques. Il donnera aussi un contenu opérationnel à l'exigence d'accueil inclusif, en organisant la formation continue des agent·es municipaux et en garantissant des standards élevés sur l'ensemble du territoire parisien.**

● Pour une ville qui garantit la liberté d'être soi

Dans un contexte de persistance des préjugés, de montée des violences et de précarisation, la protection doit également répondre aux urgences sociales et aux vulnérabilités.

– **Paris renforcera donc l'action en direction des publics LGBTQIA+ les plus exposés, qu'il s'agisse des personnes exilées, des jeunes en rupture familiale, des seniors en perte d'autonomie ou des personnes en grande exclusion. L'objectif est d'éviter les ruptures de parcours, de faciliter l'accès aux droits, à l'hébergement et aux soins, et de réduire l'isolement, notamment en intégrant pleinement les besoins en santé mentale. Ce travail reposera sur une mobilisation étroite avec les associations et sur une généralisation de la formation des professionnel·les, afin de lutter contre la stigmatisation des personnes LGBTQIA+ en situation de précarité.**

– **Parce que la prévention commence dès l'adolescence et qu'elle passe aussi par des espaces où l'on peut être écouté, informé et protégé, Paris développera des lieux d'accueil identifiés pour les jeunes LGBTQIA+ ou en questionnement au sein des centres d'animation, en partenariat avec les associations spécialisées. Ces espaces offriront une information adaptée, une écoute et une orientation rapide en cas de harcèlement, de violences ou de rupture familiale, tout en s'inscrivant dans une démarche plus large**

d'éducation au respect, de lutte contre la désinformation et de pratiques d'accueil réellement respectueuses, notamment pour les jeunes trans, y compris sur la question des prénoms et des pronoms.

– Enfin, une ville qui protège ne peut oublier celles et ceux qui vieillissent. Paris engagera une politique ambitieuse pour que les personnes LGBTQIA+ seniors puissent accéder aux services et aux établissements sans discrimination et sans avoir à dissimuler leur identité. Cette politique reposera sur la formation des professionnel·les gérontologiques, sur l'extension d'une labellisation d'établissements volontaires dans la continuité de "GreyPride Bienvenue", sur la formation des professionnels du soin à domicile, et sur l'intégration de critères d'inclusion dans les conventions et financements afin de faire reculer, concrètement, les discriminations.

2. Paris exemplaire : un service public inclusif, pour toutes les vies et toutes les familles

L'égalité réelle se joue aussi dans la manière dont l'administration accueille et reconnaît les diversités de parcours de vie.

– Paris portera donc une ambition de simplification et de respect dans les démarches d'état civil, en soutenant la déjudiciarisation de la rectification de la mention de genre, dans le cadre offert par le droit européen, afin de rendre les procédures plus rapides, plus transparentes et plus accessibles.

– Cette ambition s'accompagnera d'un plaidoyer auprès du législateur pour des dispositifs fondés sur l'autodétermination et adaptés aux situations particulières, notamment pour les mineur·es, les personnes privées de liberté, et les personnes dont l'état civil est établi à l'étranger.

– Cette exigence d'exemplarité doit aussi garantir que toutes les familles soient reconnues et accueillies de la même manière dans l'ensemble des services municipaux. Paris agira pour que la désignation des parents des familles trans- ou homoparentales soit traitée correctement, et pour que les démarches de reconnaissance de la filiation soient claires et rapides, y compris pour les PMA réalisées à l'étranger, ainsi que pour la retranscription effective des actes de naissance étrangers. L'objectif est de faire reculer, dans les faits, les inégalités de traitement et les situations d'incompréhension qui fragilisent des familles déjà confrontées à des discriminations.

– Rendre le service public inclusif suppose par ailleurs une harmonisation des pratiques, un renforcement des médiations en cas de difficultés, et une formation systématique des agent·es. Dans le même mouvement, la Ville veillera à minimiser la collecte d'informations relatives au genre, dans le respect du RGPD, et à généraliser des formulations plus inclusives dès que cela est possible. Lorsque les cadres juridiques et les outils le permettent, Paris soutiendra également l'évolution vers des marqueurs et des civilités non-binaires.

– L'exemplarité implique un engagement clair sur les droits des personnes intersexes. Paris agira, en coordination avec l'AP-HP, pour faire respecter les recommandations du Conseil de l'Europe et renforcer l'information des futurs parents. Les services parisiens, en particulier la PMI, seront formés afin de prévenir les risques et d'accompagner les familles.

– Enfin, la Ville poursuivra, comme employeur, la lutte contre toutes les discriminations dans le recrutement, l'évolution de carrière et les conditions de travail, en améliorant les dispositifs de signalement et leur traitement, afin que l'administration parisienne soit à la hauteur des principes qu'elle défend.

3. Paris qui prend soin et qui prévient en matière de santé, notamment en santé sexuelle

La santé est un champ essentiel de l'égalité réelle, et Paris veut être au rendez-vous de l'histoire.

– Dans la continuité de #ParisSansSida, l'objectif reste celui de zéro nouvelle contamination, zéro décès et zéro discrimination d'ici 2030, en s'appuyant sur une stratégie de prévention combinée, accessible et territorialisée. Cette ambition suppose de renforcer l'accès à la PrEP et au dépistage, de développer une offre de soins inclusive en santé sexuelle et en santé mentale, d'amplifier l'aller-vers et le soutien associatif, et de former les professionnel·les, tout en assurant un suivi régulier des données, notamment avec l'initiative "Vers Paris et Seine-Saint-Denis sans sida".

– Cette politique de santé ne peut être efficace si elle laisse de côté les personnes les plus précaires. Paris affirmera donc un principe de constance : l'accès aux soins et aux droits doit rester effectif et inconditionnel, ce qui implique une vigilance particulière sur le maintien de l'AME. La Ville soutiendra aussi les associations qui accompagnent de manière inconditionnelle les travailleur·ses du sexe et les personnes en situation de prostitution, et veillera à faire cesser les pratiques qui aggravent l'isolement ou la précarisation, parce que la prévention ne fonctionne que lorsqu'elle est accessible et qu'elle ne juge pas.

– Enfin, la Ville abordera la question du chemsex avec lucidité et responsabilité. Paris ayant été la première ville à se doter d'un plan chemsex en 2021, une nouvelle étape sera engagée sur la période 2026-2029 afin de renforcer la coordination entre prévention, réduction des risques, santé mentale, services de secours, forces de l'ordre et professionnel·les de santé, notamment les médiateurs et médiatrices en santé. Cette approche refusera la stigmatisation et cherchera à éviter les effets négatifs des logiques de pénalisation sur l'accès aux soins et aux droits, en privilégiant l'efficacité sanitaire et la protection des personnes, et en s'appuyant sur la santé communautaire.

4. Paris qui se souvient et qui rayonne : culture, sport et mémoire LGBTQIA+

Une ville qui protège et qui soigne doit aussi faire vivre ses cultures, ses lieux et sa mémoire.

- **Paris soutiendra activement les associations, les lieux culturels et les espaces de sociabilité LGBTQIA+ dans tous les arrondissements, en portant une attention particulière aux visibilités lesbiennes, bies, trans, non-binaires et intersexes, ainsi qu'aux personnes exposées à des discriminations multiples. Face aux pressions économiques et aux actes hostiles, la Ville renforcera l'accompagnement des lieux ciblés et cherchera un maillage territorial plus équilibré, afin que la vie LGBTQIA+ ne soit pas cantonnée à quelques quartiers et que Paris affirme pleinement son rôle de ville refuge.**

- **La transmission de l'histoire et des cultures LGBTQIA+ sera renforcée dans l'espace public et dans les équipements municipaux, à travers des initiatives culturelles, des parcours mémoriels et un travail pédagogique tourné vers le grand public comme vers les élèves.**

- **Dans ce cadre, le Centre d'Archives LGBTQIA+ s'apprête à écrire un nouveau chapitre. Après des années d'attente, il ouvrira ses portes au premier semestre 2027, dans un local de 600 m² déjà attribué par la Ville. Parce que la mémoire LGBTQIA+ est aujourd'hui, elle aussi, une cible, Paris prendra un engagement clair de soutien financier progressif, atteignant 200 000 € par an à partir de 2028, dans le respect de la gestion communautaire et autonome du Centre.**

- **Paris consolidera également la valorisation de l'offre culturelle et touristique LGBTQIA+, notamment via la page dédiée du site Paris Je t'Aime et une meilleure visibilité sur Paris Culture, en lien avec la multiplication des parcours mémoriels. Cette politique de rayonnement s'accompagnera d'un soutien particulier aux lieux indépendants confrontés au vandalisme ou au harcèlement, avec la possibilité d'un soutien par la médiation et les dispositifs municipaux.**

- **L'héritage des Jeux de 2024 doit enfin être un héritage d'inclusion. Paris soutiendra les initiatives sportives inclusives, facilitera l'accès des clubs engagés aux créneaux et aux équipements, encouragera l'adaptation des infrastructures, notamment par la généralisation de cabines personnelles, et renforcera la formation des encadrant·es. La Ville mènera aussi des actions de sensibilisation contre les discriminations et poursuivra son plaidoyer pour mettre fin à la "preuve de féminité", afin de promouvoir des pratiques sportives respectueuses des droits.**

5. Paris engagée, partout : actrice des droits LGBTQIA+ en France et dans le monde

À l'heure où les offensives anti-LGBTQIA+ progressent dans de nombreux pays, Paris doit assumer une voix constante et courageuse, à la hauteur de son histoire.

- **La Ville s'appuiera sur ses partenariats internationaux et sur les réseaux de villes engagées pour défendre l'égalité des droits, partager les bonnes pratiques et soutenir les acteurs menacés.**
- **Cette dynamique donnera lieu à l'organisation d'une conférence des villes mobilisées pour les droits LGBTQIA+, afin d'affirmer un front commun, d'amplifier les coopérations européennes et internationales et de faire de Paris une capitale qui protège aussi au-delà de ses frontières.**

● Une méthode : agir vite, agir concrètement

Dès le début du mandat, les partenaires associatifs et institutionnels seront réunis pour lancer un chantier "Droits LGBTQIA" structuré, articulant protection, exemplarité du service public, santé, culture et rayonnement.

Cette dynamique se traduira rapidement par la mise en place de la mission municipale dédiée et par l'annonce d'une initiative internationale visant l'organisation d'une conférence des villes engagées.

Dans les premiers mois, des lieux d'accueil identifiés pour les jeunes LGBTQIA+ ou en questionnement seront ouverts dans un équipement jeunesse, avec des équipes formées et des ressources dédiées, afin que l'écoute, l'information et la protection soient disponibles concrètement.

Dans le même calendrier, Paris accompagnera de manière volontariste une première démarche de rectification de la mention de genre à l'état civil sans judiciarisation, en application de la jurisprudence européenne, pour faire avancer des pratiques plus simples et plus respectueuses.



Faire de Paris une ville qui protège de façon universelle, sans condition

« Paris doit rester une ville où l'on peut vivre librement. C'est le sens de notre démarche : une politique municipale LGBTQIA+ qui protège au quotidien, rend le service public exemplaire, prend soin sans juger, et soutient celles et ceux qui font vivre la solidarité, la culture et la mémoire.

Cette ambition repose sur une idée simple : la liberté n'a de valeur que si elle est concrète. Concrète quand une victime d'agression sait immédiatement où trouver de l'aide et comment faire valoir ses droits. Concrète quand une personne trans ou non binaire est accueillie sans discrimination dans un service public. Concrète quand un jeune peut être écouté, accompagné et protégé, et quand une personne âgée n'a pas à retourner au placard pour être prise en charge dignement. Concrète enfin quand l'accès aux soins est effectif, sans conditions, et quand la prévention et la réduction des risques permettent de sauver des vies.

En soutenant les associations en première ligne, en renforçant l'accès effectif aux droits et un accueil municipal sans discrimination, en promouvant un sport inclusif, en faisant vivre la mémoire et la culture, et en assumant un rôle moteur dans les réseaux de villes engagées, Paris affirme une ligne claire. L'égalité des droits n'est pas un acquis : c'est un combat à poursuivre, ici, et partout où ces droits reculent.

Et Paris entend être au rendez-vous, avec constance, avec exigence, et avec fierté. »

Élections municipales **15 et 22 mars 2026**

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel • Grégoire

L'union de la gauche et des écologistes

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Dossier de presse
Février 2026



Emmanuel Grégoire

Handicap : pour un Paris universellement accessible avec Emmanuel Grégoire !

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire, Candidat de la gauche à la mairie de Paris

« Notre ambition est celle de l'accessibilité universelle. Elle est le pilier de notre conception des politiques publiques et la force motrice d'une vision profondément progressiste, transformatrice et émancipatrice. C'est un combat de chaque instant que nous devons mener contre l'ensemble des discriminations validistes.

La prochaine mandature à Paris doit permettre d'aller plus loin en associant les personnes handicapées à chaque démarche de l'action municipale et en leur assurant une représentation dans nos rangs.

Nous devons opérer un basculement historique : passer d'une approche médicale à une approche fondée sur les droits humains. Paris, fidèle à son histoire et ses valeurs républicaines, doit garantir la non-discrimination et l'égalité devant la loi pour toutes et tous.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ont constitué un cap important pour une ville plus accessible et inclusive, qu'il s'agisse de l'accès aux bâtiments municipaux, aux transports ou de l'aménagement de l'espace public. Nous pouvons, et devons, faire encore plus et mieux.

Notre première priorité sera d'assurer une place pour chaque enfant au sein de l'École de la République. Loin de l'opportunisme budgétaire à courte vue du gouvernement, la baisse de la démographie doit être mise au service de l'école pour toutes et tous. Elle permet une réduction du nombre d'élèves par classe, notamment pour celles avec des élèves en situation de handicap. Les espaces libérés doivent être notamment utilisés pour accueillir entre les murs de l'école des dispositifs qui, aujourd'hui, sont en dehors.

Paris fera preuve d'exemplarité, et garantira l'accès à l'ensemble de ses services publics, qu'ils soient physiques ou numériques, en application de la Convention internationale des droits des personnes handicapées, ratifiée par la France.

L'accessibilité universelle de la ville devra enfin impérativement concerner toutes les dimensions de la vie : bâtiments, logements, transports, commerces, accès à l'information et à la communication.

Paris 100 % accessible se fera avec la mobilisation de l'ensemble des acteurs de proximité (commerçants, bailleurs publics et privés, opérateurs de transport) et avec une méthode claire : associer constamment les premiers concernés sur l'identification des besoins et des solutions pour leur permettre de vivre pleinement et en toute autonomie leur vie à Paris.

Paris doit être accessible dans sa globalité et surtout dans toute sa granularité, pour toutes celles et tous ceux qui y grandissent, y vivent ou y travaillent.

Paris universellement accessible, c'est l'engagement que je prends face aux Parisiennes et aux Parisiens pour cette nouvelle mandature. »

Emmanuel Grégoire pour Paris

Mes propositions pour un Paris accessible à toutes et tous !

Paris a fait de ses Jeux Olympiques et Paralympiques la promesse d'un héritage universel au bénéfice de toutes et tous : près de 125 millions d'euros ont été investis pour garantir l'accessibilité universelle de la ville.

Ce sont ainsi 85 % d'équipements municipaux qui étaient accessibles fin 2025, dont 100% des mairies d'arrondissement, des crèches, des espaces verts, et l'ensemble des lignes de bus et de tramways qui ont été rendus accessibles lors de la dernière mandature. La municipalité a également engagé une action sans précédent pour déployer davantage de moyens humains, également mieux formés, avec la mise en place d'un référent accessibilité dans chaque direction municipale et le déploiement de pôles spécialisés dans les médiathèques (sourds et déficients visuels).

Si nous sommes fières et fiers de l'action entreprise et des progrès accomplis, il reste encore beaucoup à faire pour que chaque Parisienne et chaque Parisien en situation de handicap puisse se déplacer, travailler, habiter, étudier, sortir et profiter de la vie parisienne sans obstacle.

Mon action s'articulera autour de trois priorités :

1. **Agir pour une école universellement accessible**
2. **Assurer l'accès à un service public de proximité de qualité et sa continuité**
3. **Paris volontariste : mobiliser tous les acteurs pour une ville 100 % accessible**

1. Agir pour une école universellement accessible

Pour que la promesse républicaine d'égalité soit réelle, l'école doit devenir le premier lieu de l'accessibilité universelle : c'est là que se joue, très concrètement, la possibilité pour chaque enfant d'apprendre, de grandir et de trouver sa place, sans être freiné par l'organisation scolaire ou le manque de moyens.

- **L'école du XXIème siècle ne peut tolérer qu'un enfant, quelle que soit sa condition physique, mentale ou d'origine, ne puisse accéder à l'enseignement. Nous ferons en sorte que tous les enfants parisiens soient scolarisés et pleinement accueillis dans l'école publique, en faisant de l'accessibilité universelle un principe d'organisation des temps scolaires et périscolaires. Cette ambition s'appuiera sur la création de lieux adaptés, un meilleur rapprochement entre les équipes scolaires, périscolaires et les professionnels médico-sociaux, ainsi que sur un effort renforcé de formation et de sensibilisation.**

- **Pour répondre aux besoins aujourd'hui non couverts et réduire les situations d'attente ou d'exclusion, 50 nouvelles unités d'enseignement adaptées seront ouvertes, tout en développant des structures mixtes associant établissements médico-sociaux et écoles dites ordinaires, afin de sécuriser les parcours dans un cadre à la fois ouvert et protecteur. Parallèlement, nous renforcerons l'action en faveur du recrutement de personnels qualifiés (professionnels de santé, AESH…) pour garantir un accompagnement de qualité, au plus près des besoins des enfants et des familles.**

- **Parce que l'accès aux droits ne doit pas dépendre du type d'établissement, nous exigerons un Identifiant national élève (INE) pour chaque enfant, qu'il ou elle soit scolarisé au sein d'écoles dites ordinaires ou d'établissements médico-sociaux. Nous défendrons également le déploiement effectif des Pôles d'appui à la scolarité annoncés par l'Éducation nationale et, en complément, la Ville prendra sa part en recrutant des professionnels de santé (ergothérapeutes, orthophonistes…) en régie ou par conventionnement.**

- **Pour mieux outiller les équipes et accélérer l'adaptation des pratiques, nous développerons des lieux de formation et de ressource académique sur le modèle du Lab9A, avec un pôle de prêt, de mutualisation et d'adaptation du matériel pédagogique. Dans le même mouvement, nous amplifierons les actions de sensibilisation auprès des élèves et des parents afin de prévenir le harcèlement, car l'inclusion réelle n'est pas seulement une question d'aménagements : elle est aussi culturelle.**

- **Enfin, nous porterons les conditions de réussite dans la durée : plaidoyer auprès de la Région et de l'Éducation nationale pour l'ouverture d'un Pôle d'enseignement jeunes sourds en lycée, et défense d'un véritable statut pour les AESH (stabilité, formation, reconnaissance). À Paris, nous renforcerons les liens entre AESH, équipes éducatives et personnels périscolaires pour éviter les ruptures d'accompagnement et assurer une continuité réelle.**

2. Assurer l'accès à un service public de proximité de qualité et sa continuité

L'accès au service public, qu'il soit physique ou numérique, peut encore parfois prendre la forme d'un parcours du combattant, et cette difficulté est démultipliée pour les personnes en situation de handicap. Notre priorité : rendre l'information, les démarches et l'accueil réellement accessibles, et garantir une continuité des droits tout au long de la vie.

- **Paris diagnostiquera l'ensemble de ses services à la population (physiques et numériques), sur le modèle du Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité, afin d'établir une stratégie de mise en accessibilité du service public parisien construite avec les personnes concernées. Dans ce cadre, nous renforcerons et déploierons des permanences délocalisées de la MDPH dans tous les arrondissements, pour permettre un accompagnement de proximité et réduire le renoncement aux droits.**

- **Pour simplifier les démarches, un portail numérique unique associant MDPH et services de la Ville de Paris sera mis en place, et complété par une application regroupant 100 % des services numériques de la Ville, accessible pour tous les types de handicaps (visuel, moteur, cognitif). Cette porte d'entrée unique facilitera l'accès aux démarches administratives, aux aides sociales et aux événements municipaux.**

- **L'accessibilité doit aussi se traduire dans les équipements et l'espace public : nous fixerons l'objectif de 100 % d'équipements municipaux accessibles dès 2030. Pour les personnes avec une déficience visuelle, un plan de balises sonores sera déployé et la pose de bandes podotactiles poursuivie. Nous généraliserons également des boucles à induction magnétique pérennes et garantirons l'accès à une traduction dans chaque service public.**

- **Enfin, la qualité de service repose sur les compétences et sur une communication accessible : des plans pluriannuels permettront une formation massive des agents d'accueil, et une communication grand public 100 % accessible sera développée, en lien avec les personnes concernées. Le référencement de stationnement *Handi'stat* sera également refondu afin d'améliorer le service.**

3. Paris volontariste : mobiliser tous les acteurs pour une ville 100 % accessible

Paris doit être une promesse d'accessibilité universelle, afin que chacune et chacun puisse se déplacer, accéder aux services et participer à la vie de Paris en toute autonomie et en toute sécurité. Une ville inclusive ne se limite pas à l'accès aux droits et à l'aménagement de l'espace public. Souvent un impensé des politiques de l'inclusion, c'est aussi l'accès à la vie de quartier, commerciale, culturelle et sportive qui doit être garanti à toutes et tous.

- Nous développerons des *Quartiers d'Accessibilité Augmentée* pour viser une accessibilité à 360 degrés (espace public, commerces, équipements), en intégrant les handicaps visibles et invisibles afin d'améliorer l'accueil, l'information et les usages du quotidien. En parallèle, nous soutiendrons la mise en accessibilité des commerces et structurerons un partenariat avec les représentants institutionnels (CCI, CMA, syndicats professionnels) afin de mutualiser la maîtrise d'ouvrage. Avec un soutien technique et financier, la Ville facilitera les travaux et valorisera les démarches exemplaires, au service du lien social et de la vitalité des quartiers.

- Dans l'espace public, nous fixerons l'objectif de 100 % de rues accessibles aux personnes à mobilité réduite, notamment par le désencombrement, l'élargissement des trottoirs et la création de davantage de rues piétonnes, pour une ville plus lisible et accueillante. Côté transports, Paris participera pleinement au "*Plan métro pour tous*", à condition qu'il soit mené en concertation permanente avec les personnes concernées et qu'il garantisse l'accessibilité universelle (qui ne se limite pas aux fauteuils roulants). En lien avec la Région Île-de-France, nous travaillerons aussi au déploiement de 15 lignes de bus express entièrement accessibles, avec une fréquence renforcée, et à l'atteinte de 100 % d'arrêts de bus accessibles d'ici la fin de la mandature.

- L'autonomie passe aussi par l'habitat : nous soutiendrons la mise en accessibilité des immeubles d'habitation, y compris les copropriétés privées, en mettant en place (en coordination avec les aides de l'État) un accompagnement renforcé pour lever les freins techniques, juridiques et financiers et faciliter les travaux dans les parties communes et les logements. Pour le parc public, nous maintiendrons notre exigence : 100 % des logements neufs accessibles (contre 20 % exigés par la loi).

- Enfin, pour faire vivre l'héritage des Jeux de Paris 2024, nous soutiendrons et développerons des clubs para-accueillants et mettrons en place des créneaux 100 % inclusifs dans l'ensemble des équipements sportifs, afin d'ancrer durablement la pratique du handisport et de faire de l'inclusion une réalité concrète partout dans Paris.

Emmanuel Grégoire pour Paris

Faire de Paris une ville 100 % accessible !

« L'ambition que nous portons à travers ces propositions touche au cœur de notre contrat social et à l'idée même que nous nous faisons de la République à Paris.

Pendant des décennies, l'inclusivité et l'accessibilité ont été traitées comme des politiques «à part», une réponse ponctuelle à des besoins spécifiques, avec une approche souvent médicalisée.

Pour nous, l'accessibilité universelle est un levier de transformation qui bénéficie à l'ensemble de la société. Une école qui sait accueillir un enfant en situation de handicap est une école qui répond à la promesse républicaine. Une rue désencombrée et un commerce accessible sont des espaces de liberté retrouvée pour les parents avec poussettes, pour nos aînés et pour chaque Parisienne et chaque Parisien dans sa diversité.

L'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ne doit pas être un point final, mais un point de départ. Nous avons prouvé que lorsque la volonté politique rencontre l'investissement, Paris peut se transformer. Le chemin vers l'égalité réelle est encore long et nous ne nous dérobons pas devant cet effort.

Faire de Paris une ville 100 % accessible, c'est porter un projet d'émancipation. C'est refuser qu'en 2026, un enfant soit privé d'école, qu'un usager renonce à ses droits faute d'un site web accessible, ou qu'un habitant soit empêché de circuler parce que sa station de métro ou son arrêt de bus n'est pas adapté.

Nos priorités et notre méthode sont claires : agir pour une école universellement accessible, assurer l'accès à un service public de proximité de qualité et sa continuité, mobiliser tous les acteurs pour une ville 100% accessible, en associant à chaque fois les premiers concernés.

Paris doit être le visage de l'accessibilité. Une capitale où le droit à la ville est une réalité physique, numérique et sociale. Ensemble, nous allons lever les barrières, visibles et invisibles, pour que chaque Parisienne et chaque Parisien puisse habiter, se déplacer, travailler, étudier et s'épanouir en toute autonomie.

Parce que "Paris est à vous", je ferai de Paris une ville 100 % accessible. C'est la promesse que nous rendrons réelle par notre action et la mobilisation de toutes et tous. »

Élections municipales **15 et 22 mars 2026**

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel • Grégoire

L'union de la gauche et des écologistes

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Dossier de presse
Février 2026



Emmanuel Grégoire

Bien vieillir à Paris : Construire Paris avec et pour les aîné·es !

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire
Candidat à la mairie de Paris

« Vieillir à Paris ne doit plus être une source d'inquiétude, mais une promesse de dignité.

Notre ambition est de bâtir une ville qui ne se contente pas d'accompagner ses seniors, mais qui les place au cœur de sa vitalité citoyenne.

Paris fait face à un défi historique : d'ici 2050, près d'un·e Parisien·ne sur trois aura plus de 60 ans. Ce changement démographique n'est pas une contrainte, c'est une chance. C'est l'opportunité de dessiner une ville plus humaine, plus douce et plus solidaire, dont les progrès bénéficieront à toutes les générations.

Pour la prochaine mandature, les seniors seront au cœur de nos priorités.

Pendant trop longtemps, nos aînés ont été enfermés dans une image de «public fragile» ou, pire, invisibilisés. Nous voulons briser ces caricatures en portant une vision résolument moderne et engagée des seniors dans la société et dans Paris.

Nous construirons un Paris qui protège, émancipe et valorise ses seniors : le Paris du lien et de la solidarité intergénérationnelle.

Notre projet est clair : permettre à chacun et chacune de bien vieillir, de rester libre et d'être pleinement citoyen·ne dans la capitale.

Cela implique de préparer Paris dès aujourd'hui aux défis de 2050 et de garantir que chaque Parisien·ne puisse y vieillir dignement, quels que soient ses revenus ou son quartier.

Nous ferons exister les droits du quotidien pour tous les seniors, dans la richesse de leurs parcours et la diversité de leurs envies.

Notre action s'articulera autour de quatre priorités :

- *Changer de regard sur les seniors*
- *Adapter Paris aux défis du vieillissement à l'horizon 2050*
- *Bien vieillir et faire exister les droits au quotidien*
- *Construire un Paris intergénérationnel*

Nous faisons le choix d'un Paris qui aime ses aîné·es et qui prépare l'avenir avec et pour elles et eux. »

Emmanuel Grégoire pour Paris

Mes propositions pour bien vieillir à Paris !

1. Changer de regard sur les seniors

Les retraités sont souvent caricaturés et les seniors souvent enfermés dans des cases quand ils ne sont pas invisibilisés. Mais les seniors ne sont pas un "public fragile", ils sont une population composite dont il faut accompagner les forces comme les fragilités au gré des parcours de vie. Ce sont des citoyen·nes à part entière, riches d'expériences, d'engagements et de compétences à qui Paris doit donner toute la place.

● Lutter contre l'âgisme

Le premier levier pour changer de regard sur nos aînés réside dans l'exemplarité de la Ville : nous lutterons contre l'âgisme, dans les services publics, l'emploi, la culture, la représentation institutionnelle et les médias municipaux. Pour que les Parisiennes et Parisiens seniors ne soient ni caricaturés, ni stigmatisés mais reconnus dans toute leur diversité.

● Valoriser et accompagner les seniors citoyens actifs

Changer de regard sur nos aînés passe également par la valorisation et l'accompagnement des seniors citoyens actifs qui sont pleinement impliqués dans la vie de la cité et donnent de leur temps aux autres :

- En soutenant le bénévolat senior et l'engagement associatif par des formations gratuites et des dispositifs dédiés ;
- En encourageant l'entrepreneuriat, l'économie sociale et solidaire et les partenariats portés par des seniors.

Parmi les plus de 700 000 Parisiens qui s'engagent comme bénévoles et font vivre nos associations au quotidien, les seniors occupent une place centrale. À l'échelle nationale, ce sont d'ailleurs plus de 50% des responsables associatifs qui sont retraités. Nous aurons ainsi à cœur de faciliter le plus possible et de valoriser l'engagement bénévole et la participation à la vie associative de nos seniors.

● Créer des espaces d'expression et de co-construction

Afin de répondre au mieux aux besoins des seniors dans toute leur diversité de situation et de vie, nous créerons des espaces d'expression et de co-construction, où les aînés pourront participer pleinement aux décisions qui les concernent, y compris pour celles et ceux qui ont une autonomie fonctionnelle limitée en ayant un besoin de soins continu :

- Conseils des seniors « accessibles et adaptés »
- Forums seniors thématiques dans les arrondissements

● Promouvoir une culture positive de l'âge

Changer les représentations passe non seulement par la lutte contre les préjugés et les caricatures mais aussi par la promotion d'une culture positive de l'âge partout où cela est possible : dans les écoles, les équipements culturels et les événements municipaux.

Changer de regard sur les seniors, c'est changer la ville et transformer profondément le lien social dans la ville. C'est aussi nouer un lien différent – de confiance, d'hyperproximité et de grande disponibilité – entre les aînés et leurs élus.

● Faire du sport un droit tout au long de la vie en développant le dispositif gratuit Paris Sport Seniors destiné aux plus de 55 ans.

2. Adapter Paris aux défis du vieillissement à l'horizon 2050

Paris vieillit. D'ici 2050, près d'un·e Parisien·ne sur trois aura plus de 60 ans. Ce défi démographique est une chance : celle de construire une ville plus humaine, plus solidaire et plus inclusive, bénéfique à toutes les générations.

Il faut anticiper plutôt que subir : Paris doit se préparer dès aujourd'hui au vieillissement de sa population, et le faire avec elle.

● Un urbanisme du "bien vieillir" avec un espace public réellement praticable

Paris n'échappe pas au vieillissement de la population observé dans la métropole du Grand Paris et sur l'ensemble du territoire national. La présence des seniors y est même un peu plus forte : 23 % de la population parisienne est âgée de 60 ans ou plus, contre 20 % dans la métropole.

Soucieux de faire de Paris une ville dans laquelle on vieillit bien, nous aménagerons en ce sens des espaces publics piétons protégés et sécurisés pensés d'abord pour les enfants et les seniors, et non pour les voitures.

Nous serons particulièrement attentifs à développer un urbanisme du "bien vieillir" avec un espace public réellement praticable pour les seniors, quel que soit leur niveau d'autonomie. Nous agirons concrètement sur plusieurs leviers :

– Trottoirs plus accessibles et désencombrés,

– Bancs en nombre suffisant à intervalles réguliers,

– Maillage de sanitaires publics,

– Eclairage renforcé,

– Signalétique lisible,

– Espaces piétons protégés et respectés,

– Jardins et espaces végétalisés rafraîchis dans tous les quartiers.

L'urbanisme du "bien vieillir" s'attachera à concevoir un espace public pour protéger mais aussi pour libérer les initiatives seniors « en plein air » (projets solidaires, culturels, sportifs) notamment sur les « rues aux enfants » qui sont aussi des « rues aux aînés ». Les rues piétonnes sont et doivent aussi être des espaces de sociabilité potentiels pour les seniors.

● Un logement adapté à tous les besoins et à toutes les situations

La question du logement adapté intervient plus ou moins tard en fonction des individus mais fait partie des grands choix auxquels une partie importante de nos aînés sont confrontés à un moment ou à un autre de leur vie.

Là encore, les seniors sont une population très diverse : selon que l'on soit propriétaire ou locataire, marié·e ou célibataire, veuf ou veuve, isolé·e ou qu'on ait ses enfants à proximité, la question de bien vieillir chez soi ne se pose pas de la même manière.

La Ville agira là où elle le peut pour faciliter le logement des Parisiens et Parisiennes seniors, quelle que soit leur situation :

- Favoriser des logements sociaux accessibles et évolutifs ;
- Un accompagnement personnalisé à la mobilité résidentielle, avec une priorité donnée au maintien à domicile ;
- Lutter contre la précarité énergétique des seniors ;
- Renforcer l'offre de résidences seniors publiques et solidaires, intégrées dans les quartiers, transformées en véritable chez soi

● Une mobilité pensée pour tous les âges :

Nous travaillerons également à une mobilité qui prend en compte et s'adapte aux différents besoins et situations :

- Nous maintiendrons la prise en charge gratuite de l'abonnement Navigo pour les seniors sous condition de ressources ;
- Nous travaillerons à la fluidification de la circulation des bus et nous engagerons la création de 15 lignes de bus express passant toutes les 5 minutes aux heures de pointe ;
- Nous assurerons un soutien renforcé aux initiatives «vélo sans âge» et vélotaxis pour les petits trajets du quotidien.

● Répondre aux besoins essentiels des seniors les plus fragiles

Pour les seniors les plus fragiles économiquement nous agirons sur plusieurs leviers afin de répondre aux besoins essentiels, visant l'amélioration de l'accès aux soins et à lutter contre la précarité alimentaire :

– Nous créerons de nouveaux centres de santé municipaux avec plus de consultations en gériatrie et des consultations spécifiques pour prévenir et anticiper la perte d'autonomie ;

– Nous mettrons en place une mutuelle municipale accessible pour une meilleure prise en charge des soins ;

– Nous soutiendrons la création d'un réseau municipal d'épiceries, de halles alimentaires et de supermarchés solidaires et durables.

● Une politique de prévention de la perte d'autonomie en hyperproximité

La perte d'autonomie subie n'est pas une fatalité, elle peut être ralentie et accompagnée si elle est correctement prise en charge au plus proche des personnes concernées. C'est pourquoi nous développerons une politique de prévention de la perte d'autonomie en hyperproximité en lien avec les communautés territoriales des professionnels de santé (CPTS) et les acteurs du médico-social de chaque quartier.

● Une stratégie municipale 2050 du vieillissement

Nous adopterons une stratégie municipale 2050 du vieillissement afin d'éviter que les problématiques liées au vieillissement ne constituent un angle mort des politiques publiques municipales. Cette stratégie sera ainsi transversale à toutes les politiques publiques (logement, santé, culture, sport, numérique) avec des activités et des services publics pensés par et pour les seniors grâce à des comités d'usagers dédiés.

Notre action et notre méthode seront guidées par le plus haut niveau d'exigence afin que Paris devienne une référence européenne, en tant que « ville amie des aînés » qui s'engage pour eux et avec eux. Paris s'engagera activement dans des coopérations internationales sur des programmes seniors innovants.

3. Bien vieillir et faire exister les droits au quotidien

Bien vieillir, ce n'est pas seulement vivre plus longtemps, c'est vivre mieux et pleinement, dans la dignité et l'autonomie. Les seniors, qu'ils soient encore actifs, jeunes retraités ou dans le grand âge, doivent pouvoir faire reconnaître et exister tous leurs droits.

La lutte contre l'isolement et l'enjeu majeur de l'aidance sont deux axes prioritaires où Paris apportera des réponses nouvelles et concrètes. Trop d'aidants, en majorité des femmes, ne se reconnaissent pas comme tels et ne peuvent donc être aidés pour l'accompagnement de leurs proches, être conseillés, avoir accès à leurs droits.

● Garantir l'accès effectif aux droits par une lutte active contre le non-recours :

Nombre de personnes n'accèdent pas à leurs droits alors qu'elles y sont éligibles. Les raisons sont multiples : manque d'information et de lisibilité des aides, difficultés d'accès au numérique ou aux guichets physiques, autonomie limitée… Le non-recours est le symptôme d'un service public qui ne remplit pas correctement sa mission première : rendre service aux citoyennes et aux citoyens, notamment celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Nous agirons ainsi sur plusieurs leviers pour améliorer le service aux usagères et aux usagers seniors :

– Pour une information plus claire, davantage accessible, qui prenne en compte la question de la langue, afin d'adapter les services publics au bénéfice des usagers, et non l'inverse ;

– Il s'agira également de changer de logique pour passer à une politique de "l'aller-vers" sanitaire et social avec des équipes mobiles pluriprofessionnelles dans les quartiers.

● Création d'un guichet unique "Bien vieillir à Paris" en mairie d'arrondissement :

L'amélioration des services publics pour les seniors passera également par un grand acte de simplification : nous créerons un guichet unique "Bien vieillir à Paris" qui permettra un accès simplifié aux droits sociaux, aux différentes aides, et facilitera les démarches administratives. Il s'agira de favoriser un accompagnement humain, et pas uniquement numérique, afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques de chacune et chacun.

● Renforcer les services de proximité :

En plus de la création d'un guichet unique dans chaque arrondissement, nous agirons pour renforcer les différents services de proximité au bénéfice des seniors :

– Aide à domicile,

– Prévention santé mobile,

– Lutte contre la fracture numérique,

– Nouveau "droit à la visite" municipale en lien avec Paris en Compagnie et les services sociaux.

● Soutenir les proches aidants :

Prendre soin des aîné.es c'est aussi prendre soin de celles et ceux qui les accompagnent au quotidien et qui ont trop longtemps été les invisibles des politiques du grand âge.

En France, les aidants représentent plus de 11 millions de personnes, soit un Français sur six. Dans 80 % des cas, il s'agit de femmes. À Paris, ce sont des milliers de personnes qui consacrent leur vie à accompagner un proche dépendant, souvent au détriment de leur santé, de leur carrière, de leur temps personnel.

L'instauration d'un véritable statut ainsi que d'un droit au répit pour les aidants leur permettra de véritablement s'appuyer sur le service public pour souffler et pour mieux articuler le temps dédié à leurs proches et leur vie personnelle, avec une meilleure reconnaissance de leur engagement. Le "statut parisien de l'aidant" donnera accès de façon simplifiée et prioritaire à des services municipaux.

● Lutter contre l'isolement :

À l'échelle nationale, près de 500 000 seniors sont en rupture totale de liens. En parallèle, 62% des 18-24 ans se disent régulièrement seuls.

Pour faire face au fléau de l'isolement et parce que personne ne devrait avoir à rester seul à Paris, nous lancerons une « Journée du Lien » dédiée à l'identification et à la rencontre des personnes isolées. La mobilisation des associations, habitants et professionnels permettra d'aider et d'orienter les personnes isolées et de faire grandir autour d'elles une véritable communauté protectrice.

Nous défendrons le droit à choisir son parcours de vie, son lieu de vie, ses soins, jusqu'au grand âge. Les personnes en perte d'autonomie subissent parfois des décisions de mobilité de logement ou de soins sans prise en compte de leurs désirs profonds, par contrainte et faute de choix. Nous devons renverser la logique.

● Accompagner les LGBTQIA+ seniors :

Une politique ambitieuse d'accompagnement des personnes LGBTQIA+ séniors sera mise en œuvre afin de garantir un accès aux services et aux établissements pour personnes âgées sans discrimination et sans besoin de «retourner au placard».

Cette politique reposera sur la généralisation de la formation des professionnel·les du secteur gérontologique aux enjeux spécifiques des parcours LGBTQIA+, ainsi que sur l'extension d'un dispositif de labellisation des établissements volontaires attestant de pratiques inclusives et respectueuses.

En lien avec les associations spécialisées et les gestionnaires d'EHPAD et de résidences autonomie, la Ville soutiendra des projets favorisant l'inclusion sociale, la lutte contre l'isolement et la visibilité des personnes LGBTQIA+ âgées, tout en intégrant des critères d'inclusion dans ses conventions et financements.

Parce que les droits ne doivent jamais s'affaiblir avec l'âge, Paris renforcera sa politique de l'aller-vers auprès des seniors afin de lutter contre le creusement de toutes les inégalités liées à l'avancement en âge.

Notre politique parisienne du vieillissement ira de pair avec une politique de valorisation des métiers du care : rendre attractifs les métiers du lien (aide à domicile, auxiliaire de vie, etc.) permettra de rendre ces professions plus désirables et de créer de véritables opportunités d'emplois et de passerelles professionnelles pour les jeunes Parisiens et Parisiennes.

4. Construire un Paris intergénérationnel

La rencontre entre les générations est une richesse et une réponse puissante à l'isolement. La solidarité entre les générations est une clé de la cohésion parisienne. Paris doit favoriser les rencontres, les projets communs et la mixité des âges dans tous les quartiers.

- **Développer les habitats intergénérationnels et les colocations solidaires. Créer un cadre municipal de la colocation intergénérationnelle pour accompagner le développement de ce marché vertueux. Il s'agit de répondre simultanément au défi de la solitude des aînés et à la crise du logement des jeunes par un pacte de solidarité concret.**

- **Rénover et repenser les résidences autonomie pour en faire des lieux d'échange intergénérationnel en accueillant de nouvelles activités. Des espaces intergénérationnels et ouverts sur le quartier dans tout nouveau programme de construction.**

- **Faire des équipements municipaux de véritables lieux intergénérationnels (bibliothèques, centres sociaux, maisons de quartier, maisons des associations). Nous adapterons le mobilier, la signalétique et les programmations pour que chaque génération se sente légitime et bienvenue au même moment dans ces espaces. Ces lieux deviendront des carrefours où les seniors pourront partager leur expérience tout en bénéficiant de l'énergie des plus jeunes dans un cadre convivial.**

- **Encourager la transmission et soutenir les projets associatifs qui favorisent les échanges entre jeunes, familles et seniors (mentorat, aide aux devoirs, transmission de savoir-faire). Nous soutiendrons les associations qui en font leur moteur, car la transmission est un levier puissant d'estime de soi pour les aînés et une ouverture de plus pour la jeunesse.**

- **Valoriser et mettre en réseau toutes les initiatives intergénérationnelles portées par les arrondissements et les habitant·es.**

- **Développer les initiatives scolaires et périscolaires intégrant la rencontre avec les aînés. Nous porterons des jumelages intergénérationnels entre écoles, collèges, EHPAD, résidences et clubs seniors (ateliers et sorties périscolaires, séjours extra-scolaires intergénérationnels). Ces rencontres, qu'elles soient culturelles, ludiques ou sportives, permettent de changer le regard sur la vieillesse dès le plus jeune âge et d'offrir aux seniors des moments de vie stimulants.**

Pour un Paris du lien

Notre projet pour les aîné·es n'est pas une simple gestion de la dépendance, c'est un contrat social renouvelé entre toutes les générations.

Paris prendra soin de ses seniors avec une considération renforcée pour répondre à leurs besoins, à tous leurs défis du quotidien et à leurs envies : l'envie de vivre bien, d'être en lien, d'être engagés dans la vie de la Cité et de rester pleinement vivants, acteurs et actrices de leur vie.

Nous briserons les caricatures qui enferment trop souvent nos aîné·es dans une image de fragilité ou de passivité. À Paris, nous lutterons sans relâche contre l'âgisme et nous ferons des seniors les acteurs de la co-construction de la ville à travers un nouveau Conseil parisien des seniors.

Nous agirons pour une ville plus accessible et protectrice, avec une transformation de l'espace public à travers un urbanisme du « bien vieillir », une politique active pour un logement adapté à tous les besoins et toutes les situations, comme pour la mobilité.

Pour simplifier la vie de nos aîné·es, nous créerons dans chaque mairie d'arrondissement un guichet unique « Bien vieillir à Paris ». Ce lieu ressource permettra de s'informer et d'accéder à tous ses droits en un seul lieu. Nous irons également au-devant des plus isolé·es grâce à une politique active de proximité.

Parce qu'on ne peut prendre soin des aîné·es sans prendre soin de ceux, et surtout de celles, qui les entourent, nous créerons un « statut parisien de l'aidant » avec de nouveaux droits, pour les milliers de Parisiennes et Parisiens qui soutiennent un proche au quotidien.

Nous ferons de la mixité des âges le moteur de notre cohésion. Nous bâtirons ce Paris du lien où la transmission est une richesse partagée.

Faire de Paris une ville pleinement accueillante, engageante et protectrice pour les seniors, c'est améliorer la qualité de vie de tou·tes les habitant·es.

Ce projet repose sur une conviction forte : une ville qui se construit avec et pour ses aînés est une ville plus juste, plus humaine et plus solidaire.

Parce que Paris est à vous, à tout âge.

Élections municipales **15 et 22 mars 2026**

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel • Grégoire

L'union de la gauche et des écologistes

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Dossier de presse
Février 2026



Emmanuel Grégoire

Paris est à vous : L'humain au cœur du service public !

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire, Candidat de la gauche à la mairie de Paris

« Paris est une promesse. Une promesse d'émancipation, de liberté et de solidarité.

Cette promesse se vit chaque jour grâce à nos services publics. Ils sont le visage concret de la Ville : c'est la crèche qui rend possible une reprise d'emploi, la bibliothèque qui ouvre un horizon, l'équipement sportif qui crée du lien, l'accueil social qui évite qu'une difficulté devienne une rupture, la mairie d'arrondissement où l'on vient chercher une réponse, parfois un simple renseignement, parfois un droit essentiel.

Cette réalité, c'est celle de millions de gestes du quotidien. Et c'est surtout celle de femmes et d'hommes : nos agentes et nos agents municipaux. Ils sont la première ligne de la solidarité parisienne. Ils font vivre l'intérêt général avec exigence, dans des conditions parfois difficiles. À elles et eux, je veux dire ma confiance et ma grande reconnaissance.

Mais nous sommes lucides : pour beaucoup de personnes, le service public est devenu compliqué, illisible, parfois décourageant. Les démarches se sont empilées, les interlocuteurs se sont multipliés, les procédures se sont rigidifiées. Et le retrait de l'État, avec la fermeture de guichets et la dématérialisation à marche forcée, a trop souvent transformé une demande légitime en parcours d'obstacles. Or un droit qui n'est pas accessible n'est plus un droit ; c'est une promesse qui s'éloigne.

Ma ligne est claire : le numérique doit être une liberté, jamais un obstacle. Oui, nous devons moderniser et simplifier. Comprendre une procédure, identifier le bon interlocuteur, constituer un dossier ou simplement faire valoir ses droits ne doit plus être un parcours d'obstacles épuisant.

Nous voulons un service public qui s'adapte à la diversité des vies parisiennes, et non l'inverse. Concrètement, cela signifie une double porte d'entrée, pleinement assumée : des démarches en ligne simples et efficaces, et des guichets physiques uniques dans chaque mairie d'arrondissement, où l'on trouve un accueil humain, une orientation claire, et une solution. Cela signifie aussi une Ville qui "va vers" : des équipes mobiles, un partenariat renforcé avec les associations, pour lutter contre le non-recours et garantir l'égalité réelle.

Nous ne laisserons personne au bord du chemin : ni celles et ceux qui veulent tout faire en ligne, ni celles et ceux qui ont besoin d'un accueil humain, près de chez eux.

Cette transformation ne sera pas décrétée : elle se construira avec les usagers et avec les agents. Elle reposera sur trois piliers essentiels :

1. *Un service public qui s'adapte à toutes les situations, en combinant une offre numérique de qualité et une présence humaine forte, au plus près.*
2. *L'écoute des usagers : nous créerons une instance représentative de citoyens pour évaluer et simplifier nos services en continu. Votre expérience de terrain est la meilleure boussole pour améliorer le service rendu.*
3. *La confiance dans les 53 000 agents qui font vivre les services publics au quotidien. Notre action sera d'autant plus efficace qu'elle s'appuiera sur l'expertise de celles et ceux qui sont en première ligne.*

"Paris est à vous" : c'est notre méthode et notre engagement. Remettre de l'humain, de la simplicité et de la proximité. Faire du service public parisien une fierté, un droit effectif, et une force collective. »

Emmanuel Grégoire pour Paris

Mes propositions pour renforcer l'accès à nos services publics !

À Paris, les habitantes et habitants disposent d'un très grand nombre de services publics et de dispositifs destinés à faciliter la vie quotidienne et faire valoir ses droits. La Ville améliorera l'accès aux services municipaux, en combinant innovation numérique et présence humaine de proximité.

C'est notamment dans cette perspective que nous nous associons à la démarche engagée par le collectif *Nos services publics* et des partenaires associatifs comme Anticor, ATD Quart Monde ou encore Médecins du monde pour défendre, développer et démocratiser les services publics de proximité dans le cadre de la campagne des municipales.

Le développement des démarches accessibles en ligne répond à un besoin légitime d'une partie de la population en lui permettant d'éviter des déplacements inutiles. Mais nous refusons d'opposer numérisation et guichets physiques car la dématérialisation seule crée des inégalités d'accès aux droits, comme l'a abondamment documenté la Défenseure des droits. Une transformation à marche forcée conduit en effet à priver certains usagers de prestations ou de titres faute d'alternative humaine.

Nos services publics s'enrichissent du retour de ceux qui les pratiquent au quotidien. C'est pourquoi nous mettrons en place une nouvelle culture de l'amélioration basée sur l'écoute active des citoyens usagers.

Enfin, nous devons mieux valoriser l'expertise des agents publics qui font vivre nos services publics par leur engagement quotidien, afin d'améliorer la mise en œuvre des politiques publiques. Cette construction collective des évolutions du service public renforce le sens du travail, améliore la qualité du service rendu et évite des réorganisations déconnectées des réalités professionnelles. Les initiatives nationales d'amélioration continue montrent d'ailleurs que la participation des agents est un levier essentiel pour adapter les services aux attentes des usagers

et améliorer leur efficacité.

1. Un service public qui s'adapte à tous les besoins et à toutes les situations

En combinant démarches en ligne de qualité et existence de guichets physiques uniques accessibles dans chaque mairie d'arrondissement, Paris garantira la continuité du service public et le respect effectif du principe d'égalité devant les services administratifs.

Nous nous engageons à bâtir une véritable ville des droits effectifs, une ville où chaque habitante et habitant doit ressentir que les élus et les services municipaux sont pleinement à leur écoute et à leur service, quelle que soit leur situation.

- Concrètement, l'accès aux services sera clarifié en installant, dans chaque mairie d'arrondissement, un guichet unique capable d'orienter, d'accompagner et de résoudre les difficultés lorsqu'elles se présentent. L'objectif est que l'on puisse venir avec une situation, pas avec une expertise administrative : la Ville, ses partenaires, et les dispositifs existants seront lisibles, au même endroit, avec des horaires mieux adaptés à la vie quotidienne, notamment pour les personnes qui travaillent. Pour répondre au désengagement de l'Etat, mais aussi de certaines administrations relevant de la Sécurité sociale, nous proposerons à l'ensemble des interlocuteurs nationaux que ces guichets uniques puissent également venir en aide aux Parisiennes et aux Parisiens pour des démarches extra-municipales, dans le cadre d'un partenariat approprié.

- Dans le même mouvement, le numérique deviendra un outil de simplification, pas un labyrinthe facteur d'exclusion. Nous créerons une application unique regroupant l'ensemble des services numériques de la Ville afin que chaque Parisienne et Parisien puisse effectuer ses démarches, connaître et faire valoir ses droits en quelques clics. Cette porte d'entrée facilitera l'accès aux démarches administratives, aux aides sociales et aux informations utiles sur la vie municipale.

- Pour les familles, la simplification sera immédiate : un dossier scolaire numérique unique centralisera inscriptions, restauration, activités périscolaires, bourses et justificatifs. Il n'y aura plus besoin de transmettre des courriers à de multiples interlocuteurs, et notamment à la Caisse des écoles pour la cantine ou à Paris Familles pour le périscolaire À la rentrée 2026, tous les documents seront centralisés dans un seul dossier.

- Parce que l'égalité réelle suppose d'aller vers celles et ceux qui renoncent à leurs droits, parfois sans le dire, Paris renforcera aussi l'accompagnement des publics les plus éloignés : équipes mobiles, médiation et présence accrue dans les quartiers populaires, en lien étroit avec les associations. Et pour lutter contre le non-recours, les aides municipales seront réformées pour être rendues plus simples, plus lisibles et plus justes, en partant du vécu des personnes concernées.

- Enfin, la Ville assumera un service public qui s'adresse à chacune et chacun à tous les moments clés de la vie familiale : naissance, séparation, perte d'emploi,pour proposer un accompagnement adapté (information sur les dispositifs de soutien aux parents isolés, orientation vers les aides au

logement, à l'alimentation ou à la garde d'enfants, accompagnement lors des séparations).

– Dans ces périodes où l'on n'a ni l'énergie ni le temps de "faire des démarches", l'administration doit être une aide, pas une charge. Cela implique par exemple de garantir la dignité jusqu'au bout : accompagnement des démarches et prise en charge des frais funéraires pour les plus précaires, développement de lieux de cérémonie, et renforcement de l'offre municipale pour permettre une fin de vie digne, indépendamment de ses ressources.

2. Un service public qui s'améliore continuellement en prenant en compte les retours des citoyens usagers

Le service public ne peut progresser durablement sans intégrer l'expérience concrète de celles et ceux qui l'utilisent au quotidien. À Paris, nous voulons instaurer une culture d'amélioration continue fondée sur l'écoute active des usagers.

– Cette démarche passera par la mise en place d'une instance représentative des citoyens usagers, consultée régulièrement sur l'évolution des services municipaux, les projets de simplification des démarches et les priorités d'amélioration. Composée de profils divers reflétant la sociologie parisienne, elle permettra d'intégrer les besoins réels, notamment ceux des publics éloignés des services administratifs. En croisant expertise d'usage et expertise administrative, la Ville se donnera les moyens d'ajuster ses politiques publiques en continu, pour un service plus lisible, plus efficace et réellement centré sur la réponse aux besoins.

– Cela passera également par des mécanismes simples et accessibles de remontée d'appréciation dans l'esprit de la démarche "Vous simplifier Paris" : évaluation rapide après une démarche en ligne, questionnaires courts envoyés après un passage en guichet, et dispositifs permettant de signaler facilement un dysfonctionnement ou de suggérer une amélioration. Ces retours, analysés de manière transparente, devront alimenter des indicateurs publics de qualité de service.

– Cette même logique guidera l'adaptation des horaires : dans une ville dense, où les contraintes de temps sont fortes, élargir l'accès aux équipements municipaux est une mesure de justice concrète. Nous adapterons les services publics parisiens au rythme de vie des habitantes et habitants. Bibliothèques, piscines, équipements sportifs et culturels seront davantage ouverts sur des plages compatibles avec les rythmes de vie, afin que la culture, le sport et le lien social ne soient pas réservés à ceux qui ont le plus de temps.

3. Un service public exemplaire qui fait confiance à ses agents

Un service public exemplaire repose d'abord sur la confiance accordée à celles et ceux qui le font vivre au quotidien. Aucun dispositif, aucune application, aucune réforme n'améliorera durablement le quotidien des usagers si elle ne s'appuie pas sur l'expertise des agents municipaux.

Cela suppose une méthode appropriée : partir du terrain, associer davantage les équipes aux décisions qui ont un impact sur leurs missions, faire remonter les irritants, et donner des marges de manœuvre pour résoudre les difficultés. C'est aussi reconnaître que la qualité du service rendu dépend directement de la qualité des conditions de travail et de la clarté des organisations.

- **La Ville reconnaîtra l'expertise de ses agents en les associant aux décisions qui ont un impact direct sur leurs missions. Nous mettrons en place des espaces de concertation réguliers au sein des services, de consultations internes sur les projets de réforme ou de simplification, et de dispositifs permettant aux équipes de proposer des améliorations opérationnelles.**

- **Cela passera également par l'attention portée aux travaux de chercheurs et de collectifs d'agents publics qui pensent l'amélioration des services et de l'action publique.**

- **Faire confiance aux agents suppose également de leur donner les moyens d'exercer leurs missions dans le respect des principes d'égalité et de dignité. Faire que Paris demeure une ville refuge dans un contexte de retrait croissant des services publics nationaux et de montée de l'extrême droite suppose que les services publics parisiens soient toujours exemplaires en matière de lutte contre les discriminations, notamment contre toutes les formes de racisme et l'antisémitisme, et plus largement contre les biais implicites dans l'accueil de publics aux situations diverses.**

- **Dans cette perspective, la formation continue des agents en contact avec le public sera renforcée, notamment sur la lutte contre les discriminations (racisme, antisémitisme, biais implicites), afin que le service public parisien soit, partout, un espace d'accès universel, de droits effectifs et de dignité. Les agents seront outillés pour garantir un accueil bienveillant, impartial et respectueux des droits de chacune et chacun.**

Des services publics pour faciliter la vie !

« Transformer nos services publics, ce n'est pas seulement moderniser des outils, c'est d'abord faciliter la vie de celles et ceux qui font battre le cœur de notre capitale.

Mon engagement repose sur des actions immédiates et concrètes, mais aussi sur une méthode nouvelle fondée sur le vécu des citoyens usagers et l'expertise irremplaçable des 50 000 agents municipaux qui font vivre les services publics au quotidien. C'est ensemble que nous améliorerons le service rendu, au plus près des besoins.

Cette révolution de la proximité se traduira par des guichets uniques dans chaque mairie d'arrondissement : pour que chacune et chacun trouve un visage, une réponse et un accompagnement humain près de chez soi. Nous ferons du numérique un allié de votre temps. Pour les familles, nous irons à l'essentiel : dès la rentrée 2026, une seule saisie, au lieu d'une accumulation de formulaires.

Mais notre ambition va plus loin : Paris doit être une ville qui protège. Le service public doit être le premier rempart dans les moments de vulnérabilité : naissances, séparations, deuils. Et parce que la dignité ne s'arrête pas au dernier souffle, nous garantirons une fin de vie digne pour toutes et tous, notamment par la prise en charge des frais funéraires pour les plus précaires.

Enfin, Paris doit vivre au rythme de ses habitants : parcs, piscines, bibliothèques, équipements culturels ouverts plus longtemps, pour que la culture et le sport s'adaptent à la réalité des vies, et non l'inverse.

Dans une période où les fractures sociales s'aggravent et où certains opposent les habitants les uns aux autres, le service public est un rempart. Il dit quelque chose de notre idée de Paris : une ville qui protège, qui accueille, qui respecte, et qui n'abandonne personne. Une ville où l'égalité n'est pas un mot, mais une expérience concrète.

"Le service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas". C'est notre boussole. Nous agirons avec détermination pour que les services publics parisiens soient une fierté partagée, un droit effectif, et une proximité retrouvée. Parce que Paris est à vous. »

Élections municipales **15 et 22 mars 2026**

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel • Grégoire

L'union de la gauche et des écologistes

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Dossier de presse
Février 2026



Emmanuel Grégoire

Paris, capitale de la culture : soutenir la création, protéger les artistes et faire vivre la culture partout dans la ville

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire
Candidat à la mairie de Paris

Paris, qui est une capitale culturelle où s'entrelacent les arts, les idées et le savoir, a une force incroyable. Face à la radicalisation idéologique du monde, et de notre pays, elle n'a pourtant pas d'immunité éternelle. Préserver ce que l'on croyait immuable, ce qui fait l'ADN de Paris, préserver sa beauté, préserver sa capacité à penser, à douter, à lutter, à créer n'est plus une évidence. Aujourd'hui, c'est un choix.

La bataille culturelle est un levier politique puissant, très bien identifié par la droite et l'extrême droite. Elles engagent aujourd'hui des moyens financiers considérables pour imposer un agenda idéologique, notamment par des stratégies de concentration et de rachat dans les secteurs du livre, du spectacle vivant, de l'audiovisuel et du cinéma. De nombreux artistes ou programmateurs connaissent maintenant le vertige de s'interroger sur la réception d'un texte, d'une programmation, d'une invitation, d'un livre à mettre ou pas sur table dans une librairie. Beaucoup s'interrogent, se censurent peut-être parfois. Il ne faut pas l'accepter.

La liberté de création est au fondement de tout projet culturel de la gauche. Elle est consubstantielle à la vitalité démocratique, à la démocratie elle-même.

Nous ne devons pas laisser notre patrimoine, notre connaissance, nos lettres à d'autres : ils sont notre histoire mais aussi notre avenir. Il faut les protéger, les valoriser, les chérir.

11 % de Parisiennes et Parisiens travaillent pour la création, la fabrication, la diffusion et l'accès à la culture. Cela représente 230 000 personnes. Nous devons leur garantir un exercice libre et serein de leur métier. Il nous faut continuer farouchement, avec tous les collectifs, toutes les associations, tous les acteurs du monde culturel et du savoir, publics et privés, à protéger nos valeurs et nos fondamentaux et tenir une trajectoire de progrès.

Paris n'est pas seulement la plus grande scène et le plus grand musée du Monde, elle est aussi le lieu où les œuvres se créent. Soutenir la création implique un engagement clair sur le temps long, le risque et l'expérimentation.

Faire commun par la culture, c'est permettre à chacune et chacun de se sentir attendu, légitime dans tous les lieux culturels et devant toutes les œuvres. C'est investir l'espace public comme lieu d'expression artistique et populaire.

C'est agir dès le plus jeune âge et tout au long de la vie pour favoriser les pratiques artistiques dans toutes leurs diversités. C'est enfin, promouvoir une culture vivante, populaire et exigeante, qui fait place à des temps de communion populaire, des moments générateurs de joie et d'espérance qui font rayonner la culture dans chaque quartier et rayonner Paris dans le monde.

Et puisque rien ne peut se faire sans des moyens financiers, nous augmenterons de 10% le budget consacré à la culture. Nous serons à la hauteur de nos ambitions."

Mes propositions pour la culture

1. Soutenir la liberté de création

● Nous allons faire de la défense de la liberté de création une priorité pour Paris, ville de refuge des artistes

Nous allons mettre en place un Défenseur de la liberté de création et de diffusion afin de garantir la protection des artistes et de soutenir la diversité culturelle. Cette personne aura pour mission d'accompagner les équipes artistiques et les lieux culturels par un appui juridique dédié, afin de leur permettre de mieux connaître leurs droits et de les faire valoir efficacement. Elle contribuera à garantir l'indépendance des lieux culturels et à prévenir toute tentative de pression, de censure politique des œuvres et des espaces de création.

Nous allons créer un réseau des capitales internationales et européennes progressistes engagées dans la défense des droits et des libertés fondamentales.

Enfin, nous mettrons en place des jumelages entre les établissements culturels de Paris et des établissements européens afin de renforcer la coopération artistique et les échanges culturels.

● Nous allons permettre aux artistes de continuer à vivre et à créer à Paris

Encore trop d'artistes quittent Paris parce qu'ils n'arrivent pas à s'y loger et à y travailler. Ils sont pourtant une richesse immense pour notre ville, pour nos politiques publiques, la vitalité culturelle et sociale et pour tisser des liens dans nos quartiers

- Création de la Garantie Municipale des Loyers pour offrir notamment aux intermittents du spectacle et aux artistes-auteurs la possibilité de continuer de vivre à Paris.
- Travail avec les bailleurs sociaux pour réviser les critères d'attribution des ateliers-logements.
- Augmentation du nombre d'ateliers et de lieux de répétition, notamment par des projets de surélévation et par la poursuite des dispositifs d'occupation transitoire.

- **Nous allons amplifier notre soutien à la création et à la diffusion**

  – Renforcement du soutien aux petites et moyennes structures et aux lieux intermédiaires qui sont des maillons essentiels de l'écosystème parisien en augmentant les moyens alloués par la Ville pour rétablir leur marge artistique.

  – Développement de résidences d'artistes associés dans tous les quartiers de Paris.

  – Revalorisation de l'enveloppe dédiée aux projets de création et de diffusion des équipes artistiques, en fléchant la moitié pour accompagner les artistes émergents.

  – Renforcement de l'accompagnement de la culture hip-hop avec des aides pour les projets artistiques et entrepreneuriaux avec des collectivités partenaires à l'échelle du Grand Paris.

  – Relance d'une politique ambitieuse de commande artistique, notamment avec le 1% artistique qui permet de réserver 1% du budget de construction d'un bâtiment public à l'acquisition d'une œuvre intégrée au projet architectural.

- **Nous allons renforcer notre soutien aux aux librairies, cinémas, salles de concert et de spectacles, clubs, galeries d'art et commerces culturels indépendants**

  – Mise en place d'un fond parisien de soutien face aux difficultés économiques et aux transformations nécessaires.

  – Mobilisation des outils fonciers et juridiques de la Ville pour flécher des espaces et des locaux à loyers maîtrisés, développer des baux protecteurs et renforcer la protection prévue par le Plan Local d'Urbanisme bioclimatique.

- **Nous dessinerons un nouvel urbanisme culturel qui permettra de mieux accueillir à Paris les arts du cirque, de la marionnette, et les arts de la rue**

  – Création de nouveaux espaces dans l'espace public dédiés à la diffusion et à l'installation de cirques sous chapiteau, kiosques de marionnettes, structures temporaires des arts de la rue et parquets de danse. Nous profiterons des opérations d'aménagements de l'espace public pour mettre petit à petit en place ces aménagements qui dessineront un véritable urbanisme culturel.

  – Réduction des délais et simplification des dossiers qui sont un frein majeur à la programmation plus fréquente des spectacles des arts de la rue, grâce aux espaces prééquipés et à un travail avec la préfecture de Police.

2. L'offre culturelle, ouverte et accessible à tous les Parisiens et toutes les Parisiennes

Faire commun par la culture, c'est permettre à chacune et chacun de se sentir autorisé, attendu, légitime dans tous les lieux culturels. C'est transformer les équipements en espaces partagés. C'est faire de chaque quartier un territoire culturel habité.

● Nous allons adapter les services publics culturels aux Parisiennes et Parisiens

- Création de l'application Paris Culture pour accéder facilement à toute l'offre culturelle de la Ville avec notamment des parcours, des abonnements multi-lieux, un forum, et des prix adaptés pour tous les publics, en particulier pour les habitants et habitantes des quartiers populaires.
- Extension des horaires des bibliothèques et des musées municipaux.
- Mise en œuvre d'un plan de rénovation énergétique des bâtiments culturels et d'adaptation au changement climatique.
- Mise en accessibilité universelle de tous les établissements culturels de la Ville et des événements culturels pour favoriser l'accueil de toutes les personnes.

● Nous soutiendrons la pratique amateur, notamment à l'échelle du Grand Paris

Nous développerons la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs à l'échelle du Grand Paris, afin de créer de nouveaux sites en partenariat avec l'ensemble des territoires de la métropole, sur le modèle des implantations parisiennes existantes.

Ce réseau élargi offrira partout des espaces de répétition et de création accessibles, un accompagnement des projets artistiques amateurs, des ateliers animés par des artistes professionnels et des temps de diffusion ouverts au public.

● Nous renforcerons les dispositifs "d'aller-vers" pour que la culture bénéficie réellement à toutes et tous

Nous souhaitons renforcer les programmes « L'Art d'être ensemble » afin de permettre aux personnes les plus fragiles, en situation de précarité ou d'isolement, de mieux accéder à l'offre culturelle de la Ville de Paris.

Nous œuvrerons également à la généralisation du programme « Tandem culture », au bénéfice des habitantes et habitants des quartiers populaires.

Enfin, nous lancerons le programme « Paris Musées Nomade » pour aller à la rencontre des publics et lever les obstacles à la fréquentation des musées.

3. Investir l'espace public comme lieu d'expression artistique et populaire

La présence d'œuvres présentées dans la ville ou les places équipées pour accueillir des spectacles se sont multipliées à Paris. Nous devons favoriser le parcours culturel de tous les Parisiens en favorisant la présence de l'art dans l'espace public.

● Nous allons créer un parc culturel des Champs-Élysées aux Tuileries, en passant par la Concorde

– Les Jardins des Champs-Élysées seront transformés en un grand parc culturel afin de redonner cohérence et attractivité à l'un des plus vastes espaces verts du centre de Paris, dans la continuité du réaménagement de la place de la Concorde. Ce projet permettra de réconcilier les Parisiennes et les Parisiens avec ce site aujourd'hui largement délaissé, en y développant une programmation artistique et culturelle régulière dans l'espace public, en lien avec les musées, théâtres et équipements existants.

● Nous allons réinvestir l'Est de Paris avec le projet 2031

– En 2031, cela sera le centenaire du Palais de la Porte Dorée et le centenaire du réaménagement global de ce territoire pour accueillir l'exposition coloniale internationale. Alors qu'à l'Ouest, le bois de Boulogne bénéficie d'un fort rayonnement culturel, avec notamment la Fondation Louis Vuitton, l'Est parisien et le bois de Vincennes doivent être davantage investis.

Ce projet permettra de réconcilier histoire, écologie et avenir, en donnant à l'Est un projet culturel ambitieux, comme lieu de vie et comme lieu de destination. Le Palais de la Porte dorée sera un point d'ancrage du territoire pour créer des parcours pédagogiques et historiques. Ce grand projet d'aménagement s'inscrira également dans une perspective métropolitaine, en lien avec le département du Val-de-Marne.

● Nous allons développer le street art dans tout Paris

Certains arrondissements de Paris ont mené, avec succès et reconnaissance internationale, une politique volontariste en faveur du street art. Nous travaillerons avec les bailleurs, les structures de la Ville, les commerces et les partenaires privés qui le souhaitent pour développer l'art sur nos murs dans tous les arrondissements.

4. L'égalité femmes-hommes, une priorité des politiques culturelles

– Élaboration d'un budget sensible au genre et incitation de tous les partenaires de la Ville à en faire de même.

– Incitation des lieux culturels soutenus par la Ville à la parité réelle dans leur programmation.

– Création d'une Maison des Arts et des Cultures Féministes, en s'inspirant du projet porté par les fondatrices du WeToo Festival, afin de doter Paris d'un équipement culturel municipal dédié à la création des artistes femmes, à la diffusion des œuvres féministes et à la transformation durable des imaginaires.

5. Une politique culturelle forte pour les enfants et les jeunes

Nous agirons pour transmettre à chaque jeune Parisien et Parisienne le plaisir et le goût pour l'art et la culture, pour lui permettre de se familiariser très tôt avec les structures culturelles et d'y trouver sa place. En favorisant l'accès à la culture pour tous les enfants dès le plus jeune âge, nous contribuerons à dépasser les déterminismes sociaux et culturels, pour les accompagner dans leur épanouissement et dans leur parcours démocratique de citoyens. C'est avec la jeunesse que se jouera la bataille culturelle.

● Nous renforcerons notre politique culturelle en direction de l'enfance et de la jeunesse

– Développement du programme "une œuvre à la crèche" en lien avec le Fonds d'art contemporain de la Ville de Paris et doublement des actions d'éveil artistique des 0/3 ans dans les crèches et les PMI.

– Création du dispositif "Un mois, une découverte": une expérience artistique par mois pour toutes les petites Parisiennes et tous les petits Parisiens, dans le cadre du périscolaire, grâce à des partenariats noués avec des institutions culturelles. L'objectif est de réduire les inégalités d'accès à la culture, d'éveiller la curiosité des enfants et de faire de l'école un lieu d'ouverture sur le monde.

– « Un jour à la Tour Eiffel » pour les écoliers parisiens et franciliens : cette journée permettra à chaque enfant de visiter gratuitement le monument le plus célèbre de Paris, dans un cadre pédagogique, quel que soit son milieu social. Ce rendez-vous annuel permettra de montrer que la Tour Eiffel n'est pas seulement un emblème touristique, mais un patrimoine vivant.

– Création d'un mini-MAM, un musée des enfants au Musée d'Art moderne, et de projets pour intergénérationnels dans chaque musée de la ville.



● Nous ferons de l'enseignement artistique à Paris un espace d'apprentissage joyeux et populaire

Nous voulons garantir pour toutes les petites Parisiennes et tous les petits Parisiens qui le souhaitent une place dans un conservatoire municipal ou dans une école musicale labellisée.

C'est pour cela que nous soutiendrons des passerelles entre les dispositifs d'éducation artistique et culturelle et les cursus en conservatoires pour les élèves issus des classes populaires.

Nous créons un Plan de soutien pour les écoles associatives qui participent à l'éducation populaire dans tous les quartiers.

● Nous allons créer un rendez-vous annuel où l'art se met à hauteur d'enfant

Nous mettrons en place la création de ce temps fort annuel, qui s'appuiera sur les établissements culturels et qui aura pour objectif de faire connaître aux enfants et aux familles la richesse de l'offre culturelle parisienne, de faire découvrir les sites, de mettre en valeur l'offre pour le jeune public et d'inciter les partenaires à la renforcer.

● «Tout le monde lit à Paris »: nous allons créer un grand plan parisien pour la lecture et la sobriété numérique

- **Des enfants accompagnés dès la naissance dans leur rapport au livre, avec une carte de bibliothèque automatique et des kits de lecture aux moments clés de la scolarité.**
- **Des parents outillés, grâce à des repères clairs sur les écrans, les réseaux sociaux et l'Intelligence Artificielle et un nouveau programme « Image et société ».**
- **Généralisation des jumelages bibliothèques - centres de PMI.**
- **Création d'un prix littéraire des jeunes lecteurs des bibliothèques de la Ville de Paris.**

6. De nouveaux événements populaires, métropolitains, sur les enjeux de notre temps

● Nous organiserons un Festival populaire des Portes de Paris

Ce festival gratuit permettra de valoriser les lieux de fête et de création déjà existants au niveau du périphérique. Il mettra en lumière les acteurs des musiques actuelles, du spectacle vivant, des cabarets, des clubs, des arts visuels… Il contribuera à dépasser la frontière symbolique du périphérique entre Paris et les communes voisines de la Métropole du Grand Paris, en favorisant la création, la circulation des habitants, des artistes, des pratiques et des œuvres. Le périphérique lui-même sera au cœur du festival, fermé le temps d'une nuit pour permettre l'organisation de multiples animations sportives et culturelles.

● Nous allons créer un évènement international sur l'IA dédié à l'image, aux arts numériques et au jeu vidéo

À l'heure où les images, des réseaux sociaux aux univers immersifs et à l'IA générative, bousculent le monde culturel, façonnent nos imaginaires, nos démocraties et nos économies culturelles, il devient essentiel de structurer un grand espace public de création, de diffusion et d'éducation critique autour de ces nouveaux langages.

- **Création d'un grand rendez-vous international annuel consacré à l'image, aux arts numériques et au jeu vidéo sera créé afin de faire de Paris une capitale de référence dans ces nouveaux champs de création. Il permettra de fédérer un écosystème aujourd'hui dispersé, de rendre accessibles au plus grand nombre des formes artistiques souvent réservées à des publics spécialisés et de renforcer l'éducation à l'image et au numérique, notamment auprès des jeunes.**



7. Faire de Paris la capitale européenne et mondiale de la vie nocturne et festive.

La vitalité artistique d'une ville se mesure aussi à sa vitalité festive. Paris est redevenue une ville majeure pour les musiques actuelles et la vie festive et nocturne. Nous voulons amplifier cette tendance.

- **Ouverture du métro la nuit pour démocratiser les déplacements, comme à Berlin, Londres, ou New York, en commençant par des lignes déjà automatisées (1, 4, 14).**
- **Favoriser l'accès de toutes et tous aux clubs et lieux de fête en travaillant avec les établissements et les festivals grâce à des tarifs accessibles : le soutien public aux établissements (salles de concerts et de spectacles, clubs, cabarets, théâtres, etc.) et aux festivals sera conditionné à des engagements concrets en faveur de l'accessibilité sociale et culturelle, face aux logiques de rentabilité et de concurrence qui excluent une partie des publics.**
- **Généralisation des « safe places» dans tous les événements organisés à Paris et lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans les établissements.**
- **Utilisation du foncier disponible et des abords du périphérique pour une mise à disposition de lieux et d'espaces dédiés aux activités culturelles, nocturnes et festives, à Paris et à l'échelle métropolitaine.**

8. Valoriser le patrimoine parisien exceptionnel

Le patrimoine de demain, c'est la création d'aujourd'hui. Le patrimoine a été la création d'hier. Nous accentuerons les dialogues entre les époques.

– Recensement du « petit patrimoine » des arrondissements qui font ou ont fait son charme spécifique, en lien avec les conseils de quartier.

– Réouverture au public de la Chapelle de la Sorbonne avec une programmation culturelle et le développement d'événements avec les étudiants.

– Création d'une programmation associant art contemporain et valorisation du patrimoine pour faire dialoguer patrimoine et création.

● Nous poursuivrons la féminisation de l'espace public et la valorisation de notre matrimoine et la mémoire des femmes

– Organisation de conférences, parcours, et projections annuelles autour d'une thématique liée à la mémoire et l'histoire des parisiennes.

– Installation du projet du mémorial, hommage à toutes les femmes mortes des suites d'un avortements clandestins.

– Donner à nos écoles et équipements publics en priorité des noms de femmes.

● Nous renforcerons la mémoire et l'hommage aux victimes du colonialisme.

Nous rebaptiserons l'avenue Léopold II et l'avenue Lamoricière, et mettrons en place un comité d'historiens conseils, resserré en lien avec l'élu.e en charge pour instruire les demandes de rebaptisation.

– Recensement des cas critiques dans l'espace public et développement d'outils pédagogiques visuels pour éclairer les faits et rendre hommages aux populations victimes.

Paris est bien plus qu'une capitale : c'est un lieu de création, de partage et d'innovation culturelle. Chaque jour, des milliers d'artistes, de créateurs et de structures culturelles contribuent à faire de notre ville un espace vivant, ouvert et inspirant. La culture n'est pas un simple loisir, elle est le moteur de la cohésion sociale, un vecteur de liberté et un pilier de démocratie. Elle permet à chacun de se sentir légitime, de se rencontrer, de s'exprimer et de participer pleinement à la vie de la cité.

Aujourd'hui, protéger la culture et soutenir la création n'est plus un choix accessoire, c'est un impératif. Les pressions économiques, les logiques de concentration et les attaques idéologiques fragilisent notre écosystème culturel. Trop d'artistes quittent Paris faute de pouvoir y vivre et y travailler, trop de lieux indépendants ferment ou peinent à se maintenir. Face à ces défis, nous faisons le choix clair de sécuriser les financements, d'ouvrir des espaces de travail et de diffusion, de faciliter l'accès aux équipements culturels, et de garantir à tous la possibilité de créer et de partager.

Notre projet est ambitieux : faire de Paris la capitale mondiale de la culture, où la liberté de création est protégée, où la diversité artistique est valorisée, et où chaque Parisienne et chaque Parisien, quel que soit son quartier ou son âge, peut accéder aux œuvres et aux pratiques artistiques. Nous voulons investir l'espace public, renforcer les dispositifs d'éducation artistique et culturelle, soutenir les festivals, les librairies, les salles de concert et tous les lieux indépendants, tout en donnant aux jeunes et aux enfants la possibilité de découvrir, de pratiquer et de s'épanouir dans l'art.

La culture est un bien commun. Elle raconte notre histoire, elle forge notre mémoire collective, elle éclaire notre présent et ouvre des perspectives pour l'avenir. En donnant aux artistes, aux structures et aux habitants les moyens de s'épanouir, nous renforçons non seulement la vitalité culturelle de Paris, mais aussi la vitalité de sa démocratie et de sa société. La culture est un droit fondamental, un outil d'émancipation et un moteur de progrès.

Paris doit rester une ville ouverte, généreuse et créative, où toutes les formes d'expression artistique trouvent leur place, où chaque initiative et chaque projet contribue à tisser du lien social et à faire rayonner la ville dans le monde entier.

C'est avec cette ambition que nous voulons faire de Paris une ville où l'art est partout, accessible à toutes et tous, et où chaque habitant peut devenir acteur de la création et de la vie culturelle.

Parce que la culture est au cœur de notre identité et de notre avenir, nous nous engageons à la défendre, la soutenir et la faire prospérer pour toutes les générations à venir. Oui, à Paris, la culture est à vous !

Élections municipales **15 et 22 mars 2026**

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel • Grégoire

L'union de la gauche et des écologistes

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Dossier de presse
Mars 2026



Emmanuel Grégoire

Paris est à vous !
Pour une ville commerçante, artisanale et productive

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire pour Paris

Emmanuel Grégoire, Candidat de la gauche à la mairie de Paris

« Paris est une ville-monde. Mais une capitale ne vit pas seulement de ses flux et de son attractivité. Elle vit de son économie du quotidien.

Elle vit de ces commerces qui ouvrent chaque matin, de ces artisans qui réparent, produisent et transmettent, de ces librairies, de ces cafés, de ces marchés qui structurent la vie des Parisiennes et des Parisiens. Cette économie n'est pas marginale : elle crée de l'emploi local, elle rend des services essentiels, elle fait tenir la ville. Elle est aussi un lien social majeur : la boulangerie où l'on se croise, l'épicier qui rend service, le café qui crée des rencontres, l'atelier qui forme et transmet. C'est une question de qualité de vie, de pouvoir d'achat, de sécurité du quotidien, et d'équilibre des quartiers.

Quand un commerce ferme, ce n'est pas seulement une activité qui disparaît. Ce n'est pas seulement un rideau qui tombe : c'est un quartier qui perd un repère, un équilibre urbain qui se fragilise.

Or cet équilibre est aujourd'hui sous pression. Plateformes mondialisées, ultra fast fashion, dark stores, spéculation foncière, loyers déconnectés de l'économie réelle, vacance commerciale durable : ces phénomènes ne sont pas anecdotiques. Ils transforment silencieusement le visage de la capitale, au risque de l'uniformisation et d'un Paris "vitrine", moins habité, moins divers, moins accessible.

Nous ne pouvons pas regarder cette évolution comme une fatalité.

Défendre l'économie du quotidien, c'est faire un choix clair : celui d'un Paris vivant, productif et divers. Un Paris où l'on peut encore ouvrir un commerce, maintenir un atelier, transmettre un savoir-faire. Un Paris où l'action publique se mesure à sa traduction concrète dans une journée de travail : pouvoir être livré, pouvoir ouvrir sans être pénalisé par des travaux "surprises", maîtriser les coûts d'énergie, accueillir ses clients dans de bonnes conditions.

Notre responsabilité est simple : protéger, simplifier, stabiliser.

Protéger l'économie réelle face aux déséquilibres structurels, notamment en luttant contre la vacance commerciale et la spéculation et en faisant en sorte que les règles du jeu ne favorisent pas les modèles qui abîment le tissu économique local et l'environnement.

Simplifier le quotidien des commerçants et artisans, pour mieux coordonner, rendre lisible, tenir une promesse de service.

Stabiliser l'action publique pour donner de la visibilité à celles et ceux qui investissent, afin qu'ils puissent se projeter, entreprendre et transmettre.

Parce qu'une ville attractive ne tient pas longtemps si elle cesse d'être habitable. Parce que Paris doit rester une ville habitée, vivante et accessible. Parce que Paris est à vous. Et cela commence au coin de la rue, derrière chaque comptoir, dans chaque atelier. »

Mes propositions pour une ville commerçante, artisanale et productive

1. Protéger l'économie réelle : rééquilibrer face aux modèles qui fragilisent la ville

La liberté d'entreprendre est un principe fondamental. Mais elle ne peut pas signifier la liberté de déséquilibrer la ville. Aujourd'hui, certains modèles économiques disposent d'une puissance financière et logistique sans commune mesure avec celle des commerces de proximité. Ils bénéficient d'économies d'échelle mondialisées tout en utilisant les infrastructures urbaines locales.

Le risque est clair : uniformisation, mono-activité, disparition progressive des commerces utiles, y compris les librairies, les ateliers et les métiers d'art. Nous assumons donc une stratégie de rééquilibrage.

● Cela suppose d'abord d'agir pour stabiliser le foncier commercial.

– **Nous augmenterons les moyens alloués à la préemption des commerces, pour nous donner une capacité d'intervention à la hauteur des enjeux, en ciblant prioritairement les zones de forte vacance et les rues en fragilité.**

– **C'est en ce sens que la SEM Paris Commerces sera renforcée pour devenir une véritable foncière de stabilisation : elle interviendra dans les zones fragilisées pour maîtriser les loyers, protéger la diversité commerciale, sécuriser des baux soutenables et soutenir l'artisanat et les commerces utiles.**

– **Un Fonds participatif dédié permettra aux Parisiennes et aux Parisiens de mobiliser leur épargne au service des commerces de leur quartier, afin d'accroître la capacité d'action publique, de façon transparente et territorialisée.**

● Cela suppose également de lutter contre la vacance organisée et contre la spéculation.

– **Un local vide durablement ne doit jamais être plus rentable qu'un local occupé. Nous renforcerons la taxe sur les locaux commerciaux vacants et nous mobiliserons l'ensemble des leviers juridiques disponibles pour accélérer la remise sur le marché des locaux fermés durablement, dans le respect du droit de propriété.**

– **Sur les loyers, nous engagerons une démarche avec l'État et les parlementaires pour permettre une expérimentation d'encadrement des loyers commerciaux dans les zones les plus tendues, tout en mobilisant les leviers municipaux (préemption, foncière, stratégie d'implantation) pour ramener les loyers vers l'économie réelle.**

- **Nous agirons pour encadrer les modèles qui déséquilibrent l'écosystème urbain :**

  - Nous engagerons des actions de régulation des dark stores et dark kitchens, et mobiliserons les outils d'urbanisme face à l'ultra fast fashion et la lutte contre la mono-activité. Paris ne doit pas être une zone franche pour les stratégies spéculatives.

  - Pour traiter les fragilités avant qu'il ne soit trop tard, nous créerons des équipes d'animateurs de quartiers chargés de coordonner la redynamisation commerciale dans les secteurs les plus en difficulté, avec une stratégie de commercialisation définie en fonction des besoins locaux, en lien avec les acteurs privés.

  - Nous soutiendrons l'animation et la vie locale (événements, braderies, illuminations, valorisation des commerces utiles et de l'artisanat), parce que l'animation crée du flux, donc de l'activité.

  - Cette action sera complétée par une stratégie d'implantation des commerces utiles, quartier par quartier, avec la CCI, la CMA et les associations locales. Protéger l'économie réelle, ce n'est pas freiner l'innovation. Nous protégerons la diversité commerciale, parce que la liberté d'entreprendre ne peut pas signifier la liberté de déséquilibrer la ville.

- **Nous défendrons enfin la ville productive avec la poursuite du plan "Fabriquer à Paris", pour que Paris reste une ville où l'on fabrique, répare et transmet des savoir-faire :**

  - Nous développerons de nouvelles surfaces d'activités artisanales, pour permettre à ceux qui fabriquent, réparent et entretiennent de rester à Paris, avec des locaux adaptés et des loyers soutenables.

  - Cela passera par le déploiement d'hôtels d'activités et de cités artisanales, conçus comme des lieux "clés en main" et mutualisés, facilitant l'installation et la pérennisation des ateliers.

  - Enfin, nous renforcerons le soutien à la production locale et aux métiers d'art, parce qu'ils représentent des emplois non délocalisables, des savoir-faire à transmettre et une identité essentielle de Paris.

2. Simplifier le quotidien : faciliter le travail des commerçants et artisans

Soutenir les commerces de proximité, c'est aussi simplifier au maximum le quotidien, pour que les professionnels puissent se concentrer sur ce qui fait leur coeur de métier plutôt que sur des démarches administratives.

● Nous transformerons donc la relation entre la Ville et les acteurs économiques :

– Nous créerons un guichet unique numérique, "Paris Entreprises", qui permettra de centraliser les démarches du quotidien (terrasses, rénovation de devanture, occupation de l'espace public, signalements propreté) et de garantir des délais cibles de réponse. Chaque commerçant saura à qui s'adresser et dans quels délais il obtiendra une réponse.

– En parallèle, des référents de quartier, interlocuteurs uniques identifiés faciliteront la relation avec les services municipaux et aideront à résoudre rapidement les irritants du quotidien.

● La logistique urbaine sera rationalisée.

– Des places de livraison sera significativement augmenté, avec un contrôle renforcé des usages abusifs pour garantir leur disponibilité réelle et une stratégie de logistique urbaine coordonnée.

– En complément, nous créerons une nouvelle catégorie de places de stationnement de moyenne durée en voirie, réservées aux professionnels intervenants à domicile (artisans du BTP, professionnels du soin…) pour répondre à leurs besoins spécifiques

– Pour garantir une capacité minimale de stationnement d'intervention et de livraison indispensable à l'artisanat et aux commerces de proximité, au moins 25 % du stationnement de surface seront réservés aux professionnels (ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite)

● La coordination des travaux sera profondément revue.

– Un calendrier public par quartier sera mis en place, avec un référent chantier identifié et une concertation en amont des projets impactant l'activité. Lorsque l'activité économique est menacée, les modalités d'intervention devront être adaptées.

- **Nous agirons enfin sur les charges et les coûts fixes.**
  - Un service municipal compétitif de collecte des déchets alimentaires et des cartons sera mis en place pour encourager la transition écologique des commerces tout en soulageant les trésoreries.
  - Des aides et un appui technique à la rénovation énergétique et à l'accessibilité accompagneront la transition sans fragiliser les petites structures.
  - Parce que la vie commerciale est aussi une vie de quartier, nous redynamiserons les marchés alimentaires pour renforcer leur rôle dans le pouvoir d'achat et l'alimentation de qualité, en nous inspirant d'expériences réussies.
- **Et parce que la sécurité du quotidien conditionne l'activité économique, nous renforcerons la tranquillité des rues commerçantes, en lien avec la police municipale, les acteurs de prévention et les commerçants.**

Simplifier, ce n'est pas administrer moins. C'est administrer mieux, plus vite et plus lisiblement.

3. Rendre prévisible : installer une nouvelle gouvernance économique

Investir, transmettre, embaucher : cela suppose de la visibilité. Les commerçants n'ont pas besoin d'une ville imprévisible. Ils ont besoin d'un cap lisible et stable.

- **Un Conseil économique parisien sera créé, associant la CCI, la CMA, les organisations professionnelles (MEDEF, CPME, CGAD) et les associations de commerçants.**
  - Il disposera d'un droit de saisine, produira un baromètre semestriel public de la vitalité commerciale (vacance, loyers, typologies de commerces, flux) et sera consulté en amont des projets urbains ayant un impact sur le commerce.
  - Il assurera également un mécanisme de suivi des engagements municipaux.
- **Nous instaurerons par ailleurs des comités de filières opérationnels :**
  - Ces comités permettront d'entrer dans le détail des métiers (artisanat du bâtiment, restauration, services, métiers d'art, grands magasins), et de passer d'un dialogue ponctuel à un pilotage économique structuré.
  - En complément, des comités d'investissement aideront à orienter une stratégie de développement économique au plus près des besoins, au service de la diversité commerciale et de l'emploi local.



Le commerce de quartier, cœur battant d'un Paris populaire et accessible

« À Paris, le commerce de proximité n'est pas un décor.

Il est une présence humaine. Il est un visage familier. Il est un service essentiel. Il est un emploi local non délocalisable. Il est un facteur de sécurité, de lien social et d'équilibre urbain.

Une ville qui perd ses commerces perd plus que des vitrines. Elle perd sa diversité. Elle perd sa vitalité. Elle perd sa capacité à faire société.

Protéger l'économie réelle, simplifier le quotidien, rendre l'action publique stable : ces engagements ne sont pas techniques. Ils dessinent un choix de modèle.

Nous voulons un Paris vivant, populaire et productif.

Un Paris où l'on peut ouvrir un commerce sans être écrasé par la spéculation.

Un Paris où l'on peut maintenir un atelier.

Un Paris où l'on peut transmettre un savoir-faire.

Un Paris où les rues restent habitées, animées, accessibles.

La vitalité commerciale est une question de modèle urbain, de cohésion sociale et d'avenir économique. Parce qu'une capitale ne peut pas se contenter d'être attractive.

Elle doit être habitable.
Et parce que Paris est à vous. »

Élections municipales **15 et 22 mars 2026**

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel • Grégoire

L'union de la gauche et des écologistes

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Dossier de presse
Mars 2026



Emmanuel Grégoire

Paris se fait avec vous : Pour une nouvelle étape de la démocratie à Paris !

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire
Candidat à la mairie de Paris

« La démocratie ne peut plus se résumer à un bulletin de vote déposé tous les six ans. Elle doit être le moteur vivant de notre ville, un dialogue permanent qui s'écrit chaque jour avec les Parisiennes et les Parisiens.

Aujourd'hui, nous traversons une crise profonde : repli sur l'espace privé, abstention record et le sentiment d'une pratique du pouvoir toujours plus verticale. Les atteintes à la probité de ces dernières années ont contribué à abîmer le lien entre les citoyennes, les citoyens et leurs élus.

À Paris, la réforme du scrutin dite "PLM" risque d'accentuer cette crise dans un contexte où la participation aux élections est plus basse en moyenne que dans le reste du pays.

Face à cette situation, nous faisons un choix radicalement différent : celui de l'ouverture, de la transparence et de la confiance retrouvée.

Ces dernières années, beaucoup a été fait : la création d'une assemblée citoyenne de Paris, un budget participatif qui a maintenu son ambition, des votations citoyennes et le renforcement du dispositif des volontaires de Paris alliant engagement citoyen et participation active à la démocratie participative.

Nous devons aller encore plus loin. Je l'ai dit et je l'assume : je serai le maire de l'hyper-proximité. Cela exige une nouvelle méthode de travail qui ne vient pas d'en haut, mais qui s'enracine au plus près de vous. C'est une approche qui repose sur l'écoute de celles et ceux que nous servons et la proximité du terrain.

Faire vivre la démocratie à Paris, se vit au quotidien, dans chaque rue, chaque quartier, chaque mairie d'arrondissement. Elle ne craint ni la contradiction ni la complexité : elle les accueille pour mieux construire, ensemble, une ville qui nous ressemble et nous rassemble.

« Paris est à vous » n'est pas qu'un slogan, c'est notre méthode. En nous appuyant sur une participation renforcée des citoyennes et des citoyens de Paris, nous ferons de Paris une démocratie continue, une démocratie fière, partagée et résolument humaine. »

Emmanuel Grégoire pour Paris

Mes propositions pour un Paris participatif !

La démocratie participative complète la démocratie représentative. Elle a comme objectif de permettre aux citoyennes et aux citoyens de mieux contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques.

Le baromètre 2025 du CEVIPOF démontre que la défiance politique atteint des sommets reflétant ainsi un malaise démocratique dans la société française. Hausse de la défiance à l'égard des élus, atteintes à la probité, lassitude à l'encontre du système démocratique global, avec la sensation que la politique ne répond plus aux problèmes du quotidien et qu'elle est déconnectée des citoyennes et citoyens.

A Paris, nous avons fait le choix d'associer les Parisiennes et les Parisiens à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de l'action municipale tout au long de la dernière mandature :

1. **La création d'une assemblée citoyenne de Paris qui a su porter des projets importants sur la dernière mandature comme la lutte contre le sans-abrisme, l'élaboration d'un code de la rue ou encore le renforcement de la participation pour donner à toutes et tous les moyens de faire entendre sa voix, de s'engager et de contribuer. En trois éditions, ses 300 membres ont ainsi proposé deux délibérations qui ont été adoptées par le Conseil de Paris. C'est une expérience inédite à l'échelle française.**

2. **Un budget participatif qui a maintenu son ambition en finançant plus de projets locaux, avec une attention particulière pour les quartiers populaires. En 11 éditions, ce sont près de 850 millions d'euros, dont 324 millions d'euros dans les quartiers populaires, qui ont été fléchés pour le budget participatif.**

3. **Des votations citoyennes qui ont permis de tester de nouvelles pratiques démocratiques ;**

4. **Le renforcement du dispositif des volontaires de Paris alliant engagement citoyen et participation active à la démocratie participative. Près de 80 000 volontaires parisiens, dont 5000 ont été mobilisés pour les Jeux Olympiques et Paralympiques.**

Nous faisons le choix d'approfondir et d'enrichir les dispositifs de démocratie participative pour aller encore plus loin lors de la prochaine mandature.

1. Renforcer la voix des citoyennes et citoyens sur les grands sujets

● Des votations citoyennes sur les mesures structurantes

Nous allons étendre le droit de vote pour ces votations à toutes les Parisiennes et à tous les Parisiens, quelle que soit leur nationalité, à partir de 16 ans.

Les votations porteront sur les priorités des Parisiennes et des Parisiens, à l'instar de la sécurité, du logement, de l'aménagement de l'espace public, des transformations de quartier, des gros investissements… Ces votations ne seront pas qu'une simple consultation mais une véritable codécision. Pour favoriser la mobilisation du plus grand nombre et atteindre au moins 10% de participation, les votations pourront porter sur plusieurs sujets en même temps. La première votation citoyenne aura lieu dès 2026.

● Des référendums d'initiative partagée

Faire participer les Parisiennes et les Parisiens c'est avant tout leur permettre de pouvoir mettre à l'agenda leurs propres préoccupations. Pour cela, nous leur donnerons la possibilité d'initier des votations locales. A partir d'un certain seul de signatures, le Conseil de Paris sera tenu de débattre d'un sujet donné, et le cas échéant de donner suite à la proposition sous forme d'un référendum local.

Il s'agit de permettre à chacune et à chacun de proposer des questions ou des thématiques à soumettre à un référendum en passant par une étape délibérative préalable pour confronter les points de vue et élaborer collectivement la question référendaire.

● Une année pour débattre et décider : les conventions citoyennes

À Paris, la participation deviendra un service public continu. Chaque année, un thème sera choisi qui concerne les priorités de la vie quotidienne ou les inégalités. Une convention citoyenne réunira des Parisiennes et des Parisiens tirés au sort et des personnalités associées sur les domaines concernés.

Les conclusions de ces conventions pourront prendre différentes formes : débat et délibération au Conseil de Paris, votations citoyennes, etc.

Pour 2026, une convention citoyenne sera lancée dès avril sur un sujet essentiel : la protection de l'enfance et le périscolaire. Cette convention rassemblera des citoyens tirés au sort, appuyés par une gouvernance représentative des parties prenantes, avec des parents d'élèves, des membres de la communauté éducative, de l'Académie de Paris, des représentants des organisations syndicales, des experts.

Elle portera sur les sujets suivants :

- La protection des enfants pour mieux détecter les situations de violence, mais aussi lutter contre le harcèlement scolaire et aborder les enjeux de santé mentale des plus jeunes ;

– **Les rythmes scolaires et périscolaires**, pour améliorer le quotidien des enfants, des familles et des équipes encadrantes ;

– **La refonte des apprentissages périscolaires** pour consolider les fondamentaux et l'aide aux devoirs mais aussi la culture, le sport, l'apprentissage des langues et l'éducation à la citoyenneté.

Les conclusions de cette convention seront mises en application dès la rentrée 2026.

2. Une nouvelle méthode de gouvernance pour davantage de transparence

● Rétablissement des comptes-rendus annuels de mandat

Nous allons recréer et renouveler les comptes-rendus annuels de mandat, dans la même logique que ce qui avait été initié par Bertrand Delanoë. Écouter, expliquer, rendre des comptes : c'est la nouvelle méthode que nous souhaitons promouvoir. C'est ainsi que l'on construit la confiance avec les citoyennes et citoyens sur les projets qui les concernent, sur le long terme. Ces échanges se feront à l'échelle de Paris mais aussi des arrondissements et à l'échelle du quartier, en présence des maires d'arrondissement et des instances de démocratie participative concernées. Ils permettront de rendre compte de l'action municipale, de l'avancée des projets quartier par quartier, mais aussi de recueillir les priorités, les points de satisfaction et de vigilance des habitantes et habitants.

Une fois par an, un compte-rendu de mandat sera dédié spécifiquement aux questions scolaires, en présence des familles, du personnel éducatif et des élèves.

● Multiplication des échanges avec les élus parisiens :

Pour agir en transparence et suivre l'avancée des politiques publiques sectorielles, les adjoints et adjointes seront amenés à présenter leur feuille de route. Des temps pourraient être systématisés pour suivre l'avancée des politiques publiques avec les adjoints et avec le Maire.

En amont de chaque Conseil de Paris, nous mettrons également en place des rencontres avec les élus concernés par les sujets importants traités au Conseil de Paris suivant.

3. Renforcer la démocratie dans les arrondissements

Loin des tentatives de certains de recentralisation du pouvoir au niveau de la Mairie centrale, nous pensons que le rôle des maires d'arrondissement est fondamental pour organiser au mieux l'action publique locale, au plus près des besoins. Nous les conforterons en ce sens, en poursuivant le mouvement entamé ces dernières années pour accroître leurs prérogatives.

● Création d'assemblées citoyennes d'arrondissement avec tirage au sort

L'Assemblée citoyenne de Paris a proposé la création d'Assemblée citoyenne d'arrondissements en faisant valoir l'intérêt de ce type d'instances délibératives. Bien loin de se substituer aux instances existantes, elles viendront les compléter en se consacrant à des enjeux de long terme. L'objectif est de diversifier les modes d'engagement pour donner à chaque citoyenne et citoyen la capacité de participer à la vie démocratique de son arrondissement.

Nous veillerons à ce qu'il y ait une représentation des résidentes et résidents extra-communautaires. Ils seraient notamment chargés d'animer les campagnes pour le droit de vote et d'interpeller les élus sur leurs problématiques. Ces conseils pourraient être mis en place en intégrant notamment les délégués des foyers et les collectifs de sans-papiers. Cela a déjà été réalisé dans les 20ème et 18ème.

● Redonner un second souffle aux conseils de quartier

Grâce à leur ancrage local, les conseils de quartiers peuvent être les premières portes d'entrée dans l'engagement citoyen. Nous accompagnerons les mairies d'arrondissement qui sont responsables du fonctionnement de ces conseils pour leur redonner toute la place qu'ils méritent dans l'écosystème démocratique parisien. Nous faciliterons la participation du plus grand nombre en diversifiant les modes de recrutements pour assurer une plus grande représentativité des membres, avec notamment le recours au tirage au sort.

Nous allons créer un droit d'interpellation et d'intervention en conseil d'arrondissement, sous la forme de vœux ou de questions adressées aux exécutifs locaux, et nous favoriserons la consultation systématique sur tout projet concernant leur quartier.

- Ouverture des conseils de sécurité et de prévention de la délinquance d'arrondissement aux associations et collectifs, y compris ceux qui ont un travail de veille sur la lutte contre les discriminations en matière de police.

- Renforcement de la démocratie participative dans les projets des bailleurs sociaux : le logement est la priorité numéro un des habitants et habitantes. Nous allons multiplier les espaces d'échanges, sur le modèle des budgets participatifs, pendant lesquels les locataires participent à choisir les aménagements futurs.

- Un conseil municipal de la jeunesse dans chaque arrondissement, saisi des questions débattues au conseil d'arrondissement ou au conseil de Paris. Saisi des questions débattues au Conseil d'arrondissement ou au Conseil

de Paris, il permettra aux jeunes de participer directement à la vie citoyenne et aux décisions qui les concernent.

– **Création d'un laboratoire de conception des politiques publiques**. Ce laboratoire associera des usagers, des citoyens et des chercheurs pour faciliter la co-production des politiques municipales (refonte des parcours usagers dans les services sociaux, accès aux droits facilité, simplification des démarches pour les associations…)

Ses travaux seront organisés sous la forme de groupes de travail rassemblant des Parisiennes et Parisiens tirés au sort. A l'issue d'une phase de formation, puis de délibération, les membres seront notamment chargés d'établir un diagnostic d'une politique publique donnée et de formuler des recommandations d'évolution.

Le laboratoire pourra aussi être décliné à l'échelle des arrondissements, pour porter un regard spécifique sur les politiques publiques locales.

4. Développer la démocratie à l'échelle du Grand Paris

● Élire à terme un Maire du Grand Paris

Le Grand Paris est aujourd'hui un espace de vie partagé par plus de 10 millions d'habitantes et d'habitants, mais encore trop souvent privé d'une véritable démocratie à son échelle. Les décisions qui structurent le quotidien, à l'instar du logement, des transports, de l'énergie, y sont fragmentées. Les inégalités territoriales persistent entre les villes.

Pour y répondre, nous porterons l'idée, à terme, de l'élection démocratique d'un ou d'une maire du Grand Paris. Cette gouvernance renforcée permettra une action coordonnée et lisible.

● Co-construction des décisions

Paris, capitale et pôle d'activités, aura une attention particulière pour co-construire toutes les décisions pour le Grand Paris.

Nous aurons une attention toute particulière pour la mise en place d'une démocratie d'usage pour que celles et ceux qui viennent travailler, se divertir et participer à des activités sur le territoire parisien puissent peser dans les décisions. Nous intégrerons par exemple des Franciliennes et Franciliens tirés au sort au sein des instances de démocratie participative.

Pour un Paris qui se construit avec ses habitantes et ses habitants

La démocratie à Paris sera participative ou elle ne sera pas.

Il nous faut approfondir la manière dont nous construisons Paris demain : ensemble.

Nous mettrons en place une politique volontariste où l'implication active des habitantes et des habitants n'est plus une option, mais le cœur battant de chaque projet. En faisant confiance à l'expertise d'usage des Parisiens, en ouvrant les données et les processus de décision, nous restaurerons ce lien sacré entre les élus et les citoyennes et citoyens.

C'est au plus près du terrain, des habitantes et des habitants, que se fonde la pertinence et l'utilité de notre action. Nous ferons des arrondissements et des quartiers les échelons pertinents d'écoute et de co-construction, afin d'améliorer et d'adapter les politiques publiques au plus proche de vos besoins.

Mais notre ambition ne peut s'arrêter aux limites du périphérique. Nous devons engager une nouvelle étape démocratique à l'échelle du Grand Paris. Chaque jour, des millions de Grands Parisiennes et Parisiens font vivre notre capitale par leur travail, leurs études ou leur créativité. Leur vécu doit être intégré à nos réflexions, car la ville de demain se construit dans un dialogue constant avec son territoire.

Nous avons déjà accompli beaucoup ces dernières années. Fidèle à son histoire, Paris doit rester pionnière dans la mise en place de leviers puissants de participation des citoyennes et des citoyens. A nous de le démontrer.

Parce que Paris est à vous et se construit avec vous.

Élections municipales **15 et 22 mars 2026**

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel • Grégoire

L'union de la gauche et des écologistes

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Dossier de presse

Février 2026



Emmanuel Grégoire

Grandir et s'épanouir dans tous les quartiers !

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire
Candidat à la mairie de Paris

« Paris ne serait pas Paris sans ses quartiers populaires.

Les 35 quartiers populaires et ses plus de 420 000 habitantes et habitants sont le cœur battant de la diversité et de la vitalité de Paris.

Bien que notre ville porte une géographie de la solidarité bien plus ambitieuse que celle de l'État et malgré les efforts portés par la Ville depuis 2001, renforcés depuis 2 ans par l'adoption du Pacte parisien pour les quartiers populaires, les fragilités se cumulent pour les habitantes et les habitants.

Les gouvernements des dernières années se sont désengagés des quartiers populaires. À ce contexte s'ajoute la fragilisation de l'école : des fermetures de classes, une réduction des moyens et une progression de la ségrégation scolaire.

Là où l'État renonce, Paris agit.

Pour Paris et ses quartiers populaires, nos priorités sont claires : nous faisons le choix de prévenir plutôt que de réparer, d'investir plutôt que de renoncer, de faire avec et pas seulement pour.

Les inégalités se construisent dès le plus jeune âge. Aucun enfant ne doit décrocher ou être écarté, ne doit être privé de temps libre ou de vacances. Aucun enfant ne doit se sentir illégitime face à la culture ou ne pas pouvoir pratiquer de sport. C'est pourquoi nous ferons de la lutte contre les inégalités éducatives et d'accès aux loisirs notre priorité n°1.

Tout ce que nous portons en matière de logement, de santé, de culture, de sport, d'emploi et de démocratie locale concerne d'abord les habitantes et habitants des quartiers populaires.

Pour elles et eux, nous redoublerons d'efforts et irons plus loin pour que la République tienne ses promesses partout, en construisant avec les associations et les habitantes et habitants.

À Paris, nous investissons pour l'avenir. Parce que l'égalité n'est pas qu'une promesse, c'est un combat quotidien. »

Emmanuel Grégoire pour Paris

Mes propositions pour les quartiers populaires !

La politique de la ville n'est pas une politique parmi d'autres. À Paris, elle constitue un choix politique structurant depuis plus de vingt ans. Un choix qui consiste à agir là où les inégalités se concentrent, là où les crises frappent plus durement, là où l'action publique est la plus attendue.

Les quartiers populaires parisiens concentrent des fragilités sociales, économiques, sanitaires et éducatives plus fortes. Ils concentrent aussi une énergie, des solidarités, des cultures et des capacités d'agir qui font la richesse de Paris.

Depuis 2001, Paris a fait le choix d'une politique de la ville ambitieuse, continue et assumée, y compris lorsque l'État se désengageait. Ce choix s'est renforcé ces dernières années, dans un contexte de crise sanitaire, d'inflation, de flambée des coûts de l'énergie, de précarisation de nombreuses familles et de recul de nombreux services publics nationaux.

En 2024, la Ville de Paris a franchi une nouvelle étape avec l'adoption du Pacte parisien pour les quartiers populaires. Ce Pacte est le fruit d'un long travail de concertation avec les habitantes et habitants, les associations, les équipes de terrain et les mairies d'arrondissement. Il repose sur la conviction que les politiques publiques doivent être plus fortes, plus justes et plus proches là où les besoins sont les plus grands.

Pour Paris et ses quartiers populaires, nos objectifs sont clairs. Nous faisons le choix politique d'amplifier la solidarité et la protection de ceux et celles qui en ont le plus besoin, alors que le gouvernement renonce, ou pire encore, enfonce les plus fragiles d'entre nous. Les quartiers populaires doivent être le premier terrain de déploiement de la justice sociale, de la transition écologique et de la promesse républicaine.

1. École et accès aux loisirs : égalité pour tous les enfants

Les inégalités se construisent très tôt et requièrent une vigilance collective. Les quartiers populaires doivent être le premier terrain d'investissement éducatif, culturel et sportif pour garantir l'égalité réelle des parcours de vie. Aujourd'hui, des associations sont financées, en droit commun, en politique de la ville pour rattraper des difficultés déjà installées. Nous devons déplacer l'effort en amont.

● Prendre soin des enfants, construire une école publique forte

– **Lutter contre les fermetures de classes et les suppressions de postes imposées par l'État.** La Ville se mobilisera aux côtés des équipes éducatives et des parents d'élèves pour garantir des conditions d'apprentissage optimales, partout dans Paris. Protéger l'école publique et sa vocation émancipatrice, c'est préserver l'égalité et la réussite des enfants de toutes les familles parisiennes.

– **Défendre l'excellence et la mixité des écoles publiques**, en luttant contre le déterminisme social dès le plus jeune âge.

La Ville de Paris est engagée dans le GIP réussite éducative, avec la Préfecture, la CAF et le rectorat, et l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire pour proposer un accompagnement des enfants et des familles des quartiers prioritaires (soutien scolaire renforcé, accès aux loisirs et à la culture, projets durant les vacances, accompagnement vers les lieux de soins, bilans orthophoniques, soutien psy…). Ce dispositif est prévu par la loi. Nous accompagnons à Paris 1000 enfants de 2 à 16 ans par an.

● Pour une école inclusive

– **Déployer le dispositif « 100 % accrochage scolaire » avec les partenaires éducatifs et structures spécialisées.** Dès la 3e année maternelle pour repérer précocement les fragilités, avec un accompagnement renforcé en CP et un travail avec associations et familles pour prévenir le décrochage. La refonte profonde du périscolaire, avec des équipes stables, formées, reconnues, et des projets pédagogiques ambitieux viendra soutenir cet objectif, tout comme les TAP et l'EAC. En lien avec les dispositifs existants, ce dispositif permettra une meilleure détection et prise en charge des troubles des apprentissages et du comportement.

– **Renforcer le service de santé scolaire.** Chaque élève de maternelle et de primaire bénéficiera au minimum d'un bilan de santé complet, afin de repérer au plus tôt les éventuelles difficultés. Nous lancerons en parallèle un grand plan pour la santé mentale des jeunes, en lien avec les écoles, les familles et les professionnels, pour prévenir l'isolement, le décrochage et la souffrance psychique. Parce que bien grandir, c'est aussi bien se soigner, nous ferons de la santé des enfants et des jeunes une priorité municipale.

– **Exiger de l'État un véritable statut pour les AESH** et assurer la continuité avec le périscolaire, pour une école publique véritablement inclusive. À Paris, nous renforcerons les liens entre AESH, équipes éducatives et personnels périscolaires, pour éviter les ruptures d'accompagnement et offrir aux enfants un cadre cohérent.

– **Un grand plan de rénovation et de végétalisation des écoles et collèges.** Pour permettre aux enfants et aux adolescents parisiens d'apprendre et de grandir dans les meilleures conditions, nous lancerons un grand plan de rénovation des établissements scolaires, pour les protéger face au changement climatique et les rendre plus inclusifs. Nous accélérerons ainsi substantiellement le rythme des rénovations, afin d'isoler les

bâtiments et de doter les établissements de cours Oasis. Ils doivent devenir de véritables abris contre le froid l'hiver et la chaleur l'été. Nous adapterons également les établissements afin d'accueillir dans les meilleures conditions les élèves porteurs de handicap.

– **Ouvrir 50 unités d'enseignement adaptées et de structures mixtes médico-sociales / écoles ordinaires** afin de répondre aux besoins aujourd'hui non couverts et de réduire les situations d'attente ou d'exclusion scolaire, et de favoriser la scolarisation de tous les enfants dans un cadre ouvert et protecteur. Nous étendrons également les places et créneaux d'accueil en CAPP (Centre d'Adaptation Psycho-Pédagogique) et en CMP (Centres Médicaux Psychologiques) de la Ville.

● Soutenir les familles monoparentales

Majoritairement des femmes seules et plus représentées dans les quartiers populaires, la réalité des familles monoparentales a longtemps été invisibilisée. Leur niveau de vie est inférieur de 40 % à celui des couples avec enfant et de 29 % à celui de l'ensemble des ménages parisiens.

C'est pourquoi nous ferons du soutien à ces familles une priorité. Nous leur faciliterons la vie en offrant des solutions de garde 2h par semaine en dehors des horaires traditionnels des écoles et des crèches, gratuites sous conditions de ressources.

Nous améliorerons également la prise en compte de la monoparentalité pour l'obtention de places dans les crèches municipales. Nous mettrons également en œuvre une tarification adaptée pour l'accès aux services municipaux.

– **Un réseau de solidarité des familles monoparentales dans les 35 quartiers populaires.** Le réseau de solidarité des familles monoparentales est un dispositif d'accompagnement global à leur intention, en soutenant les associations et des projets locaux de lutte contre l'isolement de ces parents seuls. Nous le déploierons dans l'ensemble des quartiers populaires.

– **Garantir l'égalité entre tous les élèves.** Dans une ville où le coût de la vie ne cesse d'augmenter, trop de familles voient le budget du quotidien devenir une source d'angoisse. Quand se nourrir à la cantine ou acheter des fournitures scolaires devient un choix contraint, c'est le principe même d'égalité qui recule. **Paris fera de l'école un bouclier contre la précarité.**

  Nous gèlerons les tarifs de la restauration scolaire pour protéger le pouvoir d'achat des familles et garantir à chaque enfant un repas de qualité. En parallèle, nous étendrons la gratuité des fournitures scolaires, afin que plus aucun parent n'ait à renoncer à l'essentiel.

  Parce qu'apprendre, manger et grandir dignement ne doivent jamais dépendre des revenus, nous faisons le choix d'une école qui ne laisse personne de côté.

● Défendre le droit au temps libre et aux vacances

Les vacances et les temps libres sont des temps de la joie, des petits bonheurs de la vie. Ce sont malheureusement ces temps précieux que l'on sacrifie quand on se retrouve en difficultés. Les habitantes et habitants des quartiers populaires partent bien moins en vacances que l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens. Nous devons lever les freins à ce droit au départ.

– **Développer les séjours courts et les sorties à la journée** ainsi que les projets de séjours pour les jeunes, en particulier ceux portés par des structures locales, les associations ou les clubs de prévention.

– **Accompagner les familles pour un accès facilité** aux aides de la Caf et dans la construction de leurs projets de vacances. Les guichets physiques uniques dans chaque Mairie d'arrondissement auront notamment cette vocation d'informer et d'aider les habitantes et les habitants à faire valoir leurs droits.

– **Une classe de découverte au moins une fois** dans sa scolarité pour chaque enfant. Ces séjours, soutenus par la Ville et organisés avec les enseignants, seront autant d'occasions de vivre collectivement des expériences éducatives, artistiques ou environnementales hors du quotidien : découvrir la nature, la science, le patrimoine ou la culture pour apprendre autrement et donner du sens à l'école républicaine.

– **Le droit pour chaque jeune de partir au moins une fois** par an en vacances, grâce à une offre de séjours à tarifs abordables, avec des séjours adaptés pour les jeunes en situation de handicap.

  Trop de jeunes Parisiens restent privés de vacances, faute de moyens, alors même que l'isolement, la fatigue et la pression du quotidien pèsent de plus en plus lourd. Le coût du logement et de la vie à Paris peut transformer le départ en vacances en luxe inaccessible, pour les jeunes les plus précaires comme pour de nombreux jeunes actifs en premier emploi. La Ville de Paris permettra aux jeunes en difficulté de partir au moins une fois par an.

– **La création d'une offre « péricollège »**, sur le modèle des centres de loisirs, proposée tout au long de l'année, y compris pendant les vacances scolaires.

  Les adolescents bénéficieront d'activités sportives, culturelles, citoyennes et d'accompagnement aux devoirs, au sein d'espaces encadrés. Inspirée du dispositif **"Tous au collège", cette politique garantira un accueil continu et de qualité pour les jeunes Parisiens, tout en soutenant leur autonomie, leur épanouissement et leur réussite scolaire.**

● Culture et sport pour toutes et tous

Paris dispose d'une offre de loisirs, de pratiques ou de sorties, tant culturelles que sportives particulièrement riche. Une politique ambitieuse a été menée pour favoriser l'accès de toutes et tous à la culture, par la gratuité dans les musées, par le réseau de bibliothèques, par les conservatoires et le soutien aux associations de pratique artistique ou par la promotion de l'éducation artistique et culturelle. Pourtant, cette offre ne touche pas toutes et tous de la même manière.

Le sentiment d'illégitimité qui éloigne une partie des habitantes et habitants des quartiers populaires des institutions culturelles est encore très présent. Notre politique culturelle doit donc agir sur l'ensemble des leviers en reconnaissant pleinement toutes les cultures présentes dans les quartiers populaires et en levant concrètement les obstacles sociaux, économiques et symboliques à l'accès à la culture.

– **Des activités périscolaires de qualité autour de la culture grâce au programme « un mois, une découverte »**, du sport, de l'apprentissage des langues, des sciences et de la citoyenneté. Ce programme permettra à chaque enfant de vivre au moins 10 expériences artistiques ou sportives par an, grâce à des partenariats noués avec des institutions culturelles. L'objectif est réduire les inégalités d'accès aux loisirs et à la culture, d'éveiller la curiosité des enfants et de faire de l'école un lieu d'émancipation, d'ouverture sur le monde et de réussite.

– **Proposer un « carnet culture »** pour favoriser l'accès à la culture dès le plus jeune âge. Dès l'école élémentaire, en partenariat avec Paris Musées et les structures parisiennes, chaque enfant sera doté d'un carnet lui permettant d'effectuer gratuitement, durant sa scolarité, 5 visites dans son arrondissement et 5 visites dans des lieux parisiens.

  En lien avec les objectifs du Projet éducatif de territoire et le programme « Un mois, une découverte », ce carnet garantira que chaque enfant des quartiers populaires ait découvert les structures de proximité ainsi que des sites emblématiques comme la Tour Eiffel.

– **Les tandems culture.** Plusieurs institutions culturelles de référence se sont engagées pour être associées à un quartier populaire ou à l'une de ses structures, pour une collaboration privilégiée sur 3 ans et porter des projets culturels ou de transmission artistique en lien avec ses habitantes et habitants en favorisant leur participation avec une inscription dans le territoire. À terme, chacun des 35 quartiers populaires sera mis en tandem avec un lieu de culture. Le dispositif Tandems Culture incarne une politique culturelle qui permet de créer un lien et une inscription réelle dans un territoire avec une reconnaissance des pratiques existantes.

– **Parcours « Ma vie d'artiste ».** Étendre le dispositif « ma classe orchestre » (apprentissage artistique sur le temps scolaire et périscolaire - instrument, chant, danse, théâtre, marionnette, arts du cirque ou pratiques pluridisciplinaires) dans les écoles des quartiers populaires, en lien avec les directions d'école, les conservatoires, les MPAA, les centres Paris Anim', les écoles artistiques financées par la Ville de Paris.

  Intitulé « Ma vie d'artiste », ce parcours permettra à chaque classe participante de s'initier à une pratique artistique sur une année scolaire avec une continuité jusqu'au collège.

– **Proposer une offre culturelle gratuite pour les 14 - 25 ans des quartiers populaires avec la création de Paris Culture,** un portail et une application répertoriant les offres des institutions culturelles parisiennes à prix négociés et adaptés pour tous les publics.

– **« Paris ma scène ! ».** Nous lancerons un programme de soutien aux jeunes talents qui s'articulera autour de deux axes :

  - La mise à disposition de studios de répétition et d'enregistrement dans les centres Paris Anim', équipements culturels et lieux associatifs des quartiers populaires.

  - L'accompagnement par des professionnel.les de la musique et de la production avec un parcours de l'écriture à la scène, une sélection par arrondissement et un concours parisien. Ce dispositif pourrait s'étendre de la musique à la danse urbaine (crew) ou au stand-up.

– **« Coo'p culture », quartiers de coopération culturelle et artistique.** Nous créerons le label Coo'p culture, quartiers de coopération culturelle et artistique, dans les quartiers populaires parisiens, afin de soutenir la coopération entre acteurs culturels, renforcer l'accès à la culture, les pratiques amateures, la transmission et la création, et corriger les inégalités territoriales.

  Ce label s'appuiera sur des dynamiques de coordination, des projets culturels communs et un accompagnement renforcé des dynamiques locales existantes.

– Pour faciliter les inscriptions (enfants ou adultes), **le dispositif Réduc'Sport sera amplifié et mieux articulé** avec les autres aides mobilisables. Il permettra de prendre en charge les frais d'inscription à une activité sportive par enfant et par an, à tarifs progressifs.

– **Pérenniser les Olympiades d'arrondissement** et faire du sport une fête populaire toute l'année en organisant de grands jeux interscolaires : chaque jeune pourra participer, s'amuser et découvrir de nouvelles disciplines, renforçant le lien entre les écoles, les quartiers et la ville.

– **Promouvoir la pratique sportive féminine** en doublant les créneaux dédiés et en augmentant les subventions aux clubs et associations.

  L'égalité entre les femmes et les hommes se construit chaque jour, dans tous les domaines, et doit aussi se refléter dans l'accès au sport. En levant les freins à la pratique, nous encouragerons l'émancipation, la confiance et la place des femmes dans tous les sports, à tous les niveaux.

– **Étendre les horaires des gymnases et piscines municipales :** l'accès au sport passe aussi par des équipements municipaux ouverts, accueillants et adaptés aux usages d'aujourd'hui, afin de mieux répondre aux rythmes de vie des Parisiennes et des Parisiens. Nous poursuivrons leur rénovation pour offrir des équipements plus modernes, plus confortables et plus sobres en énergie. En renforçant leur accessibilité et leur qualité, nous encouragerons la pratique sportive pour toutes et tous.

2. Soutenir les associations, piliers des quartiers populaires

L'ensemble des axes ici évoqués supposent un soutien volontariste aux partenaires et acteurs associatifs impliqués dans les quartiers populaires.

Fidèles à nos valeurs, nous réaffirmerons notre soutien total à toutes les associations qui font vivre les quartiers populaires. Ces structures qui assurent des missions essentielles d'accès à la culture, de soutien scolaire ou qui apportent une aide précieuse aux familles monoparentales sont une ressource majeure à protéger.

Nous nous dresserons par ailleurs en véritable défenseurs des actions de « politique de la ville » face au désengagement croissant de l'État en la matière.

- **Mobiliser pleinement les partenaires financeurs** (État, bailleurs, etc) pour le soutien financier, les postes adultes-relais, l'accès à un local d'activité…

- **Sécuriser les financements associatifs** par des conventions de financement pluriannuelles et **créer un fonds d'urgence pour les associations en difficulté**. Dans un contexte national qui met en péril l'existence de nombre d'associations, nous renforcerons notre soutien financier, grâce à des conventions sur plusieurs années et la création d'un fonds d'urgence pour celles confrontées à des difficultés ponctuelles. Ce soutien durable leur permettra de sécuriser leur activité et de concentrer leurs énergies sur le terrain, au service du lien social et de la solidarité parisienne.

3. Logement, transport, santé, espace public : agir avec et pour les quartiers

Agir pour l'égalité réelle c'est tenir compte de l'ensemble des difficultés auxquelles peuvent faire face les habitantes et les habitants des quartiers populaires : précarité économique, conditions de logement, mobilité, isolement, santé, accès aux droits… Ce sont toutes les dimensions de la vie sur lesquelles nous devons agir. Notre politique vise à améliorer concrètement les conditions de vie des habitantes et des habitants des quartiers populaires.

La mobilisation de moyens doit s'accompagner d'une adaptation des services publics, pour qu'ils soient effectivement fréquentés par les personnes qui en sont le plus éloignées. La politique de la ville expérimente de nouvelles méthodes, pour adapter les services publics : amplitudes horaires élargies, opérations « hors les murs » et « aller vers » les personnes, traduction des supports de communication... Nous nous engageons à poursuivre ce mouvement pour lutter contre le non-recours.

● Logement

– **Une assurance habitation municipale accessible à toutes et à tous :** nous souhaitons renforcer l'assurance habitation parisienne, proposée sur la base d'un appel d'offres négocié par la Ville, afin de permettre à chaque Parisienne et chaque Parisien de disposer d'une assurance habitation correspondant à ses besoins à tarifs abordables, qui couvrira également le risque d'une infestation par les punaises de lit.

– **La création d'une équipe inter-bailleurs d'intervention rapide pour les petites réparations dans le parc social** et des obligations de résultat pour les prestataires de services, afin de garantir aux locataires un logement parfaitement entretenu. Les locataires du parc social doivent obtenir une réaction rapide de leur bailleur lorsqu'ils rencontrent un problème (fuite, panne d'ascenseur, chauffage, etc.).

– **Rénover les grands ensembles de logements sociaux des quartiers populaires** avec une attention particulière portée à l'entretien, au cadre de vie et à l'animation des rez-de-chaussée

  L'objectif est d'améliorer durablement l'entretien des immeubles et la qualité du cadre de vie des habitants. Une attention particulière sera portée aux espaces communs et aux rez-de-chaussée, parfois délaissés.

  Ces lieux seront réactivés par des services de proximité, des activités associatives et des usages ouverts sur le quartier. Rénover, c'est aussi redonner de la dignité, de la sécurité et de la vie aux quartiers populaires.

– **Création d'une brigade de protection du logement**, qui aura vocation à intervenir sur la régulation du marché privé, et en priorité sur les sujets suivants : lutter contre les meublés touristiques illégaux, faire respecter l'encadrement des loyers, lutter contre les logements vacants et les résidences secondaires, contre la fraude à la destination, aux détournements locatifs, aux ventes à la découpe et aux marchands de sommeil.

● Transformation du périphérique en boulevard urbain

– **Nous voulons accélérer la végétalisation, le développement des cours oasis et des rues aux enfants, et engager la transformation du périphérique car il s'agit d'une urgence sanitaire et sociale.** Notre horizon est la métamorphose radicale de cette autoroute urbaine pour l'apaiser et abolir la frontière qu'elle constitue avec les villes voisines. Demain, cet axe transformé pourra être aisément traversé, avec des abords végétalisés et des portes devenant des places. Les portes de Paris deviendront des places de vie, connectées au Grand Paris. Ces projets sont conçus avec les habitantes et habitants, dans une logique de co-construction.

● Santé

– **Objectif 100 nouveaux lieux de soin de proximité en secteur 1.** La santé de proximité doit être accessible dans tous les quartiers de Paris. Nous ne pouvons accepter que tant de Parisiennes et de Parisiens aient des difficultés à trouver un médecin traitant. Nous avons déjà engagé le renforcement de l'offre municipale, nous irons plus loin.

C'est pourquoi nous accompagnerons la création de 100 nouveaux lieux de soin en secteur 1, publics, associatifs et libéraux, au plus près des habitantes et des habitants. Parmi eux, au moins 7 grands centres de santé municipaux créés ou agrandis viendront structurer ce réseau, permettant d'offrir 100 000 consultations supplémentaires chaque année.

Ces lieux accueilleront toutes les générations, sans dépassement d'honoraires, avec une attention particulière portée à la prévention. Nous ferons ainsi de l'accès aux soins une priorité majeure de notre action.

– **Mutuelle municipale parisienne.** Nous lancerons une mutuelle municipale municipale abordable et de qualité, pour que personne n'ait à renoncer aux soins pour des raisons financières. La Ville utilisera son pouvoir de négociation pour faire baisser les tarifs dans le cadre d'un appel d'offres, tout en garantissant une bonne couverture, accessible sans démarche complexe. Cette mutuelle viendra renforcer le pouvoir d'achat, et faire de l'accès aux soins un droit réel pour toutes et tous à Paris.

● Alimentation

– **Soutien renforcé aux caisses, coopératives et associations d'aide alimentaire.** L'alimentation de qualité devrait être un droit pour toutes et tous, et non un privilège. Alors que la précarité alimentaire gagne du terrain, nous renforcerons le soutien renforcé aux caisses, coopératives et associations d'aide alimentaire, notamment dans le cadre d'expérimentations de sécurité sociale de l'alimentation, ainsi qu'au développement des filières alimentaires locales.

– **Création d'un réseau municipal d'épiceries, halles et supermarchés solidaires.** Nous créerons également un véritable réseau municipal d'épiceries, halles et supermarchés bios et solidaires, et étendrons le nombre de restaurants municipaux solidaires et le nombre de bénéficiaires, pour lutter tant contre la précarité alimentaire que contre l'isolement, des aînés comme des jeunes.

● Emploi

– **Aller vers l'emploi.** Ce dispositif permet un accompagnement socio-professionnel des habitantes et habitants des quartiers populaires en mobilisant un collectif d'acteurs de l'emploi. À l'œuvre au nord de Paris et dans les quartiers populaires du sud de la capitale, il sera renforcé pour toucher encore plus de bénéficiaires.

– **« Un job à la clé ! »** Pour les jeunes des quartiers populaires, l'accès à l'autonomie passe aussi par l'emploi dans les métiers de l'animation et de l'éducation populaire. Nous faciliterons l'acquisition du BAFA et les débouchés au sein du service public municipal.

4. Faire de la promesse républicaine une réalité

– **Réaliser de grandes campagnes de testing pour lutter contre les discriminations dans tous les domaines** (logement, emploi, accès aux établissements privés et publics…) et démultiplier l'offre de permanences juridiques pour soutenir les victimes de discriminations

Ces campagnes seront coordonnées par la Ville de Paris en partenariat avec les associations spécialisées et fondées sur des méthodologies homogènes permettant des comparaisons dans le temps et entre secteurs. Les testings, assortis de suites judiciaires systématiques en cas d'infraction avérée, auront une fonction à la fois dissuasive et pédagogique tout en alimentant l'Observatoire parisien des discriminations. En lien avec la Défenseure des droits, ce dernier permettra d'identifier les discriminations, de produire des données fiables et d'orienter l'action publique afin de mieux les prévenir et d'y répondre plus efficacement.

– **Mise en place d'un récépissé de contrôle d'identité** pour lutter contre les discriminations, en lien avec la Préfecture de Police.

Pour renforcer la confiance entre les institutions et les habitantes et habitants, nous porterons l'expérimentation d'un récépissé de contrôle d'identité, en lien avec la Préfecture.

– **Ouverture de votations citoyennes aux Parisiennes et Parisiens quelle que soit leur nationalité.** Faire République, c'est reconnaître pleinement celles et ceux qui vivent, travaillent et contribuent chaque jour à la vie de la cité. La participation démocratique doit être élargie aux Parisiennes et Parisiens quelle que soit leur nationalité.

– Développer les démarches d'aller-vers pour lutter contre le non-recours aux droits : objectif **100 % de recours aux droits.**

La mobilisation de moyens doit s'accompagner d'une adaptation des services publics, pour qu'ils soient effectivement fréquentés par les personnes qui en sont le plus éloignées. La politique de la ville expérimente de nouvelles méthodes, pour adapter les services publics : amplitudes horaires élargies, opérations « hors les murs » et « aller vers » les personnes, traduction des supports de communication… Nous nous engageons à poursuivre ce mouvement pour lutter contre le non-recours.

Paris agit pour et avec ses quartiers populaires

Les quartiers populaires ne sont pas une marge de la ville, ils en sont le coeur vibrant.

Là où l'État se retire, Paris est présent. Là où d'autres opposent répression et stigmatisation, nous faisons le choix de la reconnaissance, du soutien, de l'investissement, de la prévention et du lien.

Tenir la promesse républicaine, c'est agir là où les besoins sont les plus forts. C'est reconnaître les habitantes et habitants des quartiers populaires comme des acteurs à part entière de la ville. C'est faire de la proximité, de la solidarité et de l'émancipation les piliers de notre action publique.

Nous agirons par des mesures concrètes qui changeront le quotidien : éducation, logement, santé, alimentation, accès à l'emploi, accessibilité de l'espace public et lutte active contre le non-recours aux droits.

Notre priorité absolue sera l'école, l'accès aux vacances et aux loisirs, culturels comme sportifs pour tous les enfants. Lutter contre les inégalités c'est agir à la racine, dès le plus jeune âge.

C'est pourquoi nous investirons massivement pour renforcer l'école publique, faire que chaque enfant s'y sente bien, et ait accès gratuitement à des fournitures scolaires et à une alimentation de qualité. Nous agirons aussi pour que les enfants de nos quartiers puissent accéder à "la vie large" : partir en séjour avec ses copains ou ses parents, créer des souvenirs qui marquent une vie, se découvrir une passion pour un art ou un talent pour un sport… Nous assumerons de défendre le droit au rêve et à l'émerveillement pour chaque petite Parisienne et petit Parisien.

Rien de tout cela ne sera possible sans les associations, ces piliers qui font tenir les quartiers quand ont disparu les services publics de proximité. Elles sont les premiers remparts face aux difficultés. Nous les soutiendrons avec détermination en sanctuarisant les financements sur plusieurs années et par la création d'un fonds d'urgence pour les structures en difficulté.

Le projet de la gauche et des écologistes pour Paris assume ces ambitions de faire vivre pleinement la promesse républicaine dans ses quartiers.

Les habitantes et habitants des quartiers populaires ne sont pas une variable d'ajustement. Ils sont notre priorité.

Parce que Paris est à vous. Dans tous les quartiers.

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel Grégoire pour Paris

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Dossier de presse
Mars 2026



Grand Paris

11 engagements des candidates et candidats de la gauche pour une métropole plus juste et plus respirable

Emmanuel Grégoire, Candidat de la gauche à la mairie de Paris

« Paris ne sera fidèle à son histoire que si toutes et tous peuvent en profiter à égalité, libres de toute discrimination.

Paris est une communauté de vies et de destins qui déborde ses frontières administratives, et notre responsabilité est de faire en sorte que cette réalité vécue devienne enfin une réalité politique et concrète. Parce qu'on ne vit plus "à Paris" d'un côté, et "en banlieue" de l'autre : on vit, on travaille, on étudie, on se soigne, on aime et on se déplace dans une même métropole, traversée chaque jour par des millions de trajectoires.

Personnellement né aux Lilas, je suis convaincu que Paris ne peut plus se penser sans ce qui l'entoure. Notre avenir écologique, social et économique se joue avec Saint-Denis, Ivry, Colombes, Nanterre, Montreuil, Rungis et toutes les communes qui partagent le même destin que nous. Face aux inégalités qui augmentent au sein de la métropole, face au manque de logements, aux difficultés de transport, aux pics de pollution, nous devons engager une action coordonnée à l'échelle du Grand Paris, complémentaire à celle des autres collectivités, et surtout utile dans la vie quotidienne.

Ce que nous proposons, avec les maires et les candidates et candidats de gauche du Grand Paris, c'est une ambition simple : réduire les fractures, celles qui séparent les quartiers et les communes, celles qui éloignent les familles de leur travail, celles qui empêchent de se loger dignement, celles qui abîment la santé. Il s'agit de construire des solidarités métropolitaines concrètes. Cela passera par des coopérations approfondies en matière de logement, de transport, d'emploi, d'écologie, de santé, de tourisme et de solidarité.

Au sein de cette démarche, Paris a un rôle moteur à jouer, pour relancer une dynamique métropolitaine qui n'avance que lorsqu'elle se met au service des habitantes et des habitants. Et parce que l'un des symboles les plus visibles de nos fractures est aussi l'un de nos plus grands leviers d'action, cela passera invariablement par la transformation de ce qui nous sépare physiquement : le périphérique. Le périphérique doit cesser d'être une frontière, pour devenir un boulevard urbain apaisé, végétalisé, connecté aux villes limitrophes, et bordé de nouvelles places du Grand Paris aux portes de Paris.

Notre cap est celui d'une métropole plus juste et plus respirable, où l'on peut se déplacer facilement sans voiture, où l'on peut habiter près de son emploi, où l'on respire un air plus sain, où l'accès aux soins n'est pas une loterie territoriale. Cette vision s'inscrit dans une exigence plus large, portée par le programme de l'union de la gauche et des écologistes : faire de Paris une ville populaire, vivante et fière. Populaire parce qu'elle garantit le droit d'y vivre, vivante parce qu'elle protège le quotidien, fière parce qu'elle refuse les discriminations et les renoncements.

Parce que la métropole n'avance que lorsqu'elle choisit la solidarité plutôt que la rente, l'intérêt général plutôt que les intérêts privés, l'avenir plutôt que les retours en arrière. Le Grand Paris a besoin de cette volonté. Et nous la mettrons en mouvement. »

Emmanuel Grégoire pour Paris

Les candidates et candidats de gauche s'engagent ensemble sur la réalisation des 11 objectifs suivants :

1. Un logement digne et abordable pour toutes les habitantes et tous les habitants du Grand Paris

Le logement est la première condition d'une métropole juste. Nous nous engageons à accélérer la création de logements, en veillant à une meilleure répartition de l'effort entre les territoires, pour que la production ne repose pas toujours sur les mêmes communes. Nous voulons aussi agir avec pragmatisme en privilégiant la transformation de l'existant, notamment la reconversion de bureaux vides, afin de répondre aux besoins sans artificialiser. Enfin, nous porterons une attention particulière à la lutte contre l'habitat indigne et à la mobilisation de toutes les villes pour l'hébergement d'urgence, pour permettre à chacun de se loger dignement à chaque étape de la vie.l

● Les engagements :

- **Accélérer la construction de logements, avec une logique de rééquilibrage territorial.**
- **Transformer des bureaux vides en logements.**
- **Développer une offre de logement abordable à l'échelle du Grand Paris.**
- **Recenser et résorber les logements insalubres.**
- **Organiser des parcours résidentiels à l'échelle métropolitaine.**
- **Mobiliser toutes les villes de la métropole pour l'hébergement d'urgence**

2. Plus de transports collectifs et partagés

Nous souhaitons une métropole où les déplacements du quotidien sont plus simples, plus fiables et plus accessibles. L'ouverture de nouvelles gares, notamment avec le Grand Paris Express, doit s'accompagner d'une amélioration concrète des correspondances et de l'offre de mobilité : des solutions complémentaires, coordonnées et interconnectées. Nous nous engageons à soutenir le développement des tramways, des bus, du vélo, de l'autopartage, du fluvial, ainsi que des équipements indispensables (gares routières, bornes, services partagés), pour une mobilité plus fluide à l'échelle du Grand Paris.

● Les engagements :

– Développer des tramways et des bus à haut niveau de service.

– Étendre les horaires de nuit du métro et des bus, notamment pour les travailleuses et les travailleurs de nuit.

– Créer des pistes cyclables intercommunales et renforcer le Vélopolitain pour une métropole 100% cyclable.

– Prolonger certaines lignes de métro, notamment la ligne 10 vers Ivry et Vitry, les lignes 3 et 9 vers Montreuil, la ligne 5 et la ligne 1.

– Renforcer l'autopartage dans la métropole.

– Renforcer les bornes de recharge et créer un guichet unique des aides à la mobilité propre, assuré par la Métropole du Grand Paris.

– Construire des gares routières du Grand Paris accessibles et confortables.

– Mettre en place des navettes fluviales.

– Densifier le déploiement de Vélib' à l'échelle du Grand Paris.

– Se mobiliser auprès de la Région pour l'unification des tarifications sociales dans les transports

3. Réduire les frontières du Grand Paris

Le Grand Paris ne peut pas rester une addition de territoires séparés par des frontières physiques et symboliques. Nous nous engageons à transformer ce qui coupe et oppose, pour créer au contraire des continuités et des lieux de vie partagés. Cela suppose de s'attaquer aux grandes fractures urbaines, en premier lieu le périphérique, et de requalifier les portes de Paris. Cette transformation doit aussi se traduire à l'échelle des rues-frontières, en améliorant les aménagements et en coordonnant davantage l'action publique, notamment en matière de sécurité du quotidien.

● Les engagements :

– Transformer le périphérique en boulevard urbain, avec la végétalisation des abords, dans un dialogue avec la métropole du Grand Paris et les communes directement concernées.

– Dans la même démarche, transformer les autoroutes reliant le périphérique à l'A86.

– Rénover les portes de Paris en places du Grand Paris.

– Déployer un plan d'actions sur les rues-frontières entre communes, entre apaisement et embellissement.

– Mieux coordonner les actions des polices municipales du Grand Paris.

4. Réduire les inégalités territoriales

Nous voulons une métropole qui investit en priorité là où les besoins sont les plus importants. La réduction des inégalités suppose de mieux répartir les ressources et de renforcer les moyens là où les fragilités sont les plus fortes. Nous nous engageons à porter une orientation claire : les territoires dont les revenus par habitant et le potentiel fiscal sont les plus faibles doivent être prioritaires dans l'allocation des moyens et des investissements, notamment dans les quartiers politique de la ville et les quartiers NPNRU.

● Les engagements :

- **Redistribuer plus justement les ressources au sein de la Métropole du Grand Paris.**
- **Prioriser les investissements dans les territoires aux revenus/potentiel fiscal plus faibles.**
- **Cibler en particulier les quartiers politique de la ville et les quartiers NPNRU.**

5. Ensemble pour une écologie populaire

L'écologie doit être une protection pour les habitantes et les habitants du Grand Paris. Nous nous engageons pour une écologie populaire, qui répond aux préoccupations du quotidien : énergie, eau, déchets, qualité de vie. Cela suppose de reprendre la main sur des services essentiels, de développer des solutions énergétiques locales, et de réduire la production de déchets, en particulier via des actions concrètes sur la commande publique et l'organisation des collectes.

● Les engagements :

- **Favoriser la création de régies publiques de l'eau potable pour que l'eau soit gérée comme un bien commun.**
- **Maîtriser les factures de chauffage et développer la géothermie et le biogaz.**
- **Développer la production d'énergies renouvelables locales, notamment grâce au partenariat avec Rouen et Le Havre.**
- **Engagement pour un plan massif de réduction des déchets, en soutenant notamment l'économie circulaire et la collecte séparative des bio-déchets.**
- **Assurer l'atteinte de l'objectif zéro déchets dans tous les marchés publics.**

6. Créer les parcs et jardins du Grand Paris

L'accès à la nature est une question de santé, de bien-être et d'égalité. Nous voulons faire du Grand Paris une métropole de parcs et de jardins, mieux connectés et mieux partagés. Notre engagement est de rendre ces espaces plus accessibles, en particulier par des continuités piétonnes et cyclables, et de créer de nouveaux rendez-vous et outils pour les faire connaître. Nous voulons aussi renforcer la coopération autour des grands espaces naturels, notamment les bois, avec une gouvernance mieux partagée.

● Les engagements :

- **Développer des accès cyclables pour tous les grands parcs du Grand Paris.**
- **Soutenir la création de jardins collectifs et partagés.**
- **Engager de nouveaux itinéraires piétons et cyclables ombragés, pour relier les communes par des coulées vertes sur le modèle du Grand Chemin (93), de la promenade des Vallons-de-la-Bièvre (92) ou de la Végétale (94).**
- **Créer un parc naturel urbain autour des canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis.**
- **Lancer un Festival des jardins du Grand Paris et mettre en place des Ateliers des bois de Vincennes et de Boulogne pour adopter une nouvelle Charte des bois avec les communes riveraines et instaurer une gouvernance partagée.**

7. Renforcer l'offre culturelle grand-parisienne

La culture est un puissant levier de cohésion et d'émancipation. Nous voulons mieux relier les offres, faciliter la circulation des publics, et faire du Grand Paris un territoire culturel réellement partagé. Cela passe par une mise en réseau des institutions, par le soutien aux pratiques amateurs, par la mutualisation quand elle permet d'élargir l'accès, et par le développement de temps forts à l'échelle métropolitaine.

● Les engagements :

- **Mettre en réseau les musées avec des tarifs grands-parisiens et demander à l'Etat la mise en oeuvre de tarifs grands-parisiens dans les musées nationaux.**
- **Faciliter la circulation des publics et les prêts d'œuvres (notamment par la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs et les Maisons des Jeunes et de la Culture).**
- **Mettre en réseau les lieux de pratiques amateurs.**
- **Développer des festivals co-organisés à l'échelle du Grand Paris notamment sur l'architecture, la photographie, le hip hop.**

– Faciliter la mutualisation des équipements culturels.

– Favoriser les résidences d'artistes dans les lieux vacants.

– Promouvoir des lieux de fête dans toute la métropole.

8. Mieux équilibrer le tourisme à l'échelle métropolitaine

Le tourisme doit bénéficier à l'ensemble de la métropole, et pas uniquement à quelques sites déjà saturés. Nous nous engageons à mieux répartir les flux en mettant en valeur des destinations aujourd'hui moins connues, à améliorer l'accueil et l'information, et à développer des parcours permettant de découvrir le Grand Paris autrement, notamment à pied et à vélo.

● Les engagements :

– Assurer une meilleure coordination entre les acteurs du tourisme métropolitains (notamment entre les offices du tourisme).

– Mieux répartir les flux entre les zones déjà en surtourisme et les destinations méconnues.

– Faire la promotion de la destination Grand Paris accessible en train longue distance et en train régional et profiter de la mise en service du Grand Paris Express pour faciliter les déplacements.

– Améliorer l'information et la signalétique sur l'ensemble du territoire métropolitain et déployer des kiosques métropolitains d'information.

– Créer des sentiers de randonnée métropolitaine et des itinéraires cycloytourisques en lien avec les acteurs du secteur.

– Développer l'offre de stationnement régulée et sécurisée des cars de tourisme dans la métropole.

9. Soutenir l'économie grand-parisienne

Nous voulons une économie métropolitaine qui crée de l'emploi, renforce les savoir-faire et accompagne la transition écologique. Nous nous engageons à soutenir l'attractivité du Grand Paris tout en accélérant la transformation vers des modèles plus durables et plus solidaires. Cela passe par le développement de lieux de production et de fabrication, par la structuration de filières de réemploi, et par des outils concrets pour protéger le commerce de proximité et l'activité des centres-villes.

● Les engagements :

– Consolider l'attractivité internationale du Grand Paris et aider les modèles économiques plus durables et solidaires.

– Accélérer la transition vers des modèles durables en développant l'insertion et en soutenant l'économie sociale et solidaire partout sur le territoire.

– Multiplier les lieux de fabrication locale, sur le modèle des Ateliers Diderot à Pantin ou de La Venelle à Montreuil.

– Déployer des hubs de réemploi afin de faciliter la massification des gisements et de développer des filières spécifiques.

– Soutenir le commerce de proximité via des outils fonciers pour limiter les loyers, tels que la foncière Paris Commerces ou la foncière métropolitaine Centres-villes vivants.

10. Faire vivre l'héritage sportif des Jeux Olympiques et Paralympiques

L'élan des Jeux doit se traduire durablement dans la vie des habitantes et habitants du Grand Paris : plus de pratique, plus d'équipements accessibles, plus de projets communs. Nous nous engageons à construire des coopérations et des mutualisations à l'échelle métropolitaine, et à transformer les équipements issus des Jeux en ressources pérennes, utiles et ouvertes pour le territoire.

● Les engagements :

– Favoriser l'émergence de clubs grand-parisiens.

– Soutenir la mutualisation des équipements sportifs entre villes du Grand Paris.

– Développer des sites de baignade dans la Seine mais aussi dans la Marne.

– Transformer des équipements issus des Jeux (Centre Aquatique Olympique, ARENA porte de la Chapelle…) en nouvelles centralités sportives métropolitaines.

11. Un égal accès aux soins pour tous les territoires

La santé ne doit pas dépendre du lieu de résidence. Nous nous engageons à renforcer la coopération entre territoires et à structurer l'accès aux soins à l'échelle du Grand Paris, en mutualisant les moyens et en améliorant la coordination. Cela passe par un réseau des centres communaux de santé, mais aussi par une ambition de santé environnementale pour réduire les inégalités liées au cadre de vie et aux ressources.

● Les engagements :

– Créer un réseau des centres communaux de santé, pour mutualiser notre action, coordonner nos offres de spécialistes, développer la médecine préventive, et construire des parcours de soin pour nos habitants.

– Porter une ambition de santé environnementale à l'échelle du Grand Paris, pour que les plus vulnérables ne souffrent pas d'inégalités de santé liées à leur lieu d'habitation ou situation financière.

Élections municipales

15 et 22 mars 2026

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Dossier de presse
Mars 2026



Emmanuel Grégoire

Protection de l'enfance : pour un changement de doctrine

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire
Candidat à la mairie de Paris

Je porte aujourd'hui un changement profond de doctrine en matière de protection de l'enfance. Trop longtemps, celle-ci a été pensée et organisée comme une politique sociale parmi d'autres, inscrite dans une logique d'accompagnement ou de réparation. Cette vision n'est plus adaptée à la réalité des responsabilités qui incombent à la puissance publique lorsque la famille ne peut plus assurer pleinement son rôle.

La protection de l'enfance doit être reconnue pour ce qu'elle est réellement : une politique de suppléance parentale. Lorsqu'un enfant est confié à la collectivité, la puissance publique et, à Paris, nous n'intervenons pas seulement comme un soutien social ; elle exerce, par délégation de la société, des responsabilités qui relèvent normalement des parents eux-mêmes. Il s'agit d'assurer la protection, la sécurité matérielle, la sécurité affective, la stabilité quotidienne et l'accompagnement éducatif indispensables à la construction d'un adulte autonome.

Ce changement de regard implique une transformation profonde de notre manière d'agir. Il suppose d'abord de considérer chaque enfant confié comme relevant directement de la responsabilité pleine et entière de la collectivité. Un enfant placé à Paris n'est pas seulement un enfant accompagné par un dispositif : dont nous devons garantir le parcours, la continuité et les perspectives d'avenir.

Il impose également de sortir d'une logique administrative limitée à la minorité légale pour inscrire l'action publique dans le temps long. Notre responsabilité ne s'arrête pas au dix-huitième anniversaire ; elle se prolonge jusqu'à l'autonomie réelle du jeune : autonomie résidentielle, professionnelle, sociale et affective. La réussite de la protection de l'enfance ne se mesure pas à la fin d'une prise en charge, mais à la capacité d'un jeune à entrer durablement dans la vie adulte.

Cette doctrine conduit enfin à changer notre manière de qualifier les moyens engagés. Les ressources consacrées à la protection de l'enfance ne doivent plus être envisagées comme de simples dépenses sociales, mais comme des investissements humains, éducatifs et sociétaux. Investir dans un enfant protégé, c'est prévenir des ruptures futures, renforcer la cohésion sociale et préparer l'avenir collectif.

La protection de l'enfance doit ainsi être pleinement reconnue comme un service public de secours aux populations, mobilisé lorsque les conditions fondamentales de sécurité et de développement d'un enfant ne sont plus garanties.

Il s'agit moins d'une réforme sectorielle que d'un changement de regard. Paris sera le département pilote de cette nouvelle approche.

Mes propositions pour la protection de l'enfance !

1. Un objectif global : désinstitutionnaliser la protection de l'enfance en donnant la priorité aux capacités d'accueil de proximité

La première priorité opérationnelle concerne les capacités d'accueil. De nombreux enfants sont aujourd'hui placés dans des établissements ou familles d'accueil situés hors du territoire parisien, parfois à plusieurs centaines de kilomètres.

Le rapprochement géographique doit devenir un principe directeur. En développant nos capacités d'accueil institutionnelles, mais également en mettant l'accent sur l'accueil familial, qui doit devenir l'axe central de la désinstitutionnalisation. Cet objectif passera par la suppression des freins réglementaires ou administratifs dissuasifs, au premier rang desquels l'interdiction du fait d'exercer une activité professionnelle en parallèle de l'accueil familial prodigué à un jeune.

De nombreux citoyens expriment le souhait de s'engager. Il nous appartient de structurer cette volonté.

2. Instaurer un contrôle indépendant des lieux de placement

Deuxième priorité structurante : le contrôle.

Je proposerai la création d'un Contrôleur des lieux de placement et de l'accueil familial, compétent pour les établissements publics, les familles d'accueil et les structures associatives habilitées.

Le Contrôleur aura comme mission de garantir le bien-être et la sécurité des enfants confiés. Il veillera à la qualité et à la conformité des lieux de placements, aura la possibilité de contrôler l'ensemble des lieux de placements de façon inopinée et aura accès à tous les documents qui lui sembleront nécessaires. Il disposera de la liberté d'échanger avec le public accueilli et les professionnels.

L'instance pourra être saisie aussi bien par les professionnels que par les enfants confiés. Cet organisme publiera des rapports sur les établissements contrôlés, permettant ainsi de rendre compte mais également de faire remonter les incidents et les bonnes pratiques.

Il pourra requérir auprès du Maire la fermeture, temporaire ou définitive, de structures en cas de manquements graves constatés.

3. Une exigence : zéro enfant à la rue

Dès lors qu'un seul enfant dort une nuit dans la rue, c'est que nous sommes collectivement responsables et qu'il faut tout revoir. À Paris, près de 1 000 personnes en familles sont sans solution d'hébergement ou de logement pérenne.

Derrière chaque chiffre, il y a une enfance abîmée, des nuits passées sous un porche ou dans un gymnase qui entraînent de lourds problèmes de développement. Le droit à l'enfance n'est plus garanti. Quand des enfants, parfois en très bas âge, dorment dehors, nous sommes en situation d'urgence humanitaire.

Liée à la pénurie de places d'hébergement, la seule évocation des critères d'accès au Samu Social doit nous indigner : seules sont prioritaires les femmes enceintes de plus de 8 mois et les familles avec des enfants de moins de 3 mois.

L'urgence n'est plus à savoir qui fait quoi mais comment ces enfants sortent de la rue.

- **Mon ambition est simple : zéro enfant à la rue à Paris. Tous les enfants doivent avoir un toit au-dessus de leur tête pour pouvoir vivre dans la dignité.**

Je déploierai dès 2026 un dispositif *"Un toit pour chaque enfant"* qui prévoit :

- Un centre de primo-accueil et d'orientation ouvert 24h/24, à l'instar de ce qui a été fait en 2015 avec la "bulle" du centre humanitaire en 2016, afin de mettre à l'abri et orienter vers un lieu d'accueil adapté et avec un accueil multilingue ;
- La création de 1 000 places d'hébergement (sur 4 000 prévues dans ce Grand Plan) dédiées aux enfants et à leurs familles, adossée à un maillage de lieux d'hébergement répartis en 10 sites de 100 places à taille humaine sur tout le territoire parisien ;
- Une inscription automatique à l'école, pour garantir la continuité de la scolarité.

Cette situation concerne également les jeunes isolés en recours pour faire reconnaître leur minorité : ils sont aujourd'hui condamnés à l'errance, à la recherche, souvent désespérée, de services répondant à leurs besoins de première nécessité.

Je ne les laisserai pas au bord du chemin. J'ai fait adopter une proposition de loi pour que la présomption de minorité soit garantie et que les jeunes isolés soient pris en charge tout au long de la procédure. Cette proposition de loi a été votée en première lecture le 11 décembre 2025. Le combat continue pour la faire adopter définitivement et la traduire en actes concrets immédiats à Paris.

Voir le dossier de presse sur le sujet

4. Organiser une refonte globale du périscolaire à Paris

Ces dernières semaines, le nombre de signalements de violence sexuelle sur les enfants s'est multiplié. Je veux dire à ces enfants et aux familles, que je les crois, que j'entends leur colère et que je serai toujours à leurs côtés. Nous devons à nos enfants la sécurité absolue.

L'école est le ciment de notre République. C'est grâce à elle que l'on peut s'émanciper et devenir un citoyen éclairé. L'éducation des enfants n'est pas un coût, mais un investissement pour notre avenir commun, pour former des adultes et des citoyens de demain épanouis et avertis.

Deux principes simples guideront notre action :

- Protéger les enfants. Paris doit redevenir exemplaire. L'école et le périscolaire sont des sanctuaires. La protection des enfants et la qualité de leur éducation ne sont pas négociables.
- Favoriser la réussite des enfants avec des écoles publiques attractives, pour apprendre et s'épanouir.

● Lancement d'une convention citoyenne dès avril 2026

Dès le lendemain de ma prise de fonction, le 4 avril 2026, je convoquerai une convention citoyenne pour mieux protéger les enfants. Cette convention rassemblera des citoyens tirés au sort, appuyés par une gouvernance représentative des parties prenantes, avec des parents d'élèves, des membres de la communauté éducative, de l'Académie de Paris, des représentants des organisations syndicales et des experts.

Elle évoquera la protection de l'enfance pour mieux détecter les situations de violence, les rythmes scolaires et périscolaires et la refonte des apprentissages périscolaires.

Un vote aura lieu en Conseil de Paris à l'été 2026 et les conclusions de cette convention seront mises en application dès la rentrée 2026.

● Adaptation des rythmes scolaires aux besoins des enfants

La convention citoyenne parisienne aura pour objectif de faire des propositions pour repenser l'organisation des rythmes scolaires et périscolaires pour favoriser le bien-être et l'apprentissage des enfants, permettre la construction d'activités périscolaires de qualité et faciliter l'attractivité des métiers du périscolaire ainsi que le quotidien des équipes éducatives et des parents.

● Des apprentissages repensés et de nouveaux programmes durant le temps périscolaire

Le périscolaire sera pensé autour de la culture, du sport, de l'apprentissage des langues et de la citoyenneté. Nous lancerons le dispositif "un mois, une découverte" : sur le temps périscolaire, nous mettrons en place de programme pour proposer à chaque petite Parisienne et chaque petit Parisien de participer à une activité

artistique et culturelle une fois par mois. Chaque élève en école primaire publique aura une classe de découverte au moins une fois dans sa scolarité.

Nous allons créer une offre "péricollège" : dans les collèges publics, nous développerons une offre d'études dirigées permettant un accompagnement scolaire et une aide aux devoirs, mais aussi des programmes culturels et sportifs à destination de tous les collégiens.

● Revalorisation des métiers de l'animation et exigence absolue de sécurité

Nous recruterons 2 800 postes et revaloriserons financièrement les métiers de l'animation . Il y aura une exigence de sécurité maximum pour rétablir la transparence et la confiance avec les parents. Nous favoriserons la montée en compétence des professionnels, notamment pour mieux recueillir la parole des enfants

Voir le dossier de presse sur le sujet

5. Sécuriser les jeunes issus de l'Aide sociale à l'enfance

À Paris, trop de jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance basculent dans la précarité au moment même où ils deviennent majeurs. Notre engagement est clair : aucun jeune ne doit être en situation de précarité au moment où il prend son autonomie.

Nous mettrons en place les dispositifs suivants pour ces jeunes :

● Un Revenu Solidarité Jeunesse pour les jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance, pour sécuriser l'entrée dans la vie adulte.

Aucun jeune ne doit basculer dans l'invisibilité sociale au moment même où il prend son autonomie. C'est pourquoi nous mettrons en place un Revenu Solidarité Jeunesse, sous condition de ressources, à destination des jeunes Parisiennes et Parisiens sortant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Ce revenu constituera un véritable filet de sécurité, adossé à un accompagnement individualisé vers l'emploi, la formation et le logement. Nous construirons ainsi un parcours d'émancipation stable et lisible, permettant à chacune et chacun de se projeter dans l'avenir.

Nous faisons le choix d'accompagner l'entrée dans l'âge adulte qui est une étape décisive dans la construction du citoyen de demain, et la jeunesse est une richesse pour Paris, plutôt que de laisser ces jeunes seuls face aux ruptures de parcours et à la précarité des sorties sans accompagnement.

● Le prolongement de la garantie d'hébergement et d'accompagnement de 21 à 25 ans, afin d'éviter les ruptures brutales de parcours

● Un accompagnement individualisé vers l'emploi, la formation et le logement, pour construire un parcours d'émancipation stable, lisible et suivi dans la durée

L'objectif est double : prévenir la rue et sécuriser l'insertion. Il ne s'agit pas seulement d'une aide financière, mais d'un accompagnement global et continu, pour permettre à chacun de se projeter, de se stabiliser, et de construire son avenir.

● Défendre le droit au séjour pour les mineurs non accompagnés et les jeunes majeurs anciennement confiés au service de l'ASE

La reconnaissance de la minorité et l'accès au service de l'ASE ne produisent pleinement leurs effets que si elles s'inscrivent dans un parcours sécurisé, y compris au regard du droit au séjour. Or, trop souvent, les jeunes confiés au service de l'ASE voient leurs efforts d'insertion brutalement compromis par la précarité de leur statut administratif.

En l'état actuel du droit, seuls ceux ayant été pris en charge par l'ASE avant leur seizième anniversaire peuvent prétendre à l'obtention d'un titre de séjour portant la mention « vie privée et familiale. »

J'ai déposé une proposition de loi le 4 février dernier visant à garantir que les jeunes reconnus comme mineurs et isolés puissent bénéficier, y compris lorsqu'une décision juridictionnelle intervient après leur majorité, d'un titre de séjour adapté à leur situation. Maire de Paris, je défendrai cette continuité des droits pour les mineurs et les jeunes majeurs.

6. Renouveler l'approche préventive

La prévention doit être pensée non comme une offre d'accompagnement théorique, mais comme un soutien matériel et immédiat aux familles fragilisées. L'enjeu consiste à intervenir au moment où les situations commencent à se fissurer, avant que l'épuisement parental ou l'isolement ne produisent des situations de danger caractérisé conduisant au signalement puis au placement.

● Instituer un véritable droit au répit parental

La première forme de prévention est celle du répit. Lorsqu'un parent est à bout, quelques heures de conseil ne suffisent pas.

Dans cette perspective, je propose l'ouverture de crèches à des horaires élargis, incluant des accueils de nuit. Cette mesure répond à un double objectif : soutenir les familles travaillant en horaires décalés et offrir un répit ponctuel aux parents en situation d'épuisement.

Une ou deux nuits d'accueil peuvent suffire à prévenir une crise familiale. Le coût de ces dispositifs demeure sans commune mesure avec celui d'un placement, tant sur le plan financier qu'humain. La crèche présente en outre l'avantage d'être une structure non stigmatisante, facilitant l'adhésion de parents réticents à solliciter une aide sociale formalisée, y compris dans les classes moyennes ou supérieures.

● Développer massivement les centres parentaux

Entre le maintien à domicile sans soutien suffisant et le placement de l'enfant, il manque aujourd'hui une réponse intermédiaire structurée.

Les centres parentaux, déjà prévus dans le CASF (article L. 222-5-3), incarnent cet entre-deux protecteur. L'enfant y est sécurisé et le parent y est accompagné au quotidien. Cette approche vise à éviter les ruptures brutales et à consolider durablement les compétences parentales.

Or, l'offre actuelle est insuffisante. Les délais d'attente produisent un effet délétère : pendant que les familles attendent une place, les situations continuent de se dégrader, rendant parfois inévitable un placement qui aurait pu être évité.

Je mettrai en place, dès le début de la mandature, un plan de renforcement de ces structures, dont le développement sera confié au Contrôleur des lieux de placement et de l'accueil familial.

● Réarmer les mesures d'accompagnement à domicile (AED / AEMO)

Les mesures d'Aide éducative à domicile (AED) et d'Action éducative en milieu ouvert (AEMO) constituent des outils de prévention dont la nécessité n'est plus à démontrer mais dont l'efficacité est aujourd'hui affaiblie par l'allongement des listes d'attente et par le manque de moyens opérationnels.

Lorsque l'intervention débute trop tard, le danger est déjà caractérisé, rendant le placement quasi inévitable.

Trois orientations seront retenues pour la mandature : renforcer les effectifs, réduire drastiquement les délais de mise en œuvre, et permettre des accompagnements intensifs lorsque les signaux faibles apparaissent. Il y aura plus de présence, plus de visites, plus de coordination.

Emmanuel Grégoire pour Paris

Protéger chaque enfant, garantir chaque avenir : refonder la protection de l'enfance à Paris

"La protection de l'enfance ne peut plus être une politique publique parmi d'autres. Elle constitue l'une des responsabilités les plus fondamentales de la collectivité : protéger ceux qui ne peuvent pas encore se protéger eux-mêmes.

Les propositions présentées dans ce dossier dessinent une transformation complète de notre modèle. Elles reposent sur une conviction simple : une société se juge à la manière dont elle traite ses enfants les plus vulnérables. Désinstitutionnaliser pour mieux accompagner, contrôler pour mieux protéger, prévenir plutôt que réparer, sécuriser les parcours jusqu'à l'autonomie réelle, telle est la cohérence d'ensemble de cette action.

À Paris, nous ferons le choix de la proximité plutôt que de l'éloignement, de la responsabilité plutôt que de la gestion administrative, de l'investissement humain plutôt que de la logique de coût. Aucun enfant ne doit grandir loin de ses repères faute de solutions locales. Aucun enfant ne doit dormir à la rue. Aucun jeune ne doit basculer dans la précarité au moment d'entrer dans la vie adulte. Cette refondation repose aussi sur une exigence démocratique nouvelle : associer les citoyens, les professionnels, les familles et les enfants eux-mêmes à la construction des politiques qui les concernent. La convention citoyenne marquera l'ouverture d'une nouvelle méthode fondée sur la transparence, l'évaluation et la confiance.

Notre ambition est claire : faire de Paris un territoire pilote d'une protection de l'enfance repensée comme un véritable service public de protection et d'émancipation. Une ville qui protège réellement ses enfants est une ville qui prépare son avenir.

Protéger un enfant, ce n'est pas seulement répondre à une urgence : c'est faire le choix collectif de l'avenir.

Paris est aussi à elles et à eux."

Élections municipales **15 et 22 mars 2026**

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

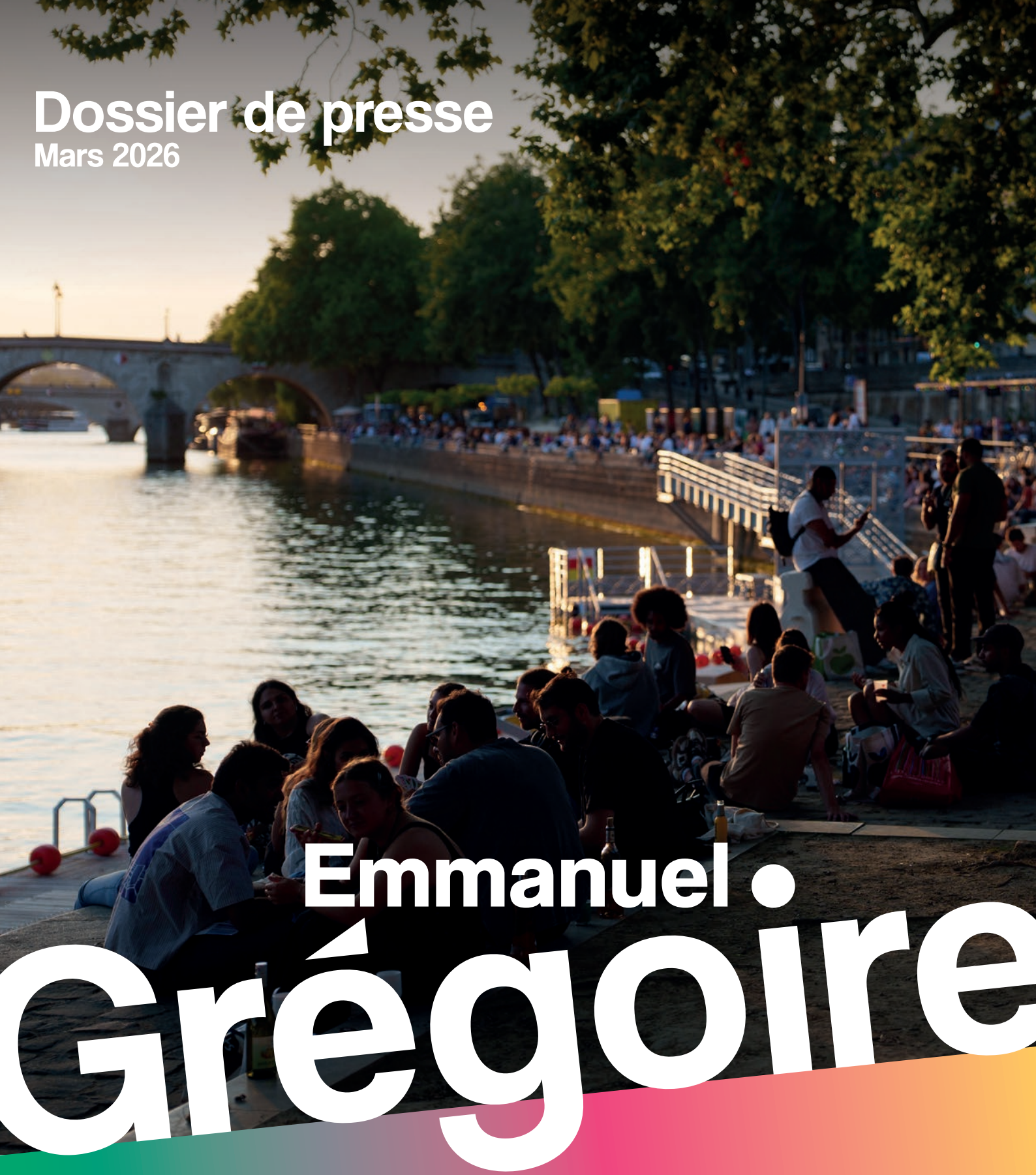
Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel • Grégoire

L'union de la gauche et des écologistes

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Dossier de presse
Mars 2026



Emmanuel Grégoire

Paris fière d'accueillir le monde et de préparer l'avenir d'un tourisme plus durable

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire pour Paris

Emmanuel Grégoire
Candidat à la mairie de Paris

“Première destination touristique mondiale, Paris confirme son attractivité exceptionnelle. Avec 37 millions de visiteurs accueillis en 2023, puis plus de 48 millions en 2024, portés notamment par le dynamisme des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la capitale et sa région ont retrouvé un niveau de fréquentation équivalent à celui observé avant la crise sanitaire de 2020.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques ont constitué un moment charnière pour la destination parisienne. Ils ont offert une visibilité internationale inédite, mettant en lumière ses transformations, sa richesse culturelle, son art de vivre, sa gastronomie et sa vie festive. Cette exposition mondiale laisse entrevoir une hausse durable des flux touristiques dans les années à venir, qui appelle dès aujourd’hui une anticipation collective afin de préserver l’équilibre entre attractivité touristique et qualité de vie des habitantes et habitants.

La coexistence entre visiteurs et résidents constitue désormais un enjeu majeur. La densification du tourisme dans certains quartiers, en particulier dans l’hypercentre parisien, fait émerger des conflits d’usage croissants : pression accrue sur le logement liée à la multiplication des meublés touristiques, crainte d’une muséification de la ville, encombrement de l’espace public et pollution liée aux autocars de tourisme, hausse des prix des logements et des commerces de proximité, ou encore uniformisation commerciale. Par ailleurs, plusieurs sites emblématiques, tels que le Louvre, Montmartre ou la Tour Eiffel connaissent des phénomènes de saturation qui interrogent la soutenabilité du modèle touristique actuel.

Face à ces défis, il devient essentiel d’améliorer l’accueil des visiteurs, de mieux diffuser l’information et d’organiser une régulation plus efficace des flux touristiques, en coordination avec l’ensemble des acteurs du territoire. Une répartition plus équilibrée des visiteurs entre les nombreux lieux remarquables de Paris, les quartiers moins fréquentés et les points d’intérêt métropolitains et régionaux permettrait de construire un tourisme plus durable, valorisant la diversité des territoires et limitant les tensions observées dans d’autres grandes destinations européennes comme Barcelone ou Amsterdam.

Dans cette perspective, l’Office de tourisme Paris Je t’aime pourrait renforcer son rôle de régulateur et de facilitateur, en lien étroit avec les habitantes et habitants, les mairies d’arrondissement et la Métropole du Grand Paris, en développant des outils d’information et d’accueil mutualisés, mieux identifiés et accessibles à tous.

Le tourisme, l’hôtellerie et la restauration demeurent par ailleurs des piliers essentiels de l’économie parisienne, représentant 11 % de l’emploi total à Paris en 2024 selon l’INSEE. Les Assises du tourisme durable, organisées en 2021 puis renouvelées en 2023 et 2025, ont ainsi posé les bases d’un modèle plus ancré localement : promotion d’un « Paris autrement » et d’un « Paris local », amélioration de l’accessibilité et de l’accueil, développement des mobilités douces et adaptation du secteur touristique aux enjeux climatiques.

Enfin, nous réaffirmons notre ambition de maintenir une destination accessible au plus grand nombre. Elle poursuivra son engagement en faveur d’un tourisme social et solidaire, notamment à travers la mise à disposition de son patrimoine pour les auberges de jeunesse (FUAJ dans les 18e et 20e arrondissements et MIJE dans le Marais) ainsi que par le soutien aux associations réunies au sein de l’UNAT, qui contribuent activement à un tourisme plus inclusif et responsable.”

Emmanuel Grégoire pour Paris

Mes propositions pour le tourisme !

1. Mieux orienter et réguler le tourisme sur l'ensemble du territoire parisien

● Lutter contre la spéculation immobilière avec notamment l'interdiction des meublés touristiques permanents

À Paris, 1 logement sur 5 est vacant ou inoccupé, ce qui représente près de 300 000 appartements, dont la moitié de résidences secondaires.

- **Interdire les meublés touristiques permanents**

Airbnb est devenu un outil pour les spéculateurs immobiliers et les investisseurs, au détriment des habitantes et des habitants. Ce sont ainsi des dizaines de milliers de logements qui sortent du parc locatif. Ce sont autant de ménages qui se voient ainsi privés d'une solution de logement sur le long terme, autant d'habitants de copropriétés excédés par les nuisances et de patrimoines sous-entretenus en raison du seul intérêt spéculatif des maxi-propriétaires. C'est pourquoi nous renforcerons nos contrôles pour faire respecter la loi : seules les résidences principales, louées au maximum 90 jours par an, seront autorisées sur les plateformes de location.

Par ailleurs, nous allons renforcer fortement nos contrôles avec une brigade de protection du logement pour faire respecter la loi : seules les résidences principales, louées au maximum 90 jours par an, seront autorisées sur les plateformes de location.

● Favoriser les mobilités douces et les transports en commun pour les déplacements

- **Obliger les cars de tourisme à stationner dans des parkings dédiés pour désengorger la chaussée, fluidifier la circulation, verbaliser davantage les stationnements gênants et illicites, renforcer la sécurité et éviter les conflits**

Nous diminuerons drastiquement le trafic routier des autocars de tourisme dans Paris, afin de diminuer la pollution et l'encombrement de l'espace public et d'améliorer la sécurité. Il ne s'agit pas d'empêcher l'arrivée en autocar à Paris, mais de faire en sorte que les autocars de tourisme stationnent obligatoirement dans les parkings de remisage du Louvre, de Bercy, de Douaumont, de Pershing et, d'ici à 2030, de Pleyel. Des services de véhicules non polluants, comme les minibus électriques, desservant le centre de Paris pourront être mis en place pour ceux qui ne souhaitent pas ou ne peuvent utiliser les transports en commun.

Les contrôles et les verbalisations contre le stationnement illicite des autocars aux alentours de la Butte Montmartre, dans Paris Centre ou encore aux abords du Champ-de-Mars seront renforcés. Nous agirons fermement auprès de l'Etat afin que les compagnies étrangères ne profitent plus d'un flou administratif pour s'acquitter du stationnement et des amendes.

- Favoriser les arrivées des visiteurs européens en train ou par un autre mode de transport durable avec un pack de bienvenu (réductions dans les musées, les monuments etc)

Aujourd'hui, plus de 40% des visiteurs utilisent l'avion pour accéder à Paris, contre à peine 30% par le rail. Nous renforcerons donc la communication et favoriserons les départs et arrivées en train à Paris, de nuit comme de jour, depuis Londres, Amsterdam, Bruxelles, Berlin, Madrid, Barcelone, Milan, Vienne, etc.

Nous discuterons avec les acteurs du tourisme (hôteliers, restaurateurs, croisiéristes, guides, musées et sites touristiques) pour mettre en place un pack de bienvenue et proposer des réductions et des bons plans aux visiteurs privilégiant le train ou le cyclotourisme pour venir à Paris.

Déployé en lien avec les professionnels partenaires touristiques, ce pack ferait de l'arrivée à Paris un acte d'accueil fort, valorisant une capitale accessible, responsable et hospitalière, tout en soutenant l'économie locale. Il s'agit de récompenser les comportements vertueux et faire de la transition écologique une expérience positive.

- Développer le cyclotourisme francilien, avec notamment l'achèvement des 500 km de la Seine à vélo

Nous allons accélérer notre politique de développement des lieux d'accueil labellisés vélos, développer la filière, rendre visible les itinéraires cyclotouristiques dans la capitale.

La transformation de l'espace public parisien et l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques ont transformé Paris en une destination cyclable de premier plan. Les pistes reliant les sites olympiques sont désormais des parcours touristiques à part entière, et le succès des balades à vélo le long de la Seine ou du canal de l'Ourcq confirment cette tendance.

Beaucoup de stationnements pour vélo ont été réalisés, en particulier à proximité des sites touristiques. Paris est au carrefour de grands itinéraires de cyclotourisme : Véloscénie (Paris-Mont Saint-Michel), Seine à Vélo (Paris-Le Havre), Avenue Verte Paris-London, Scandibérique. De plus en plus de lieux d'hébergement et de sites touristiques sont labellisés Accueil Vélo à Paris.

Nous poursuivrons cette tendance et renforcerons la coopération de Paris avec ces itinéraires pour que davantage de visiteurs arrivent de toute la France et d'Europe à Paris à vélo. Nous allons notamment achever les 500 km de continuités marchables et cyclables longeant les boucles de la Seine en coopération avec l'ensemble des communes concernées, la continuité cyclable le long des canaux et la jonction entre la Seine et la Marne.

En développant les mobilités douces comme la promenade ou le vélo sur ces itinéraires, cette stratégie de développement touristique et culturel propose de décentrer les flux touristiques du centre de la capitale en proposant un «slow tourisme» qui se démultiplie le long du fleuve et des canaux parisiens. Cette stratégie doit être associée à un accompagnement massif de la filière vélo à Paris, notamment sur le petit entretien et la réparation.

2. Soutenir la vitalité économique de Paris

Le secteur du tourisme parisien a su faire preuve de résilience et de vitalité mais présente d'importants risques en matière d'acceptabilité pour ses habitants. Le défi principal consistera à garantir la coexistence apaisée des habitants avec des visiteurs de plus en plus nombreux, tout en soutenant la transition des acteurs économiques vers un tourisme plus durable.

Comme les Parisiens interrogés pour les Parlons Paris l'expriment, il s'agit de trouver un équilibre entre la ville pour les habitants et l'attractivité qui garantit la vitalité économique.

Le secteur du tourisme doit aussi poursuivre son adaptation vers un tourisme plus durable, comme cela a été encouragé avec les Assises du tourisme durable et le Plan Climat.

Il s'agit aussi de parvenir à une meilleure répartition des retombées économiques du secteur sur le territoire et des recettes pour la ville (taxe de séjour, redevances des lignes de bus touristiques, etc.).

● Mettre en valeur la diversité du patrimoine et des événements parisiens, métropolitains et de la région, pour équilibrer les flux touristiques

● Valoriser des parcours et visites alternatives aux sites emblématiques

Pour que Paris reste la capitale du tourisme mondial et d'un tourisme durable, il est essentiel d'améliorer l'accueil tout en régulant les flux touristiques de manière coordonnée avec tous les acteurs et à tous les échelons. La coexistence des visiteurs avec les habitants apparaît comme un défi majeur des années à venir. Une répartition plus équilibrée des flux permettra d'assurer un tourisme plus durable, valorisant les quartiers moins fréquentés pour éviter les tensions liées à l'augmentation démesurée du tourisme comme observé dans Paris Centre et aux alentours de la Butte Montmartre, de Notre-Dame ou du Champ-de-Mars. Cela permettra de mieux répartir les retombées économiques et les bénéfices du tourisme.

Nous allons promouvoir des sites et des quartiers moins fréquentés, en lien avec les mairies et les associations de guides, par des parcours à pied, à vélo ou en transports en commun. Nous allons nous appuyer sur le réseau d'informations touristiques développé avec l'Office de tourisme Paris Je t'aime (kiosques de presse, application My Paris Je t'aime, etc.).

● Développer une stratégie touristique mieux visible pour le Grand Paris

Nous allons construire un nouveau partenariat avec les départements de la petite couronne, la Métropole du Grand Paris et la Région. Il pourrait se traduire par la création d'un GIE tourisme à l'échelle de Paris, de la Métropole et de la Région en lien avec les départements limitrophes pour affirmer une stratégie métropolitaine du tourisme autour de la régulation et du tourisme durable. Le tourisme pourrait ainsi davantage bénéficier à l'ensemble de la métropole, de son économie et de ses habitants, et pas uniquement à quelques sites de l'hypercentre de Paris déjà saturés.



Cela passera notamment par :

- La promotion de la destination Grand Paris accessible en train longue distance et en train régional et profiter de la mise en service du Grand Paris Express pour faciliter les déplacements.
- L'amélioration de l'information (application, site, RS) et la signalétique sur l'ensemble du territoire métropolitain et déployer des kiosques métropolitains d'information.
- La création et l'amélioration de sentiers de randonnée métropolitaine et des itinéraires cyclotouristiques en lien avec les acteurs du secteur.
- Le développement de l'offre de stationnement régulée et sécurisée des cars de tourisme dans la métropole.

● Valoriser et soutenir le local et la signature Paris, unique au monde

L'arrondissement, un échelon clé pour valoriser une destination locale

Dans cette valorisation de la diversité du patrimoine et des événements accueillis à Paris et pour mieux répartir les flux et promouvoir davantage de territoire, il est essentiel de travailler de concert avec les mairies d'arrondissement, ainsi qu'avec les habitants, afin de les impliquer dans la co-construction de la destination et développer ensemble de nouveaux projets touristiques hybrides mêlant besoins des habitantes et habitants et des visiteurs (accueil, commerces et artisanat, parcours, activités).

Nous allons renforcer la stratégie touristique par arrondissement et la promotion d'un « Paris autrement » pour impliquer les arrondissements dans l'accueil des visiteurs en mairie, mettre en valeur les quartiers, l'économie locale et les commerçants.

Nous allons inciter chaque mairie d'arrondissement à définir une politique touristique locale propre.



● Valoriser le tissu économique local

Pour être mieux accepté par les habitants, le tourisme parisien devra contribuer à préserver les équilibres sociaux et territoriaux au sein de la ville.

● Renforcer le maillage de proximité

Nous allons poursuivre la mise en place d'un nouveau maillage d'informations touristiques de proximité, via les Mairies d'arrondissement, avec par exemple la Maison du 20ème, les kiosques de presse ou encore les points d'accueil mobiles avec notamment les triporteurs comme depuis 3 ans devant le cimetière du Père-Lachaise. Cela permettra de valoriser le réseau des acteurs du tourisme local, opérer une transformation de la filière vers le durable et en faire bénéficier visiteurs comme habitantes et habitants.

● Soutenir les commerces de proximité

Nous allons accompagner les acteurs de l'hébergement, et notamment les hôtels et auberges de jeunesse, à développer l'accueil vélo, les filières courtes pour la restauration, etc. Nous allons accélérer la labellisation des établissements (AFNOR, Clef verte, Accueil vélo, etc…)

Paris Commerces permettra de promouvoir les artisans et le savoir-faire local "Fabriqué à Paris" pour donner de la valeur, de la visibilité et de nouveaux marchés aux acteurs parisiens qui produisent local, durable et solidaire.

● Préserver la diversité commerciale de Paris

Nous allons augmenter les préemptions des murs et des fonds de commerce, via la Foncière Paris Commerces dans les quartiers touristiques pour stopper ou limiter la mono-activité touristique, préserver la diversité commerciale et culturelle pour les habitants de ces quartiers. C'est une démarche essentielle pour protéger la vie de nos quartiers.

Construire un tourisme régulé, durable et partagé à l'échelle parisienne et métropolitaine

Face à une attractivité touristique retrouvée et appelée à croître dans les années à venir, Paris doit désormais franchir une nouvelle étape : mieux orienter et réguler le tourisme sur l'ensemble de son territoire afin de garantir un équilibre durable entre dynamisme économique, transition écologique et qualité de vie des habitantes et habitants.

Nous agirons d'abord pour préserver le logement et lutter contre la spéculation immobilière. Alors qu'un logement sur cinq à Paris est aujourd'hui vacant ou inoccupé, représentant près de 300 000 appartements, il est indispensable de remettre le logement au service de l'habitat permanent. L'interdiction des meublés touristiques permanents et le renforcement des contrôles permettront de faire respecter un principe clair : seules les résidences principales, louées dans la limite de 90 jours par an, pourront être proposées sur les plateformes de location. La création d'une brigade de protection du logement viendra garantir l'application effective de ces règles et protéger les habitants comme les équilibres urbains.

La régulation passera également par une transformation des mobilités touristiques. La diminution du trafic des autocars dans Paris, leur stationnement obligatoire dans des parkings dédiés et le renforcement des contrôles permettront de réduire la pollution, d'améliorer la sécurité et de libérer l'espace public. Parallèlement, nous encouragerons des modes d'accès plus durables, notamment le train et le cyclotourisme, en valorisant les arrivées bas carbone grâce à des dispositifs d'accueil et des avantages dédiés aux visiteurs faisant le choix de mobilités responsables.

Le développement du cyclotourisme francilien et l'achèvement des continuités cyclables le long de la Seine et des canaux participeront pleinement à cette stratégie de « slow tourisme », permettant de découvrir Paris et sa métropole autrement, tout en décentrant les flux touristiques vers de nouveaux territoires. Héritage direct des transformations urbaines et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Paris affirme ainsi son ambition de devenir une destination européenne majeure du tourisme à vélo et des mobilités douces.

Cette régulation s'accompagnera d'un soutien affirmé à la vitalité économique locale. Le tourisme doit continuer à créer de l'emploi et de l'activité tout en améliorant son acceptabilité sociale. L'enjeu est clair : mieux répartir les retombées économiques sur l'ensemble du territoire parisien et métropolitain, valoriser les commerces de proximité, soutenir les savoir-faire locaux et préserver la diversité commerciale face aux risques d'uniformisation.

Pour atteindre cet objectif, nous renforcerons la mise en valeur de la diversité du patrimoine parisien, métropolitain et régional, en promouvant des parcours alternatifs, des quartiers moins fréquentés et des expériences locales construites avec les mairies d'arrondissement, les habitants et les professionnels du tourisme. Une stratégie touristique mieux coordonnée à l'échelle du Grand Paris sera développée, en partenariat avec la Métropole, la Région et les départements limitrophes, afin de faire bénéficier l'ensemble du territoire des dynamiques touristiques, notamment grâce au Grand Paris Express.

Enfin, Paris poursuivra le développement d'un tourisme de proximité, plus lisible et plus accessible, à travers un maillage renforcé d'informations et d'accueil dans les arrondissements, le soutien aux commerces et aux établissements engagés dans des démarches durables, ainsi que la valorisation du « Fabriqué à Paris » et de l'économie locale.

Parce que le tourisme fait partie intégrante de l'identité et de la prospérité parisiennes, l'ambition est désormais de construire un modèle équilibré : une ville accueillante pour tous les visiteurs, vivable pour ses habitants et exemplaire en matière de transition écologique. Faire de Paris la capitale mondiale d'un tourisme durable et partagé constitue ainsi l'un des grands défis des années à venir, et une opportunité collective pour réinventer la manière de visiter, d'habiter et de faire vivre Paris".

Élections municipales **15 et 22 mars 2026**

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel • Grégoire

L'union de la gauche et des écologistes

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Dossier de presse
Mars 2026



Place Félix Éboué, 75012

Emmanuel Grégoire

Paris est à vous, aussi comme capitale ultramarine !

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire, Candidat de la gauche à la mairie de Paris

« Notre attention particulière pour les Parisiennes et les Parisiens originaires des Outre-mer tient à une double évidence : l'histoire et les valeurs. L'histoire, parce que leur présence est ancienne, nombreuse, et profondément parisienne. Les valeurs, parce que Paris a toujours été une terre d'accueil, une ville-refuge, une ville de liberté, et qu'elle ne peut pas rester indifférente aux réalités, aux blessures et aux forces qui traversent les Outre-mer et leurs diasporas.

Avec plus de 200 000 Ultramarines et Ultramarins vivant à Paris et 6 500 agents de la Ville originaires des Outre-mer, Paris est incontestablement une capitale ultramarine, souvent surnommée le "6e DOM". Cette réalité s'explique aussi par des politiques publiques nationales, comme le BUMIDOM, qui, dans les années 1960 à 1980, ont organisé l'arrivée de milliers de jeunes Antillaises et Antillais en métropole, majoritairement pour occuper des postes subalternes. Nous devons regarder cette histoire en face, parce qu'elle continue d'avoir des conséquences sociales, professionnelles et symboliques aujourd'hui.

Les Ultramarines et Ultramarins participent pleinement au dynamisme économique de Paris. Ils incarnent surtout la diversité d'origines et de cultures qui ont façonné la capitale depuis des siècles. Le lien entre les Ultramarines et Ultramarins parisiens et leurs territoires d'origine est dense, constant, vivant. Mais cette réalité ne doit pas masquer les difficultés auxquelles de nombreuses Parisiennes et de nombreux Parisiens ultramarins restent confrontés : l'exposition directe au racisme et aux assignations, la mémoire douloureuse de l'esclavage et de la colonisation, les inégalités sociales, parfois le sentiment de déclassement. Dans le même temps, la vitalité associative est remarquable, mais souvent fragile, faute de moyens et surtout de lieux pour faire vivre les initiatives, se réunir, créer, transmettre.

Parce que ce sont les valeurs de la gauche et, avant tout, celles de Paris, je veux que la Ville agisse pour que les Ultramarines et Ultramarins parisiens aient toute leur place dans leur ville : dans les liens culturels, économiques et sociaux de proximité, comme dans la vie de la Cité. Et je le dis clairement : Paris doit aussi prendre en considération la réalité globale des Outre-mer, leurs enjeux humains, environnementaux et géostratégiques, et pour faire rayonner leurs cultures. Les Outre-mer forment un ensemble profondément divers, de La Réunion à Mayotte, mais aussi des Antilles à la Guyane, de la Polynésie française à la Nouvelle-Calédonie, de Saint-Pierre-et-Miquelon aux Terres australes et antarctiques françaises : des histoires, des géographies et des réalités sociales distinctes. Cette diversité doit être mieux connue, reconnue et rendue visible à Paris. C'est un engagement qui relève pleinement de l'intérêt local parisien, dans le cadre des compétences communales et départementales de Paris.

Par son statut de ville-capitale, par son histoire de combats, par sa solidarité envers celles et ceux que l'on a trop longtemps laissés au bord du chemin, Paris est aussi une Agora. Une Agora pour rendre visibles les Outre-mer, leurs apports, leurs cultures, mais aussi pour entendre leurs préoccupations, notamment lorsque celles-ci mettent en lumière des pans sombres, trop longtemps méconnus, de notre histoire commune. C'est la vision que je défends pour Paris.

Pour paraphraser Aimé Césaire : les Ultramarines et Ultramarins doivent être des Parisiennes et des Parisiens à part entière, et pas des Parisiens entièrement à part.

C'est ce cap que je veux tenir : faire de Paris une capitale ultramarine exemplaire, où la reconnaissance n'est pas seulement symbolique, mais se traduit par des lieux, des droits effectifs, des coopérations, et une action municipale concrète, fidèle à l'universalisme républicain comme à la réalité des vies. »

Une réalité à regarder en face : besoins, attentes, priorités

Les attentes exprimées par les Ultramarins à Paris s'ancrent dans une histoire : l'intériorisation du déclassement, les blessures héritées de l'esclavage et de la colonisation, les discriminations et assimilations, mais aussi les conséquences très concrètes de la "gestion coloniale" des territoires (vie chère, chlordécone, sous-investissement, scandales d'État) nourrissent une revendication forte : celle d'une reconnaissance, d'une égalité réelle, et d'une confiance reconstruite avec les institutions.

À Paris, ce sentiment peut parfois générer des comportements de repli, un moindre recours aux services publics, et une difficulté d'accès aux réseaux professionnels, culturels et sociaux généralistes. Il s'exprime aussi via un activisme associatif important pour mettre en valeur la diversité culturelle, impacté par une faiblesse de moyens.

L'enjeu est donc clair : une véritable "égalité réelle Outre-mer" pour rendre visible, considérer les droits et besoins sociaux, inclure davantage, et plus largement un besoin de moyens pour faire vivre les projets associatifs.

Ce que Paris a engagé : une politique ambitieuse à amplifier

Forte de cette histoire et de cette réalité enrichissante, Paris est la seule collectivité territoriale métropolitaine à s'être dotée d'une entité administrative dédiée : la Délégation Générale à l'Outre-mer, créée en 2001, qui a permis de structurer un pilotage et de poser les bases de coopérations avec les collectivités ultramarines. La mandature a notamment renforcé la tutelle politique sur ces sujets.

Ces dernières années, Paris a fait vivre une ambition symbolique et culturelle. En particulier, l'organisation depuis 2015 du Carnaval Tropical devenue une manifestation culturelle et festive pleinement parisienne, intégré depuis 2025 au programme des grands événements de l'été parisien, au même titre que Paris Plages. Mais aussi des grands temps forts (défilé du 14 juillet, Paris Plages, Nuit Blanche Outre-mer), visibilité lors des Jeux de Paris 2024, et inscription accrue de figures ultramarines dans l'espace public - entre dénominations, parcours mémoriels, initiatives autour de la mémoire de l'esclavage. Paris a enfin exprimé une solidarité concrète lors de catastrophes naturelles et développé des coopérations avec les collectivités d'Outre-mer.

Deux ambitions guident l'action que nous poursuivrons :

1. **Rendre leur fierté aux cultures ultramarines par des actions, symboliques et valorisantes**
2. **Faire vivre la mémoire et rendre les Outre-mer visibles dans l'espace public parisien**

Mes propositions pour la reconnaissance, l'égalité réelle et le rayonnement des cultures ultramarines

1. Créer une Maison des Outre-mer parisiens

Aujourd'hui, les Outre-mer n'ont pas, à Paris, de lieu identifié comme à la fois fédérateur, accessible et reconnu, permettant de se réunir, de valoriser les cultures ultramarines, et de soutenir durablement la vie associative. La fermeture du Centre municipal dédié, le retrait progressif de plusieurs représentations territoriales et l'absence de lieu consensuel créent un vide.

Je souhaite que nous comblions ce manque en reprenant, au niveau parisien, le projet de Cité des Outre-mer : un lieu unique, identifié, vivant, qui conjugue l'essentiel. Un espace culturel, avec un auditorium et des capacités d'accueil pour des événements, des spectacles, des rencontres. Un lieu d'exposition, de transmission, de débats. Mais aussi un point d'appui pour les associations et l'accompagnement social, pour que les parcours ne se fassent plus seuls, et que l'engagement ne dépende plus uniquement de l'énergie bénévole.

Cette Maison aura vocation à faire rayonner les cultures ultramarines dans le cœur du récit parisien, et non à côté : comme une évidence, au service de tous les publics. Elle s'accompagnera par un parcours culturel entre la place de la Nation et la place des Antilles, valorisant l'histoire des Outre-mer.

2. Accompagner les Parisiens ultramarins à tous les moments de leur vie

Être visible, c'est aussi être entendu. Nous proposerons la création d'un Conseil des Parisiens Ultramarins, instance consultative destinée à conforter la participation citoyenne et à permettre une expression spécifique sur les sujets parisiens comme sur les grands enjeux ultramarins.

Ce Conseil aura un rôle simple : éclairer les décisions municipales, faire remonter les besoins, évaluer ce qui fonctionne, et construire des passerelles entre la Ville, les associations, les acteurs culturels, les réseaux professionnels et les habitants concernés. L'objectif est de sortir des rendez-vous ponctuels et de l'entre-soi, pour installer un dialogue durable, structuré et respectueux.

Dans le même mouvement, je souhaite que nous renforcions les coopérations entre Paris et les collectivités ultramarines : échanges d'expertise et de bonnes pratiques avec les villes chef-lieu et les instances régionales des Outre-mer, partenariats concrets. Paris doit aussi aider à donner plus de place aux villes ultramarines dans les réseaux internationaux et francophones où elle est impliquée, afin de bénéficier

de leur expertise sur divers sujets d'importance internationale, notamment en matière d'environnement, de préservation de la biodiversité et de conséquences du changement climatique.

Dans une logique d'attention concrète aux parcours de vie, je veux aussi faciliter l'accueil des nouveaux arrivants, pour leur donner facilement accès à l'information, à l'accompagnement, au lien social et aux réseaux d'entraide.

Je veux aussi que nous soutenions la créativité et l'entrepreneuriat des jeunes Ultramarins par des dispositifs d'aide adaptés, en particulier pour les TPE et start-ups, et par le renforcement des réseaux de mentorat et de jeunes talents.

Enfin je souhaite également mettre en place un dispositif d'anticipation pour accompagner les Parisiens ultramarins ainsi que les agents ultramarins de la Ville qui le souhaitent au moment du départ à la retraite, afin de préparer la transition pour celles et ceux qui désirent déménager en Outre-Mer. Un accompagnement spécifique sera proposé aux ultramarins fonctionnaires municipaux, afin d'anticiper leur mutation d'un logement social à un logement adapté lors de leur départ à la retraite, dès lors qu'ils n'ont la possibilité de retourner vivre dans le département d'où ils sont originaires.

3. Agir sur la santé, sur des sujets touchant particulièrement les Parisiennes et les Parisiens ultramarins

Paris doit être au rendez-vous sur des enjeux de santé trop longtemps minimisés, mal connus, ou insuffisamment accessibles. Je veux d'abord assurer la mise en œuvre effective du dépistage gratuit du chlordécone, votée par le Conseil de Paris en 2023, en lien avec l'AP-HP, pour que la gratuité puisse aussi être une réalité à Paris.

Je souhaite ensuite que nous renforcions fortement l'information et l'orientation sur le dépistage de la drépanocytose, maladie encore trop méconnue alors même qu'elle concerne très largement des populations originaires des Antilles, mais aussi d'autres régions du monde. Cela doit passer par des liens renforcés entre associations et structures municipales dédiées, pour que le droit devienne un accès réel.

Enfin, nous porterons un plaidoyer pour la création d'un pôle de recherche consacré aux liens entre pesticides et cancers, et à la prise en charge des cancers liés à l'usage massif de pesticides aux Antilles. Paris doit utiliser sa force de mobilisation, sa capacité de réseau et sa voix de capitale pour soutenir la recherche, la reconnaissance et la réparation.

4. Renforcer le travail mémoriel et la visibilité des Outre-mer à Paris

Paris a avancé, et doit poursuivre. Je veux prolonger les initiatives autour de la mémoire de l'esclavage, en lien étroit avec les actions de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage et les associations mémorielles. Mais aussi, amplifier la visibilité des personnalités ultramarines dans l'espace public parisien par avec de nouvelles dénominations et la mise en place un parcours mémoriel didactique.

Mais rendre visible, c'est aussi transmettre. Je souhaite que nous développions des initiatives pédagogiques sur la connaissance des Outre-mer, notamment dans les écoles et centres d'animation de la Ville, pour combattre l'ignorance, déconstruire les préjugés et rendre familière, pour toutes et tous, la diversité ultramarine.

Emmanuel Grégoire pour Paris

Paris agit pour l'égalité et l'avenir de tous ses enfants !

« Paris est une capitale ultramarine : ce n'est pas un slogan, c'est une réalité humaine, historique et culturelle.

En tant que maire, je veux que cette réalité se traduise par des droits plus effectifs, des parcours plus simples, des lieux pour se rassembler et créer, une reconnaissance plus juste, et une visibilité enfin à la hauteur de ce que les Outre-mer apportent à Paris. La prochaine mandature doit donc être celle du passage à l'échelle : passer d'initiatives importantes à une stratégie continue, lisible, et utile au quotidien.

Mon engagement est clair : faire de la Ville un partenaire fiable des Ultramarines et Ultramarins parisiens, qui protège, reconnaît, donne des lieux, ouvre des droits effectifs et garantit l'accès aux mêmes opportunités. Une capitale qui assume son histoire, combat sans relâche les discriminations, et fait vivre, pleinement, l'égalité réelle.

C'est aussi une ambition politique qui se démarque pour Paris : faire de la diversité ultramarine une force reconnue, un rayonnement culturel et citoyen, et un pont vivant avec les territoires. Pour que chacune et chacun puisse se sentir ici chez soi, contribuer, réussir - parce que Paris est à vous. »

Élections municipales **15 et 22 mars 2026**

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel • Grégoire

L'union de la gauche et des écologistes

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Dossier de presse
Mars 2026



Emmanuel Grégoire

Paris, capitale internationale des droits humains

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire pour Paris

Emmanuel Grégoire
Candidat à la mairie de Paris

Le monde traverse une période de bouleversements d'une intensité inédite depuis la fin du XXe siècle. En juin 2025, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés estime à 117,3 millions le nombre de personnes déplacées de force dans le monde. L'année 2024 a compté le plus grand nombre de conflits armés depuis la Seconde Guerre mondiale, et selon les données internationales sur les conflits, un être humain sur huit est aujourd'hui exposé à la guerre. Amnesty International parle d'une « escalade catastrophique » des violences, des persécutions et des déplacements forcés.

Cette situation s'inscrit dans une dégradation globale de l'état des démocraties. Selon le rapport 2026 de l'ONG Human Rights Watch, 72 % de la population mondiale vit désormais sous des régimes autoritaires, un niveau jamais atteint depuis la création de cet indicateur. Partout, ces régimes affaiblissent le droit international, contournent les institutions multilatérales et substituent la logique de puissance à celle du droit. Les premières cibles sont les militant·es des droits humains, les opposant·es politiques, les femmes, les minorités de genre et ethniques, les peuples autochtones et les défenseur·ses de l'environnement, victimes de stratégies de déshumanisation destinées à légitimer leur oppression.

Les reculs démocratiques, écologiques et sociaux avancent désormais ensemble. Selon l'Organisation mondiale contre la torture, 40 % des attaques contre les défenseur·ses des droits humains sont liées à leur engagement pour la terre, l'environnement ou les droits des peuples autochtones. Cette convergence des crises s'inscrit dans une compétition mondiale accrue pour l'accès aux ressources naturelles, nourrissant conflits armés, extractivisme et accaparements territoriaux. Dans ce contexte, même certaines démocraties fragilisées contribuent à l'affaiblissement du droit international lorsque leurs intérêts stratégiques sont en jeu, participant à une banalisation inquiétante de sa remise en cause.

Face à ces transformations, les villes deviennent des acteurs politiques essentiels. Alors que les équilibres internationaux vacillent et que les États se replient, les collectivités locales peuvent protéger concrètement les droits, accueillir celles et ceux qui fuient les persécutions et inventer de nouvelles formes de coopération internationale fondées sur la solidarité et la démocratie.

Paris, par son histoire et son rayonnement, porte une responsabilité particulière. Ville des révolutions démocratiques et des grandes déclarations universelles, elle doit aujourd'hui assumer pleinement son rôle : être une capitale mondiale des droits humains, de la solidarité internationale et des luttes pour la justice climatique.

Parce que les droits humains ne se défendent pas seulement dans les institutions internationales mais aussi dans les territoires, nous faisons le choix de construire une ville refuge, une ville diplomatique et une ville d'avant-garde pour les libertés. Une ville qui protège celles et ceux qui s'engagent, qui fait vivre le droit international à son échelle et qui agit concrètement pour la démocratie, l'égalité et le vivant.

Faire de Paris une capitale internationale des droits humains n'est pas seulement une ambition politique : c'est une nécessité historique.

Mes propositions pour les droits humains !

1. Faire de Paris un centre mondial de défense des droits humains

Paris doit devenir un lieu d'organisation, de protection et de rayonnement pour celles et ceux qui défendent les droits humains et les libertés partout dans le monde.

● Création d'un village des défenseur·ses des droits humains et de la Terre

Nous créerons un espace dédié à l'accueil et au travail des associations et collectifs engagés pour les droits humains, la démocratie et la justice environnementale.

Ce lieu comprendra :

- des espaces de stockage de matériel militant ;
- des salles de réunion mises à disposition ;
- des locaux partagés pour les associations sans implantation stable ;
- une cantine solidaire inspirée des initiatives coopératives existantes ;
- un espace de projection, de conférences et de débats publics.

Ce village constituera un véritable écosystème militant international, favorisant les coopérations entre acteurs associatifs, chercheurs et citoyennes et citoyens engagés.

● Création du prix de Paris pour la protection du droit international

Dans un contexte où le droit international est ouvertement contesté par certains États autoritaires, Paris doit défendre son universalité.

Nous créerons un prix annuel récompensant des personnalités, organisations ou initiatives œuvrant pour la protection et le renforcement du droit international.

Ce prix sera organisé en partenariat avec des institutions spécialisées afin de renforcer sa portée académique et diplomatique.

● Mettre en place une diplomatie féministe parisienne

Paris adoptera une diplomatie féministe plaçant l'égalité de genre au cœur de ses relations internationales.

Elle se traduira par :

- une politique de recrutement paritaire dans les relations internationales de la Ville ;

– la garantie de la parité dans les projets de coopération financés ;

– la promotion de la libre parole des femmes dans les événements internationaux ;

– le soutien à l'émergence de nouvelles leaders féminines à l'échelle mondiale.

● Accueillir des conférences internationales pour faire progresser le droit

Paris accueillera des conférences internationales pouvant déboucher sur des déclarations ou conventions majeures, notamment :

– une convention internationale contre l'apartheid de genre ;

– une déclaration internationale pour l'abolition universelle de la peine de mort ;

– une déclaration internationale pour la protection des droits LGBTQ+.

● Développer une nouvelle coopération internationale des villes

Nous renforcerons les coopérations décentralisées par :

– des jumelages entre arrondissements et territoires partenaires ;

– l'accompagnement des diasporas dans leurs projets de coopération avec leurs pays d'origine ;

– la création d'un annuaire de volontaires souhaitant mettre leurs compétences au service de projets internationaux.

● Conditionner les politiques municipales au respect des droits fondamentaux

Nous intégrerons dans ses appels d'offres des clauses exigeant le respect :

– du droit international,

– des droits humains,

– des normes environnementales fondamentales.

● Faire vivre les engagements symboliques de Paris

Les décisions prises par le Conseil de Paris doivent devenir effectives. Nous organiserons notamment les cérémonies officielles liées aux citoyennetés d'honneur afin de leur donner une portée politique et humaine réelle.

● Créer un réseau international des villes pour la démocratie

Paris prendra l'initiative de fédérer un réseau mondial de villes engagées contre les restrictions de libertés et pour la défense des valeurs démocratiques et pluralistes.

2. Paris à l'avant-garde du combat pour la justice climatique et les droits du vivant

La défense des droits humains est indissociable de la protection du vivant et de la justice climatique.

● Création du Prix de la ville de Paris pour les droits du vivant

Ce prix distinguera activistes, juristes, chercheurs ou associations engagés dans la défense des écosystèmes et des droits de la nature, en France comme à l'international.

● Organisation d'un sommet international pour la justice sociale et écologique

Paris accueillera un sommet international réunissant :

- acteurs associatifs,
- universitaires,
- peuples autochtones,
- organisations féministes,
- collectivités territoriales.

L'objectif sera d'accélérer la transition écologique dans le respect de la justice sociale et des objectifs de développement durable.

● Adoption d'une déclaration parisienne sur les droits des fleuves

Dans le prolongement de l'héritage environnemental des grands événements internationaux accueillis par Paris, nous porterons une déclaration reconnaissant les fleuves comme sujets de droit et soutiendrons les initiatives internationales en ce sens.

● Participation aux Assemblées citoyennes mondiales pour le climat

Paris participera activement aux assemblées citoyennes internationales organisées en parallèle des conférences climatiques mondiales, afin d'amplifier la voix des citoyennes et citoyens dans la gouvernance climatique.

3. Paris, ville refuge et garante de l'inconditionnalité des droits

Paris doit rester une ville d'accueil fidèle à son histoire et aux valeurs universelles de solidarité.

● Garantir le droit à l'apprentissage du français

Nous mettrons en place un droit effectif à l'apprentissage du français dans le cadre d'une Université permanente de Paris.

Cela passera par :

- **le développement des cours existants ;**
- **une coordination avec l'État et les acteurs de la formation ;**
- **un volume minimal de formation permettant de répondre aux besoins réels.**

● Faire de Paris une ville véritablement multilingue

Pour garantir l'accès effectif aux droits :

- **recours facilité à l'interprétariat dans les services municipaux ;**
- **traduction systématique des documents essentiels ;**
- **accompagnement linguistique dans les démarches administratives.**

● Créer 4 000 nouvelles places d'hébergement

Nous créerons 4 000 places d'hébergement supplémentaires durant la mandature afin de contribuer à garantir le droit fondamental et inconditionnel à l'hébergement pour toutes et tous.

Emmanuel Grégoire pour Paris

Faire de Paris une ville monde des libertés et de la justice

À l'heure où les droits humains, la démocratie et l'équilibre du vivant sont fragilisés à travers le monde, Paris doit assumer pleinement sa responsabilité historique et son rôle international. Capitale politique, culturelle et citoyenne, la ville a la capacité et le devoir de devenir un acteur moteur de la défense des libertés fondamentales, de la justice climatique et de la solidarité internationale.

Ce projet dessine une ambition claire : faire de Paris un espace de protection pour celles et ceux qui défendent les droits, un laboratoire d'innovations démocratiques et écologiques, et un refuge fidèle aux valeurs universelles d'accueil et de dignité humaine. En soutenant les défenseur·ses des droits humains, en affirmant une diplomatie féministe, en renforçant la coopération entre les villes du monde et en conditionnant son action publique au respect des droits fondamentaux, Paris peut contribuer concrètement à faire progresser le droit international et les valeurs démocratiques.

Parce que la justice sociale ne peut être dissociée de la justice climatique, la capitale entend également se placer à l'avant-garde du combat pour les droits du vivant, en faisant dialoguer scientifiques, citoyennes et citoyens, peuples autochtones et acteurs associatifs afin d'inventer de nouveaux cadres de protection pour la planète et ses écosystèmes.

Enfin, fidèle à son histoire de ville refuge, Paris réaffirme l'inconditionnalité des droits : accès à l'hébergement, à la langue, aux services publics et à la dignité pour toutes et tous, sans distinction. Faire vivre ces droits au quotidien constitue la condition première d'une ville réellement démocratique.

À travers ces engagements, Paris ne se contente pas d'affirmer des principes : elle choisit d'agir, d'entraîner et de rassembler.

L'ambition est simple et exigeante : faire de Paris une capitale mondiale des droits humains, du vivant et de la solidarité, au service d'un avenir plus juste et plus libre.

Élections municipales **15 et 22 mars 2026**

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel • Grégoire

L'union de la gauche et des écologistes

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Dossier de presse
Mars 2026



Emmanuel Grégoire

Paris est à elles : faire de Paris une ville féministe, sûre et émancipatrice

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire, Candidat de la gauche à la mairie de Paris

« À Paris, les femmes font la ville.

Elles y travaillent, elles y étudient, elles y créent, elles y entreprennent, elles y prennent soin des autres. Elles ont façonné son histoire, dans les luttes sociales comme dans les conquêtes culturelles, trop souvent sans reconnaissance. Aujourd'hui encore, elles occupent massivement les métiers du soin, du lien et de l'accompagnement, indispensables au fonctionnement collectif mais parmi les plus précaires et les moins valorisés…

Pour nombre de femmes, la vie à Paris relève du parcours de la combattante. Travailleuses précaires, mères de familles monoparentales, aidantes… Et plus encore, celles qui sont victimes de violences ont souvent le sentiment d'être ballottées d'un guichet à un autre, d'un dispositif à un autre.

Les politiques féministes soutenues dans la capitale ces 25 dernières années ont significativement contribué à améliorer la vie des Parisiennes, mais le progrès vers l'égalité réelle est un chantier permanent et beaucoup reste à faire.

Alors même que les femmes tiennent la société à bout de bras, l'alliance des droites extrêmes organise le recul de leurs droits. En France, les droits des femmes acquis de haute lutte sont attaqués, le backlash viriliste et les discours masculinistes prospèrent, remettant en cause l'égalité.. Ce ne sont pas des signaux faibles, mais des offensives structurées, financées.

Face à ces attaques, Paris doit rester un bastion de résistance. Cela implique de penser chaque politique municipale à partir du quotidien des Parisiennes, de leurs expériences, d'oeuvrer pour la sécurité dans les rues comme dans les foyers, de permettre l'accès au sport, aux études, à l'emploi, à la culture, d'offrir des espaces publics où l'on peut circuler, se retrouver, respirer, créer sans peur ni assignation.

Cela implique aussi de continuer à faire de Paris une ville pour toutes les femmes. En situation de handicap, racisées, LGBTQIA+, grosses, mères ou ayant fait le choix de ne pas le devenir… Quelle que soit leur activité professionnelle, leur religion : toutes ont leur place à Paris et dans la société. Une ville féministe ne se contente pas de corriger des inégalités. Elle transforme ses priorités, redistribue de manière égalitaire l'espace et le pouvoir, et crée les conditions de l'émancipation et de l'épanouissement réel à chaque âge de la vie.

Dans l'Histoire comme dans les deux dernières décennies, Paris a été pionnière dans l'émancipation des femmes. Nous avons le devoir de faire toujours plus et mieux.

Paris ne tremblera pas. Avec nous, Paris est à elles ! »

Mes propositions pour une ville féministe : protéger, accompagner, émanciper

À Paris, l'égalité doit se lire dans la rue, dans l'accès aux soins, dans les parcours de protection, dans la place que chacune peut prendre dans l'espace public et dans la façon dont la collectivité soutient celles qui font vivre l'intérêt général. Parce que le progrès vers l'égalité réelle est un combat permanent, nous renforcerons les politiques féministes de la capitale avec une méthode simple : protéger, accompagner, rendre effectifs les droits, et transformer durablement les conditions de vie.

1. Lutter contre toutes les formes de violences et accompagner les victimes

Aucune femme ne devrait avoir à choisir entre sa sécurité et sa stabilité. Nous renforcerons les aides et l'accompagnement des femmes victimes de violences pour qu'aucune ne se retrouve livrée à elle-même, où qu'elle se trouve dans Paris. Dès le début de la mandature, nous déploierons un grand plan dédié, pensé pour réduire les délais, simplifier les démarches et garantir une prise en charge continue, de l'urgence jusqu'au retour à l'autonomie.

● Nous ouvrirons un lieu d'accueil ouvert 24h/24 pour une mise à l'abri immédiate et sécurisée des victimes de violences conjugales

Cette structure, à l'adresse non publique, permettra une prise en charge immédiate des femmes avec enfants et sera la porte d'entrée d'une prise en charge globale.

● De nouvelles Maisons des femmes sur l'ensemble du territoire parisien, pour garantir une prise en charge globale, gratuite et pluridisciplinaire

Nous voulons apporter une prise en charge globale et gratuite associant soins médicaux, accompagnement psychologique, suivi social et soutien juridique dans un même lieu, afin de répondre à l'ampleur des inégalités de genre et des violences sexistes et sexuelles. En nous inspirant des 4 structures parisiennes existantes, nous irons plus loin pour que toutes les femmes bénéficient de lieux pluridisciplinaires et chaleureux.

● Nous construirons de véritables parcours, de la mise à l'abri au logement

En lien avec les bailleurs sociaux et l'État, nous travaillerons à structurer des parcours de protection allant de l'accueil en urgence jusqu'à l'accès au logement durable, en articulant prévention, accompagnement et relogement, afin de garantir à chaque femme concernée une réponse rapide, coordonnée et digne.

● Nous renforcerons massivement les capacités d'hébergement d'urgence pour les femmes en situation de grande exclusion

Il n'y a pas de parcours de vie en rue sans violences. Nous devons nous assurer que des solutions d'accueil de jour et d'hébergement de nuit soient disponibles dans chaque arrondissement, tout en élargissant le nombre de places ouvertes aux femmes avec leurs animaux de compagnie.

● Paris Safe Place : des espaces publics sécurisants à toute heure

Paris continuera sans relâche à lutter contre le harcèlement sexiste dans l'espace public, qui empêche les femmes de profiter du droit fondamental de se déplacer en toute sécurité, à toute heure, partout.

Nous ferons en sorte que la police municipale puisse verbaliser les harceleurs et que la loi évolue en ce sens.

Nous lancerons des campagnes de sensibilisation pour prévenir ce harcèlement sexiste sur l'affichage public de la municipalité et ses réseaux sociaux : rappel des peines encourues, responsabilisation des hommes vis-à-vis de leurs amis pouvant avoir des comportements déplacés, sur le modèle de la campagne « Have a word » de Londres.

La formation de nos policières et policiers municipaux sera renforcée sur la lutte contre les discriminations et contre le sexisme dans les espaces publics, mais aussi sur l'accompagnement des victimes.

Nous visons un « droit à la nuit » pour toutes les femmes, c'est-à-dire la possibilité de se déplacer sans crainte grâce à un métro 24h/24, des brigades nocturnes plus nombreuses, un dispositif d'alerte sur les abribus et un éclairage public repensé et conçu avec les usagères, pour rassurer et dissuader. Nous généraliserons aussi les « safe places » ou lieux refuges dans tous les événements organisés ou soutenus par la Ville de Paris.

2. Une politique de santé féministe et inclusive

L'égalité passe aussi par une politique de soins ambitieuse. Le renforcement de l'accès effectif aux soins pour toutes les femmes implique de mieux accueillir, mieux écouter, mieux diagnostiquer : nous formerons les professionnel·les de santé de la Ville à une prise en charge non discriminante, en particulier concernant les femmes LGBTQIA+ et victimes de LGBTphobies, les femmes racisées victimes du syndrome méditerranéen, celles victimes de violences grossophobes ou de discriminations liées à leurs pratiques religieuses.

Cette politique de santé ne peut être efficace si elle laisse de côté les personnes les plus précaires. L'accès aux soins doit rester effectif et inconditionnel, ce qui implique une vigilance particulière sur le maintien de l'Aide médicale d'Etat.

En complément des mesures qui bénéficieront à toutes les Parisiennes et tous les Parisiens comme la création de 100 nouveaux lieux de soins de secteur 1, dont 7

centres de santé municipaux, ainsi qu'une mutuelle municipale à tarifs abordables, nous proposons :

● Nous créerons un parcours d'accompagnement spécifique pour la prise en charge de l'endométriose

Cette pathologie qui touche près d'une femme sur 10 mais qui reste encore méconnue nécessite un plan de soins personnalisé. C'est un enjeu de santé publique puisque ses conséquences peuvent être dévastatrices pour toutes les personnes qui en souffrent, dans tous les pans de leur vie (vie sociale, professionnelle, activité physique…). Ce parcours combinera un accès facilité aux soins, leur coordination, un soutien psychologique et un appui social.

Plusieurs autres sujets de santé feront l'objet d'une attention renforcée. Une réflexion similaire à celle sur l'endométriose sera appliquée à la prise en charge du syndrome des ovaires polykystiques. Concernant le cancer du sein, en ligne avec nos engagements pour la santé environnementale - lutte contre les pollutions de l'eau et de l'air (PFAS, pesticides…) et contre les perturbateurs endocriniens - nous voulons renforcer la prévention, mais aussi améliorer les dépistages en facilitant l'accès aux mammographies dans la capitale.

● Un droit à l'avortement réaffirmé : nous instaurerons un plan « IVG sans entraves » à Paris

Face aux offensives de la droite et de l'extrême droite, nous ne devons pas seulement combattre toute tentative de recul. Nous avons la responsabilité de faire progresser l'égalité réelle. Nous déploierons un plan garantissant un accès à l'avortement effectif, rapide et proche du domicile. Il reposera notamment sur :

- Un registre parisien des structures pratiquant les IVG en ligne permettant la prise de rendez-vous pour faciliter les démarches ;
- Une vaste campagne d'information pour faire connaître les centres de santé sexuelle municipaux comme lieux d'orientation et de prise en charge ;
- Un renforcement de la lutte contre le délit d'entrave : poursuites systématiques en cas de propagande anti-IVG constatée sur le territoire, rappel aux professionnel·les de santé de leur obligation légale de réorienter en cas de clause de conscience ;
- Un soutien à l'ouverture de nouvelles structures pratiquant les IVG et une expérimentation des IVG médicamenteuses dans certains centres de PMI.

● Nous mettrons fin à la précarité menstruelle dans Paris

Nous distribuerons gratuitement des protections périodiques bio dans les équipements publics, au-delà des collèges et des mairies d'arrondissement déjà partiellement équipés, notamment dans les gymnases, les équipements culturels, les centres sociaux et les lieux d'accueil du public.

Nous défendons par ailleurs le principe d'un arrêt menstruel, qui puisse être mis en œuvre à la Ville de Paris : nous appelons vigoureusement à une évolution législative ou réglementaire pour le permettre.

3. Des espaces publics enfin égalitaires

La ville n'est pas neutre : sa géographie, ses usages, ses rythmes et ses aménagements peuvent protéger ou, au contraire, exclure. Les femmes ont longtemps été invisibilisées dans des espaces publics conçus par et pour des hommes. Nous poursuivrons la trajectoire de rééquilibrage dans laquelle la Ville est inscrite, avec une exigence : que l'espace public permette réellement de circuler, de s'arrêter, de pratiquer, de se retrouver, à tout âge et dans toute sa diversité.

● Nous prendrons en compte le genre dans l'aménagement des espaces publics

Nous favoriserons les espaces encourageant des usages mixtes, par une approche urbanistique féministe, en nous appuyant sur la méthodologie des marches exploratoires pour pointer les quartiers ou zones nécessitant des réaménagements, notamment certains équipements sportifs ou les trames d'obscurité et de lumière.

Nous continuerons à prendre en compte cette exigence lors des créations de nouveaux espaces de sport en plein air, afin que les garçons et les hommes n'y soient pas surreprésentés, mais aussi dans le positionnement des assises, la configuration des espaces verts, etc.

Notre approche sera féministe et donc inclusive : nous prendrons aussi en compte le vécu des personnes porteuses de handicap, des personnes grosses ou encore des familles dans notre transformation de l'espace public.

● Pour l'accélération du rééquilibrage de la visibilité des femmes dans leur diversité

Nous sommes passé·es de 6 % de rues portant le nom de femmes dans les années 2000 à 15 % aujourd'hui. Nous devons aller plus loin. Nous procéderons à de nouvelles dénominations et à des renommages de voies aux noms problématiques comme les avenues Léopold II (16e arrondissement) et Lamoricière (12e), symboles de la violence coloniale. Ces renommages seront accompagnés d'explications pédagogiques.

● Nous créerons une Maison des arts et des cultures féministes

En nous inspirant du projet porté par les fondatrices du WeToo Festival, nous doterons Paris d'un équipement culturel dédié à la création des artistes femmes et à la diffusion des œuvres féministes pour transformer durablement les imaginaires. Cette maison soutiendra la production et la diffusion artistique, accueillera des résidences, proposera des formations et constituera un lieu ressource autour de l'histoire et des pratiques féministes.



4. Se donner les moyens de l'égalité

Une politique féministe ne tient que si elle est suivie, évaluée et financée. La lutte contre les inégalités nécessite des moyens à la hauteur, et une action publique qui assume ses priorités. En nous appuyant sur la budgétisation sensible au genre déjà initiée dans la capitale, nous jouerons sur plusieurs leviers pour sécuriser l'action associative, orienter les financements vers l'égalité réelle et rendre les engagements vérifiables.

● Nous sanctuariserons les subventions aux associations féministes et aux structures qui aident et accompagnent les victimes

Nous voulons sortir du sous-dimensionnement chronique par rapport aux besoins. Nous privilégierons des conventions pluriannuelles permettant aux associations de se projeter dans l'avenir. Nous sécuriserons 2 millions d'euros pour près de 150 associations féministes ainsi que 300 000 euros pour le développement du sport féminin.

● Pour l'application de « l'éga-conditionnalité » dans toutes les subventions de la Ville de Paris

Pour contrebalancer les inégalités d'accès en défaveur des femmes, les subventions de la Ville seront conditionnées au respect de mesures correctives. Ce principe s'appliquera en priorité aux domaines de la culture et du sport. Nous encouragerons toujours plus la pratique sportive des femmes, en nous assurant du respect de leurs créneaux et en augmentant les financements dédiés à ces clubs.

Faire de Paris la capitale de l'égalité réelle

« Notre programme se veut féministe en ce qu'il tient compte, dans ses propositions, des besoins spécifiques des femmes et du poids du patriarcat qui pèse encore sur elles. Les points mentionnés ci-dessus ne sont qu'un aperçu des mesures que nous mettrons en œuvre.

Nos plans contre les violences et pour l'accompagnement des victimes, pour l'accès aux soins, pour l'aménagement des espaces publics ne doivent pas faire oublier d'autres aspects du programme. En faveur des familles monoparentales, des femmes avec un ou plusieurs enfants dans plus de 80 % des cas, nous portons des dispositions pour faciliter l'accès au logement social, mais aussi aux places en crèches. Nous prévoyons pour elles une adaptation des tarifs des services municipaux et une offre d'accueil des enfants au-delà des horaires classiques.

Nous avons aussi pensé aux aidant·es, bien souvent des femmes, en travaillant à la création d'un statut parisien. Nous avons la conviction que le combat pour l'égalité se mène à tous les âges de la vie.

Le développement des activités en mixité, dès la petite enfance, fait aussi partie de notre projet. Nous voulons généraliser le jeu et la pratique sportive mixtes dans toutes les écoles en formant spécifiquement les personnels sur ces enjeux pour qu'ils organisent ces temps collectifs. En parallèle, nous ferons de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport une priorité, en lien avec les clubs et les fédérations.

Conscient·es du moment critique dans lequel nous nous trouvons, nous avons voulu affirmer notre positionnement féministe non dans des déclarations d'intentions creuses mais dans des mesures concrètes, applicables, et en prêtant une attention minutieuse aux détails qui peuvent entraver la liberté des femmes.

Nous nous positionnons ainsi résolument contre les stigmatisations, contre les violences de toute nature dans les espaces publics comme privés, dans les institutions comme dans la vie politique. »

Élections municipales **15 et 22 mars 2026**

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel • Grégoire

L'union de la gauche et des écologistes

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Dossier de presse
Mars 2026



Emmanuel Grégoire

Paris, capitale de l'économie circulaire : réparation, réemploi et réduction des déchets au service de l'écologie, du pouvoir d'achat et du lien social

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire pour Paris

Emmanuel Grégoire
Candidat à la mairie de Paris

Chaque année, près d'un million de tonnes de déchets sont collectées à Paris par le service public, en plus des déchets des professionnels. Si ce chiffre est en baisse constante ces dernières années, l'évolution des modes de consommation (explosion de la fast-fashion, de la livraison à domicile, de la vente à emporter…) a modifié les comportements et génère de nombreux emballages à usage unique et des vêtements de mauvaise qualité qui ont une très courte durée de vie. Aujourd'hui, à Paris, seuls 21% des déchets produits sont recyclés, 75% sont incinérés et les 4% restants sont enfouis.

Afin de renforcer sa stratégie d'économie circulaire, Paris a adopté, en 2024, son nouveau plan de réduction des déchets avec 2 objectifs majeurs : réduire de 100 000 tonnes la production annuelle de déchets et tripler leur taux de valorisation.

A Paris, le développement de l'économie circulaire représente non seulement un enjeu majeur de la transition écologique, mais aussi un potentiel très significatif de création d'emplois, avec des milliers de postes non délocalisables à la clé.

Comme Maire, je souhaite travailler avec l'ensemble des acteurs, associatifs, professionnels, notamment de l'économie sociale et solidaire, chercheurs et citoyens pour faire de Paris la capitale de la sobriété matière et de l'économie circulaire.

Emmanuel Grégoire pour Paris

Mes propositions pour l'économie circulaire et le réemploi solidaire à Paris !

1. L'économie circulaire et le réemploi au service de l'écologie, du pouvoir d'achat et du lien social

● Faire des économies en réduisant nos déchets, grâce à la seconde main et la réparation, avec l'objectif d'une ressourcerie solidaire et d'ateliers de réparation dans chaque quartier

Soutenir les acteurs et associations de l'économie circulaire, c'est aussi favoriser l'insertion professionnelle, créer de l'emploi durable et enrichir la vie de nos quartiers. Favoriser le recours au réemploi, à la seconde main est à la fois un enjeu écologique et de pouvoir d'achat. Chaque quartier sera doté demain de ressourceries solidaires et d'ateliers de réparation, qui permettront de donner et acquérir des objets à prix modique, d'apprendre à réparer plutôt que de jeter, et qui seront également de véritables lieux de vie, créateurs de lien.

● Créer une Coopérative vélo

La hausse spectaculaire de l'usage du vélo à Paris a été notamment rendue possible par une politique volontariste de création de pistes cyclables. Mais au-delà de l'aménagement de l'espace public, nous voulons également que l'usage du vélo soit accessible à toutes et à tous, quelles que soient sa condition physique, sa situation familiale ou ses ressources financières. Pour que celles et ceux qui le souhaitent puissent circuler à vélo à un prix juste, nous créerons une coopérative municipale qui permettra à ses adhérents de disposer sur une longue durée d'un vélo ainsi que d'une assurance à prix abordable et d'en changer tout au long de sa vie en fonction de ses besoins (vélo-cargo, vélo doté de places enfants, vélos adaptés aux différentes conditions physiques..). La coopérative permettra également d'accéder à des ateliers de réparation, pour favoriser le réemploi, et d'apprentissage du vélo, pour rendre ce mode de déplacement accessible à toutes et à tous.

● Créer une grande braderie parisienne solidaire et festive chaque année pour faire vivre nos quartiers en favorisant l'économie circulaire.

Chaque année, nous organiserons une grande braderie solidaire, un moment de rencontre et de partage réunissant habitants, commerçants, artisans et associations. Cet événement populaire, dédié au réemploi et à la solidarité, sera l'occasion de redonner vie aux objets, de soutenir les acteurs locaux et de créer du lien entre les générations. Déployées localement dans chaque arrondissement, ces journées contribueront à animer la vie de quartier tout en développant l'économie sociale et solidaire.

● Sécuriser les subventions par des conventions de financement pluriannuelles et créer un fonds d'urgence pour les associations en difficulté

Dans un contexte national qui met en péril l'existence de nombre d'associations, nous renforcerons notre soutien financier aux structures de l'économie circulaire, grâce à des conventions sur plusieurs années et la création d'un fonds d'urgence pour celles confrontées à des difficultés ponctuelles. Ce soutien durable leur permettra de sécuriser leur activité et de concentrer leurs énergies sur le terrain, au service du lien social et de la solidarité parisienne.

2. Réduire et valoriser les déchets, un gain pour l'environnement, mais aussi pour la propreté de l'espace public

● Développer le compostage et des points d'apport volontaire pour les déchets alimentaires dans chaque quartier et au pied des immeubles

Alors que les déchets alimentaires représentent plus d'un quart de nos poubelles, ils sont encore trop peu triés, et dès lors majoritairement envoyés à l'incinération avec le reste des ordures ménagères non triées, alors qu'ils sont quasi intégralement composés d'eau ! Nous mènerons une politique active en faveur du tri des déchets alimentaires.

● Généraliser le tri partout et tout le temps, à la maison comme dans la rue, et intensification de la sensibilisation des enfants dans les écoles et des habitants en multipliant les « immeubles zéro déchet »

Nous remplacerons les corbeilles de rues par des abris- bacs de tri, conçus en cohérence avec l'esthétique parisienne, pour inciter au tri sur l'espace public. Nous mènerons aussi de nombreuses opérations de sensibilisation innovantes directement à l'échelle de l'immeuble, pour créer un lien direct avec chaque Parisienne et chaque Parisien

- **Objectif zéro dépôt sur les trottoirs : mettre en place une collecte à domicile de tous les gros objets encombrants pour favoriser leur réemploi, et augmenter en contrepartie fortement les amendes pour dépôt sauvage**

Nous mettrons en place une collecte sur rendez-vous, à domicile et à l'étage, de tous les gros encombrants – meubles, électroménager... – pour favoriser leur réemploi. Ce service, simple et accessible à toutes et à tous, libérera l'espace public tout en donnant une seconde vie aux objets.

Nous renforcerons en parallèle de la lutte contre les dépôts sauvages, grâce à une hausse des amendes (minimum 500€ d'amende pour les particuliers et 1000 € pour les professionnels) et à des contrôles réguliers de la police municipale, afin de responsabiliser chacun et de préserver la propreté de nos rues

- **Mettre en place un service de collecte des déchets alimentaires et des cartons pour les petits commerces, plus compétitif que les tarifs élevés des prestataires privés**

Nous proposerons aux petits commerçants un service municipal de collecte des déchets alimentaires et des cartons, adapté à leurs besoins quotidiens. Ce dispositif facilitera le tri et la valorisation des déchets, réduira les dépôts sauvages et constituera une solution économiquement avantageuse pour les commerces et les restaurateurs.

- **Développement des emballages réemployables et consignés, en débutant par les chaînes de vente à emporter pour réduire les déchets et améliorer la propreté.**

Pour réduire nos déchets et préserver la propreté de nos rues, nous engagerons Paris dans une démarche inédite et ambitieuse de réemploi, notamment en accompagnant les chaînes de vente à emporter vers l'usage d'emballages consignés et réutilisables. Cette dynamique, déjà amorcée dans nos restaurants municipaux et sur certains marchés, sera déployée à l'échelle de la Ville en partenariat avec les commerçants et les habitants.

Élections municipales **15 et 22 mars 2026**

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel • Grégoire

L'union de la gauche et des écologistes

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Dossier de presse
Mars 2026



Emmanuel Grégoire

Le sport partout, pour toutes et tous : le Paris du quotidien en mouvement !

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire pour Paris

Emmanuel Grégoire, Candidat de la gauche à la mairie de Paris

« Depuis des années, Paris a fait le choix d'une politique sportive ambitieuse. Une politique qui ne se résume pas aux grandes compétitions, mais qui se juge d'abord à une question très simple : peut-on faire du sport facilement, près de chez soi, quel que soit son âge, son quartier, son niveau ou ses revenus ? C'est cela, le sport de proximité : une pratique du quotidien, accessible, régulière, qui accompagne les parcours de vie et renforce la cohésion d'une ville.

Le sport est un levier de santé publique. Il protège contre la sédentarité, améliore la santé mentale, aide à mieux grandir, à mieux vieillir, à mieux vivre. Il est aussi une école de l'égalité : on y apprend le collectif, les règles, le respect, la confiance en soi. Mais pour que ces promesses deviennent réelles, il faut des conditions concrètes : des équipements disponibles, des créneaux adaptés, des éducateurs formés, des associations solides, et un espace public pensé pour la pratique libre.

Dans une ville dense comme Paris, ces conditions ne vont jamais de soi. Le foncier manque, les besoins augmentent, et les inégalités peuvent se creuser entre celles et ceux qui ont accès "naturellement" au sport et celles et ceux qui y renoncent faute de moyens, de temps, de places, ou parce qu'ils ne s'y sentent pas légitimes.

Les Jeux olympiques et paralympiques ont été un moment immense, populaire et fédérateur. Ils ont montré une ville capable d'accueillir le monde, mais surtout une ville capable de se rassembler autour du sport.

Cet élan ne doit pas retomber. Il doit se traduire dans la vie quotidienne : un enfant qui apprend à nager, une adolescente qui trouve un créneau dans un club sans devoir se battre pour une place, une personne en situation de handicap qui accède à des équipements réellement inclusifs, une famille qui ne renonce pas à une licence à cause de son prix, un senior qui retrouve une activité près de chez lui, une Parisienne qui peut courir en sécurité en soirée, une association qui tient dans la durée parce qu'elle a de la visibilité et du soutien.

C'est aussi une question de justice sociale et territoriale. Le sport ne doit pas être un privilège de temps libre ou de pouvoir d'achat. Il doit être un droit effectif, dans chaque quartier. Cela implique d'agir à la fois sur l'offre et sur les freins : augmenter nos capacités d'accueil en innovant dans une ville contrainte, ouvrir davantage d'équipements et mieux partager les créneaux, renforcer la pratique sportive à l'école et dans les temps périscolaires, soutenir les clubs et les bénévoles qui font vivre le sport parisien, réduire le coût de la pratique, lutter avec détermination contre les violences et toutes les discriminations, et enfin prendre au sérieux un enjeu trop longtemps sous-estimé : l'égalité d'accès des femmes au sport, qui suppose des moyens, des créneaux, des équipements adaptés et de la sécurité.

Je veux un Paris où le sport est à la fois une liberté et une évidence. Une ville où l'on peut pratiquer facilement, au plus près, à tous les âges. Une ville qui investit dans ses équipements et dans son tissu associatif, mais qui sait aussi transformer l'existant, mutualiser, ouvrir plus tard, ouvrir le week-end, inventer de nouveaux lieux.

Une ville qui pense l'espace public comme un terrain de sport à ciel ouvert, et qui assume une ambition simple : faire du sport de proximité un pilier du Paris du quotidien, un Paris en mouvement, plus juste, plus uni. »

Emmanuel Grégoire pour Paris

Mes propositions pour faire du sport de proximité un droit effectif dans chaque quartier

Pour répondre aux besoins et rendre le sport réellement accessible, je souhaite que nous déployons 4 priorités fortes :

1. **D'abord, continuer à augmenter nos capacités d'accueil d'activités physiques et sportives dans une ville contrainte, en innovant pour optimiser tout l'espace disponible.**

2. **Ensuite, réduire le coût de la pratique sportive, parce qu'il reste un frein majeur.**

3. **Construire par ailleurs un programme "Génération sport" pour toutes et tous, en mettant en cohérence et en complémentarité les dispositifs scolaires et périscolaires existants.**

4. **Enfin, proposer un plan dédié "sport au féminin", parce que l'égalité d'accès des femmes au sport est un enjeu central.**

1. Faire du sport un droit pour toutes et tous, tout au long de la vie

L'accès au sport commence dès l'enfance, avec une exigence simple : donner à chaque enfant des bases solides, utiles et émancipatrices. C'est tout le sens des savoirs sportifs fondamentaux - savoir nager, savoir rouler, et plus largement de la découverte de plusieurs disciplines, pour que chacun puisse trouver sa place et construire une culture sportive.

- **Pour y parvenir, nous mettons en cohérence et en complémentarité les dispositifs scolaires et périscolaires existants, avec l'objectif de bâtir un nouveau programme "*Génération sport*" plus lisible et plus efficace. L'enjeu est de permettre à chaque enfant d'avoir une culture sportive multisport fondamentale, reliant interventions des PVP (Professeurs de la Ville de Paris) dans le cadre de l'EPS, TAP, mercredis du sport, ateliers bleus, Paris Sport Vacances, classes découvertes à dimension sportive ou séjours sportifs, UNSS… Chaque enfant pourra progresser dans la durée, et valoriser ses acquis à travers un brevet sportif autour des compétences essentielles. Dans chaque arrondissement, nous déploierons par ailleurs une vélo-école et du "savoir rouler", pour ancrer l'autonomie et la mobilité dans le quotidien.**

- **Le sport, c'est aussi le droit de vibrer et de se projeter. Nous faciliterons l'accès des enfants et des jeunes aux équipements accueillant de grandes**

compétitions (Bercy Arena, Adidas Arena, Parc des Princes, Jean Bouin, Roland-Garros, Charléty, Coubertin, Carpentier, Pelé) ainsi qu'aux grands événements tels que le Tour de France, parce qu'ils nourrissent l'envie de pratiquer et le sentiment d'appartenance. Nous porterons aussi une ambition de rayonnement en candidatant à l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de la Jeunesse, tout en pérennisant les Olympiades d'arrondissements qui s'adressent à toutes les Parisiennes et tous les Parisiens, à travers de grands jeux interscolaires.

– Nous créerons des liens entre écoles et centres sportifs pour que les élèves puissent être accompagnés sur le trajet vers les équipements sportifs proches et qu'ils puissent ainsi pratiquer leur sport, même celles et ceux qui n'ont pas de parent disponible pour accompagner.

– Parce que l'égalité ne peut rester un principe, nous ferons de la pratique sportive féminine une priorité, à travers un plan dédié "sport au féminin" qui visera à doubler les créneaux pour les équipes féminines et à garantir, dans les nouveaux équipements, un minimum de 50 % de créneaux dédiés au sport féminin. Cette ambition s'accompagnera d'un travail concret sur l'accueil, la sécurité et le soutien aux associations qui développent la pratique féminine.

– Le sport est enfin un outil de prévention et de santé. Nous renforçons et augmentons le nombre de "Maisons Sport Santé" pour lutter contre la sédentarité, et nous structurerons un réseau local entre les clubs qui accueillent les prescriptions de sport sur ordonnance, les médecins, les commissions territoriales de professionnels de santé, les Maisons Sport Santé et la Ville de Paris.

– Notre ambition est pleinement inclusive : nous développerons les pratiques partagées entre personnes valides et personnes non valides, et nous poursuivons la structuration de l'offre parisienne de sport adapté et d'handisport, avec des équipements sportifs 100% inclusifs et accessibles.

– Pour l'activité des seniors, nous amplifierons les dispositifs municipaux gratuits ("Paris sport senior", "sport senior plein air" et les clubs seniors) en partenariat avec les associations sportives, et avec des interventions spécifiques dans les EHPAD et résidences autonomie. Dans une démarche de solidarité, nous soutiendrons également les clubs qui accueillent des réfugiés et des personnes sans abri, parce que le sport est aussi un puissant levier de lien social et de dignité.

– Enfin, avec la plus grande fermeté, nous imposerons la tolérance zéro face aux violences et à toutes les discriminations dans le sport : nous ferons de la protection de l'enfance et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles une priorité absolue, construite avec les clubs et les fédérations. Nous développerons également avec les associations sportives et les associations LGBTQI+ un plan de lutte contre les discriminations, le racisme et l'homophobie.

2. Augmenter nos capacités d'accueil pour répondre aux besoins en matière de sport

À Paris, augmenter l'offre sportive suppose des investissements mais aussi de l'inventivité. Nous souhaitons combiner plusieurs réponses, parce qu'aucune ne suffit seule : construire quand c'est possible, optimiser l'existant, mutualiser, et ouvrir de nouveaux lieux.

– En premier lieu, dans le cadre de notre projet de ceinture verte et sportive reliant les Portes de Paris, nous développons la construction en surélévation de nouvelles salles, à l'image du gymnase Suzanne Liebrard dans le 12e ou de la future Cité des sports dans le 20e. Nous poursuivons aussi l'effort sur les équipements aquatiques : deux nouvelles piscines verront le jour dans le 20e et le 13e, et la piscine Roger Le Gall (12e) sera rénovée.

Plus largement, nous engagerons la construction et la rénovation d'équipements phares :

- Rénovation du bassin école de la Grange aux Belles (10e)
- Rénovation du gymnase Berlemont (11e)
- Rénovation de la piscine Roger Le Gall (12e)
- Nouveau gymnase Suzanne Liebrard (12e)
- Rénovation du vélodrome de la Cipale (12e)
- Rénovation du stade Pershing (12e)
- Espace de Glisse de Bercy (12e)
- Rénovation du Stade Pelé (13e)
- Nouveau gymnase et piscine à Carpentier (13e)
- Gymnase Elisabeth (14e)
- Gymnase Saint Vincent de Paul (14e)
- Rénovation du centre sportif Poissonnier (18e)
- Gymnase dans la ZAC des Mines et fillettes (18e)
- Rénovation de la Pagode et tribune de Ladoumègue (19e)
- Cité des sports de Python Duvernois (20e)
- Piscine porte de Vincennes (20e)

– La mutualisation est une clé immédiate. Nous ouvrirons aux clubs les équipements sportifs des collèges et lycées (en lien avec la Région), et augmenterons les créneaux autonomes en soirée et le week-end, pour rendre du temps sportif là où il manque le plus.

– Nous donnerons accès aux douches, vestiaires et casiers dans les équipements municipaux pour permettre à chacun de faire du sport librement, notamment sur la pause déjeuner ou en venant au travail à pied, à vélo ou en courant.

– Nous transformons également des surfaces de bureaux inutilisées en équipements sportifs de proximité (dojo, salle de boxe, salle de danse) et en espaces de convivialité utiles à la vie associative. C'est une façon concrète de recréer du sport là où la ville a changé, même là où le foncier est rare.

– Au-delà des murs, nous devons faire de l'espace public un support de pratique, en intégrant pleinement les sports libres, gratuits et de plein air : running, cyclisme, street workout, sports de glisse, basket 3x3, escalade… Nous installerons aussi des marquages sportifs au sol dans les rues aux écoles et les rues piétonnes (parcours pour courir, jeux de saut, repères de distance…). Nous développons enfin l'accès aux espaces de pleine nature (bois, plaines de jeux, bases de loisirs, parcours de course à pied, chemins de randonnée, terrains de boules), parce que la pratique sportive doit aussi rimer avec respiration et qualité de vie.

– Ce sera notamment le cas au parc des Princes avec la transformation de la porte de Saint-Cloud en un quartier de vie ouvert, vert et populaire avec un stade agrandi, des équipements sportifs de proximité rénovés et optimisés, un espace muséographique et un cadre de vie apaisé : végétalisation massive des abords du parc et couverture partielle du périphérique pour créer un grand espace métropolitain.

– Dans le même esprit, nous créons de nouvelles baignades, comme la Plage de la Bastille, et un dispositif "savoir nager en eau libre", tout en formant des jeunes aux métiers de maître-nageur et de sauveteur. De nouvelles compétitions dans la Seine pourront également être organisées (natation, triathlon, swim and run, canoë-kayak, aviron), pour inscrire durablement la pratique dans la ville.

– La sécurité est une condition d'accès, notamment pour les femmes. C'est pourquoi nous déploierons un plan "courir en sécurité", avec des parcours running reliant parcs, quais, coulées vertes, rues aux écoles et bois. Nous mettrons également en sécurité l'anneau cyclable de Longchamp et nous rénovons le vélodrome de la Cipale.

– Nous mobiliserons tous les acteurs, en particulier les entreprises, en les incitant à développer une offre d'activité sportive pour leurs salariés. Nous travaillerons également avec la Métropole et toutes les communes volontaires, pour développer davantage d'équipements mutualisés à l'échelle du Grand Paris, et ainsi élargir les possibilités de créneaux et de disciplines.

3. Réduire les inégalités d'accès en diminuant le coût de la pratique

L'accès au sport doit être un droit effectif, pas une variable d'ajustement du budget des Parisiennes et des Parisiens.

- C'est pourquoi nous nous engagerons à prendre en charge les frais d'inscription à une activité sportive, par enfant et par an, avec des tarifs progressifs, pour adapter l'aide aux ressources. Nous augmenterons donc l'enveloppe "réduc sport" et nous renforcerons l'offre municipale gratuite ou à tarification sociale, notamment dans les activités périscolaires et à destination des publics les plus fragiles (jeunes de l'ASE, usagers des centres d'hébergement, familles des centres sociaux) afin de lever des obstacles souvent multiples : financiers, mais aussi administratifs et sociaux.

- Parce que la justice passe aussi par les règles de répartition, nous intégrerons des critères socio-économiques et de mixité sociale et de genre dans les conventions d'objectifs des associations et dans l'attribution des créneaux. L'argent, l'entre-soi ou les habitudes ne doivent pas décider seuls de l'accès aux équipements.

- Nous faciliterons le don, la collecte et le réemploi de matériel dans les équipements sportifs parisiens, en lien avec le réseau des ressourceries. C'est une mesure simple, concrète et écologique, qui réduit la dépense des familles et prolonge la vie des équipements.

- Enfin, nous organiserons des événements sportifs populaires, gratuits et récurrents : descentes de la Seine en canoë, animations sportives mensuelles sur les Champs-Élysées piétonnisés, cours de sport sur les grandes places parisiennes ou dans les périmètres Paris Respire.

3. Soutenir la vie associative et le bénévolat, coeur battant du sport parisien

Le sport parisien tient d'abord grâce à celles et ceux qui l'animent : clubs, éducateurs, bénévoles, dirigeants associatifs.

- Nous ouvrirons l'Hôtel de Ville aux associations tout au long de l'année, et nous faciliterons l'accès aux bâtiments municipaux pour les réunions et l'organisation d'événements. Dans les équipements sportifs, nous développerons les "social clubs" pour créer des lieux de convivialité et de vie, indispensables pour accompagner les bénévoles et renforcer le sentiment d'appartenance.

- La stabilité financière est une condition de la durée : nous renforcerons à la fois la transparence sur l'attribution des subventions et la visibilité pour les associations via des conventions d'objectifs pluriannuelles. Nous créerons également un fonds d'urgence pour les associations en difficulté. Pour accompagner l'engagement, nous structurerons un parcours de formation gratuit pour les dirigeants et dirigeantes bénévoles, et nous développerons les "volontaires de Paris" en nous appuyant sur une application facilitant la mise en relation entre habitantes et habitants et associations.

- À l'échelle locale, nous co-élaborerons avec les associations un projet sportif d'arrondissement, appuyé sur des espaces de dialogue réguliers et des comités d'usagers des équipements. Enfin, nous créerons un conseil des supporters, pour associer les publics aux choix qui concernent leurs clubs, à l'animation des compétitions, et à la prévention des violences et des discriminations.

Faire de Paris la ville qui prend soin avec le sport comme bien commun

« Faire du sport de proximité une priorité, c'est faire le choix d'un Paris plus juste et plus uni.

C'est précisément parce qu'à Paris, la densité et les contraintes foncières rendent l'accès au sport plus difficile, que nous devons être plus volontaristes, plus inventifs et plus justes. Cela suppose des équipements plus nombreux, des créneaux mieux partagés, des éducateurs et des bénévoles soutenus, mais aussi une bataille claire contre les freins invisibles. Nous ne transigerons pas.

Ce projet est aussi un projet de justice territoriale. À Paris, l'égalité se joue à quelques rues près. Nous voulons réduire ces écarts et garantir partout une même promesse : la possibilité de pratiquer, simplement, près de chez soi.

Enfin, faire du sport de proximité une priorité, c'est faire le choix d'un Paris plus apaisé, plus uni, plus populaire. C'est un Paris où l'on se rencontre davantage, où l'on partage davantage, où l'on se sent plus fort ensemble. Nous voulons une capitale qui prenne soin, une capitale qui donne à chacune et chacun la possibilité de bouger, de respirer, de se dépasser, et de trouver, dans le sport, une place et une fierté.

L'héritage des Jeux de Paris 2024 nous oblige. Nous transformerons l'émotion et la fierté en résultats mesurables dans la vie quotidienne : plus d'enfants qui savent nager, plus de jeunes qui trouvent une discipline et y restent, plus de femmes qui accèdent aux créneaux et aux équipements dans de bonnes conditions, plus de personnes en situation de handicap qui pratiquent sans obstacles, plus de seniors qui retrouvent une activité près de chez eux, plus de familles qui n'ont plus à choisir entre un budget et une licence.

C'est cette conversion de l'élan en héritage que nous proposons : passer des grands moments au grand quotidien. Une ville où pratiquer est simple, proche, et naturellement accessible à toutes et tous. »

Élections municipales **15 et 22 mars 2026**

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel • Grégoire

L'union de la gauche et des écologistes

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Dossier de presse
Mars 2026



Emmanuel Grégoire

Paris, capitale de l'antiracisme !

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Emmanuel Grégoire pour Paris

Emmanuel Grégoire
Candidat à la mairie de Paris

Paris se rêve universelle. Capitale des Lumières, des droits humains, des révolutions et des avant-gardes. Pourtant, derrière cette promesse d'égalité, une autre réalité s'impose : chaque année, 1,2 million de personnes se déclarent victimes de racisme en France, et 97 % d'entre elles ne portent pas plainte. En 2024, plus de 16 000 infractions à caractère raciste ont été enregistrées. Selon la Commission nationale consultative des droits de l'homme, 3 144 actes racistes ont été recensés en 2023, dont 1 570 faits antisémites et 173 faits islamophobes. À Paris, le taux de crimes et délits racistes est près de trois fois supérieur à la moyenne nationale.

Ces chiffres racontent des vies empêchées, des parcours entravés, des peurs quotidiennes. Dans l'accès à l'emploi, 21 % des discriminations observées concernent l'origine ou la couleur de peau ; les personnes perçues comme noires, arabes ou maghrébines ont près de 2,8 fois plus de risques d'être discriminées qu'un candidat blanc. Dans le logement, près de 48 % des agences immobilières testées acceptent ou facilitent des demandes discriminatoires selon SOS Racisme. En Île-de-France, des candidats portant un nom d'origine maghrébine ont environ 28 % de chances en moins d'obtenir une visite, et ceux d'origine subsaharienne 38 % de chances en moins, comparés à un candidat au nom perçu comme « français ».

L'islamophobie s'est installée dans le quotidien de beaucoup de personnes de culture ou confession musulmanes aussi bien dans la vie quotidienne, dans l'espace public que dans les médias et sur les réseaux sociaux. Selon l'Ifop, 66 % des musulmans déclarent avoir subi des actes de racisme au cours des cinq dernières années, tandis que 82 % estiment que « la haine envers les musulmans est un phénomène répandu » en France. Ces discriminations se manifestent également dans l'accès à l'emploi et à la formation. Le port du voile réduit de plus de 80 % les chances d'obtenir une réponse positive à une candidature spontanée pour un apprentissage (Ondes, 2024). Par ailleurs, certaines pratiques religieuses ou culturelles, comme la prière ou le refus de consommer du porc ou de l'alcool, sont perçues comme « problématiques » par une part significative de l'opinion.

Paris, comme le reste du pays, fait face à un niveau historiquement élevé d'actes antisémites. En 2025, le ministère de l'Intérieur a recensé 1 370 actes antisémites en France. Ces faits représentent 53 % des actes antireligieux, alors même que les Français juifs constituent moins de 1 % de la population du pays. À Paris, ces tensions se traduisent par des violences et des discriminations visant des personnes juives. Des agressions physiques ont notamment ciblé des hommes portant la kippa dans la rue. L'antisémitisme s'inscrit aussi dans le paysage urbain : tags haineux sur la statue de la République, façades d'immeubles dégradées, école juive vandalisée dans le 20e arrondissement.

Les personnes tsiganes subissent un racisme souvent invisibilisé : conditions d'accueil indignes, entraves à la scolarisation, discriminations dans l'accès aux soins, stigmatisation constante. 59 % des personnes interrogées considèrent encore que « les Roms forment un groupe à part dans la société ». Le racisme antiasiatique, longtemps minimisé, traverse lui aussi l'école, le travail et la rue, comme l'a montré l'étude REACTAsie en 2023.

Le racisme abîme aussi sans bruit. Il use psychologiquement. La CNCDH parle de « charge raciale » : 56 % des personnes confrontées au racisme en subissent les effets psychiques – stress permanent, anxiété, états dépressifs, perte d'estime de soi. Être en alerte constante, anticiper l'humiliation, la mise à l'écart ou l'agression devient une seconde nature.

Faire de Paris une ville antiraciste, c'est refuser que l'origine, la religion réelle ou supposée, la couleur de peau ou le nom déterminent une destinée. C'est faire vivre, concrètement, la promesse républicaine d'égalité. C'est choisir, collectivement, que la capitale soit à la hauteur de son histoire et de sa diversité.

Mes propositions pour un Paris antiraciste !

1. Une action et une parole ferme face au triple fléau : racisme, antisémitisme et islamophobie !

- **Nous porterons aussi une mission municipale en charge de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, et la haine anti-LGBTQIA+**

Dotée de référents dans chaque arrondissement, elle pourra être saisie par les usagers et chargée de superviser la formation des agents municipaux pour assurer les standards les plus élevés en la matière. Au sein de cette mission nous créerons une cellule indépendante d'urgence pour les victimes de contre le racisme, l'antisémitisme et l'islamophobie (avec la mise en oeuvre d'un dispositif de signalement en lien avec le médiateur de la Villes et la Defenseure des droits), un observatoire parisien des discriminations et des violences racistes, islamophobes et antisémites en s'appuyant sur un comité scientifique pluridisciplinaire et indépendant, un service d'enquête parisienne sur les discriminations ethno-raciales, un mail unique et un accompagnement en cas de non réception des plaintes déposée pour racisme, islamophobie ou antisémitisme.

- **Nous continuerons la systématisation des sanctions et création d'un poste d'officier de liaison racisme/ antisémitisme à la Préfecture de police (sur le modèle de celui pour les personnes LGBTQIA+)**
- **Nous transformerons le plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme en plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et l'islamophobie, pour reconnaître et mettre en lumière l'ampleur de ces 3 fléaux en France et à Paris.**

- **Nous voulons faire de Paris une terre d'accueil et de refuge, quelle que soit l'origine et la couleur de peau !**

De l'Ukraine à la Palestine, de l'Afghanistan au Soudan. Notre humanité doit être inébranlable. Développement de la maison des réfugiés, hébergement d'urgence pour pallier les insuffisances de l'Etat et présomption de minorité, charte de l'accueil inconditionnel (ANVITA), développement de carte de citoyenneté locale pour donner aux personnes migrantes accès aux services municipaux

- **Nous renforcerons la Semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme (21 mars).**

Nous en ferons un événement pédagogique, culturel et associatif, incontournable, sur le même modèle que le 8 mars pour l'égalité femmes-hommes et en s'inspirant du "Black History Month". La faire évoluer pour intégrer la lutte contre l'islamophobie.

- **Nous plaiderons pour le droit de vote des résidents étrangers extra communautaires aux élections municipales**

- **Nous créerons des conseils des résidents étrangers dans les arrondissements dont seraient notamment membres les délégués des foyers et les associations communautaires.**

Ces conseils de résidents étrangers chargés de co-animer la campagne de plaidoyer pour le droit de vote aux élections municipales auraient aussi leur mot à dire sur le déploiement de la politique d'accueil.

- **Enfin, nous financerons la recherche sur le racisme, l'antisémitisme, et l'islamophobie à Paris.**

2. Garantir un accès égalitaire aux droits et aux services essentiels

- **Nous formerons l'ensemble des agents et agentes de la Ville, avec une attention particulière pour les métiers de police municipale, soignants et éducatifs travaillant pour la Ville de Paris sur les questions de racisme, d'islamophobie et d'antisémitisme.**

Ces formations feront l'objet d'un suivi continu et d'une attention particulièrement sur les procédures de signalement ainsi que l'accompagnement des plaignant·es, et étendues à l'ensemble des agents en contact avec le public. Étendre, à terme, à tous les agent·es de la Ville. Développer particulièrement dans le cadre des formations une attention à déconstruire les mécaniques liées aux biais racistes inconscients.

- **Nous développerons le réseau des Points d'Accès aux droits et des Maison de la Justice du Droit et l'accueil des permanences de la défenseur des droits en mairie d'arrondissement et dans d'autres locaux municipaux**

- **Dans les services médicaux de la Ville, proposer systématiquement des questionnaires anonymisés de santé sur le vécu des personnes en matière de discrimination, incluant une perspective intersectionnelle (sexe, handicap, grossophobie, couleur de peau, religion, etc.) pour lutter contre les discriminations.**

Ces questionnaires pourront être transmis directement à la cellule d'urgence. Proposer une charte spécifique pour ces services afin de lutter contre les biais racistes, tels que le "syndrome mediterrannéen" par exemple.

- **Intégrer au schéma de la commande publique responsable et à la charte VHSS encadrant les tournages de la Paris, une mention explicite visant à lutter contre le racisme, l'antisémitisme et l'islamophobie, afin de proscrire les marchés pour les entreprises soupçonnés de ce type de pratiques, jusqu'à preuve de leur innocence.**

- **Nous réaliserons de grandes campagnes de testing pour lutter contre les discriminations dans tous les domaines (logement, emploi, accès aux établissements privés et publics...) et démultiplier les offres de permanences juridiques pour soutenir les victimes de discriminations. Objectif de 1000 échantillons par an.**

- **Notre brigade de protection du logement fera respecter l'encadrement des loyers partout, luttera contre les discriminations et assurera la salubrité. Cette brigade sera particulièrement formée et impliquée sur les discriminations raciales.**

- **Nous ferons de Paris une ville multilingue : avec un accès au droit garanti pour toutes et tous.**

Une traduction des documents administratifs essentiels (écoles, santé, logement, solidarités) sera systématiquement disponible dans les principales langues parlées à Paris, traduction des signalétiques dans les services d'accueil du public , portail web municipal multilingue, avec fiches pratiques traduites et un accès facilité pour les personnes maîtrisant peu le français, recours possible à des agents plurilingues ou à l'interprétariat, comité d'expérience usagers, composé d'associations et de personnes concernées, pour identifier les documents prioritaires et améliorer la lisibilité des démarches.

3. En finir avec les discrimination dans l'espace et dans la vie publique

- **Nous voulons faire de l'école un espace de non discrimination : soutien à tous les parents qui accompagnent les activités scolaires dans le respect de la loi de 1905 qui assure l'égalité de tous et toutes les citoyens, sans considération de religion ou de conviction ainsi que la liberté de conscience. La Ville de Paris doit promouvoir l'égalité de traitement de tous les parents au sein des écoles et collèges au niveau qui est le sien, le périscolaire, et veiller à l'inclusion de tous les parents, y compris les mères portant un voile.**
- **Nous dénoncerons à chaque fois les instrumentalisations des "minorités" modèles : par exemple les minorités asiatiques comme prétendument "mieux intégrées que les autres" pour stigmatiser les autres minorités.**
- **Nous promouvons une vision inclusive du sport de proximité : permettre à toutes et tous de pouvoir pratiquer le sport qu'il ou elle souhaite dans le respect des croyances, en particulier pour les femmes portant un voile.**
- **Nous voulons multiplier les jumelages entre écoles parisiennes et écoles de pays étrangers, notamment des pays du Sud global.**

- Nous aurons une lutte sans relâche contre les contrôles abusifs visant à exclure certaines personnes de l'espace public. Nous mettrons notamment en place une expérimentation sur le récépissé de contrôle d'identité pour lutter contre les discriminations en lien avec la Préfecture de Police et accompagner les jeunes endettés par les amendes successives dans leurs démarches juridiques et leurs recherches d'emploi.
- Nous encourageons les manifestations issues d'événements internationaux et négocier avec la préfecture pour permettre leur bon déroulé, à l'instar des célébrations de la finale de la CAN.
- Nous déploierons une politique mémorielle au profit de toutes les mémoires et de tous les héritages : par exemple la débaptisation du bd Léopold II, de la rue Lamoricière et de la rue Cuvier. Apposition d'une plaque explicitant l'autre rôle de Colbert, rédacteur du code noir.
- Nous généraliserons la double sectorisation des collèges pour mieux mélanger les élèves de quartiers différents, en l'accompagnant d'un dialogue avec les familles et d'un soutien renforcé aux établissements afin de garantir une mixité réelle et durable.
- Nous mobiliserons les acteurs partenaires engagés pour massifier amplement le nombre de stages, en plus des stages proposés par la ville de Paris pour les élèves des QPV
- Enfin, nous créerons une formation obligatoire des élu·es de la Ville de Paris sur une journée entière minimum la première année

Faire de Paris une ville véritablement antiraciste !

Face au triple fléau que sont le racisme, l'antisémitisme et l'islamophobie, Paris doit porter une parole claire et une action ferme. Nous proposons la création d'un·e adjoint·e spécifiquement chargé·e de la lutte contre toutes les formes de racisme, y compris anti-asiatique, antitsigane et antinoir, pour inscrire cette priorité au plus haut niveau de l'exécutif municipal.

Une mission municipale dédiée sera instituée, dotée de référents dans chaque arrondissement, d'une cellule indépendante d'urgence, d'un observatoire parisien des discriminations adossé à un comité scientifique pluridisciplinaire, d'un service d'enquête sur les discriminations ethno-raciales, d'un dispositif de signalement efficace en lien avec le Défenseur des droits et d'un financement pérenne garantissant son indépendance. Le plan parisien existant sera élargi pour devenir un véritable plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et l'islamophobie, reconnaissant pleinement l'ampleur de ces trois réalités.

Nous poursuivrons la systématisation des sanctions, créerons un poste d'officier de liaison racisme/antisémitisme à la Préfecture de police, et lancerons de grandes campagnes annuelles de testing dans le logement, l'emploi et l'accès aux services. Une brigade de protection du logement veillera à l'encadrement des loyers, à la salubrité et à la lutte contre les discriminations.

Garantir l'égalité réelle suppose de former l'ensemble des agent·es municipaux, en particulier dans les secteurs éducatif, social, sanitaire et de police municipale, aux biais racistes, aux procédures de signalement et à l'accompagnement des victimes. Dans les services de santé, des questionnaires anonymisés permettront d'identifier les discriminations, notamment celles liées au « syndrome méditerranéen », et d'y répondre par des chartes et des pratiques adaptées. Les Points d'Accès au Droit, les permanences du Défenseur des droits et les dispositifs d'accompagnement seront renforcés.

Faire de Paris une terre d'accueil est un impératif moral : développement de la Maison des réfugiés, hébergement d'urgence, charte de l'accueil inconditionnel, carte de citoyenneté locale donnant accès aux services municipaux. Nous plaiderons pour le droit de vote des résident·es étrangers aux élections municipales et créerons des conseils de résident·es étrangers dans les arrondissements, acteurs de la politique d'accueil et du plaidoyer démocratique.

Nous renforcerons la Semaine d'éducation contre le racisme du 21 mars pour en faire un rendez-vous pédagogique et culturel majeur, intégrant pleinement la lutte contre l'islamophobie. Nous mènerons une politique mémorielle inclusive, encouragerons la mixité scolaire, lutterons contre les contrôles abusifs, soutiendrons un sport accessible à toutes et tous, et engagerons la Ville dans une démarche multilingue garantissant l'accès aux droits.

Enfin, une formation obligatoire des élu·es et un soutien accru à la recherche viendront inscrire cette ambition dans la durée.

Nous devons mener une politique publique globale pour faire de Paris une ville antiraciste, structurée, évaluée et assumée. C'est choisir que l'égalité soit une réalité, dans l'espace public comme dans chaque service municipal.

Paris est à vous !
Paris est à toutes, à tous, et aussi à celles et ceux qui se sentent discriminés.

Élections municipales **15 et 22 mars 2026**

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel • Grégoire

L'union de la gauche et des écologistes

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste

Élections municipales 15 et 22 mars 2026

Retrouvez le programme complet
et la stratégie de financement associée
sur emmanuel-gregoire-2026.fr

Crédits illustrations : Simon Bournel-Bosson
Crédits photos : Mathieu Delmestre

RCS PARIS B 820 590 875 – Ne pas jeter sur la voie publique

Emmanuel Grégoire

L'union de la gauche et des écologistes

Le Parti socialiste · Les Écologistes · PCF Parti communiste français · place publique · L'Après ensemble pour l'unité · Gauche républicaine & socialiste